LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

50 CENTS

Vol. LXXIV — No 99 | Averses ou orages. Max.: 18. Demain: Nuageux | Montréal, samedi 30 avril 1983 | (Côte-Nord, 60 cents; Nouveau-Brunswick, 65 cents; Îles-de-la-Madeleine, 90 cents)

LOCATION NOMA inc. L'AutoBall
les professionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220

Sur la sellette durant plus de sept heures en commission parlementaire

Le procureur de l'AFL-CIO songe à se prévaloir de la Charte des droits et libertés de la personne

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Mardi prochain sera une journée cruciale pour la commission parlementaire qui étudie les implications politiques du règlement à l'amiable intervenu en mars 79 concernant le saccage de la Baie James.

Ce jour-là en effet !

■ le porte-parole du gouvernement se propose de présenter une motion pour libérer définitivement et immédiatement Me Rosaire Beaulé du « contre-interrogatoire » libéral, qu'il qualifie de « bouffonnerie » et de déni de justice envers un membre honorable du Barreau;

■ déjà sur la sellette depuis plus de sept heures, jeudi et hier, l'avocat de l'International Union of Operating Engineers (AFL-CIO), qui a demandé la « protection » de la présidence, songe à se prévaloir de la charte des droits et libertés de la personne du Québec et même à faire casser par un tribunal le contre-interrogatoire « abusif » du député libéral de Mont-Royal, M. John Ciaccia;

■ la présidence doit décider si elle fait droit ou non à la demande de l'autre avocat syndical, Me Michel Jasmin (qui représentait la FTQ-Construction et est juge au Tribunal de la jeunesse depuis deux ans), d'être exempté de témoigner, un seul de ses quatre clients syndicaux de 78-79 l'ayant dégagé de son obligation au secret professionnel.

Instituée à la fin de mars pour faire la lumière sur le rôle joué par le premier ministre et son bureau dans le règlement hors cour qui, pour $300,000, a mis fin à la poursuite de plus de $31 millions intentée par la Société d'énergie de la Baie James, la commission parlementaire a déjà siégé durant onze jours et pour une soixantaine d'heures. Elle a entendu une quinzaine de témoins, mais les plus importants, outre les deux avocats syndicaux, n'ont pas encore témoigné : M. René Lévesque, son chef de cabinet, M. Jean-Roch Boivin, et un conseiller spécial, M. Yves Gauthier. Mais au rythme où vont les choses — avec les gros nuages qui alourdissent le climat — l'on ne peut prévoir à quel moment et dans quelles conditions les trois hommes seront appelés à témoigner.

Hier midi, qualifiant de « manoeuvre de harcèlement et vexatoire » envers M. Beaulé l'interrogatoire en règle que lui faisait subir M. Ciaccia depuis environ cinq heures, le ministre de l'Énergie et des ressources a voulu présenter une motion « libérant » sur-le-champ l'avocat syndical. Mais M. Yves Duhaime en a été empêché par la présidence, lui rappelant que le député libéral n'a pas épuisé son droit de parole, illimité, selon les règles que la commission s'est donnée au début de ses travaux, le 30 mars. S'il ne peut intervenir mardi matin, le ministre se propose d'en saisir l'Assemblée à la reprise de ses travaux réguliers, mardi après-midi.

Par sa façon de procéder, estime le ministre, M. Ciaccia laisse entendre que l'avocat syndical a commis des actes dérogatoires à sa profession, au cours des rencontres et tractations qui, au cours de l'hiver 78-79, ont abouti au règlement hors cour. La commission n'est pas le lieu pour de semblables insinuations et si les libéraux veulent accuser un membre du Barreau, ils devraient le faire devant le Barreau lui-même.

Sans doute interrogé sur la teneur de la demi-douzaine de rencontres qu'il a eues avec le chef de cabinet du premier ministre, M. Beaulé a soumis au président que le contre-interrogatoire de M. Ciaccia est « abusif »; et il se songe à se prévaloir du « common law » pour le faire cesser par un tribunal. « Je pense avoir répondu clairement à toutes ces questions qu'on me pose constamment. Si vous cherchez une contradiction, je

Voir page 16: Procureur

☐ *Les partisans de Blaikie sollicitent secrètement sa candidature*

Davis pourrait succomber aux pressions du Québec



De nouveau hier, les étudiants et les forces de l'ordre se sont affrontés dans les rues de Paris. Les incidents, comme ceux que l'on peut apercoir ci-haut, ont fait 30 blessés parmi les policiers et une demi-douzaine parmi les étudiants. Au cours d'une manifestation qui a réuni plus de 8,000 personnes, la police a effectué une quarantaine d'arrestations. (Photolaser AP)

par Paule des Rivières et Pierre O'Neill

Un groupe de délégués québécois du Parti conservateur, proches de l'ex-candidat, M. Peter Blaikie, se sont entretenus avec le premier ministre de l'Ontario hier, pour l'assurer qu'il aurait de solides appuis au Québec s'il entrait dans la course au leadership.

M. Bill Davis, qui avait gardé le secret autour de cette rencontre finalement ébruitée, posé plusieurs questions à la vingtaine de délégués et a ainsi confirmé que le Québec joue un rôle déterminant dans les supputations auxquelles il se livre, avant de dire si oui ou non il tentera de briguer la direction du Parti conservateur. Son porte-parole se réjouit de ses « appuis tangibles ».

Hier, il a déclaré à ses visiteurs québécois qu'il se donnait encore quelques jours pour se brancher. Il a également été très clair sur ses projets: s'il se lance dans cette course, ce n'est pas pour diriger un parti d'opposition, c'est pour diriger le pays.

Un sondage paru cette semaine réflète d'ailleurs une autre baisse sensible de popularité des libéraux, ce qui n'est pas pour déplaire à M. Davis.

Le congrès à la direction du PC a lieu le 11 juin et jusqu'à présent, les deux principaux candidats sont MM. Joe Clark et Brian Mulroney.

M. Davis a en principe jusqu'au 25 mai pour prendre une décision mais, à son bureau de Queen's Park à Toronto, on estime qu'il aura besoin d'un mois pour s'organiser, d'autant plus que les 2,800 délégués qui voteront auront déjà

Voir page 16: Davis

culture et société



La *Maria Chapdelaine* de Carle

En portant *Maria Chapdelaine* à l'écran, Gilles Carle relevait un défi redoutable. Deux cinéastes français de renom s'y étaient déjà essayés, avec plus ou moins de bonheur. Le film de Carle, qui vient d'être lancé en grande pompe, est à la fois attrayant et décevant, explique Francine Laurendeau. On ne touche pas impunément à une oeuvre qui plonge de si profondes racines dans notre mémoire collective. Notre photo: Amulette Garneau, à gauche, dans le rôle de Laura Chapdelaine, en compagnie de Carole Laure, dans le rôle de Maria, sa fille. **Page 17**

Le fascisme et la gauche



On associe le fascisme trop exclusivement à la droite, selon le professeur israélien Zeev Sternhell, qui vient de publier un important ouvrage sur la question, *Ni droite, ni gauche*. Comme le démontre l'histoire du fascisme en France, la gauche aussi a largement contribué à la montée de cette idéologie mal comprise, explique-t-il dans une entrevue à Gilbert Grand. **Page 17**

Des garanties américaines pour convaincre Jérusalem

par Victor Cygielman

Comme son prédécesseur Henry Kissinger, le secrétaire d'État George Shultz a dû se résigner à la diplomatie des petits pas, tant nombreux parraissent être encore les problèmes entre Israël et le Liban.

JÉRUSALEM — Assez paradoxalement, la présence de M. Georges Shultz au Moyen-Orient, son va-et-vient entre Beyrouth et Jérusalem n'ont pas contribué jusqu'ici à rapprocher les points de vue des deux parties, à assouplir les positions respectives.

« Israël sera inévitablement amené à durcir ses positions, à la suite de l'intransigeance du gouvernement libanais, exprimée dans les cinq points communiqués à la presse par le ministre des Affaires étrangères libanais Salem ».

Voilà ce qu'on pouvait entendre, hier matin, dans les milieux politiques à Jérusalem après les déclarations fracassantes de M. Salem, qui a signifié à Israël que son gouvernement dira « non » à la paix, « non » à la reconnaissance, « non » à un accord commercial, « non » au commandant Haddad, « non » aux patrouilles mixtes libano-israéliennes.

On n'est pas insensible, à Jérusalem, à la position délicate dans laquelle se trouve le gouvernement libanais face au monde arabe et, surtout, vis-à-vis de son puissant voisin, la Syrie. Aussi n'attache-t-on pas trop d'importance au « non » à la paix, revendication à laquelle même Menahem Begin a depuis renoncé, se contentant d'un accord mettant fin à l'état de guerre entre les deux pays.

Dans ce contexte, le « non » dit avec force à un traité de paix avec Israël enfonce une porte ouverte et est destiné à rehausser le blason du gouvernement libanais aux yeux du monde arabe, mais n'a aucune portée pratique dans la négociation actuelle. La reconnaissance d'Israël et la signature d'un accord commercial entre les deux pays puissent nuire aux échanges libanais avec le monde arabe, échanges qui représentent la ressource principale de l'économie libanaise.

Cependant, les milieux politiques israéliens rappellent que l'Égypte était elle aussi menacée d'un boycottage arabe après la paix signée avec Israël. En pratique, ce boycottage fut insignifiant.

On ajoute encore, à Jérusalem, que « pour la première fois depuis 1975, le Liban a une possibilité réelle de recouvrer son indépendance, sa souveraineté territoriale et politique, grâce à l'écrasement de l'OLP par l'armée israélienne ». « Le gouvernement libanais

Voir page 16: Shultz

À l'occasion du 1er mai, Fête des travailleurs, LE DEVOIR fait le point sur le Québec du lendemain des grands affrontements du secteur public. Notre chroniqueur aux relations de travail, Rodolphe Morissette, a rencontré les quatre présidents des centrales syndicales, MM. Donatien Corriveau (CSN), Yvon Charbonneau (CEQ), Louis Laberge (FTQ) et Jean-Paul Hétu (CSD) qui ont fait avec lui le bilan des derniers mois, et ont discuté des effets prévisibles du changement des rapports entre l'État et ses employés. Il a aussi interrogé Mme Francine Lalonde, de la CSN, sur la situation du syndicalisme dans le secteur privé. Le ministre du Travail, pour LE DEVOIR, s'explique sur son projet de réforme du Code du travail. Dans les mêmes pages spéciales, on trouvera également un bilan de la formule de médiation préventive, et un résumé du programme d'activités qui souligneront le 1er mai, cette année à Montréal. **Pages 8 et 9**

Clément Richard en désaccord

Parizeau met le holà au projet du Musée d'art contemporain

Alors que le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, s'apprêtait à mettre le point final à une décision de déménager le Musée d'art contemporain de Montréal dans un immeuble neuf à construire sur le site de la Place des Arts, son collègue des Finances, M. Jacques Parizeau, a mis le holà pour préférer plutôt une solution fédérale qui le déplacerait au marché Bonsecours, dans le Vieux-Montréal.

LE DEVOIR a appris que le conseil d'administration de la Place des Arts, fidèle à un plan qui remonte à ses origines, avait décidé unanimement, il y a quelques jours à peine, de lancer une émission d'obligations pour procéder à la construction, sur son terrain, d'un édifice spécifiquement conçu pour les besoins du Musée d'art contemporain. Le conseil serait fort perturbé par l'intervention de M. Parizeau.

Le différend entre MM. Richard et Parizeau est majeur, et, selon nos sources, empêchera le ministre des Affaires culturelles, qui rend public la semaine prochaine le « plan d'action » de son ministère, d'y inclure ses projets, fort attendus, pour le Musée d'art contemporain.

Le ministre des Finances est apparu au dossier il y a environ trois semaines, après avoir été saisi, par le gouvernement fédéral, d'une offre globale de développement pour le Vieux-Montréal, dans la région du Vieux-Port notamment. Selon cette offre, qui serait venue de son homologue d'Ottawa, M. Marc Lalonde, le Québec s'engagerait à prolonger le métro de Montréal jusqu'au Vieux-Port. En échange, et parmi d'autres investissements, Ottawa rénoverait de fond en comble le marché Bonsecours, aux fins d'y déménager le Musée d'art contemporain. Le tout coûterait de $10 à $12 millions.

C'est environ la même somme que le

Voir page 16: Parizeau

L'Ordre économique mondial en question



Louis Gill
ÉCONOMIE MONDIALE ET IMPÉRIALISME
Les fondements et les caractéristiques de l'économie mondiale contemporaine depuis les partages du monde en blocs impérialistes rivaux, jusqu'à la crise générale du système actuel.
Volume de 416 pages, en vente dans toutes les librairies à 16,50$

BORÉAL EXPRESS

À quelques jours du scrutin en Colombie-Britannique

Les partis éludent le thème majeur de la campagne

par Sylvie Bélanger
correspondance particulière

À quelques jours du scrutin général en Colombie-Britanique, il faut se rendre à l'évidence: la création d'emplois, qui devait être le thème majeur de la campagne, lancé dès le premier jour par le premier ministre, M. William Bennett, s'est volatilisé, escamoté tant par les créditistes que par les néo-démocrates.

Le NPD a beau en faire son leitmotiv et le Crédit social a beau vanter ses politiques d'emploi, les 200,000 chômeurs et les 100,000 assistés sociaux de la province ne font plus l'objet que de promesses éparses. Ni les projets d'envergure du gouvernement Bennett, ni le programme du NPD de $ 500 millions n'ont été étayés de données qui permettraient de répondre adéquatement aux questions suivantes: comment et à quel coût seront créés tous ces emplois ?

Une fois de plus le dada électoral des créditistes a refait surface: les relations de travail se révèlent à peu près la seule constante de cette campagne. Dès le déclenchement des élections, en effet, le premier ministre a commencé à s'en prendre aux enseignants et aux employés des traversiers, soulignant que « jamais son gouvernement ne permettra des grèves dans ces secteurs ». Il ne faut pas s'en étonner car cet état d'esprit est loin d'être nouveau chez les « Socreds », pour qui les groupes de travailleurs et les syndicats sont les partenaires de toujours du NPD, et qui oublient sciemment que le gouvernement Barrett avait éprouvé des difficultés telles à cet égard, en 1972-75, qu'il avait fini par déclencher des élections sur cette question.

Ce qui n'est pas nouveau non plus c'est que les créditistes ont l'intention de refondre le code du travail « mis sur pied par le NPD »: il désire le renforcer notamment pour prévenir les grèves illégales et le piquetage.

Mais la façon dont le premier ministre et ses principaux ministres ont réussi à tourner la question des relations de travail en patate chaude à leurs propres dépens tient de la tragi-comédie.

Une promesse est lancée: un gouvernement créditiste réduirait l'autorité du Conseil des relations de travail en lui retirant le pouvoir d'accorder l'accréditation et la désaccréditation syndicale. Le gouvernement en deviendrait le seul dépositaire et rendrait une décision dès que 40 % d'un groupe de travailleurs en feraient la demande. Les commentaires de certains candidats créditistes à la suite de cette déclaration du premier ministre ont entraîné une confusion telle que ni les explications de Bill Bennett ni les tentatives de rapiéçage du ministre du travail, M. Bob McClelland, ne sont parvenus à l'estomper. Pris en flagrant déli de contradictions, le Crédit social n'a pas réussi à se sortir indemne de cet imbroglio.

Mais le NPD, qui, jusque-là, avait le vent dans les voiles, a connu, lui aussi, la semaine dernière ses heures d'inconsistance lorsque son chef a perdu, pour la première fois de la campagne, le contrôle de la situation. M. Dave Barrett a soutenu qu'un gouvernement NPD démentèlerait le programme de contrôle des salaires mis sur pied par le gouvernement Bennett dans les négociations en cours et à venir, sans toutefois préciser le quand et le comment. C'était offrir à l'adversaire sur un plateau d'argent une proie inattendue à se mettre sous la dent, au point que les créditistes n'en n'ont pas cru leurs oreilles.

M. Bill Bennett ne pouvait rater une si belle occasion, lui qui se targue d'avoir été le premier à introduire au Canada, en février 82, un programme de contrôle des salaires dans le secteur public. Il a traité son homologue « d'irresponsable », ajoutant que le programme a la qualité d'être non seulement populaire mais aussi efficace. Il n'a pas manqué non plus d'illustrer, chiffres à l'appui, le désastre qu'entraînerait la mise au rancart du programme en terme de hausses de taxes et de mises à pied. De l'avis de plusieurs observateurs, cette maladresse du chef néo-démocrate pourrait bien lui coûter la victoire.

Depuis, M. Bennett tente de convaincre l'électorat que « le programme de contrôle des salaires des employés du secteur public doit rester le principal thème de la campagne ». Curieusement, le premier ministre est revenu sur sa décision d'en débattre devant les caméras de CBC en présence de journalistes et ce, après avoir déjà refusé catégoriquement de participer à un débat télévisé avec M. Dave Barrett.

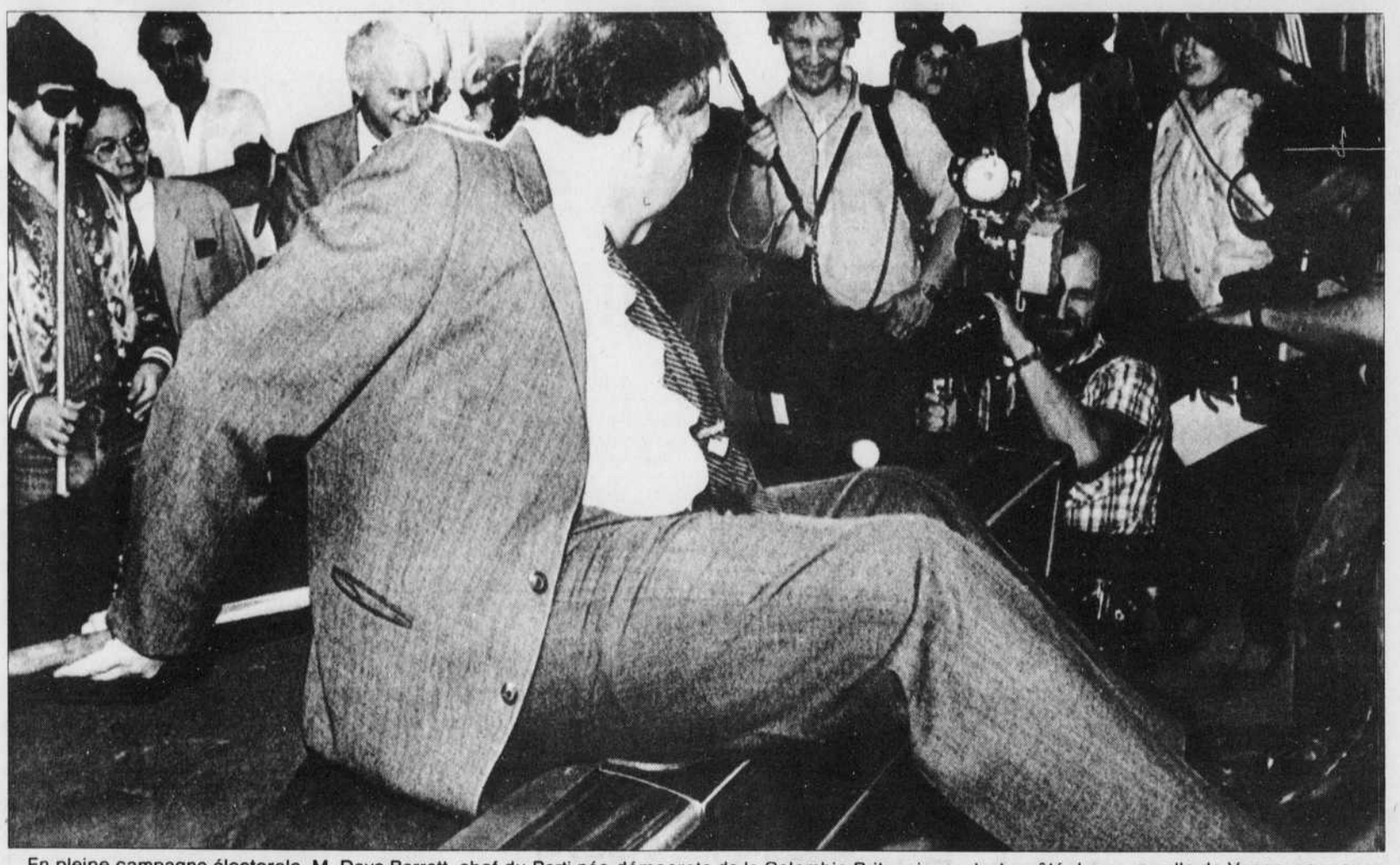
Déjà passablement affaibli par la piètre image de son chef dans les médias, le Crédit social a également souffert au cours de cette bataille électorale lorsque le critique NPD de la Santé, M. Dennis Cocke, a divulgué une politique créditiste de nature à mettre le gouvernement dans l'eau chaude. Appelé à commenter ces fuites, M. Bennett et le ministre de la Santé, M. Jim Nielsen, ont déclaré que le gouvernement ne hausserait pas le ticket modérateur pour l'accès à l'hôpital mais n'ont pu nier qu'ils envisageaient d'exiger un montant forfaitaire pour les visites chez le médecin. Pendant que les ministres niaient les problèmes cruciaux de fonctionnement de certains hôpitaux, le NPD a eu la chance de voir amener de l'eau à son moulin, d'abord par un cardialogue de l'hôpital Royal Columbia, à New Westminster, près de Vancouver, puis par l'Association médicale de Colombie-Britanique, qui a dévoilé un rapport confidentiel interne. Le rapport indique que 77 des 115 hôpitaux fonctionnent avec des déficits et démontre de façon non équivoque la détérioration des soins entraînés par l'insuffisance des fonds gouvernementaux.

Mais, fait à souligner, en dépit de ces échanges de coups, ni l'un ni l'autre des partis n'a réussi à désarçonner complètement l'adversaire. Surtout, ils n'ont provoqué aucun débat de fond qui aurait fourni un éclairage nouveau. À l'heure actuelle, la plate-forme du NPD, ironiquement, se caractérise davantage par ce que le gouvernement ne fera pas que par des politiques concrètes. Bien sûr, il propose de réinstaurer les services sociaux, de santé et d'éducation au niveau de 1981 plus inflation, mais sans indiquer d'où proviendront les fonds.

Les observateurs évaluent la liste des promesses de la campagne néo-démocrate à au moins $ 900 millions. En voici quelques-unes: $ 60 millions à l'éducation; $ 30 millions pour la restauration d'un programme dentaire aboli par les créditistes; $ 11 millions pour un palais des congrès à Victoria; $ 7 millions dans le secteur de la santé; $ 6 millions pour un jardin oriental à Vancouver.

Il ne faut cependant pas croire en cette fin de campagne que seul le NPD empile les promesses électorales car malgré son programme de restrictions budgétaires, le Crédit social jongle, lui aussi, avec les bas instincts de l'électorat: $ 17.5 millions pour le maintien des services d'aide juridique qui devaient être interrompus en mai, $ 8.9 millions pour un centre d'accueil pour aveugles à Vancouver; $ 2 millions à la communauté chinoise de Vancouver; $ 800,000 pour un centre de ski et un terrain de golf à Golden; un prêt de $ 60,000 pour le développement industriel d'Invermere, etc.

Comme on peut voir, que l'on soit à l'est ou à l'ouest des Rocheuses, les moeurs électorales ont la vie dure.



En pleine campagne électorale, M. Dave Barrett, chef du Parti néo-démocrate de la Colombie-Britannique, s'est arrêté dans une salle de Vancouver pour y disputer une partie de billard. Vaincu malgré des prouesses comme celle-ci, il a fait remarquer qu'en 1979, il avait gagné une partie de billard pour ensuite perdre ses élections. (Photolaser CP)

Selon un sondage du Conseil pour l'unité canadienne

Le Québec tente trop souvent d'imposer son point de vue

OTTAWA (d'après CP) — Une majorité de Canadiens croit que le Québec essaie trop souvent d'imposer son point de vue aux autres régions du pays, affirme le Conseil pour l'unité canadienne.

Un sondage, mené par la société montréalaise CROP Inc. pour le compte de l'organisme indépendant, indique que 54 % de Canadiens croient qu'il en est ainsi aujourd'hui, à comparer à 39 % en 1977. En revanche, 24 % estiment que le Canada anglais tente trop souvent d'imposer sa volonté, contre 19 % il y a six ans, tandis que seulement 13 % estiment que la pression est à peu près égale de part et d'autre. En 1977, 26 % partageaient cette opinion.

Le sondage révèle toutefois que ce sont le chômage, l'inflation et d'autres problèmes économiques qui sont au coeur des préoccupations des Canadiens en ce qui touche l'unité nationale. En effet, 77 % croient que le chômage est le problème numéro un, tandis que seulement 4 % estiment que l'unité canadienne doit primer.

L'écart s'est considérablement affermi depuis cinq ans, alors qu'un sondage identique révélait que le chômage retenait l'attention de 47 % des Canadiens interrogés, contre 13 % qui mentionnaient l'unité.

Le sondage a été mené, au cours des mois de mars et d'avril, auprès de 2,019 citoyens des 10 provinces. Les résultats, rendus publics hier lors de l'assemblée annuelle du Conseil, n'indiquent cependant pas la marge d'erreur. Mais la statistique admet généralement, dans un échantillonnage de cette envergure, une marge d'erreur de 3 % d'un côté comme de l'autre, dans 19 cas sur 20.

Cinquante questions ont été posées par CROP dans le but de savoir ce que les Canadiens pensaient des questions de la culture, des langues, des communications, des régions et de la politique.

« Il est clair que les Canadiens sont davantage préoccupés par les problèmes d'ordre économique . . . qu'ils ne le sont pas celui de l'unité canadienne », a déclaré M. Joseph R. Mullie, président du Conseil, qui note toutefois que la source des tensions entre Canadiens anglophones et francophones continue à croître.

Parmi les anglophones, 66 % accusent les francophones d'en demander trop tandis que 18 % prennent le blâme pour eux-mêmes.

Chez les francophones, c'est à peu la même proportion: 62 % accusent les anglophones d'en demander trop contre 13 % qui s'analysent. D'autre part, 12 % d'anglophones et 15 % de francophones croient que chaque groupe doit partager la responsabilité pour les tensions.

Pas moins de 66 % des répondants croient que les Canadiens francophones exigent « plus qu'ils ne sont en droit de recevoir », soit 74 % parmi les anglophones et 37 % ches les francophones.

La réponse a été plus égale à la question de savoir si les Canadiens français devraient être traités comme n'importe quelle autre minorité: 61 % croient que oui dont 62 % d'anglophones et 55 % de francophones. En demandant de préciser si ce devait être le cas pour les francophones vivant à l'extérieur du Québec, 68 % de tous les répondants ont dit qu'ils devraient être traités comme les autres minorités: 68 % d'anglophones et 66 % de francophones.

Par contre, 60 % croient que les Canadiens anglais vivant au Québec devraient être considérés comme les autres minorités: 57 % d'anglophones et 69 % de francophones. Et à la question leur demandant si les minorités autres que francophone et anglophone devraient être encouragées à conserver leur langue, 73 % se sont dit d'accord, soit 9 % de plus que lors d'un sondage Crop réalisé en 1978.

Dans un autre domaine, le sondage révèle que 23 % des Québécois croient que la souveraineté-association avec le Canada est la meilleure option constitutionnelle, 32 % favorisent le statu quo et 30 % aimeraient un statut spécial pour le Québec au sein de la Confédération. Par contre, 7 % croient à l'indépendance totale et 8 % n'avaient pas d'opinion.

Sur une base nationale, 51 % des Canadiens favorisent l'entente constitutionnelle actuelle, 15 % aimeraient un statut spécial pour le Québec et 10 % croient à la souveraineté-association. Mais 9 % jugent que le Québec devrait être un Etat indépendant, contre seulement 7 % au Québec même.

Enfin, le sondage révèle que 43 % de Canadiens croient que le système métrique est un objet de divisions au pays, contre 19 % qui pensent différemment, 27 % qui croient que cela n'y change rien et 11 % qui n'ont aucune opinion.

«Et si nul n'ignorait la loi»

QUEBEC (PC) — Le non-respect des lois par les citoyens au Québec s'est tellement répandu depuis quelques années qu'on est en train de détruire les valeurs fondamentales qui régissent la société, a déclaré hier le bâtonnier du Québec, Me Claude Tellier, lors d'une conférence de presse annonçant le congrès 1983 du Barreau du Québec qui aura lieu à Québec les 5, 6 et 7 mai.

On attend environ 600 avocats pendant ces trois jours de discussions et de réflexions dont le thème « Et si nul n'ignorait la loi » portera justement sur cet aspect de la vie des citoyens.

Me Tellier expliquera plus en détail, au cours du congrès, sa pensée sur cette tendance que manifestent de plus en plus les gens de faire fi de la loi, et ce, dans tous les domaines.

Le Barreau s'inquiète de cet état de chose et c'est pourquoi il a choisi d'en faire le sujet central des délibérations de la semaine prochaine où plusieurs invités de l'extérieur de la profession viendront exposer leurs points de vue sur divers sujets.

« Il ne s'agit pas de tomber dans l'angélisme puisqu'avec le nombre toujours grandissant de lois votées par nos législateurs, il devient impossible pour le citoyen de connaître toutes les lois, a dit Me Tellier. Mais ce que nous recherchons c'est surtout de faire prendre conscience aux citoyens de l'importance de respecter la loi en général, ce qui est le fondement même de toute société qui se veut civilisée ».

Le président du congrès, Me Claude Lacroix, a ajouté que le thème du congrès propose qu'ensemble, les avocats étudient et trouvent les moyens à prendre pour qu'il redevienne réaliste de dire: nul n'est censé ignorer la loi.

Une trentaine de professeurs, panélistes et animateurs dirigeront les cours et ateliers. Le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, rencontrera les congressistes le samedi soir.

Pioneer 10 dépasse Pluton

MOUTAIN VIEW, CALIFORNIE (REUTER) — En dépassant lundi la planète Pluton, située à 4,5 milliards de km de la Terre, le vaisseau spatial américain « Pioneer 10 » s'est avancé plus loin dans l'espace qu'aucun autre engin envoyé du sol terrestre, a declaré un porte-parole du centre spatial de Mountain View.

« Pioneer 10 », engin de 250 kilos auquel sont confiés des messages pour le cas où il rencontrerait une forme de vie ignorée, doit croiser le 13 juin prochain l'orbite de Neptune, la planète la plus lointaine, avant de quitter le système solaire.

Lancé le 2 mars 1972, « Pioneer 10 » a parcouru jusqu'ici un arc de 5,6 milliards de km qui représente de très loin le plus long périple jamais effectué par un objet encore en contact avec la Terre, a dit le porte-parole.

Pluton est en principe la planète la plus éloignée, mais en raison de la forme ovale de son orbite, elle se trouve actuellement plus près de la Terre que Neptune.

Les messages radio envoyés de Mountain View mettent quatre heures et demie à atteindre « Pioneer 10 », qui reste en contact avec le centre grâce à un simple émetteur de 8 watts, a déclaré le porte-parole.

La CEQ et les retraités

La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) a décidé de consacrer des ressources à ses membres qui approchent l'âge de la retraite et qui désirent s'y préparer. Ainsi, en fin de semaine, à Montréal et à Granby, au total 400 futurs retraités participent à des sessions de préparation a la retraite.

Les enseignants des régions de Matane, Alma, Trois-Rivières, Granby et Val d'Or, Québec et Montréal se pencheront s'ils ne l'ont déjà fait sur le thème « La retraite c'est pas le temps de se bercer ».

Pour ces hommes et ces femmes qui approchent l'âge de la retraite et leurs conjoints et conjointes, les sessions d'information et de réflexion permettent d'envisager des solutions collectives et individuelles aux problèmes sociaux, familiaux, financiers qui confrontent souvent les retraités.

guérin
l'éditeur qui édite

Mathématique soleil
Madeleine Drolet/ Hélène Rochette
Calendrier de parution
Première secondaire:
☐ manuel de l'élève - ISBN-2-7601-0946-1 - 530 p. **14,95$**
☐ guide du maître (été 1983)

En vente dans toutes les librairies

Deuxième secondaire:
1983 (application obligatoire du programme en 1984)
Troisième secondaire:
1984 (application obligatoire du programme en 1985)
Quatrième secondaire:
1985 (aplication obligatoire du programme en 1986)
Cinquième secondaire:
1985 (application obligatoire du programme en 1987)
Cette collection couvrira les programmes d'études de la mathématique au secondaire, premier et deuxième cycles. Pour chacun des niveaux, il y aura un manuel pour l'élève et un guide du maître.
En vente dans les librairies:



guérin Aditeur limitée
4501 Drolet
Montreal H2T 2G2
Tel.: (514)842-3481

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

SUCO

L'IRRATIONNEL
passé au crible de la raison
Télépathie, clairvoyance, rêves prémonitoires, télékinésie, voyages hors-du-corps, maisons hantées, communication avec l'au-delà, réincarnation, survie, autant d'expériences examinées par:
PSILOG
Des spécialistes qualifiés vous convient, dès le début de mai, à des STAGES de fin de semaine incluant:
* 15 heures de cours,
* des documents écrits,
* 2 couchers,
* 6 repas,
pour le prix raisonnable de 135 $.
RENSEIGNEMENTS: écrivez à **FORMATION PSILOG,** St-François-du-Lac, Québec — J0G 1M0 ou appelez Louis Bélanger ou Lucia Del Vecchio, (514) 568-3036, de préférence entre 18h et 21h.

UNIVERSITÉ LAVAL
Faculté des sciences de l'administration

NOUVEAUX PROGRAMMES DE CERTIFICATS DE 1er CYCLE EN ADMINISTRATION ET EN COMPTABILITÉ

La **Faculté des sciences de l'administration** annonce le lancement de ses nouveaux certificats de premier cycle en administration et en comptabilité.

CERTIFICAT EN ADMINISTRATION: – de 30 crédits (10 cours)
– à temps partiel
– le soir

POUR QUI: – pour l'adulte
– sur le marché du travail

CONDITIONS D'ADMISSION
- Posséder un DEC ou l'équivalent OU répondre à la définition de l'adulte adoptée par l'Université Laval (personne de 21 ans et plus qui a mis un terme à la fréquentation continue du système scolaire pendant au moins deux ans);
- Avoir réussi le cours de mathématiques 153 ou l'équivalent du secondaire V ou de mathématiques 201-211 du Cégep;
- Avoir deux ans d'expérience prise en cours d'emploi.

CERTIFICAT EN COMPTABILITÉ:
(Préalable: Certificat en administration ou scolarité équivalente)

CORPORATIONS ET ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES:
Ces nouveaux certificats répondent en partie aux exigences de formation des corporations suivantes et préparent à l'un des titres ou permis professionnel correspondant:
– la Corporation professionnelle des comptables en administration industrielle du Québec (R.I.A.)
– la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec (C.G.A.)
– l'Ordre des comptables agréés du Québec (C.A.)
– l'Institut des banquiers canadiens (B.I.B.C.)
– l'Institut d'assurance du Canada (F.I.A.C.)
– l'Institut canadien des évaluateurs (A.A.C.I.)
– l'Institut canadien de l'immeuble (F.R.I.)
– l'Association canadienne de gestion des achats (A.C.G.A.)

Pour le cheminement préparant au C.A., le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle reconnu par le Conseil de l'Ordre des comptables agrées du Québec.

INSCRIPTION – SESSION ÉTÉ 1983: 2, 3, 4 MAI 1983
DEMANDE D'ADMISSION – SESSION AUTOMNE 1983: 1er JUIN 1983

POUR DEMANDE D'ADMISSION
Service de l'admission
Bureau du registraire
Pavillon Bonenfant
Université Laval
Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-3080

POUR RENSEIGNEMENTS
Direction des programmes des certificats
Pavillon des sciences de l'administration
Bureau 144
Université Laval
Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-3585

en bref...

■ Non coupable

QUÉBEC (PC) — Le juge Jean Dutil, de la Cour des sessions de la paix, a rendu un autre verdict de non-culpabilité à l'endroit d'un syndiqué du secteur public accusé d'avoir participé à une grève illégale. Il s'agissait cette fois de la cause-type d'un enseignant de la commission scolaire régionale Chauveau, M. Pierre Brunet, à qui le ministère public reprochait d'avoir débrayé le 28 janvier dernier alors qu'une convention collective était en vigueur. Cette décision est contenue dans un jugement de 85 pages qui s'apparente à celui déjà rendu dans le cas de M. Louis Albert, un membre du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, où le tribunal avait statué que les lois 70 et 105 étaient inconstitutionnelles.

■ Héroïne et cancer

OTTAWA (PC) — Un projet de loi permettant l'utilisation de l'héroïne sous surveillance médicale par des patients atteints de cancer dans sa phase terminale a été déposé en Chambre hier. M. Walter Baker, député conservateur de la circonscription de Nepean-Carleton, a présenté un amendement à la Loi sur le contrôle des narcotiques, qui permettrait l'usage de l'héroïne comme calmant sous des conditions contrôlées. L'utilisation thérapeutique de l'héroïne, interdite au Canada depuis 1955, serait permise seulement sous la supervision des médecins autorisés par les hôpitaux.

■ Ouverture jeudi

WINNIPEG (PC) — Le Dr Henry Morgentaler a annoncé hier qu'il ouvrira une clinique d'avortement à Winnipeg jeudi prochain, mais que les avortements n'y seront pas pratiqués avant la résolution de certains problèmes légaux. À l'origine, l'ouverture de la clinique controversée était prévue pour le 1er mars, mais a été reportée à plusieurs reprises. Le Dr Morgentaler a fait savoir qu'il n'ouvrira pas sa clinique avant d'obtenir un permis de la ville, permis qu'il devrait obtenir lundi.

■ Accords sur l'audiovisuel

PARIS (AFP) -Trois accords de coopération franco-canadiens dans le domaine de l'audiovisuel, dont l'un prévoyant l'instauration de coproductions de films présentant un intérêt culturel, seront prochainement soumis à la signature des deux gouvernements respectifs, a annoncé hier le ministère français de la Culture. Une commission mixte franco-canadienne s'est tenue à Paris du 20 au 22 avril et a abordé pour la première fois dans leur ensemble les relations entre le France et le Canada dans les domaines du cinéma et de la télévision. Au cours de cette rencontre, un accord cinématographique particulier, prévoyant une aide sélective à la coproduction de projets présentant un intérêt culturel, a été préparé.

■ L'Amazone est pure

RIO DE JANEIRO (AP) — L'étude qu'a menée pendant deux ans l'océanographe français Jacques Cousteau sur le fleuve Amazone lui a permis d'observer de nombreuses merveilles naturelles et de mesurer que la pollution n'a pas encore atteint un niveau alarmant, a-t-il expliqué hier à Rio de Janeiro. Ce voyage au Pérou, en Colombie et au Brésil lui a fait découvrir les espèces les plus intelligentes du monde des marsouins, des reptiles qui ont besoin de termites pour faire éclore leurs oeufs et des piranhas très amicaux. Actuellement, a expliqué Cousteau, l'Amazone est « extrêmement pure comparée au Danube, au Rhin ou au Mississipi ». La pollution est locale, concentrée dans des régions comme celles des mines d'argent au Pérou ou des mines d'or au Brésil. Les pratiques des nouveaux pionniers du bassin de l'Amazone devront toutefois être changées, leur manière de chasser et de cultiver la terre menaçant l'équilibre écologique fragile.

■ Le coût de la police

QUÉBEC (PC) — Chacun des 4,518 policiers de la Sûreté du Québec a coûté $ 55.63 aux contribuables en 1982, révèle le dernier rapport annuel de la Commission de police du Québec déposé cette semaine à l'Assemblée nationale par le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard. Si l'on répartit le coût total de la Sûreté du Québec, plus de $ 251 millions, entre les 6,438,400 Québécois, on en arrive à un coût annuel de $ 39.04 par citoyen pour le maintien de ce service. Un policier municipal a coûté moins cher en 1982 qu'un agent de la SQ. Chaque membre du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal a coûté $ 52.63. Dans les villes de 5,000 habitants et plus, en excluant la CUM, on arrive à un coût moyen de $ 47.48 par policier.

Le débat sur la décentralisation peut attendre

L'UMQ tient au débat sur la déconcentration

par Marie-Agnès Thellier

QUÉBEC — L'Union des municipalités du Québec (UMQ) accepterait le regart de la Conférence Québec-Municipalités sur la décentralisation, prévue pour la mi-septembre, en février ou mars 1984, mais elle tient absolument à y crever l'abcès de la déconcentration des pouvoirs.

« Même si le ministre des Affaires municipales, M. Jacques Léonard, estime qu'il n'y a pas de véritable décentralisation sans souveraineté du Québec, la déconcentration (administrative) nous guette pareil... Trop de dossiers de déconcentration sont déjà sur la table et nous voulons en discuter », a déclaré hier au DEVOIR M. Francis Dufour, maire de Jonquière et président de l'UMQ.

Dans les coulisses du congrès de l'UMQ, certains s'interrogeaient hier sur les véritables intentions du gouvernement: si la décentralisation ne se conçoit que dans un Québec souverain, la conférence de septembre, pourtant confirmée par M. René Lévesque dans son discours inaugural le 23 mars dernier, n'aurait alors plus d'objet véritable...

Dès ce soir, le président de l'UMQ devrait rappeler à M. René Lévesque, conférencier invité à la clôture du Congrès, tous les points qui suscitent l'inquiétude du monde municipal.

Au « chef des ministres » qu'est le premier ministre, il sera demandé qui a l'autorité en matière de décentralisation. En effet, dans la plupart des livres blancs ou des dossiers techniques émanant des ministères actuellement, l'intention de déconcentration (et parfois de décentralisation) apparaît nettement: dossier du taxi, réforme scolaire, fosses septiques et terres inondables, loisirs, affaires culturelles ou sociales... sans pourtant que le Livre blanc sur la régionalisation et la décentralisation, que s'apprête à sortir le ministre délégué a l'Aménagement et au Développement régional. M. François Gendron, ait franchi l'étape du Conseil des ministres. « Tous les ministres parlent de confier des responsabilités aux MRC et aux municipalités mais nous n'aurons jamais les ressources pour tout surveiller », déclare M. Dufour.

L'impasse des relations fédérales - gouvernementales inquiète les municipalités, notamment lorsque des crédits fédéraux risquent d'échapper à certaines municipalités comme Longueuil ou Verdun faute d'entente sur les « subventions spéciales » fédérales. « Dans le dossier Relais (devenu Primo à Québec), les deux ordres de gouvernement ont manqué de bonne volonté », commente M. Dufour.

Deux dossiers sont brûlants: les relations de travail avec les policiers-pompiers et la régularisation des fonds de pension des élus. Les municipalités voudraient pouvoir contester les sentences arbitrales qui, selon l'UMQ, « font de la police municipale une police provinciale ». Le « hold-up » dans les finances publiques municipales entraîné par des augmentations moyennes de 25 % sur deux ans (et même de 58 % à Charlemagne), décrétées par sentences arbitrales, soulève un tollé dans les municipalités.

L'UMQ réclame aussi que le gouvernement intègre les élus municipaux dans le projet de réforme du régime de pension des députés provinciaux.

Le regroupement, en une seule loi, du Code municipal et du Code des cités et villes s'impose selon l'UMQ. Cela pose aussi le problème du délicat mariage entre l'Union des municipalités régionales de comté (qui a succédé à l'Union des Conseils de comté) et l'UMQ. Cette dernière a déjà intégré douze municipalités régionales de comté (MRC) et, grâce à ses moyens techniques et financiers supérieurs, elle peut « marauder » parmi les 82 autres MRC...

L'inquiétude des municipalités face à la déconcentration des pouvoirs est facile à comprendre: en cette période de coupures, les municipalités n'aimeraient pas avoir la tâche ingrate et politiquement difficile de gérer la décroissance... En entrevue, M. Dufour a été très clair à ce sujet: « le vrai danger dans le transfert de responsabilités nouvelles comme celle de la voirie régionale, c'est que les fonds transférés ne soient pas suffisants pour répondre aux besoins ». Les municipalités seraient alors obligées soient d'y mettre leurs fonds propres, soit de devenir très impopulaires...

M. Pierre Lortie, président de la Bourse de Montréal, a remporté un vif succès en confirmant le danger que représentent les MRC pour les municipalités. Dans une conférence portant sur « le développement économique et les municipalités », M. Lortie a condamné l'idée de confier la responsabilité du développement économique aux MRC.

« Il y a lieu de craindre que les MRC deviennent une source d'accroissement du fardeau fiscal local au Québec dans les années qui viennent, si une volonté politique claire ne se manifeste pas pour s'assurer que la mission originale des MRC ne soit pas remplacée graduellement par une mission administrative difficilement justifiable », a déclaré M. Lortie. Le président de la Bourse craint « les effets pervers de l'ajout d'un palier administratif au niveau des régions ».

Les municipalités sont cependant favorables à la mission de concertation que remplit la MRC, en plus de sa compétence en matière d'aménagement. Les avantages obtenus par la création des MRC il y a trois ans ont été le rapprochement entre monde rural et monde urbain, la prise de conscience des réalités régionales, la rationalisation des ressources et même le poids politique accru pour la défense de certains dossiers. Les municipalités sont aussi favorables à la concertation entre MRC d'une même région administrative. Cet aspects positifs sont cependant souvent voilés par la peur de voir disparaître les petites municipalités et l'exigence de moyens financiers gouvernementaux suffisants pour les compétences confiées aux MRC.

Le congrès se termine aujourd'hui: le travail en atelier portera ce matin sur les MRC, sur les relations de travail et sur le développement économique. Une séance plénière traitera de ces trois thèmes ainsi que de décentralisation dans l'après-midi, avant le diner de clôture et la conférence de M. René Lévesque.

La CEQ entend désormais promouvoir son propre projet de restructuration

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — La paix étant faite avec le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin au plan des relations de travail, la CEQ intend désormais entreprendre la bataille de la restructuration scolaire.

C'est ce qu'a indiqué hier le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, en conclusio d'une réunion de deux jours du Conseil général de sa centrale où on a affirmé le contre-projet de restructuration déjà mis au point l'automne dernier.

Les deux principaux éléments de ce contre-projet tiennent dans la création de commissions scolaires linguistiques partout aux Québec et dans la reconnaissance du rôle des parents dans la structure de pouvoir scolaire selon, de dire M. Charbonneau, des modalités moins loufoques que celles préconisées par le ministre de l'Éducation.

Le projet Laurin se résume à faire de l'école le lieu de pouvoir scolaire qui serait dominé par les parents, ce qui, de dire M. Charbonneau, donnerait 3,000 lieux de pouvoirs que le ministère de l'Éducation pourrait manipuler à sa guise. C'est un projet qui se situe entre l'utopie et le délire et « il va nous trouver sur son chemin » ajoute-t-il.

L'objectif de la CEQ est de concilier les tenants du statu que et les propositions extrémistes du ministre de l'Éducation, a expliqué M. Charbonneau. Cette conciliation se ferait par le maintien de commissions scolaires dont les commissaires élus pour moitié parmi des candidats représentant l'ensemble de la population et, pour l'autre moitié, parmi des représentants d'associations ou de comités de parents.

Les parents pourraient assumer directement le pouvoir scolaire dans les commissions plutôt que dans les conseils d'école. Ces conseils pourraient par ailleurs être maintenus dans chacune des écoles mais avec des pouvoirs différents de ceux prévus par le ministre. Il faut exclure tout pouvoir de gestion du personnel, a notamment a indiqué le président de la CEQ, qui voit dans ce type de pouvoir accordé aux parents un obstacle majeur à la collaboration entre parents et enseignants.

La CEQ a toujours manifesté de nombreuses réticences à la participation des parents à la gestion de l'école. Ces réticences sont disparues et M. Charbonneau dit qu'on ne peut nier la légitimité des parents. Cependant, il se refuse à élaborer davantage sur la forme qui pourra prendre la collaboration entre parents et enseignants tant que M. Laurin n'aura pas abandonné son projet de faire des conseils d'écoles le véritable lieu de pouvoir.

Sur le plan des commissions scolaires linguistiques, la position adoptée hier va dans le sens des changements apportés par M. Laurin il y a quelques semaines à son projet. La CEQ croit en effet que la création de commissions scolaires linguistiques à la grandeur du territoire du Québec ne mettra pas en danger la protection de la majorité francophone du Québec. On note que la loi 101 a mis fin au glissement de la clientèle scolaire au profit de la minorité anglophone et qu'il n'y aura pas de problèmes si on veille à une application stricte du droit à l'enseignement en langue anglaise au Québec. Comme la CEQ appuie les minorités francophones du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario pour le contrôle de leurs institutions scolaires, on ne voit pas pourquoi on ne ferait pas pareil pour la minorité anglophone du Québec.

Au cours de ces deux journées de travail, les dirigents syndicaux de la CEQ ont ausi pris position sur la réforme du code du travail actuellement en préparation. La CEQ dénonce l'insuffisance de cette réforme et rejète le principe de l'arbitrage des griefs par un arbitre unique. Compte-tenu de la complexité des problèmes dans le secteur de l'éducation, l'arbitre unique serait une formule dommageable, croit-on.

La CEQ a aussi procédé à des ajustements budgétaires. Une perte de revenus de près de $1.4 millions était prévue à la suite de la diminution des cotisations syndicales. Cette perte est en partie compensée par des revenus additionnels de $906,0000 venant presque entièrement de l'entente de service avec le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec. Le déficit est ainsi réduit à près de $700,000.

Des dépenses de $40 millions en trois ans

Au Vieux-Port, Ottawa est pressé de mettre en chantier

En commençant, dès cette année, par le quai Jacques-Cartier et le bassin de l'Horloge, le gouvernement canadien se propose d'investir en trois ans $40 millions dans la mise en valeur du Vieux-Port de Montréal.

Cet investissement devrait, selon M. André Ouellet, ministre de la Consommation et des Corporations, qui rendait public hier le plan triennal d'investissements, susciter des investissements de $250 millions du secteur privé et contribuer à la création de plus de 10,000 emplois.

Il s'agit de travaux d'infrastructures (aires de stationnement, voirie), de préservation des quais, de restauration d'édifices historiques, de construction d'un centre d'accueil et d'information, et d'aménagement de promenades, de pistes cyclabes et de parcs qui rendront accessibles au grand public la rive montréalaise duSaint-Laurent jusqu'ici interdite en raison de l'activité portuaire.

Le ministre Ouellet a précisé que dès cet été des étudiants travailleront à la plantation des arbres de la pépinière prévue sur le site. La démolition du grand silo à grains du quai Jacques-Cartier devrait être terminé à la mi-septembre. Les grands travaux toutefois ne commenceront qu'à l'automne pour ne pas priver le public des attraits du Vieux-Port cet été, a-t-il ajouté.

Interrogé s'il ne mettait pas la charrue devant les boeufs en dévoilant un plan d'aménagement partiel avant que ne soit déposé le plan directeur général du Vieux-Port, le ministre Ouellet a répondu que la relance économique et la création d'emploi ne pouvaient attendre et que ces aménagements spécifiques pouvaient très bien être entrepris indépendamment du plan général. « Le plan directeur devra évidemment en tenir compte, a-t-il ajouté ».

Le président de la Société du Vieux-Port, M. Paul Gérin-Lajoie, a révélé pour sa part que le plan d'aménagement général du site qui devrait être rendu public « dans les toutes prochaines semaines » prévoit sur plusieurs années des investissements publics et privés de l'ordre de $500 millions.



Paraissez plus jeune ... *naturellement!* avec la *méthode* Marie Soleil
esthéticienne

Au salon: LE LIFTING NATUREL de MARIE SOLEIL. Une remarquable cure anti-rides employant une technique exclusive d'application du serum au collagène afin de rehausser ses effets rajeunissants. **Résultats visibles** et durables; une fermeté "choc": oval figure et cou, tour de l'oeil, rides naissantes ou profondes. **Consultation sur rendez-vous: 271-7649.**

À domicile: Le coffret **"LIFTING NATUREL". ÉCONOMIQUE, EFFICACE.** Le nécessaire complet pour 10 traitements au collagène à domicile. Contenu: 10 ampoules de serum + 1 crème 2 oz + le mode d'emploi **"Méthode Marie Soleil".** Prix: **$74.95** seulement (65.90 + 5.93 taxe + 3.12 frais de port).

Bon de commande
Envoyez-moi votre coffret "Lifting Naturel" tel que décrit ci-dessus.
MARIE SOLEIL Esthétique, 1064 ouest, rue Laurier, Outremont, P.Q. H2V 2K8.
NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....CODE POSTAL.....
Ci-joint mon chèque ☐ mandat ☐ au montant de $74.95

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LES
NATIONS-UNIES
FILIALE DE MONTRÉAL

CONFÉRENCE

LES DISSIDENTS DANS LES PAYS DE L'EST

Conférencier:
M. Michel Solomon
Écrivain et journaliste

Mardi, 3 mai 1983 à 19 heures

1195, rue Sherbrooke ouest
Maison McDonald-Stewart

ENTRÉE GRATUITE

Renseignements: Tél.: (514) 932-5775

AQTE
Moi un pollueur?
JAMAIS!

Inscription pour septembre 1983
Pensionnat — Externat
GARÇONS ET FILLES

Collège Bourget

(RIGAUD)
INSTITUTION PRIVÉE

dirigée par les Clercs de St-Viateur, construite à flanc de montagne, à environ 30 milles de Montréal, près de l'autoroute transcanadienne.
Cours secondaire complet (avec ou sans latin).
Classes spéciales pour les élèves anglophones.
Animation, pastorale et sports privilégiés.
Patinoire avec glace artificielle, piscine, deux gymnases, nombreux laboratoires, plusieurs salons, etc.
Transport organisé pour les fins de semaine.

Pour une inscription en 4e et 5e secondaire, veuillez communiquer avec la direction des études de cette section au numéro

(514) 451-4716

Pour une inscription en 1re, 2e ou en 3e secondaire, veuillez vous présenter au Collège pour les tests d'admission avant 9 h 00

le samedi 14 mai 1983 ou
le samedi 11 juin 1983

et pour plus de renseignements, composer

(514) 451-5785

Après entente, des bourses d'études sont disponibles.

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications



Les communications aujourd'hui et demain

État de la situation en 1983 :
presse écrite, radio, télévision, câblodistribution, télécommunication, informatique, nouveaux services et nouvelles technologies

Recherche et développement, formation, marché

Dans la foulée du virage technologique.
149 pages
EOQ 19586-7
5,95 $

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec :
Montréal
Complexe Desjardins
Tél. : 873-6101

ou par commande postale à :
Ministère des Communications
Case postale 1005
Québec (Québec) G1K 7B5

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de **Les publications du Québec**.

8532

Québec

Fanfani remet sa démission; des élections le 26 juin?

ROME (AFP) — M. Amintore Fanfani, président du conseil italien, a remis hier soir la démission de son gouvernement au président de la république, M. Sandro Pertini, ouvrant ainsi officiellement une crise attendue depuis une semaine.

Le chef de l'État, indiquait hier soir un communiqué de la présidence de la république, a accepté « avec réserve », selon la formule en usage, la démission du gouvernement, et lui a demandé de rester en place pour gérer les affaires courantes.

Selon la plupart des commentateurs politiques, le chef de l'État prendra très probablement la décision de dissoudre les Chambres et de provoquer ainsi des élections anticipées, sur lesquelles d'ailleurs tous les partis sont désormais d'accord, y compris sur la date, qui devrait être fixée au 26 juin. Ce même jour se dérouleront d'autre part des élections administratives et régionales intéressant huit millions d'électeurs.

Le gouvernement de M. Fanfani avait obtenu la confiance devant la Chambre le 16 décembre dernier, soit il y a environ cinq mois, et sa chute marque la 43-eme crise de gouvernement en Italie depuis l'après-guerre.

La crise avait été provoquée par la décision du parti socialiste, annoncée il y a une semaine, de retirer son soutien à la coalition gouvernementale à quatre (Démocratie-chrétienne, parti socialiste, parti social-démocrate et parti libéral).

Le parti socialiste avait souligné, en annonçant sa décision, l'instabilité de la coalition (huit votes de confiance pour faire passer la loi des finances 1983), et donc la nécessité d'une clarification de fond. Le parti socialiste accusait d'autre part la Démocratie-chrétienne, son principal partenaire et rival au sein de la coalition, de mener une « offensive conservatrice » et de vouloir assurer son hégémonie sur les autres partis.

Le président de la république, estime-t-on généralement dans les milieux politiques, pourrait signer dès lundi prochain le décret de dissolution des Chambres. Il s'agira alors des quatrièmes élections anticipées en près de dix ans.

Étudiants, agriculteurs, médecins et indépendantistes corses

Quatre problèmes « chauds » pour Mauroy

PARIS (AFP) — Le gouvernement français est actuellement confronté à quatre problèmes chauds posés par les étudiants, les agriculteurs, les médecins et les indépendantistes corses. Le monde ouvrier quant à lui connaît une relative tranquillité

Depuis quelques jours, les étudiants ont repris le chemin de la rue pour manifester contre les réformes en préparation de l'enseignement supérieur et notamment contre l'introduction d'une sélection à la fin de la deuxième année.

A Paris et dans les villes universitaires de province, ils organisent des manifestations parallèles menées, les unes, par des syndicats proches de la gauche qui demandent le report du projet à l'automne pour permettre une concertation, et, les autres, par des syndicats proches de l'opposition qui rejettent globalement le projet.

Trente policiers ont été légèrement blessés et une quarantaine d'étudiants interpellés au cours d'une manifestation de près de 8.000 personnes organisée hier après-midi à Paris contre un projet de loi sur l'enseignement supérieur.

Les étudiants ont fait état dans la soirée de sept blessés dans leurs rangs dont deux ont dû être hospitalisés, et appellent à une nouvelle manifestation jeudi prochain.

La manifestation, qui avait commencé dans le calme près de l'université de la Sorbonne, a été débordée en fin d'après-midi par plusieurs centaines d'éléments d'extrême-droite qui ont provoqué les forces de police défendant l'Assemblée nationale (centre-ouest de Paris). Plusieurs affrontements ont eu lieu dans ce quartier, notamment avant la dispersion des étudiants.

Les étudiants en médecine, en grève depuis plus de deux mois, multiplent les mouvements de masse et les actions spectaculaires. Leur grève s'est étendue à la quasi-totalité des 24 facultés de pharmacie et au secteur dentaire où elle touche 14 facultés sur 16. Jusqu'à présent, ces divers mouvements ne se sont pas unis par crainte de récupération politique.

Alors que les manifestations d'etudiants vont se poursuivre en cette fin de semaine, une trêve a été déclarée par les agriculteurs qui avaient multiplié les actions ces derniers jours pour obtenir des ministres de l'Europe verte, réunis à Luxembourg, une hausse substantielle des prix agricoles et la suppression des montants compensatoires monétaires européens (MCM), négatifs pour la France. Après l'échec, jeudi, des pourparlers de Luxembourg, la puissante Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) a donné 48 heures au ministre de l'Agriculture, M. Michel Rocard, pour prendre les mesures nécessaires au maintien du revenu des agriculteurs. La FNSEA demande prioritairement le démantèlement immédiat des MCM français, dans l'attente d'un accord européen.

De leur côté, internes et chefs de cliniques des hôpitaux universitaires en grève des soins depuis six semaines devaient décider hier de la poursuite ou non de leur mouvement lors d'assises nationales réunies à Paris. Ils protestent contre le projet de réforme du secteur hospitalier. Le comité de médiateurs, constitué à l'initiative du premier ministre, M. Pierre Mauroy, devait entamer hier ses consultations pour trouver une issue au conflit qui a déjà entraîné une perte financière de 140 millions de francs, soit 90.000 journées d'hospitalisation en moins.

Enfin, pour la première fois depuis plusieurs mois, les indépendantistes corses de l'ex-FLNC (Front de libération nationale de la Corse) ont porté leurs actions sur le continent où quinze attentats à la bombe ont été perpétrés simultanément, dans la nuit de jeudi à vendredi, en région parisienne et dans deux grandes villes du sud de la France: Aix-en-Provence et Marseille.

Ces attentats, aussitôt revendiqués par l'ex-FLNC, commis notamment dans des gares, aérogares, commissariats de police, et banques ont fait des dégâts parfois importants mais pas de victime. Dès hier matin, douze personnes appartenant au milieu nationaliste corse ont été interpellées à Paris, Aix et Marseille par les policiers de la brigade criminelle.

Face à la multiplication de ces manifestations catégorielles, fréquentes en France au printemps, certains commentateurs n'ont pas hésité à parler de « nouveau mai 68 », faisant référence à la grande révolte étudiante et ouvrière de l'époque qui, l'espace d'un mois, a ébranlé le régime du général de Gaulle. Il semble toutefois que l'on en soit loin, d'autant que les grandes centrales ouvrières écartent pour l'instant tout mouvement revendicatif de masse, préférant privilégier la négociation pour modifier certains aspects du plan de rigueur du 25 mars dernier.

La Turquie ira aux urnes le 6 novembre

ANKARA (AFP) — Le chef de l'État turc, le général Kenan Evren, a annoncé hier à Erzincan (est de la Turquie) des élections générales en Turquie pour le 6 novembre, mais a souligné que le conseil national de sécurité entendait garder le contrôle des activités politiques dans le pays.

Le conseil national de sécurité formé des quatre commandants en chef des trois armes et de la gendarmerie qu'il préside depuis sa création le 12 septembre 1980, date du coup d'État, « continuera notamment à légiférer jusqu'à la convocation de l'Assemblée nationale », a précisé le général Evren.

Il a annoncé que le conseil préparait en ce moment les lois « sur les syndicats » (tous sauf un ont été dissous au lendemain du coup d'État), sur « les conventions collectives » et sur la « réglementation du droit de grève ».

Le chef de l'État turc a également confirmé que les généraux entendaient conserver un « droit de contrôle » sur tous ceux qui voudront créer des partis politiques à partir du 16 mai prochain. « Toute personnalité, a-t-il dit en rappelant la loi sur les partis politiques promulguée le 24 avril, qui ne sera pas considérée fiable par le conseil national de sécurité, sera écartée et ne pourra prétendre à être membre fondateur ».

Après avoir souligné que les généraux au pouvoir avaient jusqu'à présent tenu leurs promesses, coopté une Assemblée consultative, fait adopter une nouvelle constitution, promulgué la loi sur les partis politiques et préparé une loi électorale (encore à l'étude), le général Evren a appelé « les futurs candidats » à « créer des partis puissants ».

Fausse émission de Solidarité

Le pape demande une amnistie à Jaruzelski

VARSOVIE (d'après Reuter et AFP)— À quarante-huit heures du premier mai, une radio se présentant comme Radio-Solidarité a diffusé hier sur Varsovie une annulation de l'appel à la manifestation lancé pour demain.

« Nous ne voulons pas de victimes à la veille de la visite du pape. Étant donné les circonstances, le comité organisateur de Solidarité-Varsovie a décidé de modifier la forme de notre protestation », a précisé la radio.

Mais certains Occidentaux mettent en doute l'authenticité de l'émission, sa qualité d'écoute étant inhabituellement bonne. Les émissions de Radio-Solidarité sont généralement tout justes audibles à cause du brouillage.

Ils font également remarquer que le dernier appel lancé pour une manifestation de Solidarité le 1er mai date de jeudi soir.

L'émission, diffusée en modulation de fréquence à 19h30 n'avait pas été annoncée à l'avance par voie de tracts, comme le fait Radio-Solidarité, et la voix du speaker était inconnue aux auditeurs habituels des émissions. Il y a quelques jours, Radio-Solidarité avait annoncé une émission pour jeudi. Mais personne dans la capitale n'a pu l'entendre. De puissants émetteurs diffusaient de la musique pop sur les longueurs d'ondes utilisées par les clandestins.

« Boycottons la marche des autorités. Nous ne ferons pas un contre-défilé...nous ne participerons à aucune marche, manifestation ou réunion. Restons chez nous et laissons les membres du Parti (le POUP) et les collaborateurs célébrer (le 1er mai) dans les rues sous la protection de la police anti-émeutes et des forces de sécurité », disait l'émission d'hier.

Dans la capitale, le chef de la section varsovienne de Solidarité, M. Zbignew Bujak, a, dans une déclaration remise aux correspondants de la presse occidentale, encouragé les Polonais à participer aux contre-manifestations du 1er mai et félicité ceux qui ont boycotté les institutions officielles depuis décembre 1981.

À la veille d'un premier mai qui risque ainsi d'être « chaud », les autorités polonaises ont poursuivi leur tactique de harcèlement de M. Lech Walesa et de son entourage. La secrétaire du président du syndicat libre interdit a été interrogé hier à deux reprises par la police de Gdansk. Les policiers ont également interrogé son garde du corps tandis qu'une convocation a été déposée au domicile de son chauffeur.

Par ailleurs dans un message aux autorités polonaises, le pape Jean-Paul II a lancé un appel en faveur de l'amnistie de tous les détenus politiques avant sa visite en juin, a-t-on appris de source ecclésiastique haut placée.

Cette source, qui a demandé à garder l'anonymat, n'a pas apporté d'autres détails sur le message papal, ni dit quand il avait été envoyé.

Le Vatican a également confirmé indirectement hier que Jean-Paul II avait répondu par lettre à l'invitation du gouvernement polonais de se rendre en juin dans son pays natal.

Le porte-parole du Vatican, le père Romeo Panciroli, prié de commenter une information diffusée par la télévision américaine, a déclaré que le chef d'État polonais, M. Henryk Jablonski, « s'était évidemment attendu à une réponse à l'invitation qu'il avait adressée au pape le 19 mars de se rendre en Pologne ». Il n'a pas dit quand le pape avait donné sa réponse, ni précisé le contenu de la lettre.

la chaîne de télévision américaine NBC a déclaré jeudi avoir appris que Jean-Paul II faisait de l'amnistie des prisonniers politiques une condition de sa visite.

Les ecclésiastiques polonais n'ont pas cessé de demander au gouvernement de proclamer une amnistie en faveur des condamnés de la loi martiale, suspendue en décembre, et le cardinal Jozef Glemp, primat polonais a encore renouvelé cet appel dimanche.

Selon des sources haut placées de l'Église, il n'y aurait plus actuellement que quelques centaines de personnes dans ce cas. Les autorités avaient annoncé au début de l'année qu'il y avait encore 1.500 détenus politiques, mais un grand nombre d'entre eux ont été depuis relâchés sur parole pour six mois ou complètement libérés à la suite d'appels de clémence.

Les autorites polonaises associent implicitement le maintien de l'ordre aux préparatifs de la visite papale, tout en évitant soigneusement de dire avec netteté que des troubles qui auraient lieu le premier mai conduiraient à lannulation de la visite de Jean-Paul II.

Les mêmes sources ont révélé que M. Kazimierz Barcikowski, membre du bureau politique du parti ouvrier unifié polonais (POUP), avait adressé une lettre au secrétaire de l'épiscopat, l'archevêque Bronislaw Dabrowski, lui demandant de retarder les messes dimanche.

L'opposition clandestine a demandé à la population de se rassembler sur les places dimanche après la messe du matin, puis dorganiser des processions faisant concurrence aux défilés communistes traditionnels.

L'archevêque Dabrowski a fermement rejeté la demande des autorités, déclarant qu'une telle mesure était incompatible avec la mission sacerdotale de l'Église.

Un ancien espion libyen trouvé mort

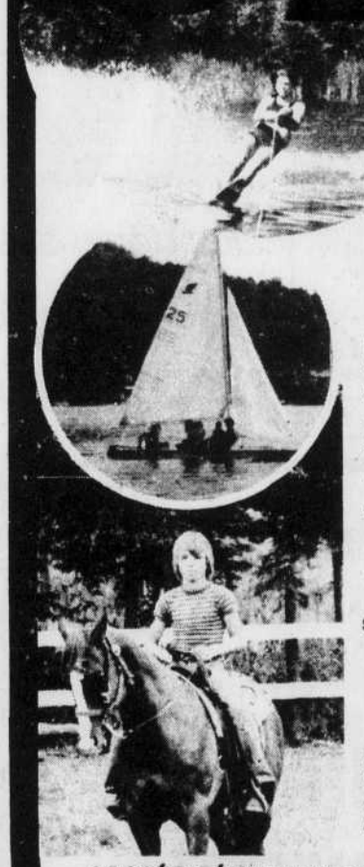
WASHINGTON (AFP) — Un ancien analyste des services de renseignement américains, M. Waldo Dubberstein, inculpé jeudi pour avoir vendu des informations secrètes à la Libye, a été retrouvé mort d'une balle dans la tête hier près de Washington.

Selon des sources policières, il s'agirait apparemment d'un suicide. Le corps de M. Dubberstein, 75 ans, a été retrouvé dans le sous-sol d'un immeuble d'Arlington (Virginie) par la police locale qui avait été prévenue par un correspondant anonyme. Un fusil de chasse et plusieurs douilles se trouvaient près de la victime, a indiqué un porte-parole de la sûreté fédérale (FBI).

CAMPS D'ÉTÉ

COURS DE MICRO-ORDINATEUR
+
BASE DE PLEIN AIR
=
UNE SEMAINE D'INFORMATIQUE ET DES ACTIVITÉS DE LOISIRS
Pour étudiants de 11 à 18 ans.
Durée: Dim.: 20:00 h au sam.: 12:00 h
Choix: 3 juillet au 9 juillet / 10 juillet au 16 juillet / 17 juillet au 23 juillet / 24 juillet au 30 juillet / 31 juillet au 6 août / 7 août au 13 août
Activités: Programmation Basic
Voile, ski nautique
équitation, natation
Coût pour 6 jours: $380.00

MICRO-CAMP À LA BASE PLEIN AIR ST-JOVITE
C.P. 515, St-Jovite
Québec J0T 2H0
Tél.: (sans frais) 1-800-567-6728
GARDEZ L'ORDINATEUR À LA FIN DU COURS.

Base de Plein Air
St-Jovite
camp d'été

GARÇONS ET FILLES
DE 6 À 12 ANS
ET DE 13 À 16 ANS
SKI NAUTIQUE, VOILE, CANOT, DESCENTE DE RIVIÈRE, NATATION, ÉQUITATION, ESCALADE, TIR À L'ARC, CYCLO-TOURISME, CAMPING, TENNIS, ARTISANAT, THÉÂTRE
LES FRAIS
$170.00 par semaine par enfant
— literie fournie
— lavage du linge chaque semaine
— Transport-aller-retour Montréal/St-Jovite
1-du 26 juin au 9 juillet
2-du 10 juillet au 23 juillet
3-du 24 juillet au 6 août
4-du 7 août au 20 août
INFORMATIONS: Dépliants sur demande
Appel sans frais: 1-800-567-6728
S.V.P. Téléphonez de préférence, entre 9h et 17h.
St-Jovite: (819) 425-2461 425-3556 (Daniel Cordier)
C.P. 515 St-Jovite J0T 2H0
Les séjours se déroulent dans la sécurité, la gaieté, et la bonne humeur, avec un encadrement de 1 responsable pour 5 enfants.
Logement en chambre de 4 - repas équilibrés et copieux.
Votre enfant vous reviendra en forme et enrichi de nouvelles expériences.
ACCRÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC

DÉPISTAGE ET RAPPORT DE SOLVABILITÉ
Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le
Bureau Rolland Gérard
Téléphone: 382-9737

centre des arts visuels
Printemps visuel
stages intensifs
Le centre des arts visuels, une école d'arts appliqués et de design, vous offre une expérience UNIQUE.
• des cours intensifs de 5 jours
• des ateliers de fin de semaine
en Céramique
Textiles
Beaux-Arts
Les cours débuteront le 2 mai et se poursuivront jusqu'au 24 juin.
Notre session « Printemps » est aussi disponible.
Premier arrivé, premier servi!
350, avenue Victoria, Montréal (métro Vendôme) tél: 488-9559

CUBA 7 jrs 609$
VOYAGES
TRAVELAIDE LTÉE
LA PREMIÈRE AGENCE DES QUÉBÉCOIS
845-8225 (Montréal) - 679-3777 (Longueuil) - 687-0880 (Laval)
Permis du Québec

DONNEZ À VOTRE ENFANT UN APPRENTISSAGE À L'ORDINATEUR
Parce que nous sommes aujourd'hui dans l'ère de l'ordinateur et que votre enfant mérite bien d'être prêt pour le monde de demain.
LES INSTRUCTIONS SONT DONNÉES EN FRANÇAIS & EN ANGLAIS
COURS INTENSIF D'ANGLAIS, LANGUE SECONDE
et plusieurs autres activités
Garçons et filles de 6 ans à 16 ans
Programme complet d'activités pour les soirées
Voyages incluant coucher sous la tente
Excurtions de "week-end"
Site exquis s'étendant sur 110 acres à Aurora Ont.
Conditions de vie magnifiques, délicieuses cuisine, personnel bilingue très mature.
Prix: 1170$/4 semaines
635$/2 semaines
Pour obtenir notre brochure du 2 au 29juillet
Abbie Armstrong, 55 Overland Dr., Don Mills, Ont. M3C 2C3 (416) 444-6731
EDUCAMP
Canada's International Summer Camp

CAMP delasalle
COLONIE DE VACANCES
sous la direction des
FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES
FILLES: 6 — 13 ans
GARÇONS: 6 — 13 ans
DEMANDEZ LE PROSPECTUS
C.P. 200
Varennes, J0L 2P0
(514) 649-2822
entre 17h00 et 22h00

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Chili: Pinochet face à une grave crise politique

SANTIAGO (AFP) — Près de dix ans après son arrivée au pouvoir, le gouvernement militaire chilien est confronté à l'une des plus graves crises politiques de son histoire, marquée par la détérioration de ses relations avec l'Église catholique, la résurgence de l'agitation sociale et syndicale et un regain d'activité des partis politiques.

Alors que le général Pinochet maintient son projet de « démocratie autoritaire » à l'horizon 1989 (date de la prochaine élection présidentielle à laquelle il a assuré ne pas vouloir se présenter), l'Église catholique semble avoir pris la tête, sans l'avoir cherché ni désiré, d'une opposition longtemps atomisée mais qui semble de plus en plus décidée à s'organiser, estiment les observateurs à Santiago.

Le différend de fond entre la hiérarchie et le gouvernement concerne le problème des droits de l'homme, ainsi que l'a affirmé mercredi le président du comité épiscopal, Mgr Jose Manuel Santos.

Le prélat a en effet indiqué que l'Église catholique a « un grand respect pour la personne humaine » et que l'accent mis par les autorités « sur la défense de l'ordre public » est « la cause de nombreux conflits ».

Cette mise au point est intervenue après que le comité épiscopal eut fermement rejeté l'accusation de « trahison envers la patrie » lancée par le ministre de l'Éducation, Mme Monica Madariaga, à propos du contenu d'un livre de catéchisme édité par la congrégation des Salésiens. Selon elle, l'ouvrage, qui mentionne notamment la pratique de la torture au Chili et met en accusation la doctrine de la sécurité nationale en vigueur dans le pays, est « influencé de manière évidente par le marxisme ».

Les observateurs diplomatiques relèvent également que le gouvernement du général Pinochet se trouve aujourd'hui confronté à un regain d'agitation sociale et syndicale.

Un millier de syndicalistes viennent ainsi d'envoyer une lettre au chef de l'État dans laquelle ils estiment que le Chili traverse une crise politique, économique et sociale dont la responsabilité incombe « exclusivement au gouvernement », et mettent notamment en cause « la perte de la liberté politique, de la sécurité personnelle et des possibilités d'emploi ».

Le mécontentement social pourrait se manifester le 14 mai prochain, les 11,000 travailleurs des mines de cuivre étant appelés à cesser le travail pendant 24 heures pour « rejeter le système économique, politique, social et culturel ».

Cette grève apparaît d'autant plus importante aux observateurs que les travailleurs des mines de cuivre, principale richesse du pays, ont joué un rôle social de premier plan depuis la chute du président Salvador Allende en 1973.

« Nous espérons avoir l'appui de tous », a déclaré le secrétaire général de la Confédération du cuivre, M. Rodolfo Seguel, car « il s'agit de mettre en cause pacifiquement un régime qui nous opprime ».

De même, l'opposition politique, qu'elle soit de gauche, démocrate chrétienne ou vienne même de certains représentants de droite, se fait de plus en plus vigoureuse.

Selon les observateurs, la position la plus nette pour « sortir le Chili de l'impasse dans laquelle il se trouve » est aujourd'hui celle de la Démocratie-chrétienne: son chef, M. Gabriel Valdes, a en effet proposé un pacte social entre les pouvoirs publics, les entreprises et les travailleurs pour résoudre les problèmes urgents qui se posent au pays.

De son côté la gauche, réunie à La Havane, a signé un accord unitaire pour la réalisation d'une grève générale. Selon cet accord, « la gauche doit surmonter ses divergences, qui entravent son action unitaire », afin de définir un programme « démocratique, populaire, révolutionnaire et national ».

Face à cette situation, le général Pinochet admet une désaffection à l'égard du gouvernement, notamment en matière économique. Mais il a néanmoins affirmé dans un communiqué qu'il dispose « non seulement de l'appui des forces armées mais encore de celui des citoyens », et qu'il entend poursuivre son action en vue de l'établissement d'une démocratie autoritaire avant 1989, terme de son mandat ainsi que le prévoit la Constitution de 1981.

A cette date, « je ne me représenterai pas, je serai trop vieux », a-t-il indiqué comme on l'interrogeait sur cette échéance.



Les « folles de la place de Mai » manifestent sous la pluie à Buenos Aires après la publication du rapport de la junte sur le problème des disparus, qu'elles ont qualifié « plaisanterie ». (Photolaser AP)

Le rapport sur les disparus est mal reçu en Argentine

BUENOS AIRES (Reuter) — Le rapport de la junte militaire sur le sort des milliers de personnes disparues dans les années soixante-dix a été très mal reçu, aussi bien en Argentine qu'à l'étranger.

Selon diverses estimations, six à trente mille personnes ont disparu. La campagne de terreur menée contre l'extrême-gauche par l'armée et par des groupes para-militaires d'extrême droite a atteint son apogée entre 1976 et 1979.

Le rapport a été rendu public à la radio et à la télévision jeudi soir.

« Il doit être tout à fait clair que tous ceux qui figurent sur les listes de disparus et qui ne vivent ni en exil ni dans la clandestinité, doivent être considérés comme morts judiciairement et administrativement », dit le rapport officiel.

Il ne fournit aucune estimation du nombre de disparus. Il ajoute que personne n'est détenu au secret. Il reconnaît que l'armée a commis des « bavures » dans certains cas. Le public a été invité à consulter la liste des disparus au ministère de l'Intérieur. Ce dernier fournira des éclaircissements sur les cas résolus par les enquêteurs, ajoute le rapport.

Dans son document, la junte dément les informations selon lesquelles le gouvernement détiendrait secrètement des prisonniers dans des prisons et des centres spéciaux.

Elle explique l'importance du nombre des disparus par l'impossibilité dans laquelle était l'armée d'identifier beaucoup de guérilleros tués au combat, ainsi que par des affrontements meurtriers entre mouvements de guérilla rivaux.

Le rapport souligne aussi que nombre de disparus étaient entrés dans la clandestinité en changeant d'identité pour éviter les persécutions, ou avaient plus simplement fui à l'étranger.

Pour M. Italo Luder, chef du parti péroniste, ce rapport « ne satisfait pas l'attente de l'opinion publique qui espérait que soient éclaircis des faits dénoncés comme contraires à la loi ».

M. Antonio Troccoli, un des dirigeants du parti radical, deuxième formation du pays, estime que le rapport n'explique pas pourquoi le comportement de l'État s'est éloigné à ce point des principes moraux qui sous-tendent la société argentine. M. Nestor Vicente, chef du parti démocrate-chrétien, juge le document « irresponsable, unilatéral et grotesque ».

Seul M. Francisco Manrique, chef du parti fédéral (droite), estime que, bien qu'imparfait, le rapport dit tout ce qui est possible sur la question.

Mgr Miguel Hesayne, évêque de Viedma, a accusé l'armée de tenter de justifier les méthodes criminelles utilisées pendant la répression. Ce rapport n'offre par les conditions propres à la réconciliation nationale, a-t-il dit.

La junte a promis des élections législatives le 30 octobre.

Mgr Frederico Pagura, chef de l'Église méthodiste, estime que c'est un document « plein de demi-vérités d'où émane une fierté tout à fait contraire à l'esprit de l'Évangile'.

Les principaux groupes de défense des droits de l'homme argentins ont immédiatement exprimé de vives critiques.

Une association de parents de disparus et de détenus politiques a parlé de « nouvelle atteinte à la dignità du pays » en faisant valoir que plus de 80 pour cent des personnes comptées comme disparues durant la répression militaire avaient été emmenées de chez elles ou de leurs lieux de travail en présence de témoins.

Les « mères de la place de Mai », qui défilent chaque jeudi devant le palais présidentiel en réclamant des éclaircissements sur le sort des disparus, ont qualifié le document de « plaisanterie » et annoncé quelles publieraient sous peu une réponse à la junte.

En Italie, on faisait part hier de source proche du ministère des Affaires étrangères, de « l'étonnement extrême » du gouvernement. Quelque 300 Argentins d'origine italienne figurent parmi les disparus. Rome a demandé des éclaircissements à Buenos Aires.

À Madrid, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères a déclaré que l'Espagne continuerait de demander des explications sur le sort de 200 disparus d'origine espagnole, en dépit des déclarations de la junte.

À New York, Amnesty International a exigé que la junte rende compte du sort de chacun des disparus. Le rapport est, à son avis, totalement inacceptable, a déclaré un porte-parole.

Berne sévit contre l'agence Novosti accusée d'agitation

BERNE (d'après AFP et Reuter) — Le gouvernement suisse a annoncé hier la fermeture du bureau à Berne de l'agence de presse soviétique Novosti et l'expulsion de son directeur, M. Alexei Dumov, accusé d'agitation et de propagande politique inacceptable, selon le porte-parole du département (ministère) fédéral de Justice et Police.

M. Alexei Dumov, premier journaliste soviétique à être expulsé dans l'histoire helvétique, a été convoqué hier matin au département des Affaires étrangères (DFAE). Il devra quitter la Suisse dans les 10 jours. Le DFAE a protesté auprès de l'ambassade soviétique contre les « infractions constatées ».

Dans un long communiqué, les autorités suisses dénoncent les « ingérences répétées et de plus en plus graves » du bureau de l'agence Novosti, transformé en un « véritable centre d'informations subversives et d'agitation ». Selon le communiqué, M. Dumov, aidé de deux collaborateurs suisses, a préparé dans son bureau « des tracts », et a notamment rédigé en majeure partie le texte de « l'appel suisse en faveur de la paix et contre la mort atomique ». Il a joué ensuite « un rôle essentiel dans l'organisation et le déroulement » de la grande manifestation en faveur de la paix organisée à Berne le 5 décembre 1981.

Le personnel de Novosti est également accusé d'avoir infiltré ces dernières années des groupes de jeunes, et d'avoir organisé à leur intention « des exercices paramilitaires » qui ont conduit à une « manifestation violente et non autorisée » à Berne.

Le bureau bernois de Novosti est également accusé d'avoir propagé des fausses nouvelles. Ainsi en 1980, indique le communiqué, l'agence a fait circuler une information « fausse » sur le meurtre d'un délégué soviétique au cours d'une conférence des Nations unies sur le cacao, auquel le contre-espionnage suisse aurait été mêlé.

Enfin, l'agence soviétique « a joué un rôle de premier plan dans la préparation des incidents qui ont perturbé la session du Conseil national (chambre basse) le 23 juillet 1982, lors du débat sur la coopération en matière politique du développement, indique-t-on à Berne.

Novosti avait été autorisée à ouvrir un bureau à Genève (siège de nombreuses organisations internationales, notamment des Nations unies) en 1965. Dès la première année, son directeur avait été « averti que ses activités dépassaient les limites » admises par Berne (siège des autorités fédérales).

Le bureau bernois avait été ouvert en 1978. Il ne pourra être réouvert « pour l'instant », précise le communiqué.

Entre 1948 et 1983, 170 cas d'espionnage en faveur des pays de l'Est ont été découverts en Suisse. Le 3 mars dernier, Berne avait ainsi annoncé le départ de l'adjoint de l'attaché militaire de l'ambassade soviétique, accusé de tentative d'espionnage. Traditionnellement, les autorités suisses font preuve d'une relative discrétion dans ces affaires, évitant de divulguer l'identité des personnes concernées et n'annonçant leur expulsion qu'après leur départ.

Par ailleurs, à l'occasion de l'expulsion du directeur de l'agence soviétique, le Conseil fédéral (gouvernement) helvétique s'est élevé hier, dans une déclaration séparée, contre « les tentatives étrangères, de quelque côté qu'elles viennent, d'influer » sur la vie politique en Suisse. « De telles activités constituent une nette ingérence dans les affaires internes de la Suisse, portent atteinte à sa souveraineta et à ses relations avec d'autres États », ajoute le communiqué du Conseil fédéral.

L'agence Novosti (APN), seconde agence de presse soviétique après Tass, a été créée en 1961. Elle diffuse quotidiennement à l'étranger des informations officielles, de caractère général, sur l'URSS et des commentaires sur les problèmes politiques d'actualité. Novosti (Nouvelles) possède sa maison d'édition qui publie des revues et des brochures sur l'URSS, destinées principalement à l'étranger, et à des correspondants dans une centaine de pays. L'agence est dirigée par M. Pavel Naoumov, qui a remplacé en avril dernier l'ancien directeur, M. Lev Tolkounov.

Par ailleurs, le chargé d'affaires libyen à Berne a été prié de quitter la Suisse en raison de son implication dans la livraison d'armes à deux terroristes présumés, a annoncé hieri un porte-parole du département de la Justice. Le diplomate, M. Mohammed Abdelmalek, doit s'en aller dans les jours qui viennent. Selon le porte-parole, deux revolvers trouvés en possession des deux activistes, qui ont été condamnés en février à Zurich, venaient de l'ambassade de Libye.

Le chargé d'affaires libyen était également impliqué dans une affaire d'espionnage le mois dernier. Une barmaid de nationalité américaine, Mme Alexandrea Lincoln, avait été condamnée à deux mois et demi de prison avec sursis pour lui avoir transmis des renseignements recueillis auprès de parlementaires et de fonctionnaires. Toutefois, le porte-parole a précisé que son expulsion était davantage due à l'affaire de trafic d'armes qu'à celle d'espionnage.

Oslo ordonne de couler le sous-marin pourchassé

OSLO (Reuter) — La marine norvégienne a reçu l'ordre de couler tout sous-marin étranger qui violerait les eaux territoriales, a déclaré hier à Reuter M. Anders C. Sjaastad, ministre norvégien de la Défense.

Cette déclaration, faite à la sortie du conseil des ministres, intervient alors que la marine est, depuis jeudi, à la recherche d'un sous-marin étranger dans le fjord d'Hardanger, à une soixantaine de kilomètres au sud de la base navale de Bergen.

Le commandement de la marine avait annoncé peu auparavant que de nouveaux contacts au sonar avaient été établis dans le fjord. M. Sjaastad a qualifié ces contacts d'« intéressants », précisant qu'ils devaient encore faire l'objet d'une analyse plus détaillée.

Jeudi soir, une frégate norvégienne a tiré un missile anti-sous-marin à cet endroit sans qu'aucune réaction ne soit observée.

De son côté, la marine suédoise est également à la recherche, au large du port de Sundsvall, de ce qui pourrait être un sous-marin étranger, a annoncé hier un porte-parole militaire.

Cette nouvelle chasse au sous-marin intervient trois jours seulement après la publication par le gouvernement d'un rapport accusant l'URSS d'avoir, en octobre dernier, introduit six sous-marins dans ses eaux territoriales.

Lettre ouverte au Premier Ministre du Canada

OBJECT: **Les essais du missile "Cruise"**

Monsieur;

Selon un sondage Gallup du mois dernier, 52% des Canadiens s'opposent aux essais du missile de croisière sur le territoire canadien. À l'occasion de 123 référendums municipaux menés l'automne dernier, de 70 à 80% des participants se sont prononcés en faveur du désarmement.

Malgré de tels résultats, malheureusement, notre gouvernement a conclu un accord général avec les États-Unis, d'essais d'armes diverses en sol canadien. Vous vous apprêtez même, semble-t-il, à signer une autre entente autorisant l'essai du missile Cruise en Alberta et en Saskatchewan.

Nous nous opposons aux essais du missile "Cruise" parce que les armes nucléaires augmentent les risques de la guerre. Leur seule présence constitue une menace à la survie de l'humanité. Ces essais contribueront à accélérer la course aux armements et rendront ces ententes sur le contrôle des armements extrêmement difficile à vérifier. En outre, le rôle traditionnel du Canada, comme promoteur de la paix, sera considérablement affaibli.

Nous vous demandons donc de refuser les essais du missile "Cruise" et de promouvoir de véritables négociations en vue du désarmement. Nous vous incitons à lancer un grand débat national afin que tous les Canadiens puissent définir ensemble, comment le Canada pourra contribuer à mettre un terme à la course aux armements et bâtir une paix durable. Au nom de l'humanité nous vous demandons d'agir dès maintenant.

Solange Vincent, Action-travail des Femmes, Auteur de la Fiction Nucléaire; Michèle Légère, maire, Municipalité de Hull; Mgr Adolphe Proulx, prés., Comité des Affaires Sociales de l'AEQ; Louise Harrel, député, Assemblée Nationale de Qué; Louis Laberge, prés., Fédération des Travailleurs du Qué.; Donatien Corriveau, prés., Confédération des syndicats Nationaux; Francine Pelletier, Rédactrice pour la Vie En Rose; Ed Broadbent, député, Chef du Nouveau Parti Démocrate; Gérard Doquier, prés., Les métallurgistes d'Amérique; Mgr Henri Légaré, arch., Prés. Conférence des Évêques Catholiques Canadiens; Jean-Claude Parrot, prés., Syndicat des Postiers du Canada; Jean Potvin, commentateur sportif et Vétéran des Islanders de New-York; David Suzuki, Scientifique et personnalité de la Télévision; Bob White, directeur du Canada; Le syndicat des travailleurs de l'automobile; Pierre Fournier, Uqam, Directeur, Départ. de Sciences Politique; Pauline Julien, artiste; Gaétan Blais, ACOCI; Joël Le Bigot, Commentateur, Radio-Canada; Jean-Guy Vaillancourt, Prof. Sociologie, Université de Montréal; Michèle Lalonde, écrivain; Denis Monière, Prof., l'Université de Montréal et écrivain; Stanley Bréhaut Ryerson, Prof. Histoire, Uqam; Pierre Vadeboncoeur, écrivain; Mme Hélène Pelletier Baillargeon, écrivain; Bruno Roy, écrivain; Paul Chamberland, écrivain et professeur; Marcelle Ferron, écrivain; Yves Beauchemin, écrivain; Jacques Jobin, Directeur général à SUCO; Louise Latraverse, Artiste;André Belleau, Uqam, Prof. Études Littéraires; Rémy Savard, Anthropologue; Bonnie Campbell, Prof. Uqam, Science Politique; Chatale Rondeau, Professeur Uqam, Science Politique; Marie-Claire Blais, écrivain; Mila Ryerson, Atelier artisanat Centre-Ville; Pierre Dansereau, Professeur; Ann Gertler, Observatrice à l'ONU; Entraide Missionnaire; Les Professionnels de la Santé pour une responsabilité nucléaire; Dorothy Henaut, cinéaste; Michèle Ouimet, Radio-Canada; Marie-José Thériault, Écrivain et éditeur; Lucien Guillemette, Association pour les Nations Unies; Jean Doré et les Conseillers municipaux de la Ville de Montréal (R.C.M.); Céline St-Pierre et les Professeurs(es) du département de sociologie de l'Uqam; Jeunesse du Monde, Section Montréal; L'Organisation Populaire des droits sociaux (OPDS) Montréal; ACEF de l'Est de Montréal; Revue Relations; Comité Régional Éducation pour développement international (CREDIR). Région de Montréal; Service de l'Habitation, Hochelaga-Maisoneuve; Mouvement des Étudiants Chrétiens du Québec, (MECQ); L'Assistance Médicale Internationale (A.M.I.); Coopérative d'habitation COENSO; André Myre, Université de Montréal; Béatrice Gotscheck, SOCABI; Fernand Daoust, Secrétaire Général F.T.Q.; Pierre Richard, F.T.Q.; Jean Boisjoly, Syndicat Canadien de la Fonction Pubique, F.T.Q.; André Messier, SCFP (F.T.Q.); Jacqueline Hogue, Écrivain et professeure; Hélène Cantlie, médecin, Mary Meigs, L'Union des pacifistes du Québec (U.P.Q.); Alliance Tournesol.

Trois choses que vous pouvez faire pour arrêter le missile "Cruise"

1. Signer la lettre ouverte à l'endroit prévu
2. Remplir la fiche ci-après
3. Envoyer la lettre et la fiche à:

PROJET "PLOUGHSHARES"
3445 rue Simpson
Montréal, H3G 2J3
(514) 458-5031

PROJECT "PLOUGHSHARES"
a/s: COMITÉ QUÉBÉCOIS POUR LE DÉSARMEMENT
49 boul. Taché
Hull, Qué. J8Y 3N7 (819) 771-6897

(Nous avons besoin de savoir qui envoie les lettres. Nous remettrons votre lettre, signée, à M. Trudeau)

NOM.....

ADRESSE.....

.....

.....

CODE POSTAL.....

TÉLÉPHONE.....

☐ J'inclus ma contribution: ☐ $5; ☐ $10; ☐ $25; ☐ $50; ☐ $100; Autre:.....

Les contributions à des projets éducatifs sont déductibles d'impôt.

S'il vous plait, faites votre chèque à: Project "Ploughshares" — Lettre ouverte.

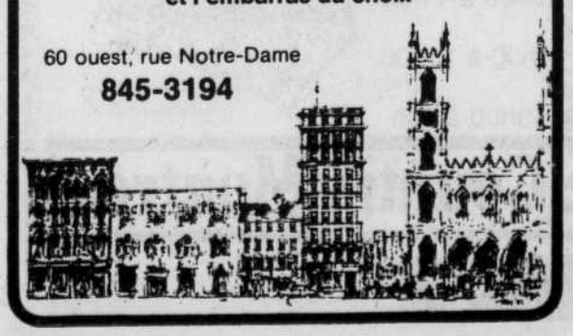
Desmarais & Robitaille Limitée

PREMIÈRE COMMUNION
CONFIRMATION
ORDINATION

QUOI OFFRIR?

Nous avons des suggestions et l'embarras du choix

60 ouest, rue Notre-Dame
845-3194



La récolte québécoise demeure trop faible

Pour accroître le nombre d'orignaux, faut-il contrôler les meutes de loup?

par Louis-Gilles Francoeur

Le contrôle des populations de loups peut-il permettre au Québec de doubler, voire quintupler, sa récolte annuelle d'orignaux, qui oscille,dans les meilleures années, autour de 10,000 têtes tout en générant une activité économique de l'ordre de $50 millions?

Telle est l'hypothèse qu'un groupe de scientifiques tente de vérifier sur le terrain, notamment dans la réserve La Vérendry, pour le compte du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. D'autres chercheurs américains oeuvrent dans le même sens en Alaska. L'ampleur des retombées économiques de cette « passion », à laquelle ont succombé l'an dernier pas moins de 130,000 Québécois, porte les gestionnaires du MLCP à s'interroger sur les facteurs qui limitent la récolte québécoise. Le couvert forestier d'ici pourrait nourrir quatre à cinq fois plus de têtes que les 60,000 orignaux recensés lors des derniers inventaires aériens.

La Suède, dont la superficie forestière est moindre que celle du Québec, offre tout de même à ce gibier un support vital comparable et est devenue le paradis de chasse de l'Europe. La récolte y dépasse de six à sept fois celle du Québec. Une différence capitale toutefois: les règles d'aménagement et de coupe forestière y sont très strictes; l'absence quasi-totale de loups expliquerait la prolifération des orignaux au point où, en certains endroits, leur nombre compromet la santé des forêts.

Les biologistes qui se penchent sur ce problème craignent énormément qu'on leur impute à tort la volonté « d'exterminer » le loup ou que leurs travaux ne déclenchent une nouvelle « croisade », comme en a connu le Québec lorsque le gouvernement, dans les années 40-50, rachetait à $10 chaque paire d'oreilles du célèbre canidé, en confondant généreusement celles des vieux chiens de ferme. Le vilain loup du Petit Chaperon Rouge a été réhabilité dans l'opinion publique depuis 20 ans, grâce notamment au film de l'ONF *La fin d'un mythe*. On y présentait les études des biologistes sur le comportement d'une meute sur l'île Victoria, dans le lac Supérieur. Les loups et orignaux y vivent en situation d'équilibre parce que l'essentiel de la prédation s'exerce sur les vieux orignaux ou sur les bêtes infirmes ou malades, ce qui améliore la qualité du cheptel local.

Cette année, les travaux de recherche en cours ajouteront l'ours à la liste des espèces dont le contrôle serait éminemment bénéfique au troupeau d'orignaux. Le loup et l'ours peuvent difficilement s'en prendre à un orignal adulte en santé mais les jeunes, dont le taux de mortalité atteindrait 50 % par année, seraient des proies vulnérables, pensent les biologistes en s'appuyant, pour l'heure, sur des données « préliminaires ». Toute diminution des pertes à ce niveau accélérerait la croissance du troupeau d'orignaux au Québec, faisant passer la densité moyenne des populations de 0.3 au km2 à 1.1, voire davantage. La récolte pourrait alors sans danger suivre une croissance ajustée sur les résultats obtenus lorsque la forêt aura atteint sa capacité de support.

Pour atteindre cet objectif, le MLCP jongle avec diverses hypothèses de gestion, notamment celle de ramener momentannément la pression de chasse de 900,000 jours/personnes à 400,000 par année. Le ministère pourrait, d'autre part, éloigner la période de chasse de la période du rut, où les mâles sont particulièrement vulnérables à l'appel. Il pourrait aussi limiter le nombre de jours des expéditions de chasse en forçant les chasseurs à opter soit pour le début ou la fin de la saison.

Les expériences en cours sur le contrôle des populations de loup, voire d'ours, pourraient démontrer aussi l'utilité de cette méthode pour augmenter le cheptel du cerf de Virginie. Des analyses récentes de contenus stomacaux de loups, piégés dans la Réserve Papineau-Labelle, ont en effet démontré que 98 % de la diète d'hiver de ce canidé consistait en cerf de Virginie. D'après les recherches, l'épaisseur de la neige en hiver, qui peut éliminer jusqu'à 40 % des cerfs dans des conditions extrêmes, apparaît comme le facteur déterminant pour cette espèce. L'explosion de population qui caractérise les dernières années permet d'envisager à nouveau la récolte d'une partie de la population des femelles et des faons, jusqu'ici protégés par la « loi du mâle ».

La chasse aux femelles et aux faons avait été permise durant le premier jour de chasse de la saison 81. Si la récolte anticipée s'est réalisée à l'échelle du Québec, l'objectif des biologistes a toutefois été dépassé dans certaines régions comme l'Outaouais. C'est pourquoi le MLCP envisage deux hypothèses: soit de permettre cette récolte dans certaines régions durant la 12e journée après le début de la chasse, soit de faire tirer au sort un nombre limité de permis dans chaque région pour la chasse des femelles et faons. Le nombre de permis pour chaque région tiendrait compte de divers facteurs, comme l'importance de l'enneigement et les inventaires aériens.



Des études entreprises sous l'autorité du MLCP cherchent à savoir dans quelle mesure le contrôle des meutes de loup pourrait accroître le troupeau d'orignaux dont la chasse représente une importante activité économique.

Borge retarde son voyage au Canada

MANAGUA (AFP) — Le ministre nicaraguayen de l'Intérieur, M. Tomas Borge, a reporté le voyage qu'il devait effectuer au Canada à partir de mardi, a-t-on appris en fin de semaine à Managua de source officielle.

L'aménagement des rives du lac Saint-Pierre

Les bilogistes s'inquiètent du défaut de concertation entre les ministères

Les préoccupations environnementales doivent s'intégrér à tout projet de développement agricole des terres basses du lac Saint-Pierre « à l'étape de planification du projet » plutôt qu'après coup, soutient l'Association des biologistes du Québec.

Cette association professionnelle a pris cette position après avoir pris connaissance, la semaine dernière, d'un communiqué émis par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Pêcheries (MAPA),et le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP). Ces deux ministères annonçaient l'élaboration conjointe d'un plan directeur des rives du lac Saint-Pierre sans se référer à quelque coopération ou association avec le ministère de l'Environnement, le propriétaire des berges publiques et responsable de la protection de l'environnement.

L'ABQ « déplore fortement l'absence de concertation du MLCP avec le ministère de l'Environnement pour établir la valeur environnementale du milieu ». Pour cette association, les gestionnaires publics en cause doivent éviter à ce milieu exceptionnel « les frais d'une bataille de juridiction »

L'ABQ a été l'un des premiers groupes d'envergure provinciale à demander un moratoire d'un an sur le projet d'endiguement des terres basses du lac Saint-Pierre. Il importe, soutient-elle toujours, d'évaluer non seulement la valeur agricole du projet mais la valeur économique globale de ce milieu avant de décider de son utilisation dans le cadre d'un plan directeur.

Pour cette association, il convient - avant toute décision d'utilisation - de mesurer avec précision « la possibilité de favoriser des cultures nécessitant une saison de croissance plus courte, la possibilité de maximiser le rendement des hautes terres, la rentabilité économique des aménagements proposés, le fonctionnement de l'écosystème du lac Saint-Pierre et, enfin, les répercussions environnementales des aménagements proposés notamment la valeur auto-épuratrice des basses terres, qui pourraient représenter une valeur économique importante ».

À SURVEILLER

Dimanche 1er mai

La troupe « Hublot » de l'École secondaire Saint-Paul de Varennes chante l'Amitié au profit des oeuvres d'Haïti à 19 h au sous-sol de l'église Ste-Françoise, 1850, rue St-Antoine, coin 18e Avenue, à Lachine. 637-2718

■

Conférence « À la découverte des plantes printanières » à 14 h, au Bois de Belle-Rivière, 9009, route 148, Ste-Scholastique. 476-0476

■

Brunch organisé par le comité des anciens de l'École Victor-Doré à midi, 1350 est, Crémazie. 725-9856

■

« Du Sinaï à la mer morte », ciné-conférence des Grands Explorateurs, à 13 h 30 et à 20 h, salle Louis-Fréchette du Grand-théâtre de Québec, 269 est, boul. St-Cyrille. 643-8131

■

Matinée classique, 11 h 30 à 16 h; et Duo jazz, 21 h 30, Le Bistro d'autrefois, 1229, St-Hubert. 842-2808

■

Familles d'accueil recherchées pour les élèves de la Polyvalente Pierre-Laporte qui reçoit des élèves des concentrations « Ballet classique » et « musique classique ». Si intéressé, communiquer avec la personne ressource à l'hébergement, Mme Carole Tanguay, École secondaire Pierre-Laporte, 1101, Chemin Rockland, Ville Mont-Royal. 739-5227

■

Fête internationale des travailleurs et des travailleuses « Des moyens pour mieux vivre »: manifestation/rassemblement 11 h 30, Carré St-Louis; fête champêtre, 13 h, Vieux-Port; Festival du Cinéma, du 3 au 8 mai; cinémathèque québécoise.

■

Marche vers Jérusalem, à 19 h 30, Edifice Cummings, 5151, chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Parcours de 25 kilomètres. 735-3541

■

Ouverture du Marché aux puces du Ciné-parc Bromont, autoroute des Canton de l'est, sortie 78.

■

Festival israélien, de 13 à 15 h, 5500, avenue Westbery. 737-6551

■

Conférence du Dr Roger Foisy, intitulée « La Clé de l'estime de soi », 14 h, hôtel Mont-Royal. Entrée libre. 388-1402

■

Défilé de mode et danses folkloriques à 14 h, aréna de Sainte-Julie. Entrée libre. 649-1561

■

Concert du Musée d'art de Saint-Laurent à 14 h 30. Yves d'Avignon, piano, François Chartrand, baryton, Suzanne Anfossi, soprano, Anne-Marie St-Onge, mezzo-soprano. Oeuvres de Chopin, Mozart, Ravel et Beethoven. Rendez-vous 615, boul. Ste-Croix. 747-7367

■

À 11 h, messe avec la chorale mixte en l'église Notre-Dame. *De Beata Virgine* de Palestrina et à l'offertoire, *Tota Pulchraes* de M. Duruflé.

Conférence de Mme Maria de Lourdes Pintasilgo, exprémier ministre du Portugal et ex-ambassadrice du Portugal à l'Unesco, à 15 h, Association portugaise du Canada, 4170, rue St-Urbain. 842-8045

■

À 11 h, Oratoire Saint-Joseph, messe *Douce Mémoire* de De Lassus et à l'Offertoire, motet *Ubi Caritas* de Maurice Duruflé, avec les Petits Chanteurs du Mont-Royal.

■

Conférence de Martin Gray, au théâtre Arlequin, 1004 est, rue Sainte-Catherine. 288-4261

Lundi 2 mai

Campagne de prévention du cancer du sein et du cancer du col au CLSC St-Hubert durant tous le mois de mai, sur rendez-vous. 676-7761

■

Conférence de la Société historique du Marigot avec M. Marcel Trudel sur « La Nouvelle-France », à 20 h, cathédrale St-Antoine de Longueuil, angle St-Charles et Chemin Chambly. 670-7399

■

Nouvelle acropole, mouvement dédié à l'enseignement de la philosophie ésotérique pour définir ses buts à 20 h. Entrée libre. 598-7506 ou 389-4006

■

Réunion d'information de Séréna-Rive-Sud, à 19 h 30 au CLSC Longueuil-Est, 388, rue Lamarre. 677-4247

■

Nouvelle session de cours au YMCA de Montréal. 935-4711

■

Souper-conférence sur l'économie et les affaires à Mirabel, Château de l'aéroport. Initiative de Transport Canada et du Conseil régional de développement des Laurentides. 283-3453 ou 436-3111

■

Cours de secourisme général, de sauveteur cardiaque et de réanimation cardio-respiratoire offerts par l'Ambulance Saint-Jean, 405 est, boul. de Maisonneuve. Inscriptions ce lundi et mardi, de 17 h 30 à 20 h. 842-4801

■

Concert d'harmonie de concert et ensemble de jazz à la faculté de Musique de l'UdeM, à 20 h, Salle Claude-Champagne, 220, avenue Vincent-d'Indy; récital de chant, fin de baccalauréat, à 20 h, salle 1020 du pavillon Marguerite-d'Youville.

■

Séances d'information destinées aux Immigrants sur les sources d'emplois. 484-0493

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge, Ordre des Maçons, Plaza Alexis- Nihon, mail central, de 9 h 30 à 20 h.

Mardi 3 mai

Souper-causerie du Conseil de promotion économique de la Rive-Sud, avec M. Ghislain Dufour, vice-président exécutif du Conseil du patronat. « Que le gouvernement laisse les entreprises respirer ». 288-5161

Journée culturelle au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, 30, boul. du Séminaire. Initiative de la Librairie coopérative. 347-5301

■

Spectacle du groupe Déja Voudoo à l'Entre-Nuit, 500, Rachel, angle Berri à 10 h. Spectacle repris les mercredi et jeudi 4 et 5 mai. 523-8708

■

Colloque de réflexion sur « L'aujourd'hui » de l'École Emile-Nelligan organisé par le personnel de la polyvalente en collaboration avec la Fondation Boscoville. 845-6271 poste 21 pour confirmation.

■

Concert annuel des musiciens de l'Orchestre à cordes et les choristes de la Chorale de l'École Jean-François-Perrault, à 20 h, auditorium Le-Plateau, 3710, rue Calixa-Lavallée. Entrée $3. 722-1236

■

« Former aujourd'hui l'ingénieur de demain », premier congrès québécois sur la formation des ingénieurs, organisé par l'École polytechnique de Montréal. 344-4915

■

Causerie de Mme Nadia Labarre, à 13 h 30, devant la Fondation culturelle troisième âge Jean-de-Brébeuf sur « L'Espagne dans le théâtre de Henri de Montherlant » au pavillon Lalemant du Collège, 5625, Decelles. 342-1624

■

Réunion intitulée « Télédétection et gestion des ressources » à l'Université du Québec. 282-4107

■

Rencontre de la Société d'étude et de conférence à 14 h, à l'auditorium de la Banque Royale, 1, Place Ville-Marie. Mme Renée Maheux, soprano, musicologue parlera de « Raoul Jobin, grand ténor d'expression française ». 849-0854

■

Soirée d'information sur « Les bases de votre succès et de votre évolution personnelle » avec Jean-Denis Saint-Cyr, 8466, Berri. 382-1645 ou 381-7189

■

Journée de récital à la faculté de Musique de l'UdeM. au pavillon Marguerite-d'Youville. 343-6030

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge au sous-sol de la cathédrale de Joliette, rue St-Charles-Borromée, de 10 h à 20 h 30.

Mercredi 4 mai

5e Congrès annuel de l'Association pour l'hygiène industrielle à l'hôtel Loews Le-Concorde.

■

Exposition d'illustrations de livres pour enfants à la Maison Marie- Uguay, 6052, boul. Monk, jusqu'au 25 mai.

■

Film présenté par Elian Ziu, cinéaste et journaliste israélien à 19 h 45 à la Tour Leacock, salle 26, Université McGill. Entrée: $3

■

Soirée d'information sur l'argent électronique organisée par l'Association des consommateurs du Québec, à compter de 20 h 15, salle J-2930 pavillon Judith-Jasmin, 1455, St-Denis.

■

Séances d'information sur la loi de l'assurance-chômage au CLSC du Marigot, 1351, boul. Des Laurentides à Vimont. 668-1802

■

Réunion de la Société d'horticulture et d'écologie du nord au Centre Ste-Odile, 1205, rue Despatie, à 20 h en compagnie de M. Guy Hains. « Les couvre-sol pour bien habiller la terre ». 331-7641

■

Concert classique flûte et guitare à 20 h, Bibliothèque Marie-Uguay. 872-2044

■

Diaporama sur les extra-terrestres à la Bibliothèque municipale, 5400 est, Henri-Bourassa à Montréal-Nord. Entrée libre. 388-3797

■

Cours sur le budget offert par l'Association coopérative d'économie familiale, 1212, Panet. Inscription: $8. 598-7288

■

Soirée d'information sur « l'essence du massage » au Centre Le-Lotus, 10,055, Papineau à 19 h 30. 387-9663 ou 387-9174

■

À midi, repas spécial organisé par l'Équipe des repas de l'amitié à l'occasion de leur 10e anniversaire de fondation, à la paroisse St-Jean-Berchmans. 728-7714

■

Deuxième de cinq causeries sur le thème « Gérontologie-Psychologie » de Mme Catherine Simard intitulée « Cycle de vie et identité » au pavillon Lalemant du Collège Brébeuf, 5625, Decelles à 13 h 30. 342-1624 ou 342-1320, poste 304

■

5km autour de la montage, « Courons-en-choeur » de la campagne de développement du Centre hospitalier de St. Mary,à 19 h, au Vieux-Chalet de l'Observatoire du Mont-Royal. Pour inscription: 344-3651

Jeudi 5 mai

Exposition/vente communautaire en solidarité avec les femmes du Salvador au 2380 est, rue Sainte-Catherine. 721-1665

■

Conférence de Swami Anantananda, moine américain, professeur de méditation siddha, intitulée « L'éveil de l'énergie intérieure » à 20 h, salle Regent II, hôtel Parc Regent, 3625, avenue du Parc. 527-0765

■

5e édition de l'Expo-Science pan-québécoise à la Polyvalente de Mistassini.

■

Spectacle de danse actuelle Martine Epoque intitulé « Destination Sourire » les 5, 6 et 7 mai à 20 h 30 et le 8 à 15 h, salle J-2020, pavillon Judith-Jasmin, 1495 St-Denis. Entrée:

■

Exposition canadienne internatiionale de la fourrure à la Place Bonaventure jusqu'au 8 mai.

■

Projection du film *Jean-du-Sud autour du monde* à 20 h, salle J-2940, pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM, 1455, rue Saint-Denis. Entrée libre. 875-5800

Bazar au profit de la paroisse St-Pierre-Apôtre au 1323 est, rue Dorchester. ce jeudi, ce vendredi et ce samedi. 524-3561 ou 521-1683

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge aux Promenades de Montarville à Boucherville, 1001, boul. Montarville, de 14 h 30 à 20 h 30.

Vendredi 6 mai

Conférence de la Fondation Gurdjieff du Canada à 19 h 30 en français sur « Le sommeil et l'éveil » et en anglais à 21 h « Sleep and Awakening », à l'Université Concordia, pavillon des Beaux-Arts, salle 245, 1395 ouest, boul. Dorchester. Entrée libre.

■

Assemblée générale annuelle de l'Association des pêcheurs sportifs de saumon du Québc au pavillon de Koninck de l'Université Laval à 20 h.

■

Vente annuelle d'antiquités, d'arts et d'artisanat, de 10 h à 22 h et le samedi 7 mai de 10 h à 16 h. Rendez-vous à l'église Unie de St-Lambert, 85, boul. Desaulniers. 671-6003

■

Retraite de fin de samaine à la Chapelle de la Réparation. 642-5391

■

Fête populaire de l'Association de l'ouest de l'île pour les handicapés intellectuels, à 20 h, au Centre communautaire de Dorval, 1335, Lakeshore. 931-3831

■

Collectes de sang de la Croix-Rouge à l'hôpital Jean-Talon, 1365 est, rue Jean-Talon de 9 h à 16 h; et à Montréal, hôpital St-Michel, 8040, 9e Avenue, de 10 h à 15 h 45

Samedi 7 mai

Marche de solidarité pour le tiers-monde: départ Métro Jolicoeur à 9 h. 527-2165

■

Concert de la Symphonie vocale de la Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal, salle Claude-Champagne, 220, avenue Vincent-d'Indy, à 20 h. 527-4161

■

Colloque du Regroupement des personnes handicapées physiques de la région de La-Salle, à compter de 10 h, au Centre Clément, rue Jean-Milot. 364-3244 ou 363-1040

■

Marché du printemps au Centre culturel japonais-canadien de midi à 16 h 30. Rendez-vous 8155, Rousselot (nord de Jarry entre Papineau et Christophe Colomb). 728-1996

■

Atelier sur l'auto-construction de « La maison solaire et la serre attachée » animé par François Tranguay. 389-6592 ou 274-5621

■

Marché aux puces de l'Association de parents consommateurs de la Rive-Sud, dans le stationnement de la Place du commerce, 1680, boul. Provencher à Brossard de 10 h à 16 h. 465-4452

■

Stages de formation de cadres en escalade offerts par la Fédération québécoise de la montagne. 374-3671

85 CKVL PRÉSENTE...
KENNY ROGERS • JOHNNY CASH
IE NELSON • ANNE MURRAY • M
N • GLEN CAMPBELL • MERLE H
TA LYNN • DOLLY PARTON
BARA • RENÉE MAR
• D LLIAMS • MICH
IT MMY WYNETTE



Du lundi au vendredi
André Breton de 20h00 à 00h
Samedi, dimanche
Yves Sauvé de 00h à 05h00
Samedi, dimanche
Jacques Salvail de 10h00 à 14h00
Samedi, dimanche
René Ouellette de 14h00 à 19h00
Samedi, dimanche
Christian Savard de 19h00 à 00h

Musique Country Montréal
ANTENNE 2

Après l'expérience de l'éolienne aux Iles-de-la-Madeleine

Hydro-Québec construira une éolienne géante en Gaspésie

par Gilles Provost

Hydro-Québec doit annoncer dans quelques jours sa décision de construire à Cap-Chat, en Gaspésie, la plus puissante éolienne au monde, un monstre de quatre millions de watts (4 mégawatts), semblable au « batteur à oeufs » des Îles-de-la-Madelaine mais gros comme l'Oratoire Saint-Joseph.

La construction de l'engin de $35 millions devrait débuter dans deux ans. Si tout va bien, le projet conjoint « Éole » d'Hydro-Québec et du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) prévoit que ce premier prototype sera suivi de nombreuses machines semblables, pour abaisser le prix unitaire à moins de $5 millions.

On pourrait alors grouper à Cap-Chat une cinquantaine de ces géants sur une superficie d'environ un mille carré pour obtenir une puissance de pointe de 200 mégawatts: environ l'équivalent de la centrale Gentilly I qui n'a jamais fonctionné.

Le projet est connu depuis déjà deux ans mais les spécialistes n'arrivaient pas à s'entendre sur le site optimal d'une telle installation unique au monde. Plusieurs sites étaient à l'étude, sur la Côte-Nord (Baie-Comeau, Pointe-au-Tonnerre)et aux Îles-de-la Madeleine.

Cette dernière localisation avait été éliminée assez rapidement même si les vents y sont puissants et si Hydro-Québec y possède déjà une éolienne semblable à celles du projet Eole . . . mais en plus petit. En effet, un projet de cette envergure doit être facile d'accès et à proximité immédiate d'une ligne de transport électrique majeure. Or, les lignes importantes sont plutôt rares, aux Îles!

La force du vent a aussi une très grande importance puisque le coût de production de l »électricité baisse de moitié dès que la vitesse moyenne du vent passe de dix à douze milles à l'heure. Selon la force du vent, une éolienne de cette taille devrait avoir un coût de production compris entre $2.50 et $5 du cent kilowatt-heures, selon la force du vent.

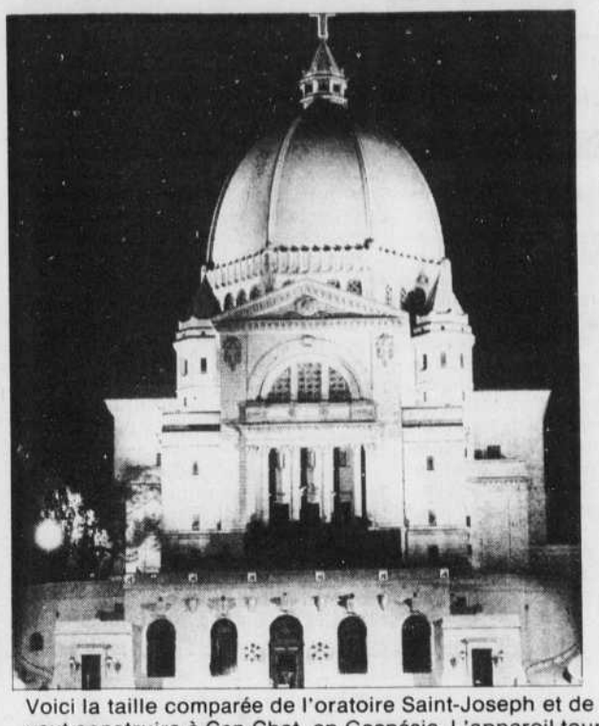
Le site dit « La Fonderie », à Cap-Chat est balayé par des vents aussi intenses que les Îles de la Madeleine tout en étant facile d'accès et situé à proximité du réseau à haute tension. Le sol, paraît-il, est aussi plus favorable à l'érection d'un engin mobile dont le poids atteint 450 tonnes.

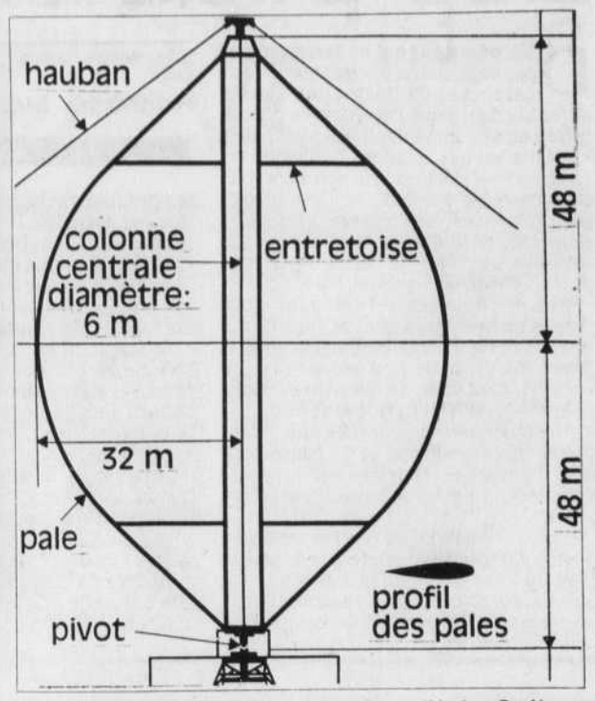
Le grand avantage de l'éolienne de type Darrieu, retenue dans le cadre du projet Éole, est qu'elle tourne autour d'un axe vertical retenu par de simples haubans. La machine n'a pas à être orientée en fonction du vent et la génératrice attachée au rotor est appuyée directement sur le sol. Les problèmes techniques sont donc réduits au minimum.

Hydro-Québec a toutefois appris à ses dépens qu'un engin de ce genre peut se mettre en marche spontanément, si on ne prévoit pas de bons freins. C'est un incident de ce genre qui avait entraîné la destruction de la première éolienne des Îles, il y a quelques années. Cette fois, on ne prend donc aucun risque: « la quatre mégawatts », comme les ingénieurs la nomment familièrement, sera dotée d'un système de freinage électrique, de freins mécaniques et même d'aérofreins semblables à ceux des avions.

Haut de 110 mètres et large de 64 l'engin ne pourrait être couché à l'intérieur d'un terrain de football. Il sera retenu par six haubans. Les longues pales flexibles, dont le profil fait penser à une aile d'avion, seront en acier. On songe toutefois à la fibre de verre et aux matériaux composites modernes pour la production en série.

Un réseau de super-éoliennes offre un attrait particulier pour le Québec parce que l'importance de nos réservoirs hydro-électrques permet d'absorber facilement la production fort variable des éoliennes. En outre, il sera probablement possible de vendre l'énergie aux Etats-Unis à mesure qu'elle deviendra disponible.





Voici la taille comparée de l'oratoire Saint-Joseph et de la plus puissante éolienne au monde, qu'Hydro-Québec veut construire à Cap-Chat, en Gaspésie. L'appareil tournera à quinze tour par minute et fournira jusqu'à quatre mégawatts. Le sommet de l'éolienne arrive tout juste au-dessus de la coupole de l'oratoire.

La répartition des services de santé dans la région métropolitaine

Le Conseil de la santé tente de distribuer les services entre le centre-ville et la périphérie

par Renée Rowan

Le changement de vocation de trois hôpitaux du centre-ville — Sainte-Jeanne-d'Arc, Reddy Memorial et l'Hôpital thoracique de Montréal qui, d'établissements de courte durée doivent devenir des centres de soins prolongés — fait partie d'un grand plan de répartition mieux équilibrée des services.

Il s'insère dans l'objectif que s'est fixé pour 1983-1984 le Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain (CSSSRMM), c'est-à-dire un meilleur partage des ressources en regard des besoins prioritaires de la population, ainsi que l'ont précisé en conférence de presse, hier, MM. André Bélanger, président du conseil d'administration et Gérard Marcoux, directeur général du Conseil, alors qu'ils rendaient publiques les priorités d'action de cet organisme pour la prochaine année.

Au cours des deux dernières années, par ses études, le Conseil régional a constaté dans la distribution des ressources entre les établissements du centre-ville et ceux de la périphérie, une disproportion effarante, a noté M. Marcoux. « Cela nous a amené à conclure qu'il fallait des ressources additionnelles en périphérie si nous voulions rendre les services appropriés à l'ensemble de la population. » En conséquence, les ressources vont être réaménagées et redistribuées vers les territoires de santé communautaire les moins bien pourvus. Cette décision s'appliquera non seulement aux établissements de santé, mais aussi aux autres catégories d'établissements à caractère social, comme, par exemple, les CLSC.

La communauté doit résoudre un problème majeur: dans le centre-ville, avec 50 % des ressources hospitalières desservent 30 % le la population alors qu'en périphérie, le reste des ressources dessert 70 % de la population. « Le Conseil régional se donne un grand défi, a-t-il ajouté: tenter de rapprocher les services de la population plutôt que de laisser le monde dans l'obligation continue de partir de son quartier pour venir chercher les services dans le centre-ville. »

Cela suppose-t-il de nouveaux changements de vocation, dans l'immédiat, pour certains hôpitaux ? « Pour les prochains mois, non, a répondu M. Marcoux, mais cela n'est pas du domaine de l'impossible. »

S'engageant encore plus profondément dans la mise en place d'un réseau de services plutôt qu'un réseau d'établissements, le Conseil régional veut sauvegarder l'accessibilité, la qualité et la continuité des services de courte et de longue durée, maintenir et améliorer ces services par les réaménagements et les réallocations qui s'imposent. Il entend privilégier, au plan des ressources légères et alternatives à l'institutionalisation, les clientèles en perte d'autonomie et les jeunes. Il désire consolider le réseau des services de première ligne et adopter un plan régional de dispensation des services sociaux.

Parlant plus précisément des CLSC, une des priorités des directions de la planification du Conseil vise à mettre sur pied, là où il n'y a pas de CLSC, des équipes multidisciplinaires afin de mieux coordonner la dispensation des soins dans une même communauté. Une quarantaine de CLSC sont prévus sur le territoire de l'île de Montréal; 18 seulement sont véritablement implantés.

« On ne peut raisonnablement espérer que tout ce qui reste à faire se réalise dans trois, quatre ou même cinq ans, a précisé M. Marcoux. En attendant, on ne peut non plus ne rien faire, a-t-il ajouté ». D'où la solution proposée et à partir de laquelle on pourra créer le noyau de base des futurs CLSC. Ces équipes multidisciplinaires pourront être rattachées à un centre hospitalier, à un CLSC, ou à un autre organisme selon les besoins. L'important, pour le directeur du Conseil régional, tient dans la souplesse de la formule de façon à s'adapter aux besoins de chaque région.

Reddy Memorial devient un centre de soins prolongés

(R.R.) C'est définitif. En dépit des protestations de la direction, du personnel et d'une partie des usagers, l'hôpital Reddy Memorial devient un centre hospsitalier de soins prolongés tout en conservant une vocation communautaire pour les gens du quartier.

Cette annonce faite hier par le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, met fin à un autre chapître du changement de vocation de trois centres hospitaliers du centre-ville.

Le nouveau permis accordé au Reddy Memorial hier et qui entrera en vigueur demain, 1er mai, est accordé pour 241 lits de soins prolongés. L'ancien permis prévoyait le même nombre de lits, mais de courte durée pour la très grande majorité.

La transformation complète du Reddy Memorial en centre hospitalier de soins prolongés devra se faire par étape afin de permettre de résoudre sans heurt les problèmes ponctuels engendrés par ce réaménagement: mouvement du personnel, mouvement éventuel de médecins, rénovation nécessaire de certains lieux, etc. Ce changement de vocation prévoit en outre la fermeture complète du service des urgences et des cliniques externes actuelles; l'implantation d'un centre de jour et de cliniques externes destinées aux personnes âgées et aux malades chroniques; l'implantation d'une clinique externe de médecine familiale susceptible de répondre aux besoins de la population du quartier et, enfin, la confirmation des activités propres à un centre de services psychiatriques en externe.

Grâce à l'intervention du Secrétariat à l'adoption du Québec

Huit arrestations en république domicaine

par Angèle Dagenais

Huit personnes reliées à un réseau de rapt d'enfants destinés à l'adoption au Québec et au Canada ont été arrêtées à Saint-Domingue en république dominicaine cette semaine grâce à l'intervention du Secrétariat à l'adoption du Québec que dirige Mme Lizette Gervais.

Une quarantaine de ces enfants ont en effet réussi à entrer illégalement au Québec au cours de l'automne, a précisé Mme Gervais. Ce grand nombre d'enfants sur une courte période n'a pas manqué d'alerter l'attention du Secrétariat à l'adoption qui a alors dépêché deux spécialistes pour vérifier comment des Québécois désireux d'adopter des enfants de ce pays pouvaient entrer en contact avec des organismes fiables et reconnus par la province. C'est grâce à ce travail que la police dominicaine a pu mettre la main au collet des ravisseurs. Mme Gervais précise qu'aucun Québécois n'est impliqué dans ce coup de filet.

Elle a expliqué en outre que depuis le 1er décembre dernier la loi est très claire sur le fait qu'aucune adoption internationale ne peut s'effectuer au Québec si l'intermédiaire n'est pas le ministère des Affaires sociales, le Secrétariat à l'adoption, le Comité de la protection de la jeunesse ou un organisme reconnu formellement par le Secrétariat.

De plus, la loi interdit formellement aux parents adoptifs de payer les intermédiaires pour le dépistage et l'entrée des enfants au pays. Or, la police dominicaine a révélé que les enfants étaient « vendus » de $7,000 à $10,000 chacun au Canada. « Cela est très possible, a expliqué Mme Gervais ». Des enquêtes ont démontré que les enfants provenant de Haïti, de République Dominicaine, d'Amérique latine ou de Corée pouvaient en effet être la proie de ce genre de « commerce ». Ce que la loi autorise, a précisé Mme Gervais, c'est que les parents adoptifs défraient les frais de voyage de ces enfants et de leur accompagnateur dans certains cas, mais rien d'autres.

« Nous souhaitons, a ajouté Lizette Gervais, que les pays avec lesquels nous faisons affaire pour l'adoption internationale puissent appliquer des normes équivalentes aux nôtres concernant l'âge des enfants par exemple (minimum 30 jours pour laisser à la mère l'occasion de changer d'idée si elle le désire quant à l'abandon de son enfant), et qu'ils puissent émettre des documents valables. Mme Gervais a précisé que les enfants originaires de la République dominicaine qui arrivaient ici à l'automne étaient très jeunes, à peine quelques jours et leurs parents adoptifs ou accompagnateurs se présentaient « avec des bouts de papier griffonnés en espagnol » (actes de naissance et d'abandon) n'ayant aucune valeur.

Mme Gervais précise que ces « événements regrettables » jettent malheureusement le discrédit sur l'adoption internationale, chaque fois qu'ils se produisent. Mais ce n'est qu'avec beaucoup de vigilance, a-t-elle conclu, que le Secrétariat parviendra à faire respecter les droits des parents adoptifs et des parents biologiques. Les Québécois ont adopté 246 enfants étrangers en 1982 et les prévisions pour 1983 sont autour de 300.

L'AQDR dénonce le démantèlement de son exposition au Carrefour du Nord

L'Association québécoise pour la défense des droits des retraité(e)s et pré-retraité(e)s (AQDR) dénonce avec vigueur la façon plus que « cavalière » avec laquelle la direction du centre commercial Le Carrefour du Nord vient de traiter les personnes âgées, en les « baillonnant ».

L'exposition d'affiches géantes réalisées par des retraités de tout le Québec autour du thème « On y voit à nos droits » avait débuté en beauté mercredi soir dernier, à ce centre commercial de Saint-Jérôme en la présence de plusieurs personnalités locales et du député Robert Dean. Dans la nuit de mercredi à jeudi, sans explication préalable, toutes les affiches ont été enlevées mettant ainsi fin, abruptement, à cette exposition qui devait se poursuivre jusqu'à aujourd'hui.

Jeudi matin,les membres des sections locales AQDR chargés de l'accueil des visiteurs ont découvert, abasourdis, qu'il ne restait plus trace de cette exposition-manifeste.

Gouvernement du Québec
Office de la protection du consommateur

L'Office de la protection du consommateur
DÉMÉNAGE!

Notez notre nouveau numéro de téléphone:
256-5061

Les deux bureaux régionaux de l'Office de la protection du consommateur à Montréal ont été regroupés. Les nouveaux locaux, accessibles via la station de métro l'Assomption, sont maintenant situés à l'adresse suivante:

Village Olympique
5199, rue Sherbrooke est
Aile « A », Bureau 3671
Montréal, QC
H1T 3X2

Québec



MINE DE RIEN
Notes sur la violence symbolique

Jean-Pierre Desaulniers
Philippe Sohet

Ce livre porte sur l'état de violence discret, mais sensible et permanent entre les pressions d'une culture « modèle » qui stimulent l'intégration sociale et les formes de « résistance symbolique » faites d'acceptations limitées.

12$

En vente dans les librairies

Éditions coopératives Albert Saint-Martin
5089 rue Garnier, Montréal H2J 3T1

LA SEMAINE DU CENTENAIRE DE MARX — DU 1er AU 8 MAI 1983

1er mai: Célébration du Premier Mai
"PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS!"
(Polyvalente Pierre-Dupuys, auditorium, 2000 Parthenais, 19 h 30)

Du 2 au 6 mai: Assemblées publiques:
"LES IDEÉS DE KARL MARX SONT IMMORTELLES"
(Centre Cherrier, 3655 St-Hubert, tous les jours à 19 h 30)

Les 7 et 8 mai: VIIIe Conférence consultative du Parti communiste du Canada (marxiste-léniniste) sur:
"L'APPLICATION DU MARXISME-LÉNINISME AUX CONDITIONS CONCRÈTES À L'ÉCHELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE"
(Auditorium de l'École Le Plateau, 3700 Calixa-Lavallée)
7 mai, 9 h 00 à 23 h 30 / 8 mai, 9 h 00 à midi.

8 mai — 13 h 00: Rassemblement marxiste-léniniste
CLÔTURE DE LA SEMAINE DU CENTENAIRE DE MARX
ET CÉLÉBRATION DU 15e ANNIVERSAIRE
DE LA RÉORGANISATION DES INTERNATIONALISTES
(Auditorium de l'École Le Plateau, 3700 Calixa-Lavallée)

Organisé par le Parti communiste du Canada (marxiste-léniniste). Pour de plus amples informations visiter 1867, rue Amherst, Montréal, ou téléphoner (514) 522-1373.

LA FÊTE DES TRAVAILLEURS

Les problèmes de la médiation préventive

par
Rodolphe Morissette

DES décisions qui ne finissent pas par se prendre, un manque de leadership et d'information sur les objectifs du travail, l'absence de consultation et de communications véritables, l'inattention aux relations humaines véritables —— voilà les principaux problèmes de relations de travail qu'identifient à l'unisson les contremaîtres et les employés de la cinquantaine d'entreprises qui ont accepté de faire l'expérience de la « médiation préventive ».

Ces constats ressortent, avec d'autres, d'un bref bilan interne qu'a fait le ministère du Travail du Québec depuis trois ans. Daté de janvier dernier, le rapport, dont vient de prendre connaissance LE DEVOIR, fait état des principaux problèmes soulevés par les représentants syndicaux et les contremaîtres dans les entreprises où est intervenu le Service de médiation préventive (SMP).

Car la médiation préventive, instituée à titre d'expérience pilote par le ministère du Travail il y a trois ans, ne vise pas à amener ceux qui s'y soumettent à régler par la négociation de compromis les problèmes classiques d'ordre monétaire et normatif. Il s'agit plutôt d'aider les parties à améliorer les relations de travail concrètes qui sont vécues quotidiennement par les contremaîtres et les employés dans le fonctionnement normal de l'entreprise.

C'est pourquoi la médiation préventive ne se fait que sur une base conjointe et volontaire et qu'elle a lieu en dehors de la période de négociation de la convention collective. Il s'agit d'examiner et de régler « les vrais problèmes de fond » relatifs aux relations de travail d'une entreprise donnée. Les entreprises qui ont subi des grèves, comme celles dont les parties sont soumises aux services de conciliation du ministère du Travail, forment « la clientèle naturelle » de la médiation préventive, dit le rapport.

Les contremaîtres et les représentants syndicaux qui sont passés par le SMP soulèvent ensemble une série de problèmes qu'ils paraissent éprouver en commun. D'abord, à l'échelle de la production même. Ici, les deux groupes se plaignent à l'unisson de ne pas savoir où ils s'en vont, de manquer d'information, en provenance de la direction de l'entreprise, sur les objectifs de la production.

Ils s'entendent aussi sur le peu de productivité dans la prise des décisions: cela traîne, surtout parce que l'autorité est trop centralisée. L'autorité, comme le soutien et la formation, est déficiente au palier intermédiaire (le contremaître) de décision. Ensemble, ils reconnaissent enfin qu'une production efficace est impossible sans relations de travail saines.

Représentants syndicaux et contremaîtres s'entendent aussi pour identifier le trop peu de cas qu'on fait souvent de besoins humains pourtant fondamentaux en milieu de travail: le souci de tenir compte des besoins humains des employés, l'absence de communication réelle et de relations humaines véritables (« Les communications n'existent que pour faire appliquer une décision déjà prise à l'avance »), l'absence de consultation sur la solution des problèmes de production, enfin un malsain climat de méfiance.

D'autre part, le bilan fait état séparement de la version des contremaîtres, puis de celle des représentants syndicaux. Les premiers soulèvent généralement peu de problèmes avec le syndicat, dit-on, mais plutôt avec les employés, puis avec leurs supérieurs. La méfiance paraît aussi forte entre les employés et leur contremaître qu'entre ces derniers et la direction.

Les contremaîtres se plaignent de pouvoir difficilement obtenir la confiance des employés quand ils restent dépourvus de l'autorité nécessaire pour résoudre les problèmes posés ou incapables de leur fournir l'information demandée. Ils constatent aussi que les employés ont plus confiance en leurs représentants syndicaux qu'en leur contremaître.

Face à leurs supérieurs, d'autre part, les contremaîtres se plaignent d'un manque d'échanges approfondis. Plusieurs estiment que les délégués syndicaux sont plus efficaces qu'eux à résoudre des problèmes avec la direction. Les contremaîtres soulignent encore le manque d'échanges et de coordination avec leurs homologues, notamment sur leurs comportements et leurs attitudes avec les employés. Enfin, les contremaîtres se jugent mal préparés à « donner », comme on dit, dans les relations humaines.

De leur côté, les représentants syndicaux notent le plus souvent les attitudes négatives des contremaîtres à leur endroit (on les prend pour des fauteurs de trouble), puis leur méconnaissance de la convention collective, dont en conséquence ils ne tiennent pas compte.

Les reproches les plus fréquents des employés touchant leur contremaître sont les suivants: les décisions ne se prennent pas; ils n'ont pas de pouvoir ou ont peur de l'exercer. Leurs responsabilités sont mal définies par rapport aux autres niveaux de direction et chacun se renvoie la balle.

Au coeur des problèmes soulevés par les représentants syndicaux, l'inattention aux valeurs humaines élémentaires, telles le respect, l'appréciation, l'écoute, l'encouragement, le remerciement, la confiance. « Tout se passe comme s'il n'y avait pas de travailleurs dans l'usine, mais seulement des numéros, des robots, des machines. »

Les syndiqués soumis à la médiation préventive soulignent que les contremaîtres connaissent la discipline, mais ignorent la communication et savent peu d'autres moyens de motiver leurs subordonnés que la crainte, les menaces et l'autorité.

Voilà le type d'enjeux qu'aide à résoudre la médiation préventive. Ils touchent en première ligne l'organisation du travail, la gestion des ressources humaines et les relations entre tous ceux qui travaillent dans l'entreprise. Le SMP met à la disposition des parties des personnes-ressources et animateurs, spécialisées en relations de travail, qui les font cheminer vers des consensus sur les objectifs à atteindre et les moyens à prendre.

Une occasion de faire le point

par
Raynald Fréchette
Ministre du Travail du Québec.

L'AVÈNEMENT de la Fête des travailleurs représente, à n'en pas douter, une occasion privilégiée pour faire le point sur diverses préoccupations qui retiennent l'attention du monde du travail.

Sans être exhaustif dans la nomenclature des problèmes et incertitudes auxquels sont confrontés la plupart des intervenants socio-économiques, il n'en demeure pas moins que notre société vit des situations dramatiques au niveau de sa population active et non active. Par rapport au marché du travail, l'augmentation du taux de chomâge est particulièrement ressentie chez les 15-24 ans alors que les 25-45 ans se situent au carrefour des changements dans les rapports collectifs du travail. C'est chez les 45 ans et plus que l'on vit avec le plus d'acuité la crainte d'une mise à pied, d'un recyclage ou d'un retrait hâtif.

Dans cette période où chacun s'interroge sur son propre avenir, nombreux sont ceux et celles qui anticipent l'émergence d'une véritable reprise et l'établissement de politiques de plein emploi. Toutefois en regard de la création d'emploi, il semble bien que les « nouveaux emplois » qui seront créés dans le futur proviendront du développement de la micro-électronique par exemple et impliqueront des formes nouvelles de travail de même que des conditions de travail différentes.

En ce qui concerne l'univers des relations du travail au Québec, employeurs et travailleurs demeurent divisés quant à la nature des modifications qui doivent être apportées au Code du travail.

Incidemment, le Code du travail a été amendé la dernière fois en 77-78 lors de l'adoption de la loi 45. Cette loi introduisait essentiellement de nouvelles dispositions dont celles sur les briseurs de grève, l'arbitrage de la première convention collective, les obligations découlant de la représentation syndicale, etc.

L'expérience des cinq dernières années ainsi que les consultations informelles nous ont convaincu d'envisager la position suivante: diviser les modifications au Code en deux phases distinctes, dont la première qui devrait se traduire rapidement en termes législatifs (juin 83 pour adoption) et une seconde pouvant faire l'objet d'une réforme en profondeur après s'être assuré du plus grand consensus possible des intervenants.

À ce stade-ci, nous ne pouvons entrer dans le détail des modifications projetées, ni dévoiler le fruit des dernières délibérations, non pas par « prudence excessive » mais davantage par « respect » du processus législatif qui s'enclenchera bientôt autour du projet de loi modifiant le Code du travail.

C'est ainsi que l'on peut regrouper dans les trois têtes de chapitre suivantes les modifications qui forment le coeur du projet de loi et qui sont de nature à améliorer dès maintenant le climat, l'environnement et le fonctionnement des relations du travail, sans modification importante aux structures telles que nous les connaissons (commissariat général du travail, tribunal du travail):



— mesures visant à assurer un meilleur accès à la syndicalisation, principalement par une protection accrue du droit d'association et par une réduction des délais d'accréditation;

— mesures de nature à raccourcir les délais trop longs de certaines procédures tels l'arbitrage de la première convention collective, l'arbitrage des différends et l'arbitrage de griefs;

— mesures correctrices des lacunes les plus évidentes du Code du travail, par exemple en resserrant les dispositions anti-briseurs de grève, en protégeant le caractère de confidentialité du travail du conciliateur, etc.

En résumé, les amendements au Code du travail ont pour objectif, dans un premier temps, d'assurer pleinement l'exercice du droit d'association, en élargissant notamment le cadre de la protection du salarié victime de sanction à cause de l'exercice « d'activités syndicales ». Dans un deuxième temps, au chapitre de l'accréditation, les critiques majeures formulées jusqu'à maintenant se rattachent de près à la question des délais; conséquemment les modifications vont chercher à faire disparaître les objets de critiques, dont le dépôt tardif des requêtes concurrentes en accréditation, la question de la description de l'unité appropriée de négociation, le scrutin de représentation et les parties intéressées au processus d'accréditation. Dans un troisième temps, en ce qui concerne la question des anti-briseurs de grèves, les modifications proposées vont dans le sens de donner suite à la volonté du législateur telle qu'exprimés dans la loi 45 en 1977 (un double objectif de diminuer la violence sur les lignes de piquetage et de réduire la durée des grèves et lock-out qui perduraient) en resserrant les ouvertures décelées au cours de l'expérience des cinq dernières années.

Politiquement, un tel projet est recevable pour quiconque a l'intérêt à civiliser les relations du travail au Québec et à adapter le Code à la nouvelle conjoncture socio-économique.

La commission parlementaire qui suivra le dépôt du projet de loi permettra sans doute aux intéressés de faire valoir leur point de vue sur l'un ou l'autre des amendements suggérés. Il appartiendra au ministre du Travail, en dernière instance, d'évaluer l'impact économique de certains d'entre eux et de dégager le plus large consensus possible.

Le mouvement syndical doit se transformer pour défendre l'entreprise — Francine Lalonde

par
Rodolphe Morissette

LA priorité qu'il faut désormais accorder à l'emploi commande une transformation majeure du mouvement syndical, comme du rôle des syndicats à l'intérieur des entreprises. « Les syndicats n'auront pas à défendre le capital, mais l'entreprise. »

Ces propos sont de Mme Francine Lalonde, ex-vice-présidente de la CSN et qui coordonne aujourd'hui le Comité inter-fédérations du secteur privé à la même centrale. Au cours d'une entrevue accordée cette semaine au DEVOIR, elle réfléchit tout haut sur quelques effets majeurs de la crise économique sur la vie syndicale, de même que sur les retombées de la négociation récente dans le secteur public québécois.

Le poste de Mme Lalonde est stratégique au sein de la centrale, surtout à ce moment-ci. Les tensions sont devenues énormes, en effet, à l'intérieur de la CSN, dont 60 % des effectifs font partie du secteur public. Les travailleurs du secteur privé sont très durement frappés par la crise économique; la situation financière de la centrale en subit les contrecoups.

Depuis l'automne dernier, les efforts de la centrale pour améliorer le sort des ouvriers du secteur privé, notamment en maintenant, voire en créant des emplois, ont abouti à peu de chose. Le gouvernement Lévesque était presque totalement absorbé par la négociation houleuse dans le secteur public. Une négociation en front commun qui a laissé pour compte, en somme, les travailleurs du privé, aux prises avec des fermetures d'usines en série, des faillites chez les employeurs, des mises à pied dramatiques, des baisses de salaires réclamées de toutes part.

« La crise économique, dit Mme Lalonde, force maintenant les travailleurs à redéfinir leurs objectifs et leurs moyens d'action, et donc le mouvement syndical même. Car le chômage est structurel et va le rester pour un bon moment. L'emploi devient par conséquent l'objectif prioritaire. Aussi les travailleurs se trouvent-ils forcés non seulement de définir de nouveaux moyens de négocier avec le gouvernement et les employeurs, mais encore de se préoccuper des conditions qui feront que les entreprises restent ouvertes et que les emplois se maintiennent, voire augmentent. »

Les transformations impliquées dès lors sont énormes, dit-elle: voilà qui ne commande pas simplement des regroupements de syndicats et des négociations regroupées, mais aussi que « les syndicats se préoccupent de la manière dont l'employeur gère sa boîte ». Il faut « commencer par acquérir l'information de base, avoir accès aux livres comptables, aux états financiers, car ce sont les travailleurs qui paient pour les changements, les transferts d'entreprises, pour les fermetures ou pour une mauvaise gestion qui entraîne une réduction de la production. »

Mme Lalonde précise qu'il ne s'agit pas mettre la grève purement et simplement au rancart - les lock-outs se multiplient, du reste, remarque-t-elle. Il faut cependant que les syndicats « élaborent des dossiers » sur la situation (financière, économique) de leur entreprise, afin d'être mieux préparés à prendre les bonnes décisions quand il faudra, peut-être un jour, que les employés y investissent des sommes importantes.

Parallèlement, estime Mme Lalonde, il faudra que les vrais patrons, dans le secteur privé, deviennent plus visibles, qu'ils sortent des coulisses, où ils se tapissent souvent, derrière leurs groupes de pression officiels, tels le Conseil du patronat, etc., qui sont omni-présents aux tables de concertation. « Dans certains secteurs on manque d'associations patronales qui ont le pouvoir de négocier les vraies choses. »

Mme Lalonde reconnaît par ailleurs que la dernière négociation dans le secteur public a laissé esstiellement deux gagnants: les politiques fédéraux, qui ont eu la chance de se faire oublier et qui reprennent maintenant la vedette en distribuant ostensiblement les milliards à la veille d'une élection générale, puis les employeurs, heureux de pouvoir reproduire le comportement du gouvernement du Québec en négociation.

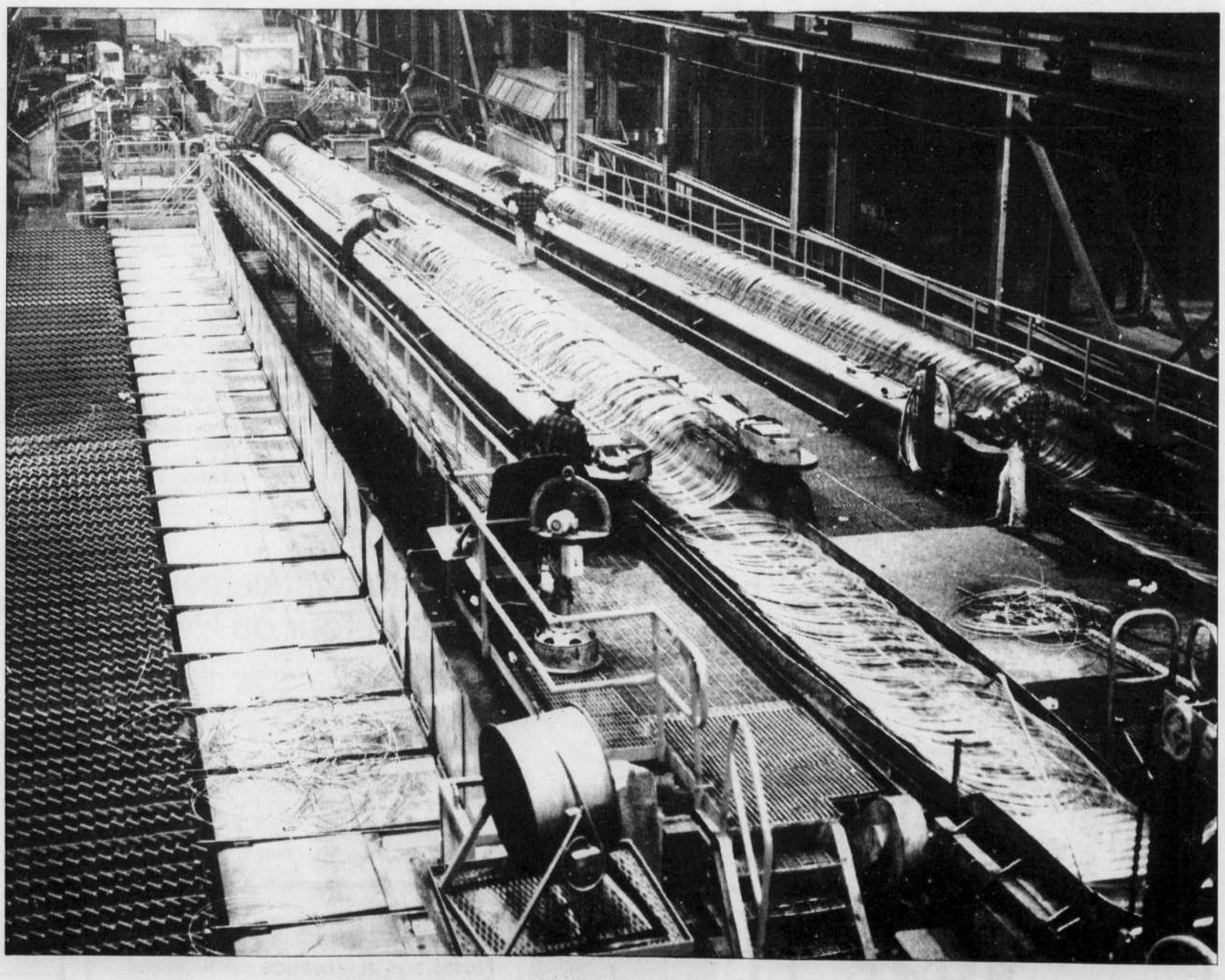
« Le gouvernement du Québec et les syndicats ont beaucoup perdu à cette négociation... Le gouvernement a utilisé la crise économique comme un alibi qui lui permettait de résoudre son problème budgétaire. » Il était par ailleurs tout entier mobilisé par la négociation dans le secteur public.

Quand les fédérations CSN du secteur privé ont présenté à Québec, l'automne dernier, leurs éléments de « stratégie de projets sectoriels » pour créer des emplois (dans le bâtiment, la forêt et le bois, les secteurs mous, l'agro-alimentaire, la métallurgie, le tourisme et les industries culturelles), « on a eu toutes les misères du monde à se faire entendre. Ca n'a pas marché - même les dispositions qui ne commandaient pas des réaménagements budgétaires. »

Mme Lalonde reconnaît qu'à l'intérieur du Front commun, et d'abord au sein de la CSN, on n'a pu donner suite, durant la négociation du secteur public, à une stratégie qui eût compris les intérêts du secteur privé, plus démuni. Mais la prise de conscience que les travailleurs du privé, syndiqués ou non, sont fort mal foutus depuis le début de la récession n'est en réalité que très récente.

Dans le secteur privé en particulier, remarque-t-elle, les syndicats sont habitués à négocier entreprise par entreprise. « La crise nous force à un réalignement. » Si le Front commun du secteur public n'a pas réussi à inscrire dans ses demandes des revendications décisives des travailleurs du secteur privé et à les appuyer de son rapport de force, « c'est qu'on a manqué de temps ». L'élargissement de la conscience de la solidarité d'un groupe, explique-t-elle, en l'occurrence du public au privé, eût pris « un contact plus suivi, plus important et plus long » entre les partenaires. Il faudra prendre le temps de le faire et se reprendre la prochaine fois, dit-elle. Déjà au sein des travailleurs du secteur public, les contraintes à la solidarité sont énormes: on y retrouve pêle-mêle des hauts, moyens et bas salariés, des intérêts extrêmement divers - toutes divisions dont le gouvernement, particulièrement cette fois-ci, n'a fait qu'une bouchée en « réglant » successivement avec chacun des groupes particuliers.

Mme Lalonde reconnaît qu'en période de crise, l'effet d'entraînement classique sur le secteur privé des gains syndicaux obtenus par le public ne joue plus beaucoup, notamment dans le secteur industriel, plus ouvert que le commercial aux influences et normes de l'extérieur, aux « règles d'airain de l'économie ». Elle accorde par ailleurs que la crise économique, comme le dernier échec du secteur public, place aujourd'hui les travailleurs du secteur privé dans une position d'antithèse, qui pourrait ouvrir à un développement fécond.



LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN.

Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.

LA FÊTE DES TRAVAILLEURS

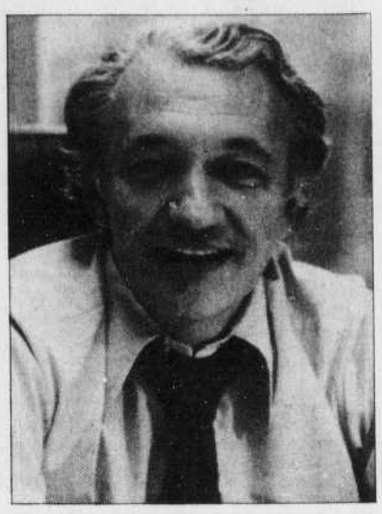
Les chefs des centrales syndicales répondent aux questions du DEVOIR

par
Rodolphe Morissette

À l'occasion de la Fête internationale des travailleurs, célébrée le 1er mai, chacun des chefs des grandes centrales syndicales du Québec a accordé au DEVOIR une entrevue au cours de laquelle ils ont réfléchi tout haut sur des questions de l'heure en matière de vie syndicale.



M. Donatien Corriveau, président de la CSN.



M. Jean-Paul Hétu, président de la CSD.



M. Yvon Charbonneau, président de la CEQ.



M. Louis Laberge, président de la FTQ.

REPORTONS-NOUS au début de mars. Les dirigeants de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) viennent de comprendre deux choses. D'abord, le gouvernement a réussi à défoncer le Front commun en multipliant les ententes particulières. Ensuite, les syndicats FTQ, qui appartiennent à 80 % au secteur privé et que la crise économique frappe durement, ne se feront pas mourir pour appuyer les enseignants, maintenant isolés en bout de piste.

Pour sortir du cul-de-sac, sinon pour sauver la face, la direction de la FTQ devance de près d'un mois le lancement de son Fonds de solidarité, destiné à investir du capital de risque dans les petites et moyennes entreprises du Québec ($200 millions sur trois ans, pour créer et sauver 45,000 emplois). L'annonce en est faite le 3 mars.

Le lendemain, M. Louis Laberge, président de la FTQ, revient sur les menaces qu'il proférait le 23 février: les syndicats FTQ *ne déclareront pas* la grève générale illimitée pour appuyer les enseignants si le litige de ces derniers n'est pas réglé à la mi-mars, au terme de leur trêve. « Le chômage est trop élevé dans le secteur privé au Québec », dit alors M. Laberge, qui annonce du même souffle qu'il demandera à ses membres de boycotter la campagne de financement prochaine du Parti québécois.

Il faut ajouter qu'un petit incident vient de refroidir aussi la solidarité, au sommet, de la CSN et de la FTQ. Cette dernière vient en effet de mettre la main sur une lettre du responsable à l'organisation de la Fédération CSN de la métallurgie, M. Magella Verville, qui présente à tous ses homologues des conseils centraux CSN un plan détaillé de maraudage, à la grandeur du Québec, qui vise 48,000 travailleurs répartis sur 125 lieux de travail, dont 30,000 sont actuellement affiliés à la FTQ. M. Laberge fit une sainte colère, refusa de participer aux états généraux de la CSN prévus pour la mi-mars et promit de garder ses raisons secrètes pour ne pas nuire au Front commun. Il ne s'en est ouvert que cette semaine.

« Non, la FTQ n'a pas oublié le secteur privé! »

M. Laberge apporte maintenant de nouvelles précisions sur les suites et retombées du Front commun. D'abord, et contrairement à la Fédération des affaires sociales de la CSN, « la FTQ restera à l'écart de la campagne de financement du Parti québécois ». On va le voir, la crise dans le secteur public, comme les lois spéciales, n'a pas perturbé en profondeur, du moins suivant M. Laberge, les rapports positifs entre le gouvernement péquiste et la FTQ.

Ensuite, la FTQ avait, pour ses propres membres du secteur public, réussi au moins à limiter les dégâts des lois spéciales. Elle avait obtenu en effet que les plus petits salariés du Front commun - presque tous les affiliés FTQ du Front commun en étaient - échappent finalement, ou presque, aux rigueurs de la récupération salariale prévue par la Loi 70. La FTQ devait dès lors se retourner vitement vers son membership du secteur privé.

Le Front commun n'a-t-il pas échoué à profiter de son rapport de force pour réclamer du gouvernement quelque chose pour les travailleurs, plus mal pourvus, du secteur privé ? -- « La CSN, répond M. Laberge, a tenté de troquer quelque chose en faveur du secteur privé (au cours de la négociation), mais le gouvernement n'offrait que de vagues promesses. A la FTQ, on a fait mieux que cela pour le secteur privé: on a lancé notre Fonds de solidarité. »

M. Laberge reconnaît que le moment de son annonce (devancée) était « stratégique ». En effet, « on comprenait qu'on entrait dans la dernière phase de la négociation et que tout ne pouvait que se terminer en douce. On voulait dire au secteur privé: ça fait longtemps qu'on veut faire quelque chose pour vous autres. Alors, voici le Fonds de solidarité! » M. Laberge ne peut retenir une pointe à la Fédération des affaires sociales (CSN). Celle-ci, dit-il, « me fait penser à un vieux chum qui fait le morveux dans une taverne et qui lance: Tiens-moi bien, j'vais aller le battre! »

Pour le président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), M. Donatien Corriveau, il n'est tout simplement pas question de s'accrocher au Fonds de solidarité ni d'en créer un autre, propre à la centrale. « On en a parlé. Nos gens se trouvent déjà trop taxés: déductions à la source, coupures de salaires ... Les fruits du programme Corvée-Habitation n'incitent pas nos membres à aller dans cette direction. » La cause paraît entendue à la CSN.

Un président nerveux

M. Corriveau donne l'impression de marcher sur des oeufs. A l'intérieur de la centrale, ça brasse singulièrement ces semaines-ci. Ce n'est pas sans douleur que la CSN fait actuellement le bilan de la négociation de l'hiver. « Je ferai mon rapport sur la négociation à l'intérieur de la centrale », dit le président, avec l'impression d'installer une haute clôture qui préserve des yeux indiscrets. Les travailleurs du secteur privé (40 % des effectifs de la centrale) se trouvent au coeur de toutes les questions cruciales qui déchirent maintenant la CSN. Ici, entre les gens du privé et ceux du public, « la tension est certaine », dit M. Corriveau, qui ne veut pas aller plus loin.

Il y a d'abord les élus des fédérations du secteur privé de la CSN qui réclament qu'on remette à leur place le syndicat des permanents de la centrale. Ceux-ci contestent l'importance que prennent les élus dans la CSN, comme les stratégies syndicales des élus du privé qui pourraient ressembler à de la « participation » avec les entreprises. Dans le secteur privé, la tendance est nette, du moins à la CSN: plus progresse le mouvement syndical, plus les élus locaux tiennent à prendre en main leur propre destinée, tandis que les conseillers permanents de la centrale exercent moins d'influence.

Ensuite, les déboires actuels de l'entreprise privée sont le facteur principal de la situation financière catastrophique de la CSN. On estimait, à la mi-avril, que la centrale essuierait, en fin 1984 (au terme de son exercice de 24 mois), un déficit de $3.7 millions (par contraste avec un déficit initialement prévu à $700,000). Il faut compter avec quelque 10,000 cotisants de moins.

Or le syndicat des employés permanents de la CSN, qui l'avait éprouvée par une grève percutante au printemps 1980, entreprennent ce mois de juin de renégocier leur contrat de travail. Certains, dans la centrale, pensent à augmenter la cotisation des membres affiliés (actuellement à 0.72 % du salaire gagné). Or une telle augmentation servirait directement la cause des permanents, qui ne sont pas sans savoir que la direction de la CSN songe à assortir la négociation du contrat des permanents d'une compression d'un peu plus de $2 millions. Bref, le litige entre les permanents et les élus, c'est actuellement de la dynamite, et la tension entre les secteurs privé et public, déjà grande au terme de la désastreuse négociation du secteur public, s'y alimente. Et l'on sait, à la direction de la CSN, que si les permanents s'allient, comme ils le font normalement, avec les ténors de la puissante Fédération des affaires sociales et avec le caucus de gauche de la Fédération nationale des enseignants, l'une et l'autre du secteur public, ils peuvent arriver à contrôler un congrès.

Pour renverser la pénible situation budgétaire, le président de la CSN affirme qu'il faut maintenant « arrêter d'abord nos choix et nos orientations et, ensuite, orienter nos budgets en conséquence. On faisait l'inverse auparavant. » Lors de son conseil confédéral de juin, la central pourrait déciser de fusionner plusieurs de ses services pour en réduire les coûts, dit M. Corriveau.

Le Front commun a laissé tomber le secteur privé ?

L'accusation a été formulée en certains milieux syndicaux. Les chefs de centrale l'écartent rapidement. Si l'idée d'un troc quelconque en faveur du secteur privé « avait vraiment été une hypothèse du gouvernement, réplique M. Corriveau, les gens du secteur public l'auraient considérée sérieusement. Mais il n'y avait rien dans la présentation du gouvernement qui allait dans ce sens-là, qui cachait une sorte de système de vases communicants. On était plutôt placé en face d'une piscine vide, d'ordre budgétaire. »

M. Corriveau n'en conclut pas moins que « pour les années à venir, il faudra voir les choses autrement et trouver des revendications qui touchent en même temps l'ensemble de nos membres. »

M. Yvon Charbonneau, président de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), dont les membres sont tous du secteur parapublic, est plus formel encore. « Je suis complètement en désaccord avec cette forme de thèse, selon laquelle les effets d'entraînement du secteur public vers le privé ne jouent plus. » Il en donne pour preuve le fait que les employeurs du privé n'ont même pas attendu que s'achève la négociation dans le secteur public pour commencer à réclamer des récupérations salariales. Il juge, accusateur, que les analystes qui concluent, en milieu syndical, que le Front commun eût pu - et dû - tenter de troquer des avantages en faveur du privé « sont de vagues futurologues qui ont leurs répondants en milieu gouvernemental ».

M. Charbonneau n'a manifestement pas gardé le meilleur souvenir du Front commun. « C'était tout à fait manifeste, oui, que le Front commun nous a forcés (les enseignants) à nous mouiller les premiers. » Les travailleurs du réseau des Affaires sociales, explique-t-il, avaient connu de lourdes compressions depuis quelques années et se retrouvaient en fin de « programme », tandis que les enseignants, mieux protégés à ce jour par leurs conventions, représentaient des hauts salariés, cette fois durement touchés. Le gouvernement aura profité des différences.

La CSD: le Front commun nous a balayés!

La Centrale des syndicats démocratiques (CSD) n'était pas membre du Front commun; elle négociait plutôt pour 5,000 de ses cotisants du secteur public impliqués dans le Cartel des organismes de professionnels de la santé, de même que pour un syndicat indépendant comprenant quelque 2,500 membres.

«L'approche du Front commun dans cette négociation nous a balayés », lance M. Jean-Paul Hétu, président de la CSD. Elle ignorait la conjoncture économique nouvelle, le contexte de rareté. Il dénonce de plus la « mentalité » des négociateurs du Front commun, « surtout des gens de la CEQ et de la Fédération des affaires sociales (FAS-CSN) », qui ne conçoit pas l'Etat comme un outil, mais comme un « capitaliste véreux ».

M. Hétu reproche à la FAS d'avoir boudé systématiquement l'appareil de démocratie participative mis en place à la fin des années 60, de s'être tenues à l'écart des conseils d'administration des établissements du réseau des Affaires sociales, par exemple, au lieu d'y être présents pour y mener les vrais débats de fond, qui ont des répercussions immédiates sur les conditions de travail des employés et l'organisation des services aux bénéficiaires. « On a manqué le bateau ».

La CSD a décidé, elle, de reprendre la pôle maintenant et de jouer la carte de la participation. « On suggère un autre modèle de négociation à l'Etat. On nous explique quels sont les établissements déficitaires et pourquoi. Nous proposons nos façons de concevoir le programme de compressions, établissons un comité de productivité ... Mais les folies du Front commun nous ont lavés. »

Le type de négociation standardisée que mène le Front commun valait sans doute, dit M. Hétu, au moment où s'organisait le réseau des Affaires sociales. « Aujourd'hui, c'est dépassé: le réseau comporte des types d'établissements trop différents les uns des autres (centres d'accueil, centres hospitaliers, etc.). »

La CSN cherche une solution

Pour M. Hétu, il est impératif d'avoir deux codes du travail, l'un pour le privé et l'autre, pour le public, dont un régime particulier pour le secteur de la santé. Non seulement les valeurs sont-elles très différentes dans le secteur santé, explique M. Hétu, mais encore la convention collective doit transcrire une organisation fort complexe des conditions de travail qui touchent d'emblée aux règles d'un grand nombre de corporations professionnelles. Enfin, le règlement de juin 1980 sur les actes médicaux délégués (aux infirmières, aux auxiliaires, aux garde-bébé et puéricultrices) accorde d'entrée de jeu au conseil d'administration de chaque établissement une grande autonomie à cet égard, de sorte les conventions collectives générales s'appliquent difficilement.

M. Charbonneau opine tout autrement. « La CEQ réclame un seul Code du travail, sans régime spécial (sinon des dispositions particulières du Code) pour le secteur de la santé. On est dans le ciment là-dessus. De toute manière, ce n'est pas le régime de négociation dans le secteur public qui fait problème, mais plutôt les contenus de négociation qu'on y met. On sait quels sont les interlocuteurs. Les mécanismes et les structures fonctionnent bien. Le problème, c'est le contenu. »

M. Louis Laberge renchérit: « Nous allons nous battre comme des chiens pour n'avoir qu'un seul Code. »

M. Donatien Corriveau n'affiche pas les mêmes certitudes. «Le régime de négociation dans le secteur public ne mène à rien du côté syndical. Va pour la préparation de la négociation, pour l'acheminement des demandes. Mais la négociation comme telle reste loin des membres, elle leur échappe. Ainsi, la FAS, qui regroupe plus de 450 syndicats, ne peut tout de même pas y déléguer autant de monde au comité de négociation. Dans l'industrie, on constate une certaine homogénéité. Dans le secteur public, les établissements sont fort divers. » Le président de la CSN ne veut en rien revenir aux « négociations locales, régime de non-respect et de misère », mais il avoue ne pas avoir la solution. « Il existe tant de gens bien pensants au Québec: peut-être pourraient-ils nous faire des suggestions », conclut-il, légèrement ironique.

La FTQ: les rapports avec le PQ restent bons

Le président de la FTQ ne pense pas que la crise dans le secteur public, non plus que les lois spéciales, a été fatal au Parti québécois et à son gouvernement. Il n'estime pas non plus que la crise finira par dépolariser à court terme les deux grandes coalitions (libérale et péquiste) qui émanent du référendum.

« Pour nos membres, c'est vrai, le gouvernement Lévesque a aujourd'hui toute une côte à remonter. Assurément, on a des reproches précis à faire à ce parti et à certains de ses membres. On le fera à la veille des élections générales. La FTQ va définitivement prendre parti (au plan politique) à la veille des élections. Aucun doute là-dessus. »

M. Laberge reste cependant presque confiant que le Parti québécois s'en sorte d'ici là. « Le PQ saura prendre un nouveau virage pour remonter la pente. Entretemps, le gouvernement peut passer de bonnes lois. A la FTQ, on ne fera rien sur un coup de tête. On veut plutôt laisser d'abord retomber la poussière. » C'est dans ce contexte que M. Laberge précise aujourd'hui que la FTQ ne boycottera pas la campagne de financement du Parti québécois, guère plus qu'elle n'a voulu participer aux bousculades qui ont entouré, au lendemain de l'adoption de la Loi 111, les assises du Conseil national du PQ tenues le 5 mars dernier à Québec.

Sur l'échiquier politique, M. Laberge n'attend manifestement rien du Parti libéral du Québec. Interrogé sur l'émergence éventuelle d'un troisième parti politique, il en discarte pratiquement l'idée et il revient au Fonds de solidarité que vient de créer la FTQ. « Ca, c'est bien plus révolutionnaire qu'une nouvelle formation politique. Ca prend bien moins de temps à mettre sur pied et ç'a un impact beaucoup plus important! » (Précisons que le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec vient de prêter des ressources humaines et techniques à la FTQ pour l'aider à mettre sur pied la structure juridique et financière du Fonds, qu'une loi va bientôt sanctionner.)

M. Jean-Paul Hétu dit de M. Laberge qu'il est un *wise guy*. Quand la FTQ, explique-t-il, a compris que non seulement le PQ était là pour un bon moment, que la stratégie industrielle d'ici n'était plus axée - en désir du moins - sur l'américaine et que le développement du secteur public plafonnait, il a laissé tomber le NPD, appuyé le fait français et remplacé, dans le vocabulaire, les « union » américaines par des « syndicats ». La FTQ s'est ajustée au PQ et s'en est rapprochée, conclut M. Hétu.

A un an ou deux du scrutin fédéral, d'autre part, M. Laberge souhaite « personnellement » que le Parti québécois y présente des candidats, « afin d'y déloger de 30 à 40 députés libéraux ». L'époque où la FTQ appuyait le Nouveau Parti démocratique paraît bien révolue. La centrale l'avait fait en mai 1979. Au scrutin de février 1980, toutefois, elle ne lui avait pas accordé d'appui formel. « Une question de crédibilité », avait dit alors M. Laberge.

Aujourd'hui, M. Laberge hoche la tête quand on lui parle du NPD: « T'as beau fouetter une vieille picouille ... Dieu sait si on a mis des énergies dans ce parti! Ca ne donne rien: on y met le Québec dans le même moule que les autres provinces. » Pour lui, c'est M. Joe Clark, candidat au leadership du Parti conservateur, qui « a la position la plus acceptable pour le Québec ». Il précise cependant qu'on ne saurait envisager de lancer derrière lui la machine de la FTQ.

M. Yvon Charbonneau pense, lui, que la crise de cet hiver a eu pour effet immédiat « une désaffection envers la chose, l'ordre politique. Une démobilisation, un désengagement à l'égard du travail, de sa profession et de la politique ». Il parle de ces nombreux enseignants âgés de 40 ans aujourd'hui, qui ont milité ou cru au Parti québécois. « Maintenant, le rideau s'ouvre et le spectacle n'est pas tout à fait celui qu'on avait annoncé au programme. Le ressort est-il brisé ou simplement démonté ? Dans l'immédiat, on enregistre un effet de choc. Faudra voir. »

Le président de la CSN parle d'un « net recul du Parti québécois dans nos assemblées syndicales ». Contrairement à la FTQ, la CSN, poussée en cela par sa Fédération des affaires sociales, dit boycotter la campagne de financement du PQ. Mais comme la centrale ne s'attache à aucune formation politique, dit M. Corriveau, « on s'efforce de passer vite à la question suivante ».

Quand le président a lancé récemment qu'il était impératif pour le mouvement syndical de « se déployer sur le terrain plus carrément politique », il voulait signifier, dit-il, qu'il importe de cesser d'être bêtement corporatiste et de négocier « essentiellement et d'abord pour nos membres seulement ». Il pense plus exactement à l'exercice d'un travail politique plus actif auprès du gouvernement, à l'exercice d'un « rapport de force » qui vise à amener le gouvernement à modifier ses choix, s'il le faut, quant à ses politiques, à ses interventions sectorielles en vue de créer de l'emploi, par exemple.

« Pousser, pousser, pousser ... » - ces mots reviennent sans cesse dans la bouche de M. Corriveau. « Viser désormais l'ensemble de la population, amener les régions à en débattre. Cesser de parler pour parler. Fini les mémoires qui ne servent à rien - c'était une industrie ici!. »

La réforme du Code du travail: procéder en deux temps

M. Laberge a déploré récemment que le ministre du Travail, M. Raynald Fréchette, s'apprête à déposer en mai à l'Assemblée nationale des amendements au Code du travail « qui ne contiendront que des réformettes », quitte à retarder d'un an la réforme en profondeur qui s'impose. Pourtant, le chef de la FTQ ne voit pas d'emblée d'un mauvais oeil pareille stratégie en deux temps. La centrale compte en exploiter la dimension politique.

Le gouvernement, raisonne M. Laberge, devra, pour deux raisons, réformer le Code du travail en profondeur *avant la prochaine élection générale*. D'abord, il est absolument déterminé à le faire quant au régime de négociation dans le secteur public. Ensuite, il doit le faire pour asseoir solidement la constitutionnalité du Tribunal du travail, contestée actuellement en Cour suprême du Canada.

Aussi la FTQ compte-elle sur la période pré-électorale pour décrocher des concessions importantes au plan de la réforme en profondeur du Code. Quant aux amendements que le gouvernement adoptera d'ici juin, ils sont en un sens seconds, mais ils s'imposent d'urgence et visent à corriger les dispositions relatives aux causes de renvoi pour activités syndicales, à réduire les délais trop longs des requêtes en accréditation et à simplifier les procédures d'arbitrage. « Nous sommes pragmatiques, en somme », conclut M. Laberge.

A la CSN on procède tout autrement, où l'on a entrepris rien de moins que de récrire purement et simplement « un Code du travail des travailleurs ». Les « mini-réformettes » que le gouvernement déposera dans quelques jours ne satisfont « absolument pas » la CSN. Ils n'apportent rien du tout aux travailleurs déjà syndiqués.

La CEQ n'a pas été consultée sur la question par le gouvernement. Elle se prononcera néanmoins. Relativement satisfaite des premiers amendements présentés par le gouvernement, elle critique cependant l'idée de réduire le conseil d'arbitrage (à trois) à un arbitre unique. Cette dernière formule ne devrait pas être exclusive, dit M. Charbonneau, car en certaines matières complexes, elle pourrait se révéler justement trop arbitraire. Quant aux réformes plus profondes du Code, la CEQ se prépare, pour l'automne, à défendre le maintien d'un Code du travail unique.

Le président de la CSD, lui, souhaiterait que les amendements qui veulent faciliter l'accès à la syndicalisation permettent désormais aux travailleurs qui s'apprêtent à se syndiquer de s'exprimer ouvertement là-dessus en milieu de travail. « Le droit de s'exprimer est fondamental et le secret fausse tous les rapports sociaux. »

Enfin, si la CSN et la FTQ tiennent mordicus à l'accréditation sectorielle multipatronale (le ministre du Travail annonce là-dessus une vaste consultation à compter de l'automne), la CSD juge qu'il faut y renoncer « à cause de la crise économique ».

La situation financière des centrales

Malgré le nombre effarant de mises à pied dans le secteur privé au cours des dernières années et en dépit du chômage chronique, notamment dans le secteur de la construction, la situation financière globale de la FTQ, affirme M. Laberge, « reste bonne, malheureusement », lance-t-il en boutade. Le nombre de cotisants serait resté presque stable (autour de 300,000) dans l'ensemble.

Même si la FTQ a plus de 18,000 cotisants en chômage dans l'industrie de la construction (journaliers, opérateurs de machinerie lourde, charpentiers-menuisiers et électriciens), une quinzaine de milliers de moins depuis trois ans chez les Métallos et autant de cotisants en moins chez les travailleurs du papier et ceux du vêtement, « on n'a pas les problèmes des autres (centrales) », claironne M. Laberge. Il explique que la FTQ recrute constamment de nouveaux membres, notamment au sein de l'Alliance de la fonction publique du Canada (de 15 % à 85 % d'entre eux sont passés à la FTQ ces dernières années).

La CEQ se porte plutôt bien aussi, financièrement. M. Charbonneau précise que le budget de $10 millions de la centrale pour 1982-83 ne laisse qu'un déficit de $700,000. Il faut comprendre que la CEQ a perdu $1.5 million en cotisations cette année; chaque jour de grève représentait un manque à gagner de $42,000. Au 31 août dernier, la centrale affichait un déficit accumulé de $630,000. « La situation est très saine », dit le président. En parallèle, la centrale a institué en janvier un « fonds de défense » de quelque $4 millions en prévision des amendes qui pourraient lui être imposées pour les grèves illégales de l'hiver. Mais l'argent n'a pas encore été recueilli auprès des membres; on attend que les tribunaux disposent des litiges qui leur ont été soumis à cet égard.

La CEQ prévoit-elle recruter de nouveaux membres hors du secteur de l'enseignement ? Elle possède déjà, outre des syndicats d'employés de soutien, de professionnels et de techniciens dans les établissements d'enseignement, trois petites sections situées hors de son champ de tirtraditionnel: dans les institutions privées d'enseignement, dans le monde du loisir et dans le secteur des affaires sociales (enseignants en milieu hospitalier). Les services publics représentent son champ naturel d'expansion, dit M. Charbonneau, qui fait allusion à l'entente de service qui relie présentement le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec à la centrale.

Quant à la CSD, la crise a déjà sabré de 7,000 cotisants les 62,000 membres inscrits à la centrale au printemps 1982. Il s'agit de 5,000 mises à pied et de 2,000 pertes définitives d'emploi. A compter de l'été, la CSD se propose de créer quelque 1,200 emplois nouveaux en 17 mois en s'abouchant au programme (fédéral-provincial) Relais. En juin, la CSD obtiendra les résultats d'une importante étude de marché visant à identifier ses lieux d'expansion possibles, ses créneaux propres.

La crise modifie considérablement les méthodes et les orientations de la CSD. Il faut désormais recycler ceux qui forment les syndiqués, dit M. Hétu, leur apprendre maintenant à lire des états financiers (d'entreprises), à comprendre les problèmes de gestion des entreprises, les secrets des nouvelles technologies.

Les activités prévues à Montréal

La Fête internationale des travailleurs et travailleuses sera soulignée à Montréal le dimanche 1er mai par une grande marche entre le square Saint-Louis et le site du Vieux-Port, où les familles des travailleurs sont invitées à une fête champêtre qui s'y tiendra ensuite.

Les célébrations du 1er mai seront suivies, du 3 au 8 mai, d'une semaine de cinéma international. La Cinémathèque québécoise présentera durant cinq jours consécutifs des films et des vidéos portant sur les conditions de vie et de travail. Ces activités officielles, précisent les grandes centrales syndicales qui les ont organisées, n'empêchent pas, au contraire, les manifestations locales, sur les lieux de travail: lunch collectif, payé par le syndicat; fêtes populaires de quartier; diffusion d'un journal spécial; rencontres intersyndicales, etc.

Les activités populaires qui souligneront cette année la Fête des travailleurs seront sous le signe de la fleur et du poing, symbole de la prise en main par les classes populaires « des moyens pour mieux vivre », thème de la célébration. Au sens des organisateurs de la fête (les centrales CSN, FTQ et CEQ), le motif de la fleur fait appel aux valeurs de paix et de liberté, de respect de l'environnement et de la qualité de la vie, de la joie et de la fraternité. Celui du poing traduit le refus de la soumission et la lutte pour le contrôle des conditions de travail.

Les familles de travailleurs, groupes de syndiqués, groupes ethniques et populaires de la région de Montréal sont invités, avec les enfants, à se rencontrer au square Saint-Louis à 11 h 30 dimanche midi, d'où le cortège se mettra en marche. Il aboutira au Vieux-Port, face à la Place Jacques-Cartier du Vieux-Montréal, où les participants ouvriront leur panier de pique-nique vers 13 heures. On y a prévu des activités musicales, théâtrales et sportives. En cas de mauvaise température, on disposera des abris nécessaires.

Enfin, du mardi 3 mai au dimanche 8 mai, la Cinémathèque québécoise, sise au 335 est, boulevard De Maisonneuve, à Montréal, présentera chaque soir, à 18 heures, des films (toujours différents) traitant du travail: le chômage, la crise économique, la syndicalisation, les conditions de travail, la santé et la sécurité etc.

Parmi les films internationaux au programme, mentionnons *Hiver '60* (belge, 1982), *Nous ne portons plus le smoking* (brésilien, 1982), *Keeping on* (américain, 1982) et une brochette de films québécois récents, dont *L'amiante, ça tue* - La lutte des travailleurs d'hôpitaux - C'est dangereux ici - Une histoire de femmes - La turlute des années dures.

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

GM gagne $2.50

Grande activité et gains modérés des titres hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé des 300 a ajouté 7.28 points à 2,340.81 et le volume des transactions a été de 10.7 millions d'actions échangées, au regard de 9.26 millions jeudi.

Parmi les industrielles très actives, il y a eu: Nova Corp. A, en avance de 1-4 à $9; Massey-Ferguson de 1 1-8 à $6 3-8; Husky Oil de 3-8 à $11 1-8; Canadian Utilities A de 1-4 à $15 1-4 et General Motors de 2 1-2 à $24 1-2. Mais Mitel Corp. a perdu 3-4 à $20 1-4; Dome Pete 5 cents à $4.20; Bell Canada 1-8 à $27 3-4; Consumers Glass 1 à $19 et Imperial Oil A 5-8 à $34 3-4.

Du côté des mines, Silver Lake a grimpé de 5-8 à $5 5-8; Teck Corp. B de 1-4 à $10 1-2 et Brunswick Mining and Smelting de 3-8 à $17 5-8. Mais Echo Bay a chuté de 3-8 à $9 et McIntye Mines de 2 1-2 à $25.

Parmi les pétroles, Dome Canada a progressé de 55 cents à $4.80; Ranger Oil de 1-8 à $9 1-2 et Canusa Energy de 14 cents à $2.50. Mais Lochiel Exploration B a délaissé 15 cents à $1.40 et Pacific Cassiar 25 cents à $2.25.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	500	$9¼	9¼	9¼	— ¼
AMCA Int	11000	$25⅜	25½	25⅞	+ ⅜
Abti Prce	700	$21½	21½	21½	— ⅛
Abitbi 7½p	100	$37	37	37	+ 1
Abitbi 10	505	$49¾	49¾	49¾	+ ¼
Acklands	3721	$15¼	15	15¼	
Acklnd 2p	516	$14½	14½	14½	
Aero E o	13300	40	33	40	+ 2
Agassiz o	1000	175	175	175	
Agnico E	16600	17⅝	17¼	17⅜	+ ⅛
Agra Ind A	1850	$13	12¾	13	+ ½
Akaitco o	200	130	130	130	—10
Albany o	1000	111	111	111	+ 1
Alt Energy	10150	$16¼	16	16	— ¼
Alt Enr A	2715	$32¾	32½	32¾	
Al Enr 1125	170	$33	33	33	
Alta Nat	850	$27¾	27	27¾	+ ½
Alcan	19617	$37⅜	36½	37⅛	+ ½
Alcan w	10875	$11⅞	11½	11¾	+ ¼
Algoma St	9750	$30¾	30¼	30¼	— ½
AStel p	3000	$22¾	22½	22¾	+ ¼
Algon	100	$23	23	23	
Altex o	z145	73	73	73	
Alum A	11000	$26¼	26	26¼	+ ¼
Am Eagle o	10989	163	157	157	+ 2
Andrs WA f	800	$25¾	25¾	25¾	— ¼
Ang CT 290	z50	$29	29	29	
Ang CT 315	130	$31½	31½	31½	— ½
Ang dGld o	125	100	100	100	—25
Ang UDev o	2450	140	140	140	—10
Anthes	1500	39	39	39	+ 4
Arbor A	100	$10	10	10	+ ⅛
Arbor B f	1000	$9	9	9	+ ⅛
Argosy o	2000	35	35	35	+ 6
Argus	182	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Argus C pr	639	$5⅜	5⅜	5⅜	
Argyll o	1000	285	285	285	+ 10
Asamera	18400	$28½	27½	28⅜	+ 1
Asbestos	208	$11½	11½	11½	— ¼
Asoc Porc o	954	475	475	475	—25
Astral f	19350	$8⅛	7⅝	8⅛	+ ⅛
Atco 11½	4400	$32½	32¼	32½	+ ⅛
Atlantis o	7000	62	61	62	— 1
Atlas Yk o	2000	35	35	35	
Augmitto o	1000	175	175	175	— 5
Ato Hard A	200	$9¼	9¼	9¼	— ¼
BC Sugar A	900	$17	16½	16½	— ½
BP Ref A	18478	122	121	122	+ 1
BP Ref B	21964	$13½	13	13	
BP Res	62553	$22¾	22	22	— ⅛
Bachelor o	7700	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Banister C	900	$8¾	8⅝	8⅝	— ⅛
Bank BC	4698	$19½	19¼	19½	
Bk BC 228	1000	$24¼	24¼	24¼	+ ⅛
Bank Mtl	37927	$33⅜	33	33⅜	— ⅛
Bk Mtl 285	7258	$37¼	36⅝	36⅞	— ¾
Bk Mtl 250	9885	$34¼	33¾	34⅛	— ⅛
Bk Mtl w	19910	$11½	10⅞	11¼	+ ⅜
Bank N S	28770	$44½	44	44⅛	— ⅜
Bankeno w	1885	45	45	45	+ — 1
Barymin o	5000	20	20	20	
Basic Res o	37586	52	44	47	+ 2
Baton A f	154	$13½	13½	13½	— ¼
Baton B	140	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅜
Beauty C o	5000	310	295	305	
Bell Can	156065	$27⅞	27⅜	27¾	— ⅛
Bell C pr	100	$26½	26½	26½	+ ½
Bell 1.80	1525	$20½	20⅜	20⅜	
Bell 1.96	1265	$33½	33	33½	+ ⅛
Bell 2.05	4230	$27⅞	27⅜	27⅝	— ⅛
Bell 2.70	21860	$31⅜	31⅛	31⅜	
Black Phot	5480	$17⅛	17⅛	17⅛	
Blake Res o	5500	37	35	35	+ 1
Bluesky	5205	360	355	360	+ 10
Bluesky pr	1050	$5	470	5	+ 40
Bombdr A	100	$13¼	13¼	13¼	
Bonza O	199	370	370	370	+ 15
Bow Valy	20105	$20¾	20⅜	20¾	+ ⅛
Bow Vly 7	500	$77½	77	77	+ 1
Bow Vly 205	4400	$29¾	29¼	29¾	+ ⅜
Bow Vly 200see below					
Bow Vly R	29425	$6½	6¼	6½	+ ⅛
Bralor Res	2300	$5⅜	5	5¼	+ ⅛
Bralor 8.75	1700	$21	20¾	21	
Bramalea	3258	$13¾	13½	13½	— ¼
Brscade p	8674	$38⅞	38⅜	38¾	+ ¼
Brascan A	19203	$31½	30½	31	+ ⅝
Brscn 8½	7800	$24¾	24¼	24¼	— ¼
Brscn 1981	2800	$26¾	26½	26¾	+ ¼
Brkwater o	15300	$14⅜	13¾	14	
Brenda M	6600	$13½	13⅜	13½	
Brinco	2801	320	315	320	+ 5
Brinco p	463	470	460	470	+ 5
BCFP	38292	$13⅛	13	13	
BCFP pr	100	$30½	30½	30½	
BC Pack B	4400	$32⅜	32⅜	32⅜	—1⅝
BC Res	53815	315	305	305	—10
BC Res p	9600	$28	27⅞	28	
BC Phone	22120	$19⅜	19	19⅜	+ ⅛
BCPh 4½ p	z15	$44	44	44	
BCPh 1956	z50	$46	46	46	
BCPh 4.84	200	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
BCPh 5¾ p	z64	$57¾	57¾	57¾	
BCPh 6.80	100	$18½	18½	18½	+ 1
BCP 11.24 p	1150	$29¾	29¼	29¼	+ ¼
Brouln	1700	138	135	138	+ 3
Brunswk	57330	$18¼	17⅛	17⅜	+ ⅜
Budd Can	600	$9⅞	9⅝	9⅝	— ⅛
CAE	9100	$11¾	11⅜	11¾	
CCL Ind	1100	$9½	9¼	9½	+ ¼
CIL	2300	$28⅝	28¼	28⅜	+ ¼
CIL pr	100	$38	38	38	+ 3
CME Res o	7613	92	92	92	
Cableshar	2725	440	435	435	— 5
Cabre o	7300	210	201	205	— 1
Cad Fw	185058	$10	9¾	10	
Cad Frv A	47130	$7⅞	7⅝	7⅞	+ ¼
Calvrt DA f	550	225	225	225	— 1
Calvrt D B	z50	215	215	215	
Calvert o	1000	57	57	57	+ 2
Camchib	1464	$7⅜	7⅛	7⅜	+ ¼
Cmchibw	1200	120	115	115	— 5
Camel O G	2302	297	295	297	+ 2
Camflo	3904	$13¼	13⅛	13¼	+ ⅛
Camp RL	32600	$32⅞	31⅝	32⅜	+ ⅛
Camp Res	10137	$13⅛	13	13⅛	+ ⅛
Campeau f	5370	$16¼	15¾	16	— ¼
Camreco o	3900	103	100	103	— 2
Can Cem	1030	$17¾	17¼	17½	— ¼
C Cem 6½	z50	$12¾	12¾	12¾	
CCem 2 p	4662	$19½	19¼	19½	+ ¼
CDC f	12926	$8⅞	8¾	8⅞	— ⅛
CDC pr B	2864	$101	100¾	100¾	+ ¼
CDC 1980	25630	$17	16¾	16⅞	
Can Malt	1100	$51½	51⅛	51½	+ ½
C Nor West	700	$23⅞	23⅛	23⅞	
CanP Ent	41945	$23¼	22¾	23	— ⅛
C Packrs	980	$39	39	39	— ⅜
CS Pete f	7600	370	360	370	+ 10
Can Trust	6561	$42½	41⅜	42⅛	— ⅜
C Trust 11	2300	$23	23	23	— ½
CTrust w A	2450	$20⅜	20	20⅜	+ ⅛
C Tung	400	$19	18½	18½	—1¼
Canadex o	3000	160	155	155	— 5
CCMan X f	1050	$17	17	17	
C Formst f	1000	285	285	285	+ 10
C Found pr	400	$10½	10½	10½	
CGE	300	$52	50	52	— 1
CG Invest	z80	$29	29	29	
C Hydro pr	z30	$10½	10½	10½	
CI Bk Com	34905	$39⅝	39⅛	39½	+ ¼
CIBC 250 p	13800	$27¼	27	27⅛	+ ⅛
CIBC 2.05 p	16365	$30¼	30	30¼	+ ¼
CIBC 35625	13125	$32	31¾	31¾	
CIBC w	18250	$16⅜	16⅛	16⅛	— ⅛
C Lncort o	1000	23	23	23	+ 3
C Manoir	200	460	460	460	
C Marconi	2800	$64¾	64	64¾	+ ¾
CNat R	17300	198	188	188	— 6
C Ocdental	2638	$14¼	14⅛	14¼	+ ⅛
C Ocdntl p	600	$25	24⅞	24⅞	— ⅛
CP Ltd	13171	$47⅜	47	47⅜	+ ¼
CPL A p	1450	$8¾	8¾	8¾	— ⅞
CPL 4 p	z9	$11¼	11¼	11¼	
C Reserve	402	$19½	19½	19½	
Cdn Tire	713	$61½	61	61	— ½
CTire A f	3612	$63⅞	63¼	63⅜	— ¼
CUtil A f	116702	$15¼	14¾	15¼	+ ¼
C Util 5 pr	z10	$48¾	48¾	48¾	
CUtil 6 pr	100	$61	61	61	+ 1
CU 10¼	z50	$25⅝	25⅝	25⅝	
C Util 9.24	700	$24¾	24½	24½	— ¼
C Util 7.30	400	$19	19	19	— ½
CUtil 2nd D	2100	$27½	27½	27½	+ ⅛
CUtil 2nd F	3000	$31	30⅞	30⅞	
CUtil 2nd G	1900	$31	30⅝	30¾	
CUtil 2nd H	10025	$23½	23	23	+ ⅛
CWN 5½ p	100	$10⅞	10⅞	10⅞	
Canbra	200	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Canray b	1000	40	40	40	
Canron A	2600	$14¾	14½	14¾	+ ⅛
Canuc o	5800	70	65	70	— 4
Canusa	49570	250	235	250	+ 14
Cara	100	$11⅝	11⅝	11⅝	— ⅛
Carl OK	11360	$16⅜	16⅛	16⅜	
Carl A p	100	$24	24	24	+ ¾
Carl B p	z10	$27¾	27¾	27¾	
Carma 8¾	300	370	370	370	
Carma A	18676	170	165	165	
Carma cvp	2500	345	340	340	+ 5
Carolin o	10900	$17½	16⅞	17½	+ ¼
Cassidy L	325	290	290	290	+ 5
Celanese	10484	$9⅞	9⅝	9¾	+ ⅛
Celan 175 p	300	$17¾	17½	17¾	+ ¼
Centrl Tr	13290	$13	13	13	
Chnclr	2000	145	145	145	
Chieftan	388	$21½	21¼	21¼	— ¼
Chieftan B	5000	$55	55	55	+ 1
Chieftain C	600	$49¾	49¼	49¼	
Chrysler	13277	$32½	31¼	32	+ 1
CHUM B f	1300	$18	18	18	
Cimaron o	2100	270	265	265	+ 5
Cineplex o	500	295	295	295	
Cinequity	3000	15	15	15	
Coastl A f	1000	$7¾	7¾	7¾	
Coho A f	13317	480	470	480	+ 5
Colonial o	4000	225	210	210	+ 5
Color Y W	400	$7	7	7	
Cmplx	1000	110	105	110	+ 10
Cominco	9364	$51⅜	50½	51⅛	+ ¼
Cominco A	1200	$23¼	23¼	23¼	
Cominco D	3780	$29⅞	29¾	29⅞	
Cmrcl OG o	8400	214	193	205	+ 14
Cmplg	4350	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
Comterm	1200	$11¾	11½	11½	— ¼
Coniagas o	900	390	365	365	+ 15
Con Bath A	6945	$21½	20⅝	21½	+ ¾
C Bath 575	1050	$55½	55¼	55¼	— ¼
Con Bath p	519	$15	15	15	
Con Fordy	5000	226	226	226	
C Copper o	1000	44	44	44	+ 2
C Durham	3500	120	120	120	— 2
C Marbnr o	1000	60	60	60	+ 1
Cons Pipe	100	$9¾	9¾	9¾	+ ¾
Con Prof o	4500	200	195	195	— 5
C Rexpar o	2000	35	35	35	— 1
C Sumit	409250	64	48	48	— 3
Con Distrb	11600	$20	19⅝	19⅝	
Cons Gas	9600	$19	18⅝	19	+ ⅜
C Gas 13½	1600	$31¾	31⅜	31⅜	— ⅛
Cons Gas w	22700	375	345	370	+ 25
C Glass	155948	$20	19	19	— 1
CTL Bank	5400	$13	12⅝	13	+ ⅛
Control F	2900	400	395	400	—20
Conventrs	4740	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Conwest A	300	$8	7¾	8	+ ⅛
Conwest B f	984	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
Conwst 12	400	$29½	29	29	— ½
Cooper C	5200	$12¾	12½	12¾	+ ¼
Cop Fields	6700	$12⅛	12	12⅛	+ ⅜
Corby vt	521	$34½	34	34½	
C Falcon C	38570	$17⅜	17	17	
Corrida o	10750	98	90	90	+ 3
Coseka R	8800	350	340	350	+ 5
Coseka 7 p	1900	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
Costain Ltd	5600	$9¼	9¼	9¼	
Courvan o	3800	98	96	96	— 2
Craigmt	1100	160	160	160	
Crain RL f	975	$15¼	15⅛	15¼	
Cullaton o	17400	310	300	310	+ 5
Culaton 10	5100	435	420	425	—10
Cuvier o	1000	60	60	60	
Czar Res	11800	199	190	195	
Czar Wt	z166	20	20	20	
DRG A f	1140	$7¾	7½	7½	— ¼
Daon D	107302	220	211	211	— 9
Daon A f	1000	200	200	200	
Daon 8⅝ p	3800	250	240	240	
Daon 9½ p	1000	285	275	275	—10
Datline	z41	$7¼	7¼	7¼	
Deiour o	1600	52	50	52	+ 1
D Eldona o	12000	54	53	53	— 3
Delhi Pac o	27500	42	38	38½	—1½
Denison	26514	$3½	3⅜	3⅜	+ ⅛
Develcon	4900	$20⅞	20¾	20¾	— ⅛
Dicknsn A f	6984	$5¾	5⅜	5¾	+ ¼
Dicknsn B	1888	$5½	5⅜	5½	
Digtech	10100	75	75	75	— 5
Digtech w	600	15	15	15	
Discovry	4999	255	245	255	+ 5
Dofasco A	10015	$44½	44¼	44½	
Dofasco B	z16	44	44	44	
Dfs 4¾	285	$50⅜	50	50⅜	— ⅜
Dfs 235	300	$25½	25¼	25½	+ ¼
Dofasco wt	2324	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Doman I	7462	$8¾	8¼	8⅜	— ⅜
Dome C	122046	485	435	480	+ 55
D Cd w	101130	13½	9	12	+ 2
Dome Mine	54330	$22	21½	21⅞	
D Pete	191040	430	420	420	— 5
DPete A p	7687	$15	14½	14½	
DPete B p	686	$14⅞	14¾	14¾	+ ¼
D Pet w	112200	11	10½	11	+ ½
D Explor o	8300	112	105	112	+ 2
Dom Store	457	$17⅜	17½	17½	— ¼
D Textile	2060	$19½	19	19	
Domtar	9904	$24⅞	24¾	24⅞	+ ¼
Dover Ind	200	$24	24	24	
Dover pr	100	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅜
Dr Mc C A	236	$8	8	8	
Drm Pete o	56000	45½	44½	45½	— ½
Dunraine o	1000	90	85	90	+ 20
Du Pont A	1805	$23½	23	23½	+ ½
Dylex Ltd	635	$28¼	28	28¼	— ⅜
Dylx A f	556600	$20½	20	20½	+ ¼
Dynamar	24334	170	158	170	
Dynex A	2000	116	116	116	
E-L Fin	500	$17	17	17	+ ½
East Sul	1088	460	460	460	
Echo Bay	35250	$9¼	9	9	— ⅜
Echo B 300	1510	$26½	26¼	26¼	
Echo 1986 w	1000	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Echo 1988 w	600	$5¼	5⅛	5⅛	— ⅛
Echo 1989 w	1500	$5⅛	5	5	
Ego Res o	4166	55	55	55	— 2
Elcthom X	1100	$7	6¾	6¾	
Elcthm Y f	3300	$7⅛	6¾	7	— ⅛
Emco	250	$13⅞	13⅞	13⅞	
Empire A f	500	$13¾	13¾	13¾	
Epitek	6300	177	171	177	
Equity Svr	1625	$40¾	40¼	40¾	+ ½
Extnd	41925	$13¾	13¼	13¾	+ ¾
Ext A f	101565	$13¾	12¾	13¾	+ 1
FCA Intl	100	$18½	18½	18½	— ¼
Fibrdg	2200	$62	60⅝	62	+ 1⅜
Ficnbrdg w	1950	$23¼	23	23	
Fathm Ocn	7700	$5¼	5⅛	5⅛	+ 17
Fed Ind A	19502	$14½	13¾	14½	+ ⅜
Fed Pion	220	$70	70	70	
Fidelty Tr p	800	$11¾	11½	11¾	+ ¾
Finning A	400	$10¾	10½	10½	— ½
Finning B f	1000	$10½	10½	10½	
Firan	5000	165	145	165	+ 15
F Calgary o	9000	117	115	115	— 4
F Calgary p	900	$7½	7¼	7¼	— ¼
F City Fin	20800	$21	21	21	
F Cty Tr C	200	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
F Cty Tr D	1000	$8⅞	8¾	8⅞	+ ⅛
F Mar	8780	295	285	295	+ 5
Foodex p	1150	220	210	220	+ 5
Ford Cnda	640	$55½	55	55½	+ 1
F Sea A pr	325	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ¼
Fraser	100	$17	17	17	
Fruehauf	500	$13¼	13⅛	13⅜	+ ⅜
GB Auto o	1200	$13⅜	13	13	— ½
G M Res	400	265	265	265	+ 20
GSW Cl A	100	$7	7	7	
Galveston	5000	165	164	165	+ 5
Gandalf	6350	$16¾	16⅜	16¾	
Gane	5000	56	55	56	+ 6
Garbell p	200	455	455	455	
Gaz Metr	625	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
Gaz 5½ p	200	$87	87	87	
Gaz 15 p	300	$31⅛	31⅛	31⅛	
Gendis A	500	$23¼	23	23¼	+ ¼
Gendis w	3175	$14⅞	14¾	14⅞	+ ⅛
G Lease o	1000	$8	8	8	+ ¼
GMC	4514	$84½	82¾	84½	+ 2½
Genstar L	5359	$28	27¾	27⅞	
Gnstar 2.35	4340	$32⅞	32¼	32⅞	+ ⅜
Geocrude	16806	209	201	203	— 2
Gerin 1st p	100	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Giant Yk	2400	$21⅞	21½	21⅞	+ ⅜
Gibraltar	7700	$10⅞	10⅝	10¾	+ ⅛
Glencair o	50000	76	60	76	+ 17
Goldale A f	1000	395	395	395	— 5
Goldlund o	4100	162	160	160	+ 1
Gowgnda o	4900	180	176	179	+ 3
Graff G	360	15	15	15	+ ½
Grafton A f	912	$15½	15½	15½	— ¼
Grandma	15900	350	315	350	+ 45
Granduc	4000	160	158	160	+ 1
GL Forest	200	$76¼	76	76¼	+ ¼
Gt Pacific	4200	$24	23¼	24	+ ¾
GW Steel A	1000	195	190	195	+ 5
G Goose	300	$12	12	12	
G Goose 9¾	500	$9¾	9¾	9¾	+ ½
Greyhnd	420	$22	22	22	+ ⅛
Guar Tr p	4100	$16	16	16	+ ½
Guard Cap	38530	$12¼	11½	11½	— ¼
Gulf Can	88018	$16⅛	15¾	16	
Gulfstrm o	2200	162	157	157	— 3
HCI A f	21800	92	89	90	+ 2
HCI Hldg B	3200	93	90	90	— 3
Hale Res o	5000	73	73	73	+ 1
Haley	3900	57	6¾	7	
H Group A	101	300	300	300	
Hrding A f	3350	175	160	160	
Hard Crp C	500	120	120	120	+ 15
H Wood	3700	155	150	150	— 5
Htleigh A o	6000	100	100	100	
Hawker	6785	$19	18⅞	18⅞	+ ¼
Hawker pr	z5	$51¾	51¾	51¾	
Hayes D	300	$13¼	13⅛	13¼	
Heritage	200	$16½	16½	16½	— ½
Highwod o	600	240	240	240	—15
Hollinger	159	$28¾	28¾	28¾	— ¼
Howdn DH	225	$10¼	9½	10¼	+ 1¼
H Bay Mng	7196	$19⅞	19½	19½	— ¼
H Bay Co	1172	$25¼	25⅛	25¼	+ ⅛
HBC A p	2247	$18⅜	18	18¼	+ ¼
HBC B p	21705	$35½	35¼	35½	+ ⅜
Husky	143990	$11¼	10¾	11⅛	+ ⅜
Husky 13 p	34350	$48	45⅞	47½	+ 1½
Hydra Ex o	3000	71	65	71	+ 6
ITL Ind	4000	100	90	90	—20
IU Intl	2866	$27	26½	27	
Imasco	8850	$38¼	37⅞	38¼	+ ⅜
Imasco B p	1180	$76	76	76	+ 1
Imp Life p	2100	$28¾	28⅜	28¾	+ ¼
Imp Oil A	64621	$35⅜	34⅝	34¾	— ⅝
Inca o	22050	$7¾	7⅝	7¾	+ ⅛
Inca w	20200	295	286	294	+ 5
Inco	78541	$17⅞	17½	17⅞	+ ½
Inco 7.85	1019	$19¾	19¾	19¾	
Inco wt	25350	$7⅜	7¼	7¼	+ ¼
Indal	1500	$21½	21	21¼	+ 1
Indusmin	137	$13¼	13¼	13¼	+ 1
Inland Gas	1490	$14½	14¼	14¼	— ¼
Inlnd G 10p	220	$24½	24½	24½	
Inter-City	58800	$12	11⅞	11⅞	— ⅛
Inter C A p	300	$13½	13½	13½	— ½
Intrmetco	200	$8¼	8¼	8¼	+ ½
IBM	1858	$144	142¾	143⅞	— 1⅛
Intl Thom	600	$10¼	10	10⅛	
Intpr Pipe	12211	$28⅞	28⅝	28¾	— ⅛
Ipsco	200	$22¾	22¾	22¾	
Inverness	1000	480	470	470	+ 10
Inv Group	z10	$30	30	30	
Inv GrA f	150	$27½	27½	27½	+ ½
IronBay T	200	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Irwin Toy	1532	$10⅞	10¾	10⅞	
Irwin Toy f	200	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅞
Island Tel	154	$21	21	21	
Ivaco A f	27656	$17	16¼	17	+ ¾
Ivaco B	100	$16½	16½	16½	+ 1¼
Ivaco C p	930	$39⅞	39⅞	39⅞	
Ivaco D p	1738	$24¾	24¾	24⅞	+ ⅛
JQ Res o	6000	70	65	70	+ 20
Jannock	9270	$12¾	12¾	12⅝	+ ⅜
Jannock 8	2400	$11¼	11¼	11⅛	+ ⅛
Janock wf	25300	$6⅞	6¾	6⅞	+ ½
Jofre o f	20800	47	45	47	+ 2
Jonpol	1000	117	117	117	
Jorex Ltd	27500	40	38	39	— 1
Joutel o	3600	90	85	85	— 8
Kam Kotia	1500	221	221	221	— 9
Km Kotia r	11230	5	4	5	+ 1
Keg Rest	3366	430	410	430	— 5
Keg A f	8013	420	415	415	— 5
Keg w	2100	165	160	160	
Kelsey H	900	$25	25	25	
Kerr Add	1025	$18	17⅝	18	+ ¾
K Anacon o	17333	98	95	95	
LK ResA f	425	105	105	105	—15
Labatt A	35627	$44¼	43⅛	44¼	+ 1
Lac Mnrls	13024	$23¼	22½	23⅛	+ ⅜
Lacana	2600	$8⅞	8⅝	8⅞	+ ⅛
Laidlaw A	40700	$18½	18⅜	18½	
Laidlw B f	26700	$18¾	18¼	18¾	+ ¼
Ldl 9¾	100	$9¼	9¼	9¼	+ ¾
LOht Cem	390	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
L Shore	596	$41⅜	41½	41½	— ½
Larder o	13000	51	50	50	+ 3
Laurasia o	1600	55	55	55	+ 2
Leigh Inst	54650	$5¾	5½	5⅝	
Leons Frn	z75	$20½	19¾	20½	
Linear T	4000	$9¾	9	9¾	+ ⅜
LL Lac	1279	$31	30¾	30¾	— ¼
Lobla

au jour le jour

■ Centre de productivité

Le ministre du Travail du Canada, M. Charles Caccia, et le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Expansion économique régionale, M. Ed Lumley, se proposent de rencontrer des représentants du monde des affaires et des syndicats pour discuter de la formation d'un centre national de la productivité, de la technologie et de la promotion de l'emploi. La création de ce centre est l'un des engagements du ministre des Finances, M. Marc Lalonde, dans son budget. Une somme de $5 millions serait consacrée à la réalisation de cette promesse.

■ Des dépôts dégelés

Les personnes qui avaient confié leurs épargnes à la compagnie de fiducie Seaway, de Toronto, peuvent maintenant retirer la totalité de leurs dépôts. Le dégel de ces épargnes est intervenu hier à la suite de la prise en charge par Midland Bank Canada de l'administration de Seaway et de Seaway Mortgage Corp., deux institutions financières récemment saisies par le gouvernement ontarien. Un nouveau bureau de direction dirigera Seaway jusqu'à sa liquidation en 1985. M. André Morrissette, président de la société immobilière montréalaise Les Entreprises Primori, a été nommé président du nouveau conseil de Seaway.

■ Les profits de ECP chutent

Au premier trimestre, les profits des Entreprises Canadien Pacifique (ECP) Ltée ont chuté de $69.1 millions à $4 millions par rapport à la même période de 1982, en raison d'un net recul des activités forestières. La division Produits forestiers a en effet subi un perte de $35.4 millions, soit $27 millions de plus qu'en 1981. La filiale CIP Inc. a notamment été victime du ralentissement du marché du papier journal, accusant une perte de $29.6 millions. Seule consolation pour ECP, son secteur pétrolier et gazier a été rentable grâce à PanCanadian Petroleum, qui a amassé un profit de $57.6 millions.

■ Les hirondelles reviennent

La reprise de l'économie américaine se poursuivra jusqu'en 1984, révèle une étude du Conference Board des Etats-Unis. L'organisme prévoit une croissance annuelle de 2.4 % en 1983 et de 4.1 % l'année suivante. Peu avant la sortie de cette étude, hier, le département du Commerce annonçait que l'indice des principaux indicateurs économiques a de nouveau progressé en mars, de 1.5 %, confirmant la solidité de la reprise. Il s'agit de la septième hausse mensuelle. Cette reprise aura cependant un effet néfaste: le déficit de la balance commerciale américaine pourrait atteindre le chiffre record de $85 milliards US cette année. Selon un conseiller économique du gouvernement Reagan, les Etats-Unis vont importer davantage et ne pourront pas vendre autant à l'étranger en raison du retard de la reprise dans les autres pays.

■ Crédit stagnant

Au cours de la dernière période des Fêtes, le crédit à la consommation au Canada n'a augmenté que de $100 millions, passant à $39.9 milliards pour les institutions à charte fédérale. Les institutions qui ont marqué des points sont les banques et les compagnies d'assurance, où les clients continuent de se prévaloir de leurs possibilités d'emprunts sur police. La décision récente de deux banques montréalaises de réduire à 13.5 % le taux de base sur les prêts poersonnels stimulera peut-être la demande. Les caisses d'épargne et de crédit se maintiennent autour de $6 milliards.

■ En raccourci

La baisses des taux d'intérêt a permis à **Campeau** Corporation d'inscrire un profit de $4.4 millions au premier trimestre, en hausse de $4 millions par rapport au résultat de la période correspondante de 1982... Le groupe français **Peugeot** va afficher une perte d'environ $500 millions pour l'exercice 1982. Au Québec, Peugeot a des intérêts dans la compagnie Procycle, un fabricant de bicyclettes de St-Georges de Beauce... La Banque Mondiale vient d'accorder au **Brésil** un prêt de $400 millions, le plus élevé jamais accordé par cet organisme à un pays d'Amérique latine... M. **J.C. Thackray** succède à M. Jean de Grandpré au poste de président du conseil de Bell Canada. M. De Grandpré a été élu jeudi président du conseil et chef de la direction de la nouvelle société mère, Entreprises Bell Canada Inc... **Northern Telecom** fractionnera à raison de trois pour un ses actions ordinaires, le 11 mai... **Ivaco**, un fabricant de produits d'acier de Montréal, offrira bientôt des actions privilégiées de second rang convertibles... **Lanpar Technologies**, de Markham en Ontario, inscrira ses actions à la cotede la Bourse de Montréal mardi. Cette firme se spécialise dans les produits informatiques... Masonite Canada, un fabricant de matériaux de construction à Gatineau, change son nom pour « **Canexel** Inc. ».

André Bouthillier

De nouveaux critères d'attribution guideront l'aide fédérale aux entreprises

par Paule des Rivières

OTTAWA — À défaut de préciser sa stratégie industrielle, le gouvernement du Canada peaufine ses programmes d'aide à l'entreprise.

M. Ed Lumley, ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Expansion économique et régionale, a en effet annoncé hier des modifications dans les critères d'attribution de l'aide à la PME. Les changements assurent une plus grande visibilité fédérale dans les régions et confirment la fusion des divers programmes d'aide en un seul.

En fait, ce regroupement est déjà bien engagé, dans la foulée de l'importante refonte annoncée par le premier ministre du pays le 12 janvier 1981 et allège un tant soit peu le champ d'intervention du ministre Lumley.

Les mesures annoncées hier feront l'objet d'un projet de loi qui sera déposé bientôt aux Communes. Elles visent à accélérer le versement de l'aide à la PME et à établir de nouveaux critères, fondés sur les inégalités régionales et établis d'après un nouvel indice de développement des régions.

Les zones désignées, qui avaient automatiquement droit à l'aide fédérale, disparaîtront et, désormais, le lieu de l'entreprise sera déterminant.

Le ministre veut aussi s'assurer que l'aide sera effectivement bénéfique et veut éviter de simplement prolonger la vie de compagnies agonisantes.

M. Lumley compte attribuer 90% des subventions à l'échelle locale ou régionale, réservant l'intervention centrale pour les projets plus importantes, qui seront moins nombreux mais pourraient très bien représenter la majorité des sommes engagées.

M. Lumley a annoncé cette semaine près de $20 millions pour l'industrie de la chaussure mais pour le reste. Ses sommes dont il est question ne sont pas nouvelles; ce sont les $2.5 milliards annoncés dans le budget de M. Marc Lalonde pour les deux prochaines années. M. Lumley ne peut prédire si beaucoup d'emplois seront créés — il y a présentmeent 1.7 million de chômeurs au pays, un taux de 12.4% — et il refuse d'avancer quelque chiffre que ce soit.

M. Lumley n'a pas été particulièrement explicite sur la nouveauté de son annonce et s'est défendu en disant que le blanc et le noir, c'était pour l'Union soviétique ou pour Cuba mais qu'au Canada, « le style propre au Canada » ne permettait pas de tout prévoir.

Le gouvernement va s'attacher plus spécifiquement à l'infrastructure industrielle, l'innovation, l'implantation, l'agrandissement et la modernisation, ainsi que la commercialisation.

À Québec, le ministère de M. Rodrigue Biron, responsable de l'Industrie et du Commerce, avait peu à dire sur les projets de M. Lumley, sinon qu'il n'y avait là aucune révolution en gestation. En bref, le Québc ne voit pas là de bouleversement pas plus qu'il ne pressent de réponse à ses deux principales inquiétudes: le manque de cohésion entre l'aide fédérale et provinciale et l'absence de politique pour compléter l'aide à des industries comme le vêtement et le textile.

« A quoi cela sert-il de moderniser nos usines de textile si nous n'avons pas les marchés pour écouler notre marchandise? » a déclaré un porte-parole de M. Biron hier.

Le gouvernement du Québec insiste pour que le Canada fasse des pressions lors des négociations sur les tarifs douaniers, afin de réduire les importations.

Connie-Bathurst: bénéfice trimestriel en baisse

■ *L'entreprise défend le prix de son papier journal exporté aux USA*

par Claude Turcotte

Consolidated-Bathurst a annoncé hier un bénéfice net de 27 cents par action au premier trimestre, comparativement à 75 cents pour la période correspondante en 1982. De plus, seule une tranche de cinq cents provient de l'exploitation; les 22 cents qui restent découlent d'un gain inattendu suite à un emprunt en Allemagne et à une dévaluation du mark.

Devant l'assemblée des actionnaires hier à Montréal, le président du conseil et chef de la direction, M. W.I.M. Turner jr, n'en a pas moins déclaré que « ce bénéfice est supérieur au résultat auquel on aurait dû s'attendre vu l'état actuel du marché et plus élevé aussi que le rendement de l'ensemble de notre industrie ». Le chiffre d'affaires net du trimestre fut de $342 millions, alors qu'il avait été de $362.6 millions l'an passé.

Consolidated-Bathurst se considère cependant en meilleure position que ses concurrents. L'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers annonçait cette semaine que, pour les trois premiers mois, la production de papier journal au Canada fut de 10.6 % de moins qu'en 1982 et que le taux d'exploitation fut de 81 %, comparativement à 94 % l'an passé.

Par ailleurs, Consolidated Newsprint Inc., une filiale de ventes aux Etats-Unis, a prévenu ses clients qu'à compter du 1er juillet elle vendra son papier journal à $500 US la tonne métrique, c'est-à-dire au prix standard du 1er janvier 1981. A cause de la surproduction, il y a avait eu une baisse à $468.50 US la tonne pour ajuster le prix à celui offert par des compagnies américaines.

Les dirigeants de la compagnie ont expliqué hier qu'ils préfèrent risquer une partie du volume de ventes pour augmenter leurs revenus. C'est d'abord une question de fonds de roulement, ont-ils ajouté. Consolidated-Bathurst détient 10 % du marché canadien d'exportation aux Etats-Unis.

L'entreprise est pour le moment la seule compagnie à ramener son prix à $500 US. Elle espère évidemment que d'autres suivront le mouvement, mais elle n'en a aucune assurance. A l'argument de la surproduction, qui subsiste toujours, Consolidated-Bathurst cite l'exemple des industries de l'auto et de l'acier où, malgré une baisse de la demande, les prix ont néanmoins augmenté. Elle soutient en outre que les profits des journaux américains sont considérables et tout à fait capables d'absorber cette hausse de coût.

Plusieurs observateurs expriment toutefois leur scepticisme sur les chances de réussite de cette initiative. Certains ont prétendu que cette annonce a été faite pour réconforter les actionnaires devant la faiblesse générale des marchés. M. T.O. Stangeland, président et chef de l'exploitation, a pour sa part défendu la thèse hier matin que les producteurs canadiens de pâtes et papiers étaient capables d'être les leaders en matière de prix aux Etats-Unis.

Face aux actionnaires, les dirigeants ont surtout fait valoir les perspectives d'avenir pour la compagnie, particulièrement dans les pays du marché commun européen, où Consolidated se dit « deux fois plus présente que toute autre compagnie canadienne ». Elle construit présentement en Grande-Bretagne une usine de pâtes et papiers qui sera, promettent ses dirigeants, la plus moderne au monde et qui sera en activité au cours de l'année; cette usine de Bridgewater déservira 20 % du marché britannique, qui est présentement approvisionné de l'extérieur du pays.

Consolidated - Bathurst compte beaucoup aussi sur une nouvelle usine de $110 millions à Bathurst au Nouveau-Brunswick, usine qui entrera en service en juillet. Mais, la compagnie a surtout concentré son attention sur un certain nombre de projets spéciaux et sur la restructuration de ses exploitations d'emballages au Canada.

PRENEZ AVIS qu'une assemblée générale spéciale de C.M.E. Canadian Medical Enterprises Inc., a été fixée au 12 mai 1983, à 10:30 a.m. aux bureaux de la Compagnie, situés au 1444 rue Wellington, Montréal, Québec, en vue de discuter de la vente possible de la clientèle et du nom de la Compagnie.

Robert V. Barder,
secrétaire

La Vérendrye n'entend pas se départir de Télé-Capitale

par André Bouthillier

La Corporation de Gestion La Vérendrye n'a pas l'intention de se départir de sa filiale Télé-Capitale afin de diminuer sa dette à long terme qui a atteint, en 1982, un niveau très élevé.

« Télé-Capitale n'est pas à vendre », a catégoriquement affirmé le président et directeur général de La Vérendrye, M. Marc Lavigne, à l'issue de l'assemblée annuelle des actionnaires, tenue jeudi à Montréal.

Depuis quelques jours, la rumeur circule à l'effet que cette entreprise de La Sarre, en Abitibi, projette de vendre la totalité ou une partie du groupe Télé-Capitale, qui exploite la station de télévision du même nom ainsi que des stations de radio à Québec et dans l'Est du Québec.

La Vérendrye a un pressant besoin de nouvelles équités. Pour appuyer les activités de Télé-Capitale, elle a dû augmenter sa dette à long terme de $45.7 millions à $68.3 millions en 1982. Le pourcentage de la dette à long terme sur l'avoir des actionnaires ($25.6 millions) est alors passé de 153 % à 267 %, un niveau normalement jugé trop élevé par les créanciers.

Désireuse d'équilibrer au plus vite sa structure financière, l'entreprise a déjà annoncé sa décision d'abandonner sa division de fabrication. Elle prévoit ainsi vendre sa filiale Témisko, de Ville Saint-Laurent, aux membres de la direction de ce fabricant de semi-remorques. La transaction devrait avoir lieu à la fin juin. Mais cette opération ne sera pas suffisante. Jeudi, M. Lavigne a annoncé l'établissement d'un nouveau plan de financement vers la même période. Il n'a donné que peu de détails, mais a précisé qu'il n'était pas question de vendre Télé-Capitale.

Pour sa part, le président de Télé-Capitale, M. Wilbrod Bherer, a précisé que la situation financière de cette filiale s'améliorait beaucoup depuis le début de l'exercice 1983. « Les revenus publicitaires ont augmenté de 110 % par rapport à la même période l'an dernier », a-t-il dit. En 1982, Télé-Capitale a amassé des revenus de $32.6 millions, en baisse de $3 millions sur 1981. Le bénéfice d'exploitation a fléchi de $4.4 millions, passant de $9.9 millions à $5.5 millions.

Télé-Capitale inauguera en juin un nouveau centre de production, construit au coût de $4 millions à Québec. Ces nouvelles installations permettront de mieux répondre aux besoins de la compagnie et à la demande de facilités de production dans la région de Québec.

Enfin, M. Lavigne croit que 1983 sera celle de la rentabilité. Pour y parvenir, il compte aussi beaucoup sur les divisions du transport routier (Brazeau et Tremblay Express) et du transport aérien (Québec Aviation). En 1982, les profits de la division du transport routier sont passés de $490,000 à $2.2 millions malgré la récession. Ceux de Québec Aviation ont augmenté de $267,000 à $276,000. Cette compagnie aérienne dessert les villes de Bagotville, Chibougamau, Gatineau, Boston, Fredericton et St-Leonard (Nouveau-Brunswick).

Meubles: une conférence socio-économique en juin

par Claude Turcotte

Pendant que le Salon « ameublement et décoration 83 » a lieu à la Place Bonaventure et que l'Association des fabricants de meubles du Québec se prépare à tenir le sien (du 19 au 22 juin), tous les intervenants dans l'industrie du meuble sont en train de revoir leurs dossiers et d'ajuster leurs statistiques en vue de la conférence socio-économique à laquelle ils participeront les 28 et 29 juin.

Les dates pour la tenue de cette conférence ont été confirmées cette semaine par le Secrétariat permanent des conférences socio-économiques du Québec. Lors d'une réunion préliminaire le 24 mars, ces intervenants, après avoir fait l'unanimité sur la situation précaire de l'industrie et sur le besoin d'en assurer le développement à court et long termes, avaient décidé de se réunir à nouveau une journée en mai. Ce sera donc deux jours en juin, après la fête de la St-Jean. Ce sont les intervenants eux-mêmes qui ont demandé ce délai afin de mieux se préparer.

Ces préparatifs n'empêchent nullement divers salons d'avoir lieu. Il y a quelques semaines, c'était celui de l'habitation au Parc olympique. Depuis mercredi, et jusqu'à demain, à la Place Bonaventure, c'est le Salon Ameublement et Décoration 83, qui regroupe 80 exposants de meubles de plusieurs styles différents, d'accessoires utilitaires et décoratifs; des artisans offrent également leurs créations et il y a même un concours pour les peintres amateurs.

Quant au salon organisé par l'Association des fabricants de meubles du Québec, qui aura aussi lieu à la Place Bonaventure, du 19 au 22 juin, il fournira l'occasion à 200 exposants d'établir des rapports avec les commerçants de partout. Deux soirées seront toutefois réservées pour le grand public, mais il n'y aura alors aucune vente au détail.

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal
HEC

B.A.A.
programme de baccalauréat en administration des affaires en classes du soir

Ce programme, spécialement adapté à ceux qui travaillent le jour, par sa pédagogie, par son horaire et par son calendrier, s'adresse aux personnes qui veulent acquérir une solide formation générale en gestion.

Admission du trimestre d'automne 1983 jusqu'au mercredi 1er juin

Conditions d'admission

- détenir un diplôme d'études collégiales

ou

- posséder un dossier d'études jugé valable et une expérience de travail d'au moins 4 ans

Pour renseignements et formulaires, s'adresser au Registrariat
École des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles
Montréal (Québec) H3T 1V6

Téléphone: (514) 343-4500

Une propriété vous attend...

Superbes appartements à louer
avec option d'achat.
Centre-Ville, Montréal
$1,200 par mois
Le Jour: tél: 288-3870
Le Soir: tél: 728-9195

Une invitation De Terrasse Trafalgar
Maisons de Ville

Aux cadres et aux professionnels à la recherche d'une maison très bien située, d'une qualité de construction remarquable; confortable, prestigieuse, fonctionnelle et avec un potentiel de plus-value assuré.

Stratégiquement située dans un des quartiers les plus chics de Montréal.

Nous sommes à votre disposition pour plus de renseignements ou pour des visites de nos maisons modèles.

4030 Chemin McDougall (coin The Boulevard)
Tél.: 935-0804, ouvert de 1-6 heures PM
(ou sur rendez-vous)

CARTES D'AFFAIRES

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
PIERRE BARBEAU, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

Samson Bélair
Comptables agréés
Québec, Toronto, Vancouver, Sherbrooke, Kitchener, Gaspé, Hinton, Montréal, Calgary, Rimouski, Saint-Hyacinthe, Sept-Iles, Coaticook, Ottawa, Edmonton, Trois-Rivières, Gatineau, Matane, Amos

certificats de DÉPÔT GARANTI doublement avantageux

11 3/4 % (5 ans)
Intérêt annuel
Dépôt minimum 1 000 $

9 3/4 % (15 mois)
Intérêt à l'échéance
Dépôt minimum 1 000 $

• Taux sujets à confirmation

TRUST GÉNÉRAL

Communiquez avec l'un de nos conseillers financiers.

TRUST GÉNÉRAL
Montréal/University: 1100, University, 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Un détenu purgera 5 ans de plus

Gilles Saint-Gelais, un individu de 32 ans reconnu coupable de tentative de meurtre sur la personne d'un gardien de l'Institut Leclerc, à Laval, a été condamné hier à une peine supplémentaire de cinq ans d'emprisonnement, par le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure.

L'incident s'était produit le 11 octobre 1982, alors que Saint-Gelais assommait le garde Daniel Major. Le gardien avait réussi à parer partiellement le coup, mais il avait quand même subi à la tête une blessure nécessitant 15 points de suture.

Condamné à 10 ans de pénitencier en 1976 pour homicide involontaire, Saint-Gelais aurait été éligible à une libération conditionnelle en 1986, mais les cinq ans que lui impose le juge Boilard reportent cette échéance à beaucoup plus tard, puisque cette peine est consécutive à celle qu'il purge déjà.

Mais si le juge Boilard ne se montre pas plus sévère dans cette affaire de tentative de meurtre, c'est que tout en tenant compte du caractère d'exemplarité, il ne veut cependant pas éteindre définitivement une lueur d'espoir, si faible soit-elle, de réhabilitation de l'accusé.

Les militaires exigent la viande de première qualité

Le marché les Viandes Montcalm, un fournisseur de viande de l'Armée canadienne, sis au 10045, rue Bruxelles, à Montréal-Nord, vient d'être condamné à $35 d'amende pour une déclaration fausse et trompeuse relative à la qualité de ses viandes, par le juge Louise Collin, de la Cour des sessions de la paix.

Selon la plainte portée par Agriculture Canada, c'est le 28 décembre dernier que le marché en cause aurait commis son délit en déclarant à un inspecteur fédéral qu'un lot de 132 kilos de steaks était de qualité A-1 ou A-2, alors qu'il s'agissait de boeuf de qualité inférieure.

Le droit à la priorité ne peut justifier l'imprudence au volant

Une fois de plus, la Cour supérieure a confirmé hier que le droit de priorité d'un véhicule de police lors d'un appel d'urgence ne lui donne pas un droit de passage absolu et ne l'autorise nullement à violer les règles élémentaires de prudence.

C'est ce qu'a rappelé hier le juge Maurice Cousineau en condamnant la Communauté urbaine de Montréal et l'un de ses policiers à verser une somme de $5,789 à la mère d'un jeune homme, qui avait perdu la vie lors d'une collision entre son véhicule et une auto-patrouille policière, en septembre 1976, à l'angle du boulevard Saint-Laurent et de la rue Mont-Royal.

Tandis que la mère de la victime soutenait que l'accident était entièrement dû à la faute et à la négligence du policier, ce dernier avait déclaré de son côté qu'il « avait pris une chance » en franchissant l'intersection, alors que le feu de circulation pour sa direction était rouge, mais qu'il avait pris soin de mettre en marche le clignotant de son véhicule.

maisons d'enseignement

Compétence: Francine Gingras 844-3361

COLLÈGE AHUNTSIC

COURS DE NATATION

PRINTEMPS/ÉTÉ 1983

PISCINE DU COLLÈGE AHUNTSIC
825 rue Émile-Journault, Montréal H2M 1Y8

PROGRAMME DU PRINTEMPS

Inscriptions:
— **À compter du début mai**
• Du lundi au vendredi de 9h à 21h
Début des cours:
— 23 mai (fin 23 juin)
• cours parent-enfant 2 séances par semaine mar., jeu., 10h à 11h
• cours pour débutants adultes lundi et mercredi de 10h à 11h

PROGRAMME DE L'ÉTÉ

Inscriptions:
— **À compter du début juin**
• Du lundi au vendredi de 9h à 21h
Début des cours:
— cours pour enfants 6 ans à 16 ans le 27 juin 83
• 3 séries de 2 semaines (intensif) se terminant le 5 août à 10h et 11h a.m.
— cours pour adultes **le 4 juillet 1983**
• 2 soirs par semaine à 18h ou 19h
— cours médaille et croix de bronze **le 5 juillet 1983**
• mardi & jeudi de 20h à 21h30 et vendredi de 18h à 20h
— cours pré-nataux et post-nataux, **inscriptions en tout temps**
— plongée sous-marine, appelez au no. **389-1293**
— cours de ranimation cardio-pulmonaire / **381-3567**
— cours de soins d'urgence aquatique
— cours de moniteur intensif (10 jours) **du 24 juin au 3 juillet**

Bain libre:
— Lundi, mercredi et vendredi de 20h à 21h30

Avis:
— La piscine sera fermé à compter du 5 août 1983 pour nettoyage et réparations

Informations:
— Veuillez appeler aux numéros suivants:
• Jour: 389-5921 postes 324-401-407
• Soirs & fin de semaine: 389-5930, 389-5933

COURS D'ANIMATION ÉTÉ 1983

L'Institut des communications sociales de l'Université Saint-Paul offre les cours suivants pendant la session d'été 1983. Ces cours sont crédités au programme du CERTIFICAT D'ÉTUDES EN ANIMATION.

- **FONDEMENTS THÉORIQUES DE L'ANIMATION**
- **TECHNIQUES D'ANIMATION I**
- **ANIMATION ET PÉDAGOGIE CENTRÉES SUR L'ENFANT** (2 places disponibles)
- **ANIMATION ET INTERVENTIONS PASTORALES**

Pour connaître l'horaire et pour s'inscrire (nous accueillons un maximum de 15 participants par groupe), s'adresser à:

L'INSTITUT DES COMMUNICATIONS SOCIALES
UNIVERSITÉ SAINT-PAUL
223, rue MAIN, OTTAWA,
ONTARIO K1S 1C4
TÉL.: (613) 236-1393

Université de Montréal
Faculté de Théologie

COURS DE PREMIER CYCLE:

SESSION D'ÉTÉ 1983

(4 juillet au 4 août)

Premier groupe de cours
du 4 juillet au 19 juillet

- **L'oeuvre de Luc: Évangiles et Actes** — BBL 1302 (3 cr.)
  Prof.: Jean-Louis D'Aragon
- **Foi en Jésus, le Christ**
  THL 1435 (3 cr.)
  Prof.: Richard Bergeron
- **Catéchèse et milieu socio-culturel**
  Cat 1311 (3 cr.)
  Prof.: Gilles Raymond

Deuxième groupe de cours
du 20 juillet au 4 août

- **Un monde en attente de salut**
  PTR 1104 (3 cr.)
  Prof.: Jacques Lambert
- **Eucharistie** — THL 3742 (3 cr.)
  Prof.: Guy Lapointe

Pour information:
FACULTÉ DE THÉOLOGIE
Université de Montréal
C.P. 6128 — Succursale "A"
Montréal H3C 3J7
tél.: 343-7164

Les cours se donnent:
— du lundi au vendredi
— de 10:00 à 12:00 et de 13:30 à 15:30
(sauf les vendredis p.m.)



Métro Vendôme ou Villa Maria

- Collège mixte, privé, déclaré d'intérêt public
- D.E.C. en Sciences, en Sciences humaines, en Musique
- Possibilité d'un Musique/Sciences double D.E.C.: Musique/Sciences humaines
- Résidence pour étudiantes
- Service de prêts et bourses
- **INSCRIPTIONS OUVERTES:**
  Pour septembre 83: à partir du 15 janvier

Pour information et/ou demande d'admission:

Collège Marguerite-Bourgeoys
4873 ave Westmount
Montréal H3Y 1X9
Tél.: (514) 487-2420 - poste 18

Pour demande d'admission:
Nom.....
Adresse.....
.....No tél.:.....

VOS ÉTUDES DE MAÎTRISE... FAITES-LES DONC À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI



EN SCIENCES DE L'HOMME

L'Université du Québec à Chicoutimi vous propose quatre programmes de maîtrise aptes à enrichir vos connaissances et assurer le perfectionnement des individus qui ont déjà une formation de base dans l'une ou l'autre disciplines des sciences de l'homme

LA MAÎTRISE EN ÉDUCATION
Offre deux concentrations: enseignement et administration scolaire. Dans chaque concentration, on peut choisir un profil d'activités professionnelles et un profil d'initiation à la recherche.

LA MAÎTRISE EN ÉTUDES RÉGIONALES
Études qui répondent au mouvement de décentralisation des administrations publiques et à la création d'organismes à vocation régionale. Elles privilégient une réflexion sur le concept de région et la formation d'agents d'intervention et de changement.

LA MAÎTRISE EN ÉTUDES LITTÉRAIRES
Programme adapté aux goûts, aux aptitudes ainsi qu'à l'orientation professionnelle de ceux qui s'y inscrivent. Il veut susciter le développement et l'animation de la recherche et de la création de même qu'un intérêt pour la littérature et la culture dans la population.

LA MAÎTRISE EN THÉOLOGIE
En plus de dispenser une formation fondamentale à l'intervention pastorale, ce programme initie aux instruments d'analyse et aux méthodes d'action propres au travail pastoral et à l'éducation de la foi.

ADMISSION
On est admissible à l'un de ces programmes:

- si on possède un diplôme de 1er cycle (baccalauréat ou l'équivalent) dans une discipline appropriée avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 ou l'équivalent;

ou

- si on possède les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

On a jusqu'au 1er juin pour faire parvenir une demande d'admission au bureau du registraire, à l'adresse ci-contre.

SUPPORT FINANCIER

Pendant la durée de leurs études, les étudiants peuvent faire appel à différentes sources d'aide financière: bourses d'études d'organismes internes et externes, assistance d'enseignement ou de recherche, ...

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir plus de renseignements sur l'une ou l'autre de ces maîtrises, sur les conditions d'admission particulières à chacune ainsi que sur l'aide financière disponibles, écrivez au directeur du programme concerné, à l'adresse suivante:

Université du Québec à Chicoutimi
555, boulevard de l'Université
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1
Téléphone: (418) 545-5613

DEMANDEZ VOTRE ADMISSION À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Université du Québec à Chicoutimi

CACF otu

Fondation du Ministère Français de l'Éducation.
Organisation sans but lucratif.

ÉTÉ 83 — SÉJOURS LINGUISTIQUES
JEUNES — ADOLESCENTS — ADULTES

ANGLAIS

3 ou 4 semaines **tout compris:** — vol/hébergement en famille /3 repas par jour/enseignement/encadrement/excursions.

9 centres en ANGLETERRE — 3 semaines À PARTIR DE **$1396.00**

5 centres aux ÉTATS-UNIS — 4 semaines À PARTIR DE **$908.00**

ALLEMAND
En ALLEMAGNE ou en AUTRICHE — SÉJOURS À PARTIR DE **$1807.00**

ESPAGNOL
En ESPAGNE — SÉJOURS À PARTIR DE **$1411.00**

CACF — 2115, rue de la Montagne
suite 200
Montréal H3G 1Z8
Tél.: (514) 849-7087
À Québec: (418) 653-3077
Détenteur d'un permis du Québec.

Les Expos remportent un « marathon »

Tim Wallach et Tim Raines...enfin!

par Guy Robillard
de la Presse Canadienne

L'attaque des Expos a enfin explosé hier après-midi au Stade olympique et les joueurs de Bill Virdon ont remporté un marathon d'un peu plus de trois heures par le pointage de 9-6, face aux Reds de Cincinnati.

Les Expos, qui n'avaient pas marqué plus de huit points cette saison, ont claqué 16 coups sûrs, un autre sommet, et ont placé au moins un coureur sur les buts à chaque manche.

Wallach a donné le ton à ce reveil offensif en frappant un circuit de deux points dès la première manche au cours de laquelle les Expos ont pris une avance de 5-0 que Steve Rogers a eu peine à protéger par la suite.

Tim Raines, un autre frappeur en panne dont la moyenne était descendue en bas de .200, a été l'autre héros offensif de la journée, avec trois coups sûrs en autant de présences officielles, dont un triple bon pour deux points, deux buts sur balles et deux points marqués.

Wallach a ajouté un simple, en plus de pousser le voltigeur de centre Eddie Milner à la clôture en une autre occasion, tandis que Warren Cromartie, de retour dans l'alignement, Bryan Little, Al Oliver et Tim Blackwell obtenaient également deux coups sûrs pour les Expos, dont tous les partants ont obtenu au moins un simple, incluant le lanceur Rogers.

Ron Oester a réussi un circuit en solo pour les Reds, qui ont obtenu 10 coups et abandonné autant de coureurs sur les sentiers.

« Je me suis senti soulagé quand j'ai vu la balle traverser la clôture », a commenté Wallach, qui avait entrepris le match avec une moyenne de .176 et un seul point produit.

« Ce fut le premier match où j'ai vraiment bien frappé la balle. Je savais que ça viendrait, mais j'avais hâte que ça débloque... Je n'ai rien fait de différent aujourd'hui. J'ai seulement continué à travailler fort et j'ai essayé de relaxer le plus possible au bâton, ce qui est la clé du succès ».

Quant à Raines, il a dit qu'il était beaucoup trop tôt dans la saison pour s'inquiéter d'une léthargie qui avait suivi un excellent départ. Il totalise maintenant neuf points produits comme premier frappeur.

Mais il n'a pas volé un seul but hier, même s'il a été sur les buts à cinq reprises.

« Pastore (le lanceur partant et perdant pour les Reds) a un très bon geste en direction du premier but et il lance rapidement au marbre », a expliqué Raines qui, de toute façon, ne tient pas à voler des buts pour le plaisir de la chose et préfère plutôt s'en remettre aux frappeurs qui le suivent.

Rogers a effectué pas moins de 140 tirs en huit manches et un tiers, allouant neuf coups sûrs, cinq buts sur balles et quatre points mérités. Dave Schatzeder et Jeff Reardon sont venus retirer chacun un frappeur à la neuvième manche. Au cours de cette reprise, Tim Wallach a échappé une balle qui a frappé une fissure de terrain (on a finalement donné un coup sûr à Dave Concepcion) puis s'est avéré incapable de retirer la balle de son gant à la suite d'un coup frappé par Cesar Cedeno.

Rogers, qui avait gaspillé une avance de 6-0 à Houston il y a deux semaines, semble avoir plus de difficulté à lancer avec une solide avance qu'avec un pointage serré.

« Je ne crois pas que c'est le cas, a-t-il dit. Du moins, j'essaie de ne pas lancer différemment. Aujourd'hui, mes lancers n'étaient pas de super-qualité, même en début de rencontre. Je visais mal le marbre ».

C'est surtout à la cinquième manche qu'il en a arraché, ayant alloué deux points sur trois coups sûrs et deux buts sur balles. De plus, Dan Driessen a raté un circuit de trois points par quelques pieds du côté des balles fausses.

« Je tentais d'être trop prudent avec les frappeurs », a avoué Rogers, qui a donc répété l'erreur commise à Houston et difficilement pardonnable pour un artilleur de son expérience. « Je n'ai jamais pensé à cette rencontre à Houston », a-t-il précisé.

Après le match, le gérant Bill Virdon a révélé que le receveur Gary Carter ne sera vraisemblablement pas de retour aujourd'hui et que Randy Lerch commencera un des deux matches du programme double de dimanche.

REDS (6)	pb	p	cs	pp
Cncpcn ac	4	2	1	0
EMilner cc	4	2	2	1
Cedeno cd	5	0	2	1
Bench 3b	4	0	0	0
Driessn 1b	5	0	1	2
Oester 2b	4	1	2	2
Walker cg	3	0	0	0
BHayes l	0	0	0	0
Scherrer l	0	0	0	0
Foley fu	1	0	0	0
Hume l	0	0	0	0
Knicely fu	1	0	0	0
Bärdelo r	3	1	1	0
Pastore l	1	0	0	0
Lndsty fu	1	0	0	0
Hoshldr cg	2	0	0	0
Totaux	38	6	9	6

EXPOS (9)	pb	p	cs	pp
Raines cg	3	2	3	2
Little ac	5	1	2	1
Dawson cc	4	0	1	1
Oliver 1b	5	1	2	0
Francn 1b	0	0	0	0
Wallach 3b	5	1	2	2
Cromrti cd	4	2	2	0
Reardon l	0	0	0	0
Blackwel r	4	0	2	2
Flynn 2b	4	1	1	0
Rogers l	4	1	1	0
Schtzdr l	0	0	0	0
JWhite cd	0	0	0	0
Totaux	38	9	16	8

Cincinnati	000	121	002— 6
Montréal	500	031	00x— 9

Point produit victorieux—Dawson (2).
E—Little, Wallach 2. DJ—Cincinnati 1, Montréal 1. LSB—Cincinnati 10, Montréal 9. 2B—Blackwell, Bilardello, EMilner, Dawson. 3B—Raines, Cromartie. CC— Wallach (1), Oester (3). BS—Dawson.

Cincinnati	mi	cs	p	pm	bb	rab
Pastore p,2-3	4	8	5	5	3	3
BHayes	2	6	4	4	0	0
Scherrer	1	1	0	0	0	0
Hume	1	1	0	0	0	1
Montréal						
Rogers g,3-1	8 1-3	8	6	4	5	6
Schtzdr	1-3	1	0	0	0	0
Reardon vs,2	1-3	0	0	0	0	0

BP—Bilardello. D—3 h 04. ML—Rogers. A—15,480.

Le Manic, une équipe meilleure sur le terrain que sur le papier...

par Francis Millien

C'est demain à 14 h 00, à New York face au Cosmos que le Manic de Montréal tentera de faire remonter sa cote de popularité qui, à l'image du gouvernement fédéral, a chuté de façon dramatique dans les dernières semaines.

La transformation du Manic en équipe nationale canadienne dès octobre 1983, l'arrivée de l'Inter de Montréal, et de la nouvelle ligue canadienne, l'affaire Cerbah, à qui personne n'a vraiment voulu donner sa chance, sont autant de facteurs que le public a du mal à avaler et l'assistance au Stade olympique qui n'a été que de 6,800 personnes, en a été la preuve.

Bien sûr que la température n'a pas aidé la cause du Manic, mais elle n'a pas fait fuir les 20,000 autres spectateurs escomptés.

C'est donc avec une arme bien simple que le Manic engage sa plus dure bataille, celle qui devra lui ramener des points au classement et des partisans au Stade olympique : la victoire.

Pour ce faire, et à la lueur du premier match, force est de reconnaître que si les moyens individuels sont limités, ils représentent un tout cohérent qui peut encore enflammer un « Stade en folie », pourvu que les victoires y succèdent.

Dans les buts, Mike Hewitt, le nouveau venu de la toute dernière heure verra encore l'ombre de Cerbah planer sur ses épaules et devra racheter sa grossière bévue de la première rencontre. Il a été engagé non pas seulement pour bloquer les balles hautes, mais également les balles basses.

En défense, la rigueur fait loi et même si John McGrane demeure incertain pour une blessure à la cuisse gauche, cela permettra d'évaluer en match l'excellente impression laissée par Bruce Gant lors du camp d'entraînement de Victoria le mois dernier.

Cette stabilité défensive permet néanmoins à Frantz Mathieu d'y aller de quelques contre-attaques dans un style personnel, qui ressemble à des charges de cavalerie légère, et qui, si elles ne sont pas toujours productives, ont au moins le mérite de permettre à la foule de se réchauffer et de démontrer ses encouragements.

Le milieu de terrain, privé de Fran O'Brien qui a désiré s'exhiler sous le ciel de Vancouver et de Carmine Marcantonio, blessé lors du premier match, regroupe trois excellents travailleurs mais pas de grand stratège.

À côté du capitaine Tony Towers qui est en belle forme et qui couvre beaucoup de terrain on retrouve Gerry Gray, lui aussi invité de la dernière heure, et Brian Quinn, un des joueurs les plus accrocheurs et les plus tenaces de toute la L.N.A.S.

Il est d'ailleurs à noter que Towers a inscrit le premier but dans le match d'ouverture et Gray le troisième, ce qui est quand même prometteur.

En attaque, Dale Mitchell, occupe le flanc droit, au côté d'Allan Willey, qui est en train de retrouver tout son punch et qui devrait exploser cette saison pourvu qu'on lui donne un peu de support. Il occupe présentement le deuxième rang du meilleur buteur à vie dans la L.N.A.S. et le premier chez le Manic.

À gauche, Dragan Vujovic, celui qui ne laisse indifférent ni ses adversaires, ni le public à cause de son style de jeu qui l'amène à conserver le ballon pour permettre à ses partenaires de se démarquer, mais qui du même coup peut être porté à en rajouter un peu trop et à nuire à son rendement offensif.

Somme toute une équipe honnête qui devra compter sur plusieurs facteurs pour parvenir à ses fins. Tout d'abord la réussite, celle qui fait que soudainement tout vous sourit. Le public, qui, de plus en plus nombreux, fait que les joueurs se surpassent pour lui plaire. La forme physique, entretenue par Pierre Mindru, l'assistant-entraîneur, qui permet de réaliser en fin de match des petits plus faisant la différence avec l'adversaire et finalement l'esprit d'équipe que tous tenteront de forger encore plus profondément lors d'un voyage en autobus non seulement à l'aller vers New York, mais au retour après le match de demain, surtout si le résultat du match n'est pas celui escompté.

Le Junior vainc les Chevaliers 4-2

« Une victoire d'équipe » (Creamer)

par Daniel Caza

LONGUEUIL (PC) - Inspiré par la splendide tenue du gardien de but Michel Campeau, le Junior de Verdun a résisté aux assauts répétés de leurs hôtes pour l'emporter 4-2 hier soir sur les Chevaliers de Longueuil, lors du quatrième match de la série finale du circuit Johnny Rougeau.

Le Junior mène ainsi la série 3-1. Le prochain match aura lieu au Forum dimanche, sur le coup de 19 h 30.

Bobby Mormina a réduit la marge à 3-2 en accomplissant la plus spectaculaire pièce de jeu de la rencontre, à 3:31 du dernier tiers. Après avoir accepté le relai précis de Jean-Jacques Daigneault, l'ultra-rapide ailier droit a fait prendre une tasse de café au défenseur Steven Woodburn, avant de mystifier Campeau à son tour, sur son côté revers.

Les efforts de Mormina n'ont toutefois pas suffi aux Chevaliers. Le Junior a attendu que se créent les occasions et ont resserré leur défensive, particulièrement dans la deuxième moitié du dernier tiers.

Jean-Maurice Cool, le valeureux petit capitaine de la formation verdunoise, a consacré le triomphe en marquant sur une échappée, 56 secondes avant la fin du match, alors que les Chevaliers tentaient désespérément de percer une muraille formée par le Junior à sa propre ligne bleue.

Gérard Gallant, Jean Bourgeois et Jean-Pierre Poupart ont été les auteurs des autres filets des Verdunois, tandis que Jean-Paul Larivière a été le seul autre joueur des Chevaliers à donner la réplique.

Campeau a repoussé 30 lancers contre 22 pour son vis-à-vis Berthol Lavoie.

D'après l'entraîneur Pierre Creamer, le gardien Michel Campeau n'a pas été l'unique vedette du match d'hier. Ce gain en a été un d'équipe.

« Campeau mérite certes d'être considéré à ce titre, mais il ne faut pas oublier non plus le travail de Daniel Roy et de plusieurs autres », a-t-il mentionné.

Roy a évolué à l'attaque pendant toute la saison régulière et, en raison des nombreuses blessures survenues à des défenseurs clés, il a reçu le signal de Creamer.

« Il a été notre leader silencieux depuis le début de la série, a-t-il ajouté à son sujet. Ce soir (hier), Campeau a réalisé les arrêts importants, mais nous avions également besoin de quelqu'un pour sortir la rondelle du territoire avec grand calme et Roy a été ce joueur. Jean-Pierre Poupart en a été un autre. Son but, réussi tard en deuxième période, nous a enlevé beaucoup de pression. Pat Lafontaine a aussi bien travaillé, même s'il n'a pas marqué. »

Le capitaine Jean-Maurice Cool partageait l'avis de son pilote.

Si Longueuil joue aussi bien dimanche, pensez-vous pouvoir encore gagner?

- « Oui, parce que nous avons joué en équipe. Cette victoire n'est pas seulement le travail de Campeau », a répondu Cool.

Si Campeau est moins solide devant son but, tu ne penses pas que vous serez dans l'embarras dimanche?

- « Lui aussi fait partie de l'équipe... »

Découragé?

« Pas découragé, mais affreusement désappointé. »

L'ailier droit Bobby Mormina, l'un des meilleurs des Chevaliers exprimait le sentiment général qu'entretenaient ses coéquipiers à l'issue du spectaculaire duel.

« Nous ne pouvions mieux jouer, mais la rondelle ne voulait tout simplement pas pénétrer dans le filet, a-t-il dit. C'est désappointant pour nous surtout, les gars de 19 ans. Nous voulons aller à Portland, à la coupe Memorial. Nous ne voulons pas finir notre carrière junior ici. Mais c'est pas fini... C'est loin d'être fini. »

Le vestiaire était silencieux, mais le pilote Jacques Lemaire n'avait pas perdu le sourire.

« Je vais leur demander de jouer de la même manière dimanche, a-t-il déclaré. Comme dirait Claude Ruel, les petits gars ont donne 125 pour cent d'eux-mêmes.

« Après une défaite, un lavage plutôt, comme celui que nous avons subi lors du troisième match, mes joueurs peuvent être fiers de leur performance, a-t-il poursuivi, faisant allusion au revers de 12-3 essuyé mercredi. Ils ont du coeur au ventre et ils l'ont prouvé. »

Verdun 4, Longueuil 2

Première période

Aucun but.

Pénalités — Woodburn V 3:47, Gallant V JM Cool V Mercuri L Mormina L 14:35, Woodburn V 16:02, Pellegrino L 19:21.

Deuxième période

1—Verdun, Gérard Gallant Lafontaine, Roy 0:53
2—Verdun, Jean Bougeois Sylestre, Girard 6:24
3—Longueuil, Jean-Paul Larivière Mormina, Mercuri 7:49
4—Verdun, Jean-Pierre Poupart Sylvestre, Carrier 19:22

Pénalités — Therrien L 13:13, Girard V 14:57.

Troisième période

5—Longueuil, Bobby Mormina Mercuri, Daigneault 3:31
6—Verdun, Jean-Maurice Cool 19:06

Pénalités — Woodburn Ver 8:09, D. Roy Ver, Lemoyne Lon 8:23, Lavigne Lon 10:40, Kolioupoulos Ver, Larivière Lon 11:38, Sylvestre Ver 11:51, Campbell Ver double mineure, Ruggles Lon double mineure 14:27, Roy Ver 19:43, Pellegrino Lon 19:43.

Tirs au but

Verdun 25
Longueuil 32

Gardiens — Verdun, Michel Campeau; Longueuil, Berthol Lavoie.
Assistance — 2,942.



Les défenseurs Don Jackson, à g., et Paul Coffey reprennent leur souffle au cours de l'exercice des Oilers d'Edmonton, hier. Les Oilers disputeront le troisième match de leur série contre les Black Hawks, dimanche, à Chicago. Ils mènent 2-0. (Photolaser CP)

Mundial: Trudeau présent

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau fera l'impossible pour se joindre à de nombreux ministres et députés à l'édifice du Sénat à Ottawa lundi matin pour discuter avec deux membres du comité exécutif de la FIFA de la candidature du Canada en vue de la Coupe du Monde de soccer 1986

Loin d'avoir abandonné la lutte, suite à l'annonce que le Mexique pourrait être le théâtre du prochain Mundial, le Canada multiplie les efforts pour convaincre la FIFA de se pencher sur la candidature canadienne avec autant d'efforts qu'elle en a mis à étudier la présentation et les installations mexicaines.

En principe, c'est le 20 mai, à Stockholm, que la FIFA doit rendre sa décision ou aller de nouveau en soumissions.

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi
San Diego 3, Chicago 1
Hier
Montréal 9, Cincinnati 6
Los Angeles 4, Chicago, 3
San Diego à Pittsburgh, remis
Houston 6, Philadelphie 3
New York 6, Atlanta 5
San Francisco à St. Louis
Aujourd'hui
Houston, LaCoss (0-1) à Philadelphie, Denny (2-1), 13 h 15
Los Angeles, Valenzuela (3-1) à Chicago, Rainey (0-3), 13 h 20
Atlanta, McMurtry (1-1) à New York, Ownbey (0-0), 13 h 35
Cincinnati, Gale (2-0) à Montréal, Lea (2-0), 13 h 35
San Diego, Montefusco (2-1) à Pittsburgh, Tunnell (0-1), 19 h 05
San Francisco, McGaffigan (0-2) à St. Louis, Andujar (2-2), 20 h 05
Dimanche
Cincinnati à Montréal, 2
San Diego à Pittsburgh
Houston à Philadelphie
Atlanta à New York
San Francisco à St-Louis
Los Angeles à Chicago

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Heep, NY	40	16	.400
Thomas, LA	38	15	.395
Kennedy, SD	77	30	.390
Perez, Phi	58	22	.379
Hendrick, StL	54	20	.370
Oester, Cin	68	25	.368
Easler, Pgh	28	10	.357
Hernandez, SL	56	20	.357
Cedeno, Cin	54	19	.352
Chambliss, At	52	18	.346

Circuits: Guerrero, Los Angeles; Schmidt, Philadelphie; Hendrick, St-Louis, 6; Davis, San Francisco; Horner, Atlanta, 5.

Ligue Américaine

Jeudi
Detroit en Californie, remis
Hier
Chicago 9, Toronto 3
Minnesota 7, Milwaukee 4
Cleveland à Kansas City
Texas 8, New York 3
Boston en Californie
Detroit à Oakland
Baltimore à Seattle
Aujourd'hui
Chicago, Dotson (2-1) à Toronto, Gott (0-1), 13 h 30
Milwaukee, Caldwell (2-2) au Minnesota, O'Connor (1-1), 14 h 15
Détroit, Ujdur (0-2) à Oakland, Norris (2-1), 16 h 05
Cleveland, Sutcliffe (2-1) à Kansas City, Renko (1-1), 20 h 35
New York, Guidry (2-1) au Texas, Hough (1-2), 20 h 35
Boston, Tudor (1-1) en Californie, John (2-1), 22 h
Baltimore, D.Martinez (1-4) à Seattle, Stoddard (0-2), 22 h 35
Dimanche
Chicago à Toronto
Milwaukee au Minnesota
Detroit à Oakland
Cleveland à Kansas City
New York au Texas
Boston en Californie
Baltimore à Seattle

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Brett, KC	58	27	.466
Carew, Cal	68	30	.441
Shelby, Bal	39	17	.436
Brookens, Det	36	14	.389
Gross, Oak	29	11	.379
McRae, KC	43	16	.372
Hassey, Cle	35	13	.371
Thornton, Cle	62	23	.371
Tabler, Cle	30	11	.367
Lowens'n, Bal	41	15	.366
Almon, Oak	44	16	.364
Boggs, Bost	66	24	.364
White, KC	55	20	.364
Rivers, Tex	33	12	.364

Circuits: Castino, Minnesota; Lynn, Californie, 6; Brett, Kansas City; Rice, Boston; Dencices, Californie, 5.



Les frappeurs

	pb	cs	pp	cc	moy.
Blackwell	7	3	2	0	.429
Carter	49	10	10	4	.204
Cromartie	36	10	1	0	.278
Dawson	62	21	14	4	.339
Flynn	57	15	4	0	.263
Francona	21	4	2	0	.190
Little	50	14	8	0	.280
Mills	7	2	0	0	.286
Oliver	63	18	7	2	.286
Raines	64	15	9	0	.234
Ramos	0	0	0	0	.000
Speier	12	4	0	0	.333
Wallach	56	11	4	1	.196
White	5	0	0	0	.000
Wohlford	10	4	1	1	.400

Buts volés: Raines, 6; Cromartie, 2; Little, 1.

Les lanceurs

	g-p	mi	pm	rab	mpm
Burris	0-1	5.0	2	1	3.60
Fryman	0-0	0.1	0	0	0.00
Grapenthin	0-0	0.0	0	0	0.00
Gullickson	1-3	26.0	14	15	4.84
Lea	2-0	18.1	3	8	1.47
Lerch	0-0	7.2	0	4	0.00
Reardon	1-0	10.2	4	4	3.39
Rogers	3-1	39.2	13	22	2.96
Sanderson	3-1	24.1	12	17	4.44
Schatzeder	0-0	3.1	1	3	2.73
Smith	0-0	6.0	1	3	1.29

Parties sauvées: Smith, 2; Reardon, 2

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
ST-LOUIS	9	5	.643	—
MONTRÉAL	**10**	**6**	**.625**	—
PHILADELPHIE	10	7	.588	½
PITTSBURGH	7	8	.467	2½
NEW YORK	6	10	.375	4
CHICAGO	5	14	.263	6½

Section Ouest

LOS ANGELES	14	5	.737	—
ATLANTA	13	5	.722	½
CINCINNATI	10	10	.500	4½
SAN DIEGO	9	11	.450	5½
HOUSTON	8	13	.381	7
SAN FRANCISCO	6	13	.316	8

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MILWAUKEE	10	8	.556	—
BALTIMORE	10	8	.556	—
BOSTON	9	8	.529	½
DETROIT	8	8	.500	1
NEW YORK	9	10	.474	1½
TORONTO	8	10	.444	2
CLEVELAND	8	10	.444	2

Section Ouest

CALIFORNIE	12	7	.632	—
KANSAS CITY	9	6	.600	1
TEXAS	11	9	.550	1½
OAKLAND	10	9	.526	2
MINNESOTA	10	11	.476	3
CHICAGO	8	10	.444	3½
SEATTLE	7	15	.318	6½

HOCKEY

Coupe Stanley

(Demi-finales 4 de 7)
Jeudi
Boston 4, Islanders NY 1
Ce soir
Boston à Islanders NY
Dimanche
Edmonton à Chicago
Mardi
Boston à Islanders NY
Edmonton à Chicago
Dimanche
Longueuil à Verdun (Forum)
Lundi
Verdun à Longueuil (si nécessaire)
Mardi
Longueuil à Verdun (Forum) (si nécessaire)

Les meneurs

	b	a	pts
Gretzky, Edm	11	18	29
Middleton, Bos	8	21	29
Pederson, Bos	13	14	27
Messier, Edm	14	6	20
Bourne, Isl	6	13	19
Kurri, Edm	4	13	17
Anderson, Edm	7	8	15
Wilson, Chi	4	11	15
Savard, Chi	7	7	14
B. Sutter, Isl	5	9	14
Bourque, Bos	4	10	14
Lysiak, Chi	6	6	12
Potvin, Isl	5	7	12
Hedberg, Ran	4	8	12
Lindstrom,Edm	2	10	12
Nilsson, Cal	1	11	12
Maxwell, Min	5	6	11
Coffey, Edm	7	4	11
Linseman, Edm	6	5	11
D.Sutter,NYI	6	5	11
Maxwell, Min	5	6	11
Hartsburg, Min	3	8	11

	b	a	pts
Lemieux, Lav	14	18	32
Lafontaine, Ver	10	22	32
Gallant, Ver	13	17	30
Pellegrino, Lon	13	12	25
Ruggles, Lon	11	12	23
Lanthier, Lav	6	17	23
Cool, Ver	12	12	24
Sylvestre, Ver	11	11	22
Giguère, Sha	8	11	19
Doucet, Hul	8	8	16
Adey, Hul	5	11	16
Sills, Lav	3	13	16

Championnats mondiaux

Mercredi
(Ronde de relégation)
RFA 5, Italie 4
RDA 6, Finlande 2
Jeudi
(Ronde de championnat)
URSS 4, Suède 0
Tchécoslovaquie 5, Canada 4
Hier
Finlande 4, RFA 2
Italie 3, RDA 1
Aujourd'hui
Canada c. Suède
URSS c. Tchécoslovaquie
Dimanche
Italie c. Finlande
RDA c. RFA
Lundi
Canada c. URSS
Tchécoslovaquie c. Suède

Ligue Majeure du Québec

Eliminatoires
(Finale 4 de 7)
Hier
Verdun 4, Longueuil 2

COUPE STANLEY

Série "M"

	pj	g	p	bp	bc	pts
ISLANDERS NY	2	1	1	6	6	2
BOSTON	2	1	1	6	6	2

Série "N"

EDMONTON	2	2	0	16	6	4
CHICAGO	2	0	2	6	16	0

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Série "G"

	pj	g	p	bp	bc	pts
VERDUN	4	3	1	24	15	6
LONGUEUIL	4	1	3	15	24	2

Grundman ne veut rien dire sur la nomination de Savard

Tout en souhaitant bonne chance à son successeur au poste de directeur général du Canadien de Montréal, l'ancien directeur-gérant Irving Grundman a préféré ne pas commenter la nomination de Serge Savard.

M. Grundman a été congédié par le président Ronald Corey, le 13 avril dernier, au terme d'un mandat de cinq ans qui avait commencé par une conquête de la Coupe Stanley, en 1979.

« Je n'ai pas encore donné de nouvelle orientation à ma carrière, a déclaré M. Grundman. Tout dépendra des offres qui me seront faites. J'ai reçu des appels et des lettres pour des emplois dans le monde des affaires. Je n'ai pas encore choisi. Pour l'instant je m'amuse, je profite des bons moments. »

Et si lui offrait une autre chance dans le hockey professionnel, quelle serait sa décision?

« Tout dépendra de ce qu'on m'offrira, » a répété celui qui avait succédé à Sam Pollock en 1979.

D'autre part, le moulin à rumeurs s'est remis à tourner concernant le choix du prochain instructeur.

Savard, ayant obtenu carte blanche pour le choix du pilote, a esquissé jeudi le portrait type de l'homme recherché, tout en indiquant qu'il espérait l'engager d'ici les deux prochaines semaines. Il veut un homme qui sera respecté de ses joueurs, un technicien, si possible, et un meneur qui sait travailler avec le personnel qui l'entoure. De plus, il veut une équipe qui saura allier la vitesse à la conception européene du jeu. Encore là, il lui faudra trouver un instructeur possédant des pré-requis bien définis, ce qui réduit d'emblée le nombre de candidats.

L'opinion publique a fait de Jacques Lemaire le prochain pilote du Canadien depuis le remue-ménage du 13 avril dernier. Mais chez la direction de l'équipe, on laisse entendre, à mots couverts, qu'il n'y aurait rien de déshonorant à réintégrer Bob Berry dans ses fonctions.

L'embauche de Savard a immédiatement fait naître la rumeur voulant que Berry retrouverait son poste, en raison de certaines déclarations faites par Savard, le jour où Berry a été démis de ses fonctions. Savard a toutefois apporté des précisions jeudi.

« Tout ce que j'ai dit, le 13 avril dernier, est que j'étais surpris de la décision du Canadien concernant Berry, compte tenu de sa popularité auprès des joueurs, a expliqué Savard. Bob est un candidat, mais j'ai aussi d'autres candidatures à étudier. »



LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Gilbert Brunet | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Directeur adjoint de l'information: Denis Lord | Trésorier: Bernard Larocque | Directeur de la publicité: Marcel Payette

Raffinage et farfinage

EN attendant que quelque chose se passe chez Sidbec et Quebecair toujours aux prises avec des déficits mastondontes, l'Assemblée Nationale a jeté, cette semaine, un bref coup d'oeil sur les activités de la Raffinerie de sucre du Québec (RSQ). Le dossier appartient au folklore. L'affaire a été déficitaire à 32 reprises au cours de ses 40 années d'existence. Mais attention, la RSQ vient de changer de ligue. Son chiffre d'affaires atteindra plusieurs dizaines de millions d'ici 1985. Les pertes, comme les profits, pourraient suivre la même courbe...

Tout en douceur, sans jamais soulever de controverse, des technocrates ont décidé, il y a trois ans, de faire du Québec un centre important de production de sucre de betteraves. Les arrivages vont bientôt passer de 150,000 à 600,000 tonnes de betteraves par année. Nous serons alors au quart du chemin de « l'auto-suffisance sucrière ». Près de 70,000 tonnes de sucre couleront du pays situé entre le Richelieu et la Chaudière. L'idée n'est pas mauvaise en soi! Il ne s'agit pas, pour des fins idéologiques, de retirer des marchés à Cuba ou Haiti mais plutôt de fournir un revenu d'appoint à nos agriculteurs. Mais voilà, dans cet élan du coeur, il a fallu faire un détour par Toronto pour le raffinage et l'emballage du nouvel or blanc. Aussi, laissé pour compte, l'unique raffineur privé, essuyant ses larmes dans un fleurdelysé, crie à la trahison. « Nous sommes moins productifs mais vous devez nous payer plus cher pour sauver des emplois. Sinon, votre produit de 'chez-nous' sera emballé par des mains étrangères... ». Ces gens ne comprennent pas que le Québec ne peut accepter un tel chantage; il n'est plus possible financièrement de camoufler l'incompétence dans des draps nationalistes.

L'Opposition ne pouvait pas accuser le gouvernement actuel d'intrusion dans le domaine du sucre puisqu'il s'agit d'une initiative qui remonte au régime d'Adélard Godbout. L'objectif était double: créer une activité économique et améliorer la qualité des sols. Haut foyer du patronage, l'organisme poursuivit ses activités limitées à la fabrication d'un sucre semi-raffiné. La flambée du cours de cette denrée en 1975 souleva un intérêt nouveau et éveilla des appétits; à partir d'un prix record de 66 cents la livre, plusieurs se mirent à échafauder des rêves. On relança l'affaire au coût de $55 millions, près de $20 millions de plus que prévu.

L'opération était d'autant plus séduisante que le secteur privé du raffinage décida au même moment de faire le ménage de l'industrie dans l'Est du Canada. Deux des trois raffineries montréalaises de sucre de canne furent fermées en un an. Premier consommateur de sucre au Canada, le Québec ne produit que la moitié de ce qu'il utilise.

Les dirigeants de la Raffinerie ont la conviction que « la culture de la betterave est de nature rentable et qu'elle peut susciter le développement d'une grande entreprise industrielle et commerciale, rentable elle aussi, et capable d'assumer un leadership au Québec dans le secteur des édulcorants et sur le plan industriel ».

Ce scénario rose tranche avec la réalité des pays producteurs de sucre de betterave qui, tous sans exception, ont besoin, quatre années sur cinq, de solides barrières douanières pour protéger leur industrie. Le Québec a toutes les misères du monde pour sauver ses chemises au moyen de quotas. Il serait fort surprenant qu'Ottawa, dans un geste de magnanimité, succombe au protectionnisme pour aider 300 producteurs de betteraves québécois.

C'est un pari audacieux que celui de la direction de la RSQ. Il faut souhaiter qu'elle réussisse. Mais comment concurrencer des pays du Tiers-Monde dans un marché nettement en déclin où, de plus, les substituts se multiplient ? Ne serait-on pas en train de créer le prochain secteur mou du Québec ? Il faudra mesurer de près les résultats et les comparer avec les promesses.

La seule façon de réussir en ce métier était de se joindre à l'oligopole — que certains appellent « cartel » — qui contrôle le marché du détail. Ce faisant, la Raffinerie de sucre a soutiré de copieux contrats à l'unique firme privée de raffinage au Québec. Manoeuvre discutable! Concurrence déloyale de l'État, diront certains. Il est vrai que la Raffinerie aurait pu s'attaquer à autre chose que le glaçage du marché local.

Cependant, les dirigeants de Sucre Saint-Laurent se montrent fort mauvais joueurs en réclamant des prix plus élevés que ceux proposés par les autres raffineurs privés ontariens et américains. En raison des surplus de capacité, tout le monde s'agenouille devant la betterave du Québec. Aussi, la direction de la compagnie de la rue Notre-Dame doit accepter qu'une entreprise, même sous contrôle gouvernemental, ne subventionne pas des installations inefficaces, sous le prétexte qu'elles sont situées en terre québécoise.

Autant l'entreprise privée devra faire preuve de rigueur et d'un dynamisme accru, autant les contribuables s'attendent à voir les résultats positifs de leur investissement. La loi est très claire: la Raffinerie doit être rentable. Cet organisme devra publier, comme plusieurs sociétés d'Etat, des rapports trimestriels en distinguant bien ses activités manufacturières de ses opérations commerciales. Il faudra éviter des transactions avec d'autres organismes gouvernementaux (comme SOQUIA) car les tentations incestueuses sont alors très fortes comme le montre l'exemple récent de Pêcheurs-Unis qui obtenait ses fonds en siphonnant ses filiales...

Un peu malgré lui, le Québec est engagé dans le sucre. Après avoir subventionné ce genre d'initiatives et une fois épongés les déficits de Sidbec, de Québecair, de la Société nationale de l'amiante et des autres, ce qui restera permettra-t-il au Québec de faire son virage technologique et d'investir dans des industries d'avenir ? Il faudra suivre de très près l'aventure du sucre. Souhaitons qu'elle réussisse sinon la note ne sera surtout pas sucrée. Et encore moins pour les auteurs de ce projet, qui mettent leur tête en jeu.

— MICHEL NADEAU

Encore les terroristes corses

OFFICIELLEMENT dissous par le gouvernement Mitterrand en janvier, le groupe terroriste corse FLNC a une nouvelle fois frappé dans la nuit de jeudi à hier. Seize attentats en même temps, au plastic et à la dynamite, dans quatre villes: quatre grandes gares parisiennes, le kiosque d'Air France aux Invalides, la mairie d'Alfortville, dont le premier magistrat est le ministre délégué à la Sécurité publique, plusieurs institutions financières d'Aix-en-Provence et d'autres à Marseille, bastion du ministre de l'Intérieur, M. Deferre.

Le Front de libération nationale de la Corse a toujours agi massivement. Ses « nuits bleues », il les multiplie et les prépare avec minutie, pour afficher sa force. En février 1982, il revendiquait 19 attentats en une nuit dans la région de Paris. La nuit du 20 août, dans différentes villes de Corse, il perpétrait pas moins de 80 attentats. Les 16 bombes d'hier n'ont fait aucune victime mais de lourds dégâts matériels. Auparavant, des représentants de l'ordre avaient été tués.

La Corse, rattachée à la France vingt ans avant la Révolution de 1789, a conservé un courant autonomiste, largement minoritaire. L'élection de l'Assemblée régionale au suffrage universel, en août dernier, a prouvé cet énoncé: d'abord le FLNC, qui recommandait l'abstention, a vu 80 % des quelque 210,000 électeurs se rendre aux urnes; les autonomistes démocrates ont fait élire huit des 61 députés mais leur force ne s'est pas démentie puisqu'ils détiennent la « balance du pouvoir » entre les 28 élus de la droite et les 25 de la gauche.

La vague de violence du FLNC avait convaincu le ministre de l'Intérieur, puis le gouvernement, que c'est en Corse qu'il fallait mener la première expérience de décentralisation. Expérience concluante, quant à la mesure du mouvement terroriste, lequel a modifié sa stratégie, fin 1982, et décrété un « impôt révolutionnaire » touchant les riches de l'île, sanctionnés par des attentats en cas de non paiement.

C'en était trop: Paris ripostait en déléguant à Ajaccio une vedette policière, le commissaire Broussard, qui a réussi quelques coups de filet tendant à démontrer l'utilisation du fanion politique par quelques bandits du « milieu ». *L'Express* parlait, fin mars, du « mélange astucieux de l'idéal de la corsitude aux sordides rapines de truands de bas étage ».

Les authentiques militants du FLNC ont sans doute voulu, par leurs attentats d'hier, démontrer que Broussard n'avait fait reculer ni leur nombre ni leur détermination à convaincre par la violence.

L'avertissement est aussi servi aux quelque 1.5 million de touristes du continent qui, chaque été, choisissent des vacances dans « l'île de beauté ». Les restrictions posées au tourisme à l'étranger auraient pu grossir cette foule cette année. Les terroristes ne veulent toutefois pas de cette industrie qui draîne les investissements mais ne laisse plus rien après septembre. Ils ne veulent plus que les Corses paient à Paris des impôts d'un milliard de francs, même si les subventions en retour multiplient cette somme par trois. Île sous-industrialisée, la Corse reçoit du continent 90 % des biens consommés par des habitants dont le revenu individuel n'atteint pas la moitié de la moyenne nationale.

Au nouveau gouvernement socialiste de mai 1981, le FLNC a accordé une brève trêve. Mais la solution démocratique retenue, dans un premier temps, par ce gouvernement ne l'a pas rallié, pas plus que l'interdiction et les perquisitions policières, multipliées depuis le début de 1983, n'ont pu le réduire au silence. La « nuit bleue » d'hier en annonce-t-elle d'autres? Les dizaines d'arrestations effectuées hier matin, à Paris et à Marseille, signifient-elles au contraire que les autorités sont maintenant en mesure de décapiter le groupe terroriste?

Alors que se multiplient les manifestations d'étudiants, d'agriculteurs, de médecins, de travailleurs d'hôpitaux, de débardeurs et d'employés des chemins de fer, le gouvernement français n'avait pas besoin que lui tombent dessus les réflexions à voix haute du numéro deux du Parti socialiste, M. Poperen, en même temps qu'une nouvelle vague d'attentats des terroristes corses. « Le printemps sera chaud », comme on disait en mai 68, comme l'ont répété hier les 10,000 étudiants qui marchaient sur l'Assemblée nationale.

— GILBERT BRUNET

lise bissonnette

Ivan, Johny, Pierrette

LE 4 octobre 1957, dans une odeur de brûlé qui devait marquer amèrement l'ego américain, le Sputnik décollait en terre soviétique. De la Maison Blanche jusqu'à la dernière école primaire de l'Alabama, l'onde de choc allait provoquer un grand mouvement d'auto-flagellation. L'avance technique, scientifique, des « Russes » était réelle. Les planches à dessins des ingénieurs américains allaient devoir s'activer, sauver l'honneur et le rétablir, et plus vite que ça. Problème, toutefois: les institutions d'enseignement n'arrivaient pas à fournir les « têtes » nécessaires. Un petit livre, publié à compte d'auteur par un certain Arthur Trace, fit fureur. Il s'appelait *What Ivan Knows...* et faisait une brutale comparaison entre la formation mathématique et scientifique des jeunes Ivan derrière le rideau de fer, et celle, insuffisante, des petits Johny des Etats-Unis. (Il n'était pas encore question, à l'époque, de s'angoisser autant pour leurs soeurs.)

L'image mythique d'Ivan, et celle, réelle, du Sputnik, ont littéralement lancé la réforme scolaire américaine des années soixante, largement axée sur la valorisation des études scientifiques. Toujours affligés d'un décalage horaire, nous avons suivi avec cinq ou six ans de retard, mais suivi quand même. Nos petits Pierrot, et Pierrette, se sont vus offrir un réseau enfin complet d'écoles secondaires publiques, de collèges publics, et d'universités publiques.

Il y a désormais, pour les Etats-Unis, un quart de siècle de ce choc salutaire qui leur a non seulement redonné une avance technologique, mais a rempli les écoles et les universités et garanti le taux de scolarisation le plus élevé au monde. Le mouvement, tout de même, s'est épuisé durant les années soixante-dix. D'autres fièvres que l'étude ont gagné les campus, surtout durant la guerre du Viet-Nam, et la sacralisation de l'école a subi l'assaut du grand désenchantement mondial de la jeunesse, décrochages en masse, engouement pour la « déscolarisation », répudiation de l'univers industriel et de la course à l'argent. Il y a eu là d'heureuses mutations de valeurs. Mais comme le balancier ne passe pas d'un extrême à l'autre sans dégâts, d'importantes pertes aussi.

A la une du *New York Times*, mercredi dernier, s'étalait un appel qui pourrait avoir le même effet qu'autrefois la science d'Ivan: « Commission on Education Warns 'Tide of Mediocrity' Imperils U.S. » Il s'agit d'un rapport officiel, intitulé *A Nation at Risk*, qui se veut plutôt une « lettre ouverte au peuple américain » de la part d'une commission fédérale bipartisane qui a étudié pendant deux ans l'état du système américain d'éducation. Ses conclusions sont catastrophiques, grises, parfois naïvement épouvantées, et aussi assiégées qu'autrefois.

« Une marée montante de médiocrité mine maintenant les fondements éducationnels de notre société et met en danger notre avenir même, comme peuple et comme nation », dit le rapport dont le grand quotidien new-yorkais publie de larges extraits. « Si une puissance étrangère hostile avait tenté d'imposer à l'Amérique une performance en éducation aussi médiocre que la nôtre aujourd'hui, nous aurions vu là une déclaration de guerre. En réalité, nous nous sommes infligés nous-mêmes cette situation. »(notre traduction). Le département américain de l'Education entend à partir de ce rapport tenir des audiences à travers les Etats-Unis pour promouvoir l'excellence en éducation.

Les recommandations sont de tous ordres: resserrement de la formation de base, notamment en sciences et technologie, allongement des journées de classe, relèvement des critères de réussite à tous les niveaux. Et revalorisation majeure de la profession d'enseignant: la commission se prononce carrément pour d'importantes augmentations de salaire, et des « stimulants financiers » spéciaux pour attirer dans ce métier désormais peu populaire certains étudiants parmi les plus brillants, ainsi que pour attirer les meilleurs parmi les meilleurs en « formation des maîtres ».

Quant aux coûts, telle n'est pas la préoccupation majeure des 18 membres de de la « Commission nationale sur l'excellence en éducation », presque tous issus des institutions les plus prestigieuses du pays. Le rapport presse les Américains de fournir « l'appui fiscal et la stabilité nécessaires » aux réformes qu'il suggère. « L'excellence coûte cher, dit-il, mais à la longue, la médiocrité coûte encore plus cher. »

Les conclusions de cette commission étaient prévisibles. Depuis qu'elle avait commencé à tenir des audiences, en 1981, ses découvertes avaient souvent fait les manchettes. On avait par exemple ameuté la population avec des comparaisons internationales selon lesquelles, sur 19 tests de connaissances, les jeunes Américains ne se classaient jamais premiers, ni même seconds. Les tests, que les docimologues me pardonnent, sont une chose bien friable en éducation, surtout si l'on se mêle de les faire traverser les océans. Et il est un peu court d'agiter aujourd'hui le péril du savoir technologique japonais en espérant répéter 26 ans plus tard le choc efficace du péril scientifique rouge.

N'empêche, le courant de retour à la célébration de l'école comme priorité des priorités n'est désormais plus souterrain. Les Démocrates, semble-t-il, pourraient en faire l'un des plus importants thèmes de leur prochaine campagne à la présidence. Certains gouverneurs d'États, qui ont constitutionnellement compétence prépondérante en éducation, l'ont déjà fait avec un certain succès: j'entendais en janvier dernier le nouveau gouverneur de la Floride, au jour de son assermentation, consacrer son premier discours à promettre que son État passe au premier rang du pays pour les taux de scolarisation. En mars dernier, un ancien ambassadeur américain en Italie, Richard N. Gardner, a suscité une controverse en prétendant déjà que la seule vraie « vulnérabilité » des Etats-Unis est la carence de formation de sa jeunesse, en sciences humaines et en affaires internationales cette fois.

L'aiguillon de tout ce monde reste le désir de préserver la suprématie américaine dans le monde. Il n'a donc rien de désintéressé, ni de particulièrement vertueux. Mais l'effet brut demeure. Au plus haut niveau, l'obsession de la formation, de l'école va faire un retour en force. L'ironie pour nous, c'est toujours le décalage horaire, qui risque cette fois d'être plus dramatique. Les Américains se trouvent médiocres en éducation, se fustigent, se menacent, mais leur taux de diplômation universitaire court loin devant celui du Canada, qui lui-même devance le Québec, surtout le Québec francophone, de 20 % à 40 % selon les disciplines. La proportion exacte est difficile à évaluer, étant donné les différences de structures, mais le taux de production de doctorats par exemple, aux Etats-Unis, doit facilement dépasser du double celui des universités québécoises de langue française. Si les Américains appuient sur l'accélérateur, au moment même où nous choisissons le frein, nous allons nous retrouver aux limbes du continent et le rattrapage sera plus difficile qu'en 1965.

A vrai dire, nous ne choisissons pas le frein. Nous sommes indifférents. Quand avez-vous entendu René Lévesque mettre sa verve, sa passion, sa conviction dans une défense de l'éducation pour l'avenir du Québec ? Les ministres les plus prestigieux, c'est-à-dire ceux qui tiennent des portefeuilles économiques, croiraient déchoir s'ils s'attardaient à cette chose mineure. Feuilletez *Le virage technologique*. Sur 248 pages, il vous faudra un peigne fin pour tirer par les cheveux la plus petite référence aux besoins de formation. Trou béant, qui va faire du pseudo-virage une chute dans le sous-développement. J'ai assisté cette semaine à une table gouvernementale de concertation qui prétendait nous guider vers le virage technologique en communications, et où on n'avait même pas songé à inviter le Conseil des collèges ou celui des universités, grands maîtres des programmes...

Derrière ces tabous qui frappent les mots école, collège, université, (sauf pour les jeux de pouvoir auxquels s'adonne M. Laurin et qui n'ont guère à voir) il y a bien plus qu'un mauvais changement de cap, ou un faux sentiment de mission accomplie. Il y a, franchement, la gêne du colonisé. Celle qui refuse d'admettre des retards élémentaires au cas où le reste du monde se gausserait, ou s'apitoierait. Celle du parvenu qui cache ses origines, et maquille les trous de son itinéraire. Celle qui faisait dire à Duplessis que nous avions « le meilleur système d'éducation au monde ». Quand les Américains auront remis l'éducation à la mode, quand nous serons bien sûrs, dans cinq ou dix ans, qu'on peut en parler dans les salons sans avoir l'air d'un attardé, nous y viendrons aussi. En payant, et le prix fort, pour le décalage.

Les bouderies d'Achille

JEAN FRANCOEUR

BILLET

DEHORS le vent balayait Baker Street en hurlant, et la pluie battait furieusement les fenêtres du modeste meublé où se morfondait Sherlock Holmes...

Londres, pour le grand détective, était devenue insupportable. Plus un crime. Répugnant, crapuleux ou démoniaque. Avec la disparition du professeur Moriarty, Holmes avait perdu le seul adversaire digne de ses prodigieuses capacités mentales.

Dans la même pièce lugubre, le docteur Watson, inséparable compagnon, faire-valoir obligé et biographe complaisant, était plongé dans la lecture du *Daily Telegraph*. Il lève la tête, et reste un moment songeur.

Holmes l'observait de ses yeux perçants. « Vous avez entièrement raison, Watson, fit-il brusquement, il est curieux que les politologues ne se soient jamais intéressés au phénomène de la bouderie. »

« Holmes! Stupéfiant! s'exclama le bon docteur. Comment avez-vous pu deviner ? Car telle était exactement ma pensée au moment précis où vous prononciez les mots. »

— Élémentaire, mon cher Watson, reprit Holmes, une lueur de gaieté dans les yeux.

(Il convient ici d'ouvrir une parenthèse pour rectifier une grossière erreur. Foi de lecteur qui a parcouru l'oeuvre entière de Conan Doyle, et plutôt deux fois qu'une, jamais Holmes n'a eu cette réplique: « Élémentaire, ect. » qu'universellement on lui prête.)

Avec sa naïveté légendaire et sa totale absence d'humour, Watson insista pour que le grand détective lui livre le secret de sa méthode.

Holmes s'expliqua ainsi. Rien de plus facile que de reconstruire une suite de déductions s'appuyant les unes sur les autres. Voyez plutôt. Vous lisiez le journal. Vous vous arrêtez à cette photo de Trudeau avec Reagan devant la Maison-Blanche. De là vos yeux se portent sur la gravure, au-dessus de la cheminée, vous représentant en colonel de l'armée des Indes. C'était avant votre blessure à la jambe...

(Nouvelle parenthèse: ou n'était-ce pas plutôt au bras ? Les récits de Conan Doyle donnent sur ce point des indications contradictoires que l'écrivain ne s'est jamais soucié d'harmoniser.)

Holmes poursuit. Vous revoyant donc vous-même en jeune militaire, vous avez songé à un autre valeureux guerrier. Achille, le héros d'Homère. Achille et sa bouderie. Vous avez fait vos humanités. Cet incident de la guerre de Troie vous sera revenu à l'esprit: Achille, furieux contre Agamemnon qui lui a ravi sa captive Braséis, se retire sous sa tente, refusant de continuer le combat. (Holmes citait ici un paragraphe du *Petit Robert 2*.)

Cette bouderie vous en a rappelé une autre: celle d'un certain René Lévesque, si ma mémoire est fidèle, qui boude Sa Majesté depuis qu'on lui a ravi son droit de veto, ou qu'il l'a cédé pour un plat de lentilles, c'est selon le tempérament des commentateurs. Votre oreille, au même moment, a été attirée par le bruit d'un fiacre roulant sur les pavés mouillés de Baker Street. Vous avez pensé au Vieux-Montréal: ses calèches, son hôtel de ville, son maire, et la bouderie de son maire...

Car, furieux qu'on lui ait ravi sa majorité au conseil de la Communauté urbaine, Jean Drapeau, c'est bien son nom, n'a-t-il pas boudé la « soirée des retrouvailles » organisée par les maires de banlieue. L'incident a fait la manchette de tous les journaux de l'Empire. Même le gouvernment de Sa Majesté s'en est ému. Le très honorable Trelawney Hope, tirant nerveusement sa moustache et jouant avec les breloques de sa chaîne de montre, en touchait un mot à mon frère Mycroft, l'autre soir à son Club.

De là, cher grand ami, — et je suis intervenu juste à ce point précis —, vous avez conclu que la bouderie est un phénomène d'une portée politique incalculable, et que les observateurs ont eu tort jusqu'ici de l'ignorer.

Ridiculement facile, en effet, grommela Watson en se plongeant dans un autre quotidien, le *Morning Graphic*, avec la même photo Trudeau-Reagan. « Mais, dites-moi, Holmes, une chose m'intrigue: qui Trudeau boude-t-il? Sur ses photos, il a toujours l'air de faire la moue. »

LETTRES AU DEVOIR

■ Le bâclage d'une génération

En réponse à M. Daniel Latouche

C'EST AVEC un éclat de stupéfaction que j'ai lu l'article, paru dans votre journal, du distingué politicoloque canadien-français, pardon québécois, M. Daniel Latouche, « Les petites chroniques du glissement tranquille » du 18 avril dernier. M. Latouche nous a souligné, malgré lui, le retour sublime de termes subjucatifs tels que: province, et canadien-français, qui ont jadis décrit la place et le caractère de notre patrie.

Que signifie le retour à la mode de tels qualificatifs? Pour M. Latouche, c'est sans doute une démonstration rétrograde du nationalisme de chez nous. Malgré ce que pense l'auteur, le retour de ces termes signifie en réalité, le désillusionnement de la présente génération, des promesses de changements social, économique et politique, véhiculées par les visionnaires des années 60.

La gratuité postsecondaire, la paix sociale et l'indépendance sont toutes des questions qui ont été passionnément abordées par une génération choyée, « gâtée » par une époque croissante. Les Bernard Landry, Pierre Marois, Claude Charron, Pierre Bourgault et même l'auteur, doivent conclure que leurs idéaux de ce temps, n'ont pu se matérialiser malgré leur position d'influence et de pouvoir politique.

Certes, les temps ont changé, les circonstances ne sont plus les mêmes, et la génération montante du Québec doit faire face à des problèmes sociaux de tout ordre: chômage grimpant, spécialisation d'emploi et une économie en désarroi qui n'a pas cessé d'empirer depuis novembre 76. Cette génération en sera une certainement plus vigilante en vertu des idéaux et même des termes popularisés par une génération qui a su nous abandonner. Le désillusionnement d'une génération ne s'est pas manifesté depuis la fin de la première grande guerre mondiale. Comme résultat, les termes qui reviennent hanter l'auteur symbolisent qu'une remise en question de tout ce qui a été avancé par une génération tombée dans la désuétude de l'idéalisme des années 60.

— PATRICK C. GAGNON
New Richmond, 21 avril

■ La coopération chez les jeunes

POUR faire suite à la série d'articles parus dans LE DEVOIR sur le « mouvement coopératif au Québec », nous voudrions souligner l'existence du Mouvement pour les services aux adolescents du Québec, corporation à but non lucratif dont le mandat est de promouvoir et d'implanter l'esprit coopératif chez les jeunes.

La mise en place d'une telle démarche nécessite certaines prémisses:

— l'accompagnement et le support immédiat du milieu;

— un conseil d'administration représentatif de ce milieu tant sur le plan social, économique que religieux.

La proximité des jeunes et du milieu au sein de ce conseil d'administration favorisera:

— une discussion élargie où l'interaction jeune/adulte ne peut déboucher que sur des « alternatives »;

— une participation des organismes sociaux au sein du Mouvement pour les services aux adolescents du Québec, par le truchement de leur service communautaire, sensibilisera ces dits organismes à la dimension économique du jeune et favorisera sa participation à sa prise en charge globale. Cette participation entraînera à moyen terme une diminution des coûts, et à long terme, une possibilité d'autogestion.

Dans le but de favoriser un esprit d'entreprise chez les jeunes et d'envisager la rentabilité du mouvement, le financement du MSAQ doit provenir du secteur privé.

La participation du mouvement coopératif, des syndicats, de l'entreprise privée, des organismes religieux et autres ne peut être qu'à tous les égards, bénéfique.

— ÉMILE NOËL
Montréal, 26 avril

■ Indépendance et vie foetale

DANS PLUSIEURS journaux du 15 avril, je viens de lire des articles rapportant la déception des évêques du Québec face au fait que le projet de loi 106, présenté à Québec et portant sur le droit des personnes, ne protège pas les droits de l'enfant dès sa conception.

Je fais mienne leur déception, c'est le moins que je puisse dire. Ce projet de loi, présenté par le Parti québécois, m'afflige d'autant plus que, depuis que ce parti existe, je l'ai toujours appuyé. En outre, je dois dire que ce n'est pas d'hier que je suis habité par le doute face à ce parti en ce qui a trait à la question qu'ont abordée les évêques en rapport avec ce projet de loi.

Mon doute m'est venu la première fois lors de l'installation au Québec des cliniques Lazure dont la mission comportait un volet avortement. Malgré cela, j'ai accordé mon vote au Parti québécois lors de la dernière élection. Aujourd'hui, mon doute s'est transformé en méfiance. Je ne puis comprendre qu'un parti qui a tant à coeur l'avenir du Québec en vienne à attacher si peu d'importance à la vie. À ce compte-là, en ce qui me concerne, même si je crois à l'indépendance depuis le début des années soixante, je préfère y renoncer si le parti qui l'incarne veut me l'offrir accompagnée d'un refus de la vie. À quoi pourra servir un pays indépendant s'il est destiné à être vide de monde.

En fait, la position négative du Parti québécois sur la question de la vie m'apparaît maintenant tellement clairement que je suis dès aujourd'hui déterminé à voter contre lui aux prochaines élections même si cela me fait mal au coeur. Entre l'indépendance et la vie foetale, mon choix est fait. C'est cette dernière qui prime dans mon esprit et j'invite tous ceux qui pensent comme moi et qui sont également indépendantistes à voter de la même manière, à condition, cela va de soi, que les partis d'opposition s'engagent à changer la loi une fois parvenus au pouvoir.

— JACQUES CHAREST
Trois-Rivières, 15 avril

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne $95.00 par année; six mois, $50.00; trois mois: $28.00. À l'étranger: $105.00/par année; six mois: $55.00; trois mois: $30.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $2.25 par semaine. Le samedi seulement 50¢. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

L'ARRIÈRE-COUR DES ÉTATS-UNIS

chronique des capitales

MICHEL VASTEL

WASHINGTON — Quand la limousine de l'ambassadeur canadien, Allen Gotlieb, s'arrête à un feu de circulation, dans la capitale américaine, les gens se précipitent pour arracher le drapeau planté dans l'aile de la Cadillac. L'ambassade du Canada aux Etats-Unis est celle qui fait la plus grosse consommation de drapeaux unifoliés.

Le Canada est un pays couru, une grande coquetterie pour les Américains. Ronald Reagan, jeudi dernier, a même parlé de « profonde affection » pour les cousins du Nord. Mais cela n'empêche pas la diplomatie canadienne de subir le sort qu'on réserve dans les grandes familles, aux petits cousins de la campagne. On les subit dans les grandes réunions de familles — l'OTAN, le Fonds monétaire, le sommet des Sept — à condition qu'ils se tiennent sagement dans leur coin. Au besoin, on leur montre le doigt ou on leur tend une petite sucrerie.

M. Pierre Trudeau lui-même intéresse plus la grande presse américaine pour son style que pour ses idées. Jeudi dernier, le *Washington Post* soulignait son arrivée dans la page des potins. Ce que la capitale américaine a voulu savoir ce jour-là c'est que le chef du gouvernement canadien avait dîné, la veille au soir, avec une splendide starlette, Ms. Kedder, partenaire de Superman à Hollywood. « Take a Kedder for dinner », soulignait le titre au-dessus d'une grande photo dans le cahier « Life Style ».

Il n'est alors pas surprenant qu'au même dîner, offert à la résidence de l'ambassadeur Gotlieb, on n'ait rencontré aucune personnalité importante du gouvernement américain.

L'administration américaine a une façon étrange de traiter le Canada. Au département d'État, on place le Canada dans la filière « Western Europe ». Dans les comités du Congrès, on situe le Canada dans une filière fourre-tout qui s'intitule « Western Hemisphere ». Au Pentagone, l'Otan est perçue comme une affaire strictement américano-européenne... comme si, de ce côté-ci de l'Atlantique, il n'y avait que les Etats-Unis.

Le puissant comité du Sénat sur les relations étrangères a cinq sous-comités régionaux: sur l'Europe, sur l'Afrique, sur le Sud-Ouest asiatique, sur l'hémisphère occidental, sur l'Asie... Aucun sur l'Amérique du Nord, qui traiterait alors spécifiquement des relations entre les États-Unis, d'une part, le Mexique et le Canada, d'autre part.

Le candidat républicain Ronald Reagan avait pourtant suggéré la création d'un genre de marché commun nord-américain, qui intégrerait le Mexique et le Canada. Il est vrai que cela se situait alors dans le contexte de la seconde crise énergétique de 1979-1980, et que les Américains lorgnaient alors vers le pétrole mexicain et le gaz naturel canadien. Aujourd'hui, l'intérêt est tombé, « the issue is dead ». Ou plutôt, comme le disait jeudi le sénateur Richard Lugar, président du sous-comité sur les Affaires européennes, « la question n'est pas bien vivante ».

Jeudi la rencontre Reagan-Trudeau a été remarquée par sa surprenante cordialité. Mais on s'en est strictement tenu aux grandes généralités de la scène internationale. Les questions bilatérales controversées comme les pluies acides, les exportations de bois de sciage ou de ciment, les essais de missiles Cruise, les exportations de gaz naturel, etc.,tout cela n'a même pas été évoqué. Le président et le premier ministre ne s'abaissent pas à de telles questions triviales et laissent cela aux ministres juniors. De fait, les visites des membres du cabinet fédéral se multiplient à Washington au point que l'ambassade canadienne ne sait plus où donner de la tête. Cette semaine seulement, en plus de la grande visite, MM. Marc Lalonde (Finances) et Ed. Lumley (Industrie et Développement régional) étaient en ville. De plus, MM. Shultz et MacEachen ont maintenant institutionalisé des rencontres bilatérales semi-annuelles et les deux ambassadeurs, Gotlieb et Robinson, se visitent régulièrement. Mais ces ministres rencontrent, au mieux, un membre du Cabinet américain et, plus souvent, un sous-secrétaire d'Etat.

Seulement, le pouvoir à Washington n'est pas, à l'inverse du Canada, à l'intérieur du cabinet fédéral. Aux Etats-Unis le pouvoir est partagé entre le président lui-même et le Congrès. Et ce n'est ni à l'un ni à l'autre de ces deux niveaux que le lobby canadien s'adresse vraiment.

Lorsque le chef du gouvernement canadien rencontre le chef de la Maison-Blanche, c'est pour discuter de grands thèmes internationaux en termes si généraux « qu'ils ne permettent pas d'entrer dans les nuances ». Quant au Congrès, c'est la branche du pouvoir américain autour de laquelle les papillons canadiens ne viennent jamais batifoler.

Pourtant, les plus sérieuses menaces sur l'économie canadienne sont venues du Congrès américain, non des ministères du gouvernement des Etats-Unis. Dans la diplomatie canadienne, on a identifié ce problème depuis plusieurs années maintenant, et on a commencé à s'intéresser aux membres du Congrès, au point que l'ambassade est perçue comme un dangereux foyer d'activistes.

La stratégie de la diplomatie canadienne est maintenant de découvrir des membres du Congrès, ou des groupes de pression, qui peuvent avoir des intérêts communs avec le Canada. Par exemple si l'industrie forestière canadienne est menacée, on tentera de sensibiliser l'industrie américaine de la construction contre les dangers d'un protectionnisme qui la priverait d'un bois de sciage à bon marché. Le problème d'une telle stratégie est que la diplomatie canadienne tienne plus aux intérêts et à l'efficacité des lobbies américains qu'à ses propres intérêts. Qu'arrive-t-il si les intérêts américains et les intérêts canadiens ne concordent pas?

Le Canada est alors perçu comme l'arrière-cour des Etats-Unis. Un grand espace dont on peut se servir, pour y essayer des missiles de croisière aussi bien que pour y couper du bois de construction. Le comportement du gouvernement américain, Administration et Congrès, s'inscrivent dans cette perspective. C'est ce qu'un observateur canadien appelle le « backyard diplomacy »...

Les impôts au Québec

Il faut tendre à réduire les trop grands écarts avec les autres provinces

LE CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

Ces lignes sont tirées d'un mémoire présenté au ministre des Finances du Québec à deux semaines du dépôt de son budget pour le prochain exercice.



Photolaser CP, Jacques Nadeau

PLUSIEURS raisons expliquent l'ampleur des difficultés qu'éprouve l'économie du Québec. Certaines de ces raisons échappent au contrôle du gouvernement du Québec alors que d'autres découlent en partie de gestes posés par lui.

Le climat général dans lequel évolue une entreprise est composé d'un grand nombre d'éléments, notamment la façon dont un gouvernement encourage ou décourage les entreprises qui oeuvrent sur son territoire.

De toutes les causes susceptibles de freiner le développement de l'entreprise, l'ambiguïté se classe certainement au premier rang. Quel rôle le gouvernement attribue-t-il à l'entreprise privée dans le développement économique de la province? Quelles sont les intentions du gouvernement en matière de relations de travail? Quelle est l'importance du fardeau fiscal que l'État entend imposer à l'entreprise privée? Les charges parafiscales risquent-elles de détourner une part démesurée des résultats dus à l'effort de l'entreprise? Le gouvernement a-t-il l'intention de resserrer encore davantage une réglementation déjà très coûteuse pour l'entreprise?

Voilà quelques exemples de questions que se pose l'homme d'affaires avant d'investir dans une province plutôt qu'une autre, dans un pays plutôt qu'un autre. L'ensemble des réponses, ou l'absence de réponse, contribue à créer un climat général qui, également, encourage ou décourage l'homme d'affaires dans la poursuite de ses projets d'investissements.

Actions gouvernementales positives

Depuis plusieurs années, le Conseil du patronat du Québec a souligné un certain nombre d'éléments qui méritaient et souvent méritent encore une attention particulière.

Ces éléments contribuent à créer un « climat général » qui attire ou fait fuir les entreprises.

Le CPQ constate avec plaisir que le gouvernement du Québec a, depuis quelque temps, manifesté l'intention de lever certaines incertitudes et de corriger certaines situations qui ont déjà fait l'objet de représentations.

Les taxes sur la masse salariale - — Dans notre mémoire présenté à l'automne 1982, le CPQ attirait votre attention notamment sur le fardeau exagéré imposé à l'entreprise québécoise au chapitre des taxes sur la masse salariale.

Vous avez rassuré récemment les hommes d'affaires: les taxes sur la masse salariale ne seront pas augmentées. Il importe dans ce domaine comme dans tant d'autres que l'entreprise québécoise n'ait pas à supporter le coût de contributions plus onéreuses que celle versées par ses principaux concurrents.

Cette déclaration représente, il va sans dire, un pas dans la bonne direction, et nous vous en savons gré.

Le secteur public et le secteur privé — Depuis de nombreuses années, le CPQ manifestait au gouvernement du Québec son désaccord avec l'écart qui favorisait les employés du secteur public comparés à ceux du secteur privé, tant au plan de la rémunération qu'à celui des conditions de travail.

Cette situation, disions-nous, ne peut qu'entraîner un niveau de taxation qui mine considérablement la capacité concurrentielle de l'entreprise québécoise face à ses compétiteurs.

Les dernières négociations ont permis au gouvernement de réduire les écarts et de ramener les conditions de travail des employés de l'État à un niveau plus acceptable par rapport à celles consenties aux employés du secteur privé.

Tout en marquant notre désaccord avec certains moyens employés au cours de cette ronde de négociation, le CPQ constate avec satisfaction que le gouvernement du Québec est conscient du déséquilibre entre les secteurs public et privé et a commencé à prendre les moyens pour corriger la situation.

Voilà deux exemples qui nous permettent d'affirmer que le gouvernement du Québec est désireux d'améliorer le « climat général » dans lequel évolue l'entreprise au Québec. Bien que la situation ne soit pas toujours idéale, il nous importe de souligner les gestes positifs qui sont posés.

La fiscalité comparée: Québec, Ontario, Alberta

La fiscalité constitue cependant l'un des éléments déterminants qui composent le « climat général » qu'analyse l'homme d'affaires avant de concrétiser ses projets d'investissements.

Le cabinet de comptables agréés Laliberté Lanctôt, associé à Coopers & Lybrand, a comparé, à la demande du CPQ, le fardeau fiscal que supportent l'entreprise et le particulier installés au Québec, en Ontario et en Alberta, pour l'année 1983.

Il ressort clairement de cette étude que les entreprises et les particuliers du Québec, comparés à ceux de l'Ontario et de l'Alberta, supportent un fardeau fiscal plus lourd, comme vous l'avez vous-même indiqué à plusieurs reprises.

La fiscalité demeure donc l'un des problèmes majeurs qui nuisent au développement économique du Québec. Le CPQ croit qu'il est nécessaire d'améliorer la situation comparée de l'entreprise québécoise: c'est pourquoi il vous présente les résultats de cette étude dans l'espoir qu'il vous sera possible d'en tenir compte dans votre prochain budget.

L'effort fiscal de tous les agents économiques comparé à l'Ontario — a) L'évolution du fardeau fiscal supplémentaire de tous les agents économiques québécois comparée à l'Ontario a été tracée dans le budget 1982-83 du gouvernement du Québec. Il ressort de cette comparaison que l'effort supplémentaire de l'ensemble des agents économiques québécois doublera en 1984 par rapport à ce qu'il était en 1979 et augmentera de 29 % par rapport à 1977!

Si la structure fiscale ontarienne s'appliquait à l'ensemble des agents économiques québécois en 1984, le total des sommes ainsi perçues serait inférieur de 19.1 % à celui des sommes prélevées au Québec, compte tenu de la structure fiscale actuelle. En 1980, la même comparaison ne révélait un écart que de 9.1 %.

b) Présenté d'une autre façon, en établissant la moyenne canadienne à 100, l'indice d'effort fiscal de l'ensemble des agents économiques québécois s'élève à 122 en 1981-82, contre 101 pour l'Ontario et 63 pour l'Alberta.

L'impôt des sociétés — Les modifications apportées à la structure d'imposition des sociétés présentées dans le discours sur le budget du Québec du 10 mars 1981 ont entraîné des changements majeurs dans chacun des trois champs de perception qui s'appliquent aux entreprises: la contribution des employeurs au fonds de l'assurance-maladie, la taxe sur le capital et l'impôt sur les profits. La contribution de l'employeur au fonds de l'assurance-maladie a été doublée, passant de 1.5 % à 3 %, tandis que la taxe sur le capital a été augmentée de 0.3 % à 0.45 %; en contrepartie de ces majorations, l'impôt sur les profits a été réduit.

Ce réaménagement de la charge fiscale des sociétés est moins coûteux pour les sociétés rentables mais représente un poids additionnel important pour les entreprises en perte de vitesse ou qui, à cause d'un contexte économique défavorable, subissent des pertes. Pour compenser chaque dollar additionnel de taxe sur la masse salariale ou de taxe sur le capital, une société imposée au taux des petites entreprises doit réaliser un profit de $9.66 et de $8.50 si elle est assujettie au taux maximum.

Les taxes sur la feuille de paie représentent pour les sociétés québécoises un pourcentage de la masse salariale beaucoup plus important que pour leurs concurrentes de l'Ontario et de l'Alberta.

L'impôt des particuliers — Une comparaison du fardeau fiscal des résidents du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta démontre qu'à une exception près (l'Ontario, pour un salaire brut de $20,000), tout salaire brut au Québec de $20,000 et plus est assujetti à une charge fiscale plus élevée que dans les deux autres provinces en 1983.

Avec un salaire *brut* de $30,000, le résident du Québec est désavantagé de 6.5 % par rapport à l'Ontarien et de 24.8 % par rapport à l'Albertain. Au niveau d'un salaire brut de $50,000, l'écart passe respectivement à 15.9 % et 27.8 %. Pour un salaire de $100,000, l'écart atteint respectivement 19 % et 28.6 %.

Le Québécois peut réduire ses contributions au Trésor provincial en participant à un régime d'épargne-actions du Québec (REAQ). Des exemples prouvent que même une souscription massive, et probablement irréaliste, ne réduit pas l'impôt sur le revenu à un montant inférieur à ce qu'il est en Ontario et en Alberta pour un revenu de $50,000 et fait pencher légèrement la balance, soit de $127, en faveur du contribuable québécois par rapport à un résident de l'Ontario pour un revenu de $30,000.

Les entreprises et le fardeau fiscal supplémentaire des particuliers - — Cette charge fiscale supplémentaire ne veut pas nécessairement dire que toutes les entreprises soient obligées de rajuster les salaires de façon à ce que leurs employés reçoivent un revenu après impôt égal à celui de résidants de l'Ontario ou de l'Alberta. Mais les entreprises qui doivent importer de la main-d'oeuvre sont obligées de prendre cette différence en considération afin que les employés venant d'autres provinces ou d'autres pays reçoivent un salaire après l'impôt identique à celui qu'ils touchaient antérieurement. Ces employeurs doivent faire des calculs de péréquation presque aussi complexes que ceux convenus entre les gouvernements fédéral et provinciaux.

Revenu équivalent — Selon certaines hypothèses, il faut au Québec un revenu brut de $34,000, de $32,000 en Ontario et de $31,000 en Alberta pour obtenir un revenu disponible de $25,000. Pour un revenu disponible de $35,000, les revenus bruts requis sont respectivement de $55,000 au Québec, de $49,000 en Ontario et de $47,000 en Alberta.

Plus le niveau de salaire augmente, plus l'écart s'élargit.

Les droits de succession — La province de Québec est la seule à assujettir les successions à des droits. Ces droits, combinés à l'impôt sur le revenu sur la plus-value au moment du décès, pourraient forcer la vente d'une entreprise faute des liquidités nécessaires pour les acquitter. Ce dernier « contrôle » par le fisc québécois pourrait faire fuir contribuables et capitaux au moment de la retraite ou avant.

Conclusion

Il ressort clairement de l'analyse effectuée par Laliberté Lanctôt, à la demande du CPQ, que la structure fiscale au Québec impose des charges plus lourdes tant aux particuliers qu'aux entreprises que ne le font les provinces de l'Ontario et de l'Alberta.

Le CPQ croit que le gouvernement du Québec doit tout mettre en oeuvre pour réduire les écarts qui défavorisent le citoyen corporatif et le particulier du Québec par rapport à ceux des autres provinces.

"LES FILLES DU ROY"

Et si demain... vous veniez « bruncher » avec nous ?

Le dimanche de 11 hrs à 15 hrs... notre fameux brunch bien connu avec musiciens (12,95$)

Sur semaine, repas d'affaires, table d'hôte

415 rue Bonsecours • Vieux Montréal • 849-3535

RESTAURANT LES FILLES DU ROY

LANGUES DU MONDE

LA SESSION DÉBUTE LA SEMAINE DU 16 MAI

ESPAGNOL, GREC et ITALIEN

jour	13h-16h	session de 14 semaines
soir	18h-21h	
samedi	10h-13h	135$ (42 hres)

(de 9 à 15 participants par groupe)

Date d'inscription du 23 avril au 14 mai 1983
du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 19 h 00
le samedi de 9 h 00 à 17 h 00

Pour obtenir notre brochure ou de plus amples renseignements, téléphonez-nous au ***849-8383*** *poste 719 et 713*

1450, RUE STANLEY - MONTRÉAL - QUÉ. H3A 2W6 ymca du Centre-ville fondé en 1851

COURS DE FRANÇAIS ET D'ANGLAIS

LA SESSION DÉBUTE LA SEMAINE DU 16 MAI

JOUR - INTENSIF		
du lundi au jeudi	9h - 12h ou 13h - 16h	260$ (84 hres)
SOIR		
lundi et mercredi ou mardi et jeudi	18h - 21h	135$ (42 hres)
FIN DE SEMAINE		
samedi	9h - 15h	120$ (35 hres)

(de 9 à 15 participants par groupe)

TEST DE CLASSEMENT: 9, 10, 11 & 12 mai de 16h30 à 19h30.

pour plus de renseignements, téléphonez-nous au ***849-8393*** *poste 719 - 713*

1450, RUE STANLEY - MONTRÉAL - QUÉ. H3A 2W6 ymca du Centre-ville fondé en 1851

VANIER SEMINAR CENTRE

Cours intensif de fin de semaine non-crédité
15 heures au Cégep Vanier (Campus Ste-Croix)

L'A-B-C des MICRO-ORDINATEURS

Introduction au langage "BASIC"

(Cours offert en français)
$120
disponible dès cette fin de semaine
Jusqu'en décembre 1983
un ordinateur vous sera exclusivement réservé

333-3920

Bourassa a les mêmes défauts qu'en 1976

Guy Saint-Pierre ne sera pas candidat et favoriserait la candidature de Lévesque

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — La candidature de Raymond Garneau ou celle de Gérard-D. Lévesque à la direction du Parti libéral du Québec est nettement préférable à celle de l'ancien premier ministre, M. Robert Bourassa, « un homme tourné vers le passé qui a les mêmes défauts qu'en 1976 ».

Ancien ministre dans le gouvernement Bourassa, M. Guy Saint-Pierre a écarté en ces termes, au cours d'une conversation téléphonique avec LE DEVOIR hier, la candidature de son ancien chef à la succession de Claude Ryan.

Pour l'instant, M. Saint-Pierre favoriserait plutôt la candidature du chef interrimaire du parti, Gérard-D. Lévesque. Il avoue cependant qu'entre Raymond Garneau et Robert Bourassa, il préfère nettement voir M. Garneau diriger le parti.

« Raymond Garneau est un candidat très acceptable et je ne lèverai pas le petit doigt pour le combattre », a précisé M. Saint-Pierre qui pourtant fut un adversaire acharné de M. Garneau lors du congrès de 1978. M. Saint-Pierre était alors l'organisateur en chef de M. Claude Ryan.

Les circonstances politiques sont plus favorables à Raymond Garneau aujourd'hui qu'il y a quatre ou cinq ans, souligne M. Saint-Pierre. Lors du dernier congrès au leadership, le Parti libéral cherchait un chef qui pouvait contribuer à solutionner le problème constitutionnel. « Ce n'était pas la hache de Raymond », dit-il en soulignant que les problèmes d'aujourd'hui sont des problèmes liés à l'économie et à la gestion, des domaines où l'ancien ministre des Finances du Québec pourrait apporter beaucoup.

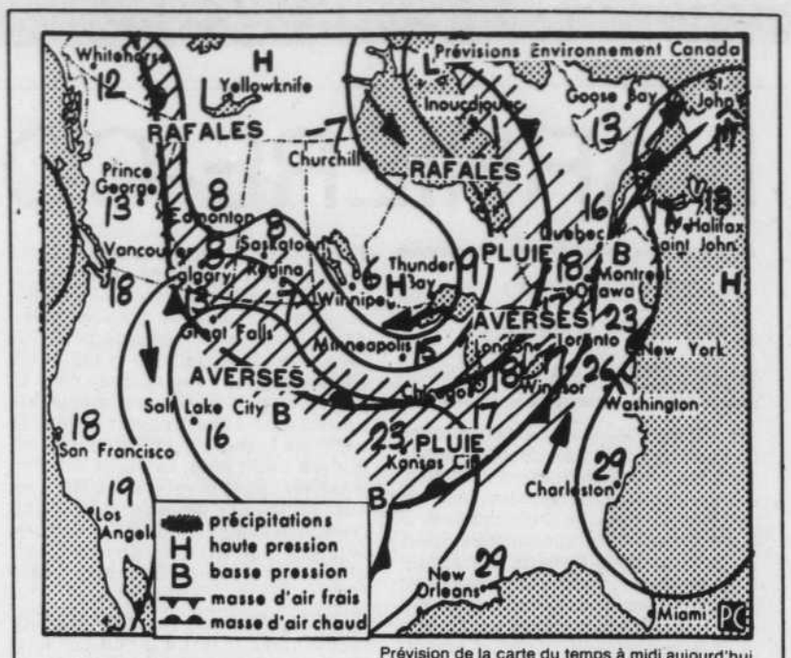
Comparativement à Robert Bourassa, Raymond Garneau a plus de chances d'être accepté. « Robert Bourassa a les mêmes défauts qu'avant. Il a l'esprit tourné vers le passé et non vers l'avenir. Il veut prouver qu'il avait raison. Devant des défis économiques importants, la dernière chose dont on a besoin ce sont des gens qui pensaient avoir les solutions en 1960 ou 70 », de dire M. Saint-Pierre.

L'ancien ministre des Finances jouit d'avantages marqués dans cette course, au point, pense M. Saint-Pierre, que s'il se décide à faire campagne, M. Lévesque lui laissera la place et, peut-être aussi M. Bourassa. En fait on pourrait assister à une course au leadership où le principal candidat serait plébiscité d'avance, ce qui amènerait alors le congrès à mettre davantage l'accent sur le programme.

Plusieurs circonstances jouent en faveur de M. Garneau, croit M. Saint-Pierre qui souligne notamment le fait qu'il jouit de l'appui tacite des libéraux fédéraux. Il y a aussi le fait que les autres candidats potentiels issus du parti, comme Daniel Johnson par exemple, manquent encore d'expérience. Enfin, il y a le fait que tout candidat issu de l'extérieur du parti n'a aucune chance d'être élu. M. Saint-Pierre signale que Roger-D. Landry, le président-directeur général de La Prese, pourrait être un candidat intéressant mais qu'après l'expérience du dernier congrès les militants seront réfractaires à toute candidature de ce genre. Notons que M. Landry a écarté hier sa candidature.

La candidature de M. Gérard-D. Lévesque n'est pas à sous-estimer, souligne par ailleurs M. Saint-Pierre qui y voit de nombreux avantages. Il souligne à cet égard l'expérience politique inestimable de M. Lévesque qui pourrait permettre au Parti libéral d'éviter des erreurs politiques importantes au cours de la prochaine campagne électorale. Il me faut pas oublier, dit-il, que cette campagne dans un contexte où l'électorat votera contre le Parti québécois et non en faveur du Parti libéral. Selon lui, M. Lévesque pourra attirer par ailleurs davantage de candidatures intéressantes pour cette élection. L'actuel chef interrimaire sera vu comme un chef qui assumera ses fonctions moins longtemps que M. Garneau, ce qui pourra ouvrir des perspectives intéressantes aux yeux de certaines personnes.

Aucune décision n'a encore été prise par M. Lévesque, ni par M. Garneau, indique M. Saint-Pierre qui rappelle que tous deux ont déjà émis toutes sortes de réserves à ce sujet. Si M. Lévesque avec qui il travaille n'est pas candidat, l'ancien ministre convient que M. Garneau serait alors à ses yeux un candidat très acceptable. Il verrait comme un problème le fait que ni l'un ni l'autre soient candidats, laissant le champ libre à M. Bourassa. Il y aura risque alors qu'un ministre libéral fédéral soit candidat, ce qui ferait de l'ancien premier ministre le « candidat nationaliste », entraînant le parti dans un faux débat. Il faudra alors trouver un bon candidat qui, assure-t-il, ne sera pas lui. Avant de revenir à la politique, il souhaite vivement prendre encore quelques années d'expérience dans le secteur privé. Il dit tout faire pour dissuader ceux qui voient en lui un candidat au leadership.



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Une faible dépression suivie d'une faible crête de haute pression occasionnera des éclaircies aujourd'hui. Une deuxième perturbation envahira le sud-ouest du Quebec en matinée et étendra son influence vers l'est au cours de la journée.

■

Abitibi-Témiscamingue: plutôt nuageux avec quelques averses dispersées. Minimum: près de 2. Maximum: de 8 à 10. Probabilité de précipitations: 40 %. Aperçu pour demain: dégagement.

■

Réservoirs Cabonga et Gouin: ennuagement en matinée suivi de quelques averses. Minimum: près de 2. Maximum: de 8 à 10. Précipitations: 70 %. Demain: ciel variable.

■

Pontiac-Gatineau, Lièvre, Laurentides: généralement nuageux avec quelques averses et risque d'orages. Minimum: de 4 à 6. Maximum: près de 16. Précipitations: 60 %. Demain: nuageux et possibilité d'averses.

■

Outaouais: plutôt nuageux avec quelques averses et risque d'orages. Minimum: de 6 à 8. Maximum: de 16 à 18. Précipitations: 60 %. Demain: nuageux avec possibilité d'averses.

■

Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: plutôt nuageux avec quelques averses et risque d'orages. Minimum: de 6 à 8. Maximum: de 16 à 18. Précipitations: 60 %. Demain: nuageux avec possibilité d'averses.

■

Québec, Rivière-du-Loup, La Malbaie, Beauce: ennuagement en matinée suivi d'averses et risque d'orages. Vents modérés par moments. Minimum: de 3 à 5. Maximum: près de 16. Précipitations: 70 %. Demain: nuageux avec quelques averses.

Estrie: généralement nuageux avec quelques averses et risque d'orages. Minimum: près de 6. Maximum: de 18 à 20. Précipitations: 70 %. Demain: nuageux avec quelques averses.

■

Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides: ennuagement graduel en matinée. Quelques averses par la suite. Minimum: de 2 à 4. Maximum: près de 15. Précipitations: 60 %. Demain: possibilité d'averses.

■

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Baie-Comeau: ensoleillé en matinée. Ennuagement par la suite avec possibilité d'averses en fin de journée. Vents modérés par moments. Minimum: près de 4. Maximum: de 10 à 12. Précipitations: 30 %. Demain: nuageux avec quelques averses.

■

Gaspé-Parc Forillon, Sept-Iles: ensoleillé avec passages nuageux. Nébulosité croissante en fin de journée. Vents modérés par moments. Minimum: de 1 à 3. Maximum: de 11 à 14. Précipitations: 10 %. Demainm: nuageux avec quelques averses.

■

Basse-Côte-Nord-Anticosti, secteur de Natashquan et à l'ouest: ensoleillé avec passages nuageux. Minimum: près de 3. Maximum: de 11 à 13. Précipitations: 10 %. Demain: nuageux avec quelques averses.

■

Secteur à l'est de Natashquan: quelques averses en matinée. Dégagement par la suite. Minimum: près de 3. Maximum: près de 11. Précipitations: 60 %. Demain: nuageux avec quelques averses.

Dans un projet de loi sur la science et la technologie

Gilbert Paquette proposera l'institution d'une fondation nationale et autonome de la recherche

QUÉBEC — Le ministre délégué à la Science et à la Technologie, M. Gilbert Paquette, a la ferme intention de créer une fondation nationale de la recherche qui, tout en étant une entité gouvernementale, aura une autonomie de gestion. Il proposera la création de cette fondation dans la loi-cadre sur la science et la technologie qu'il entend déposer à l'Assemblée nationale d'ici à la fin de juin.

Cette Fondation nationale de la recherche reprendra l'idée exprimée par les administrateurs du fonds FCAC, le principal fonds de recherche québécois actuellement, de se transformer en une fondation de recherche plus large et avec plus d'autonomie. Elle ne remplacerait pas toutefois le fonds FCAC.

Cette nouvelle fondation aurait pour but de stimuler plus particulièrement la recherche appliquée, indique-t-on, tout en précisant qu'elle se verrait attribuer de nouveaux fonds gouvernementaux. Elle aurait aussi le pouvoir de recueillir des fonds privés. Son modèle d'organisation sera inspirée du modèle français du CNRS.

Parallèlement à cette fondation, le gouvernement entend maintenir les divers fonds de recherche existant rattachés à certains ministères, soit à l'Énergie et Ressources, les Affaires sociales, l'Agriculture et l'Éducation dont dépend le fonds FCAC. Le rôle de celui-ci sera modifié pour tenir compte des responsabilités qui seront attribuées à la Fondation nationale de la recherche. Par la loi-cadre qu'il déposera, le rôle de chacun sera précisé et se verra attribuer une fonction de coordination des diverses activités de recherche pour que tous « tirent dans la même direction », souligne-t-on.

La création de la Fondation nationale de recherche ira de pair avec la volonté gouvernementale de donner de plus en plus d'importance à la recherche appliquée. On indique que le ministre délégué à la Science et à la Technologie a d'ailleurs dans ses cartons de sept à huit projet de centre de recherche appliquée pour les trois prochaines années, le premier étant le projet de centre de conception et fabrication assistée par ordinateur. Témoin aussi de la priorité donnée à la recherche, la loi-cadre proposera aussi la création du Conseil québécois de la recherche scientifique.

Le projet de loi de M. Paquette instituera par ailleurs le secrétariat à la Science et à la Technologie. Ce secrétariat servira de ministère à M. Paquette et sera rattaché directement au Conseil exécutif. Cette structure ets plus légère qu'un ministère et convient mieux aux fonctions à la fois verticales et horizontales qui seront confiées à M. Paquette.

Soulignons que M. Paquette exerce surtout des fonctions de coordination d'activités scientifiques. Il a par ailleurs la charge que de quelques dossiers spécifiques dont celui de la table de concertation sur l'informatique et le choix du mini-ordinateur qui sera utilisé dans les écoles à compter de septembre. Encore là, ce sont des responsabilités qu'il exerce conjointement avec d'autres ministères.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Procureur

risque de décevoir le député de Mont-Royal car je ne crois pas qu'il y en aura. »

À l'issue de la séance, M. Beaulé a dit aux reporters qu'il se sentait « harcelé » par le député, qui ne cherche pas la vérité mais tente de le diffamer comme témoin. Il estime que M. Ciaccia perd ainsi le droit de continuer à le contre-interroger et il pense sérieusement à se prévaloir de ses recours légaux.

Pour sa part, le leader parlementaire de l'opposition estime que les questions n'ont rien d'un contre-interrogatoire en cours de justice. Ca ressemble plutôt à une « conversation de salon », dit M. Fernand Lalonde, pour qui les députés ont le droit de tenter de « rafraichir » la mémoire des témoins sur des faits dont ils sont partie.

À un certain moment, hier, M. Beaulé a fait allusion à la charte des droits et cité le compte rendu de son témoignage de jeudi dans La Presse d'hier, qui écrit notamment: « Interrogé de façon très agressive par le député libéral John Ciaccia, qui se moquait de lui et multipliait les allusions susceptibles de miner sa crédibilité, Me Beaulé n'a pas modifié sa version des faits. »

De fait, M. Beaulé répète sans cesse et sur tous les tons le sens de ses démarches auprès de M. Boivin.

L'union internationale, affiliée à la centrale américaine AFL-CIO, qu'il représentait dans ses démêlés avec la SEBJ, estimait qu'elle n'avait rien à voir avec le saccage de 74; la poursuite intentée contre elle était abusive et pouvait avoir des conséquences graves pour la paix syndicale; il a fait appel à la droiture et à la sagesse des « personnes en autorité » pour que « cesse au plus tôt ce procès long et coûteux » qui débutait en janvier 79. Quant à M. Beaulé, cette personne en autorité était M. Boivin, auquel il a remis des documents et qu'il a informé en cours de route. Il n'y voit rien de dérogatoire ou d'anormal, étant donné que la SEBJ est une société d'État et que le dossier était politique. Il n'a pas négocié le montant versé par l'Union ($150,000 « pour acheter la paix » et sans reconnaissance de quelque responsabilité de sa part) avec M. Boivin mais avec les avocats de la SEBJ. Il n'a eu aucune communication avec les administrateurs ou avec le premier ministre.

Tout en se défendant de harceler le témoin — sous serment comme ceux qui l'ont précédé — M. Ciaccia, insatisfait de certaines réponses, reprenait les mêmes questions de façon différente. S'interrogeant sur « l'éthique » de rencontres avec « l'actionnaire principal » de la SEBJ, le député s'est fait répondre: « C'est le droit de tout citoyen, de tout avocat, de tout représentant d'organismes de s'adresser aux personnes en autorité pour obtenir ce que j'appelle un remède à certains torts. Dans la charte des droits et libertés de la personne, on dit qu'un citoyen peut s'adresser par pétition à l'Assemblée nationale. Je pense qu'un citoyen, son représentant peut s'adresser au directeur de cabinet du premier ministre pour soumettre une situation de fait, en l'occurence une action qui était abusive et faire des représentations dans le cours normal des choses, en pleine lumière ».

À quelques reprises, M. Duhaime est intervenu pour souligner que le député manquait de respect envers un invité, venu à ses frais et traité comme un témoin hostile, même s'il est sous serment et membre du Barreau. M. Beaulé a aussi relevé des « insinuations » de M. Ciaccia et rappelé l'existence de la charte des droits. À tout cela, le député répond qu'il ne fait que tenter d'obtenir des « précisions », que M. Beaulé renvoie aux témoignages ultérieurs de M. Boivin et, possiblement, du juge Jasmin.

D'une rencontre tenue le 19 janvier avec M. Boivin et deux avocats de l'AFL-CIO venus de Washington, M. Beaulé a eu l'impression, le « feeling », que sa démarche était étudiée « avec sympathie » au bureau du premier ministre. Mais rien de plus, assure-t-il sans cesse. Le député liant l'offre de règlement des syndicats au fait que la SEBJ n'avait pas encore donné à ses avocats le mandat d'en négocier un, M. Beaulé demande alors la « protection » de la présidence et s'insurge: « Je soumets que la façon dont les questions sont enveloppées m'oblige pratiquement à chaque fois à rétablir les faits. Je ne crois pas que ce soit dans l'intérêt de la commission et ce n'est pas non plus conforme à ce que je considère les principes élémentaires de justice à mon égard. »

M. Beaulé estime par ailleurs que la cause de sa cliente était bonne; mais les frais en cause étaient énormes pour tout le monde et il a fait valoir à qui de droit les intérêts supérieurs qui étaient en jeu dans cette affaire.

D'autre part, le gouvernement n'a pas l'intention de faire témoigner M. Maurice Pouliot, dirigeant de la FTQ-Construction, ni M. Yvan Latouche, que M. Duhaime considère comme « travaillant bénévolement » pour le Parti libéral du Québec.

◆ Davis

été choisis. Plusieurs auront promis leur vote à un candidat.

« La pression monte; les gens le veulent », a déclaré un membre de son bureau hier au DEVOIR.

Quelque 766 délégués sur 2,800 proviennent du Québec; en raison de leur importance, tout candidat se doit de les considérer très sérieusement et c'est ce que fait le premier ministre de l'Ontario même si, officiellement, ils sont acquis à MM. Clark et Mulroney.

La rencontre d'hier matin a eu lieu dans un hôtel de la Ville-Reine, le Park Plaza, et a duré près.de deux heures. Ce sont les délégués eux-mêmes qui avaient sollicité l'entretien avec M. Davis. La majorité des visiteurs soutenaient M. Blaikie, qui, « écoeuré », a abandonné la course il y a une semaine, mais il s'y trouvait aussi des délégués penchant jusqu'à présent pour MM. Clark et Mulroney.

Le premier ministre ontarien s'est montré préoccupé du climat politique du Québec ainsi que de l'orientation constitutionnelle des militants conservateurs.

La semaine dernière, dans un discours qui a continué d'alimenter les rumeurs sur son entrée sur la scène fédérale, M. Davis a distribué de bonnes et mauvaises notes aux différentes régions du Canada et ne s'est pas gêné pour faire la leçon au Parti québécois.

D'ailleurs, il n'a pas caché à la délégation québécoise que l'appui officiel du PQ à M. Clark lui cause des soucis. Doté lui-même d'une organisation conservatrice dont la réputation, en période électorale, n'est plus à faire — M. Davis dirige l'Ontario depuis 12 ans, il se demande quelle sorte de « machine » il aura contre lui.

L'arrivée de M. Davis sur la scène fédérale changerait du tout au tout le climat de cette campagne au leadership et elle donnerait un dur coup à M. Clark, dont une partie des partisans sont loin d'être des inconditionnels.

Au bureau de M. Davis, on parle déjà de M. Davis comme d'un premier ministre qui restera dans la mémoire non pas en raison de son style flamboyant mais plutôt de ses capacités au compromis.

« M. Davis est un homme qui évite les débats inutiles et préfère ne prendre aucune décision plutôt que de décider n'importe quoi; il remettra de l'ordre dans les finances, mais sans grand chambardement », explique un porte-parole de son bureau à Toronto.

Les hésitations de M. Davis s'expliquent. La femme du premier ministre ontarien ne serait pas particulièrement enchantée à l'idée de déménager à Ottawa — si M. Davis gagnait — sans parler du genre de vie que son mari mènerait.

Mais c'est surtout à des jeux de nombre que se livrent les conseillers fidèles de M. Davis, c'est-à-dire ses chances de l'emporter. Car, aucun doute là-dessus, M. Davis supporterait difficilement la défaite.

gués et M. Mulroney n'en aurait que 21.

Les candidats du deuxième peloton suivraient, avec 12 délégués ontariens pour M. Wilson, dix pour M. Crosbie, six pour MM. Gamble et Crombie et cinq pour M. Pocklington.

Dans leurs plaidoyers pour faire bouger M. Davis, plusieurs organisateurs politiques font valoir à M. Davis que les alliances au congrès d'Ottawa le favoriseront parce que plusieurs candidats ne voudront jamais appuyer M. Clark.

Mais hier matin, lorsque quelque 20 délégués québécois ont parlé avec M. Davis, c'est surtout le Québec qui a été à l'ordre du jour.

La plupart des délégués travaillaient pour M. Blaikie, qui a été président du PC pendant deux ans. Il a annoncé vendredi dernier qu'il se retirait de la course et il est clair que ses appuis n'étaient pas très importants. Il n'aurait pas été prêt à mettre dans cette campagne des sommes d'environ $500,000 que les autres aspirants dépensent pour faire parler d'eux.

Parmi les délégués, se trouvaient Mmes Lucille Hodgins, Barbara Swin et Brigitte Horwatch, et MM. Jules Roy, Bob Neilson, Jean-Guy Parent, Raymond Forest, Bernard Lanctôt, Robert McNamara, John Holden et Eric Alexander.

Les résultats publiés tard hier sur les intentions de vote des délégués confirment le nombre élevé d'indécis.

Pour l'ensemble du pays, il y aurait, à ce jour, 608 délégués indécis, 502 appuyant Clark ou bien 457 selon que l'on se fie aux chiffres de l'une ou l'autre organisation, 327 ou 282 acquis à M. Mulroney, 60 à M. Crosbie, 21 à M. Pocklington, 13 à M. Wilson, neuf à M. Davis, MM. Gamble et Crosbie 6. Mais cela ne comprend qu'une partie des délégués parce que les élections ne sont pas terminées et parce que plusieurs délégués de campus ne figurent pas aux listes.

◆ Parizeau

conseil d'administration de la Place des Arts prévoyait devoir rassembler pour construire, tout à côté des salles de concert actuelles, un immeuble neuf. Le financement par émission d'obligations garanties par le gouvernement du Québec était une solution avantageuse, car elle n'amenait pas de sortie de fonds du Trésor québécois.

Le ministre des Affaires culturelles n'a jamais fait mystère de sa préférence pour une construction neuve pour le Musée d'art contemporain, dont on annonce le déménagement depuis dix ans, et qui végète dans des locaux inadéquats autant que difficilement accessibles, Cité du Havre. Au plus fort des coupures budgétaires, le conseil des ministres avait tranché en faveur de la formule de recyclage d'un immeuble existant. Mais après de vaines recherches, il était apparu certain qu'aucune des possibilités ne répondait aux exigences d'espace d'un musée moderne, ni aux exigences muséologiques très particulières de ce type d'institution. M. Richard avait alors été autorisé à lancer un projet de nouvelle construction.

L'hypothèse d'une transformation du marché Bonsecours soulève à nouveau les problèmes du recyclage. La superficie y est inférieure de 3,000 mètres carrés au projet de la Place des Arts, et l'immeuble fort ancien semble difficile à adapter. Au surplus, Ottawa refuserait de le louer pour une somme nominale, et réclamerait quelque $ 500,000 de loyer annuel.

L'intérêt de M. Parizeau pour cette formule aurait porté le conseil des ministres à retarder de plusieurs semaines, peut-être même de plusieurs mois, le temps d'études exploratoires, une décision qui semblait imminente et qu'on tenait pour certaine au début de mars dernier. M. Richard rêvait de créer, autour de la Place des Arts, une sorte de Cité des Arts à multiples vocations qui aurait été à Montréal ce que le centre Beaubourg est à Paris. Il entendait également donner priorité à cette construction sur celle du Musée de la civilisation, qui doit être érigé à Québec, et qui en est actuellement au stade des dessins d'exécution.

◆ Shultz

doit savoir u'Israël n'a pas mené cette guerre et perdu ses meilleurs fils pour faire plaisir aux Libanais, pour aider les dirigeants libanais à la solution de leurs problèmes ».

Chaque chose a son prix, dit-on encore à Jérusalem, et le prix demandé par Israël est infiniment moins élevé que les pertes humaines, économiques et politiques, qui furent le résultat de la guerre civile et de l'occupation syro-palestinienne.

Enfin, soulignent les milieux politiques israéliens, « dans la mesure où notre gouvernement est prêt à faire des concessions, il faut que tout le monde sache que ces concessions ne seront ni unilatérales, ni de nature à mettre en danger, une fois de plus, la sécurité de nos villes et villages à la frontière nord d'Israël ».

C'est qu'ont expliqué au secrétaire d'État américain MM. Begin, Shamir et Arens, dans la deuxième série d'entretiens à Jérusalem.

M. George Shultz, pourtant accompagné d'une suite de brillants conseillers haut-placés (dont Philip Habib), a rencontré, à sa demande, le premier ministre israélien entre quatre yeux, et ce à deux reprises. Il a également tenu à s'entretenir en tête-à-tête avec le ministre des Affaires étrangères Yitzhak Shamir. De même, le ministre de la Défense, Moshe Arens, devait voir le secrétaire d'État seul, sans témoins.

Pourquoi cette insistance?

Le correspondant du DEVOIR a appris, de source américaine, que M. Shultz tenait, avant tout, à se familiariser personnellement avec les positions réelles des trois principaux dirigeants israéliens, sans que ces positions et exigences soient déformées, amplifiées, par la présence d'une audience, qu'elle qu'elle soit.

Ensuite le secrétaire d'État américain désirait connaître les réactions des trois hommes d'État, séparément, à une série de propositions qu'il était chargé de leur soumettre au nom du président Reagan. Il remit aussi à M. Begin une lettre personnelle du chef de la Maison-Blanche.

« Révéler la nature de ces propositions au cours d'une réunion de travail ordinaire, à laquelle assistent normalement de nombreux conseillers, tant israéliens qu'américains, aurait immédiatement exposé ces propositions à un débat et aux surenchères habituelles, ce qui serait très contre-productif », a confié un diplomate américain.

En quoi consistent ces propositions? Motus et bouche cousue.

Cependant, à en croire des fuites en provenance de Washington et qui ont filtré — à dessein? — jusqu'à Jérusalem, M. Shultz aurait été autorisé à faire des propositions très alléchantes à M. Begin

Si le gouvernement israélien renonce au maintien d'une présence militaire au sud du Liban, directement ou par Haddad interposé, les États-Unis seraient prêts à offrir à l'État huif de « soliudes garanties » pour la sécurité de sa frontière nord ».

Ces garanties, valables pour une période de dix ans, comporteraient: 1) une inspection militaire régulière de toute la zone sud par des unités mixtes libano-américaines. 2) une présence militaire américaine « très étoffé » —jusqu'à deux mille hommes— dans une ceinture de sécurité de 40-45 km de profondeur, au sud du Liban. 3) des vols d'inspection mixtes, américains et israéliens, au dessus de cette zone de sécurité.

Par ailleurs, le Liban signerait avec Israël un traité mettant fin à la belligérence entre les deux pays et la fameuse normalisation, y compris la libre circulation d'hommes et de marchandises, serait réalisée graduellement, après le retrait de toutes les troupes étrangères, au fur et à mesure que le gouvernement central de Beyrouth renforcerait son autorité sur l'ensemble du territoire libanais.

Enfin, si un accord libano-israélo-américain est conclu, suivant ces lignes, et une fois terminé le retrait de toutes les forces israéliennes, syriennes et palestiniennes du Liban, les États-Unis lèveraient non seulement l'embargo sur les avions et autre matériel sophistiqué destinésà Israël, mais s'engageraient à étudier les termes d'un traité d'assistance mutuelle avec Israël, à l'instar de celui qui lie l'URSS à la Syrie.

AUJOURD'HUI

Pour vivre et revivre une veillée du bon vieux temps, rendez-vous à l'École St-Patrick, 3711, de Bullion, angle avenue des Pins, à 20 h 30. Contribution: $5. 274-7888

■

Le Centre de recherche et d'études arabes donne une soirée sociale à 19 h 30 pour célébrer le 2e anniversaire de sa fondation. Cette soirée aura lieu à l'Association suro-libano-canadienne, 40 est, rue Jean-Talon.

■

C'est ce samedi que la Ville de Longueuil distribuera gratuitement à ses citoyens des arbres, à compter de 8 h. Rendez-vous au 777, rue d'Auvergne, ou dans la cour de l'École Paul-de-Maricourt, 1275, rue Papineau; ou dans le stationnement de l'immeuble municipal, 350, boul. Curé-Poirier ouest. 651-1300

■

L'Association japonaise de karaté du Québec invite tous les adeptes du karaté à assister à la finale de ses 6e championnats provinciaux ouvert à ses membres et qui aura lieu à la Polyvalente St-Exupéry, rue Robert à Saint-Léonard à compter de 11 h.

■

Arts Sutton vous invite à une exposition intitulée « Images estriennes ». La galerie, 8, rue Principale à Sutton, sera ouverte de 10 h à 17 h le samedi et de 11 h à 17 h le dimanche. 538-2367

■

Le conseil consultatif des citoyens de l'ouest de l'Île de Montréal organise une journée d'information à propos des changements dans les services sociaux et de santé qui aura lieu de 9 h à 16 h, à l'église Cedar Park United, 204, avenue Lakeview à Pointe-Claire. 694-6404

Rectificatif

Une erreur s'est glissée hier dans l'article portant sur la première du film *Maria Chapdelaine*. Le premier ministre, M. René Lévesque, a dit que le premier vrai roman canadien-français s'intitulait *Les Anciens Canadiens* de Philippe Aubert deGaspé et non *Les Canadiens français* tel que rapporté.

N.P.

30 avril

par la PC et l'AP

1982: le président Reagan ordonne des sanctions limitées contre l'Argentine et prend position pour la Grande-Bretagne dans le conflit des Malouines;
1981: les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France opposent leur veto à quatre résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies demandant une suspension des relations commerciales avec l'Afrique du Sud;
1975: les troupes communistes du Nord-Vietnam prennent Saïgon, un gouvernement révolutionnaire s'installe: fin de la guerre du Vietnam;
1969: l'Irak reconnaît l'Allemagne de l'Est;
1900: Hawaii devient territoire américain;
1881: la Marine française s'empare de Bizerte. Invasion de Tunis;
1824: les Égyptiens prennent la Crète;
1803: les États-Unis rachètent la Louisiane et la Nouvelle-Orléans à la France;
1657: la flotte anglaise défait la flotte espagnole au large de Santa Cruz, en Bolivie;

LE DEVOIR
Montréal, samedi 30 avril 1983

CAHIER 7 CULTURE ET SOCIÉTÉ

LE JOUAL DE TROIE
Jean Marcel
Nouvelle édition entièrement augmentée (1982)
Le livre le plus mordant jamais écrit au Québec
Publié aux Editions E.I.P. inc.
C.P. 636 Verdun H4G 3G6 514-761-7849
Chez votre libraire (9,95$)

Maria Chapdelaine

De belles illustrations pour un roman qui est peut-être, au fond, inadaptable



Carole Laure: un cas de contre-emploi

par
Francine Laurendeau

CE n'est pas sans une curiosité teintée d'appréhension que j'attendais le *Maria Chapdeleine* de Gilles Carle, un de nos cinéastes les plus doués, auteur de films aussi contrastants que *La Vie heureuse de Léopold Z* (1965), *Les Mâles* (1970), *La vraie nature de Bernadette* (1972) ou *L'Ange et la Femme* (1977).

Deux cinéastes français de renom ont tour à tour porté à l'écran le célèbre roman posthume de Louis Hémon. C'était il y a longtemps. Au générique du *Maria Chapdeleine* de Julien Duvivier, qui a tout de même pris la peine de venir tourner ses extérieurs au Québec, on relève les noms de Madeleine Renaud, Jean Gabin et Jean-Pierre Aumont, mais également ceux de Jacques Langevin et de Fred Barry.

Le film devait recevoir le Grand Prix du cinéma français 1934 et se classer aux États-Unis parmi les 10 meilleurs films étrangers de l'année. Ceux qui l'ont vu (il repose occasionnellement à la Cinémathèque) évoquant avec un mélange d'affection et d'agacement la fameuse scène où Madeleine Renaud cueillait ses gerves de bleuets-fleurs... Ça fait désormais partie de folklore. Le film a atteint, à sa sortie à Montréal, le chiffre record de 70,000 entrées au Saint-Denis.

En 1950, c'est Marc Allégret qui s'attaquait au best-seller. Dialoguée par Roger Vadim(!), tournée partiellement au Tyrol, co-production franco-britannique avec Michèle Morgan. Françoise Rosay et Philippe Lemaire, cette nouvelle mouture fut particulièrement mal accueillie et les critiques français eux-mêmes en déplorèrent le manque d'authenticité.

Il était temps qu'un cinéaste québécois s'y mette. La tâche n'était pas facile. Parce que *Maria Chapdeleine* est à la fois un grand roman et un roman singulièrement mal connu qui s'est peu à peu effacé derrière son mythe. Faites-en vous-même le test et vous pourrez constater que si tout le monde a sa petite idée sur *Maria Chapdeleine*, à peu près personne ne l'a vraiment lu.

Seule une phrase semble surnager dans la mémoire collective: « Au pays de Québec, rien de doit mourir et rien ne doit changer. » Dans cette malheureuse phrase, toujours isolée de son contexte, on s'obstine encore à voir un appel à l'immobilisme, au conservatisme, à la stagnation. Maria Chapdeleine serait un roman à thèse exaltant les valeurs anciennes et condamnant le progrès.

Il est vrai que dans les années 20 et 30, les propagandistes du rêve que représenta la colonisation de « cette terre promise de l'Abitibi » ne se gênèrent pas pour faire de Maria Chapdeleine leur sainte patronne, devenue pour les besoins de cette cause sacrée mère prolifique et déesse des moissons...« lire à ce propos le très instructif *Mythe de Maria Chapdeleine*, par Nicole Deschamps, Raymonde Héroux et Normand Villeneuve, Presses de l'Université de Montréal).

Car à l'heure de l'urbanisation et de l'industrialisation, notre gouvernement et notre clergé s'entêtaient à exalter les vertus rurales et à prêcher le retour à la terre. Et *Maria Chapdeleine* allait désormais symboliser tout cela. Il n'est donc pas étonnant que les générations suivantes l'aient rejeté, d'autant plus que l'auteur, le coupable, avait le malheur d'être étranger et, pire encore français...

Il serait temps d'oublier ce traumatisme historique pour lire le roman d'un oeil neuf. Louis Hémon, qui avait déjà promené ailleurs sa curiosité (*Monsieur Ripois* a été écrit à la faveur d'un séjour à Londres), s'est fixé pour un temps, au début du siècle, dans la région de Péribonka, au nord du Lac Saint-Jean, qu'on commençait alors à défricher. Il y a observé des gens pauvres et attachants qui tentaient, obstinément, de faire fructifier des terres à peine déboisées.

Et ce n'est pas tant la vie sentimentale de Maria Chapdeleine qu'il peindra mais le combat quotidien d'une famille de colons (comme on les appelait alors) pour arracher sa maigre subsistance à une nature sauvage dans un climat inhospitalier aux hivers insupportablement longs. Un combat inégal, un combat qui serre le coeur. Louis Hémon, chantre du bonheur rural?...

Suite à la page 32

Le fascisme, une idéologie qui vient aussi de la gauche

par
Gilbert Grand

« FASCISTE ». Qui n'utilise pas aujourd'hui cet adjectif à tort et à travers, spécialement pour discréditer un régime qui fait preuve d'autoritarisme ou pour réduire au silence un adversaire politique?

Quant à expliquer ce concept, sans doute le plus utilisé du vocabulaire politique contemporain, c'est une autre affaire. Au mieux évoque-t-on Mussolini et l'Italie de l'entre-deux-guerres; mais généralement la compréhension se limite à l'invective que le *Petit Robert* définit ainsi: « se dit, dans les polémiques, d'un adversaire politique de droite considéré comme partisan d'un régime autoritaire ».

Depuis une dizaine d'années, les recherches de Zeev Sternhell, professeur à l'université hébraïque de Jérusalem, et tout spécialement son récent ouvrage *Ni droite ni gauche* (1), bouleversent idées reçues et lieux communs sur ce sujet dont les contours étaient jusque-là aussi flous que discutés.

D'abord, l'analyse porte prioritairement, non sur l'Italie, mais sur la France, parce que c'est là que mûrit 20 ans avant les autres pays l'idéologie fasciste. Finie ensuite la vision classique d'un fascisme sécrété par la droite pour faire face à la montée de la gauche révolutionnaire ou la vision d'une gauche pour laquelle le fascisme ne constitue qu'un rival extérieur. Au contraire, la gauche contribue largement par ses hommes et ses idées à l'élaboration du fascisme.

« Quand j'ai commencé à creuser ces questions, a précisé Zeev Sternhell lors d'une interview au DEVOIR, je partais d'une intuition: que les deux explications habituelles du fascisme — une aberration, un accident de l'histoire ou alors une sorte d'opportunisme — ne tenaient pas, qu'il y avait là quelque chose de plus profond ».

En fait, c'était comme si la droite et la gauche, pour des raisons semblables ou opposées, refusaient d'accorder au fascisme une dimension théorique sérieuse, de peur de se voir impliquées dans la genèse du mouvement sans doute. Aussi est-il plus commode de ne voir le fascisme que comme le résultat de la crise économique des années 30 ou comme une aberration réparée par la Seconde Guerre mondiale. « Et pourtant le fascisme est une idéologie politique, dotée d'un corps de doctrine cohérent, conséquent, reflétant les réalités — et les contradictions — de la société moderne ».

C'est chez Barrès que Sternhell trouve la première élaboration de cette doctrine. « Il y a déjà là l'essence même de l'idéologie fasciste: la synthèse du nationalisme et d'une certaine forme de socialisme. C'est-à-dire l'idée selon laquelle la nation, pour être une et saine, doit se mesurer au problème social et le résoudre. Les pauvres appartiennent à la nation comme et peut-être même plus que les riches. Le peuple, c'est vraiment la nation. »

Puis en étudiant « la droite révolutionnaire » française de 1885 à 1914, Sternhell constate l'existence « non seulement d'une idéologie mais aussi d'un mouvement de masse fascistes bien avant la Première Guerre mondiale ». « Ce phénomène ne résultait par conséquent pas de la crise économique, morale, psychologique de l'après-guerre. Au contraire, il était partie intégrante de l'évolution, de la modernisation de la société européenne et de la grande révolution intellectuelle de la fin du XIXe siècle ».

En passant à l'entre-deux-guerres, sujet de *Ni droite ni gauche*, Sternhell découvre le rôle primordial joué dans la synthèse du fascisme par le processus de révision du marxisme, de mise en question du matérialisme.

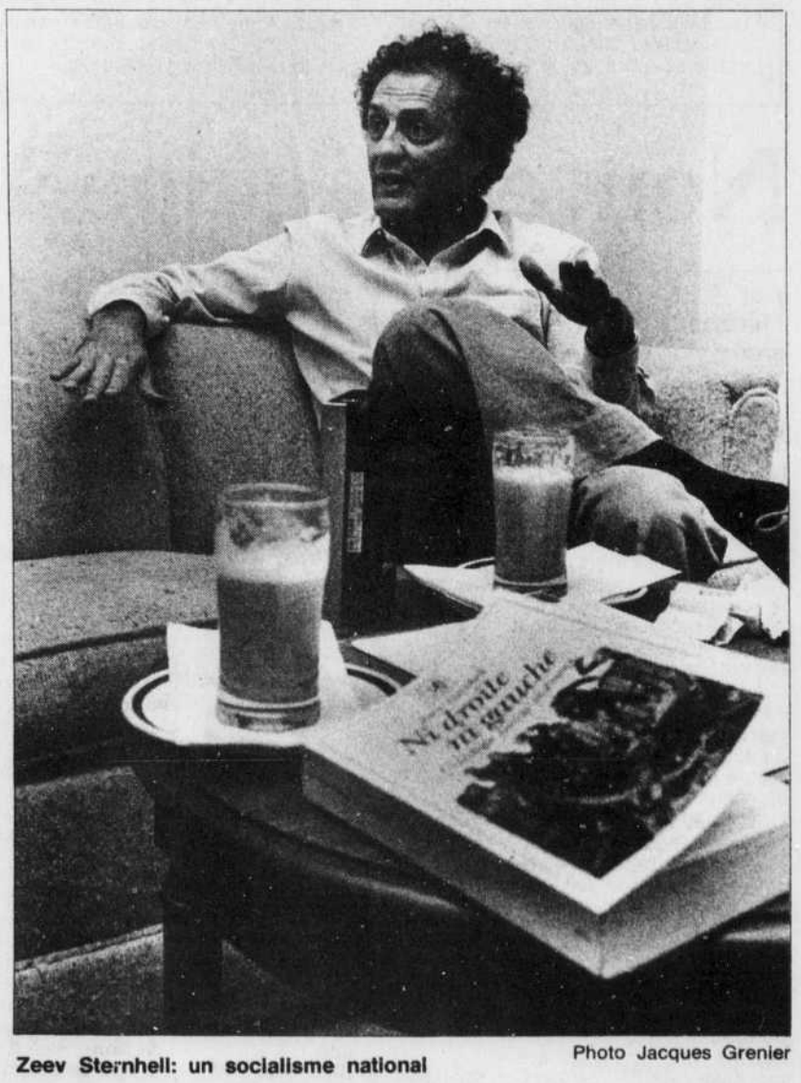
« La gauche part de la constatation que le prolétariat ne fera pas la révolution, qu'il n'est pas une classe révolutionnaire. D'où trois réponses fort différentes: le socialisme réformiste — le révisionnisme à la Berstein et Jaurès — choisit lui de s'organiser et de vivre dans le cadre de la démocratie libérale et du monde bourgeois tel qu'il est. Le léninisme dit: il faut briser l'ordre bourgeois et libéral au moyen d'une élite qui conduira le prolétariat, qui fera la révolution au nom du et pour le prolétariat.

« La troisième réponse, celle du syndicalisme révolutionnaire, est: il faut briser le monde bourgeois et libéral au moyen d'une élite qui conduira la nation dans son ensemble. Ce sera la révolution de la nation dans toutes ses classes rassemblées. Ce sera une révolution qui permettra de dépasser tensions et clivages sociaux pour jeter les bases d'une société organique et solidaire. Et c'est ça le fascisme: la synthèse d'une certaine forme de nationalisme et d'une certaine forme de socialisme, qui n'est pas de classes mais pour toute la nation — un socialisme national ».

Cette révision du marxisme qui remplace « le déterminisme économique et le mécanisme marxiste par la psychologie et le volontarisme » se trouve d'abord chez les soréliens, puis dans les années 30 chez Henri de Man et Marcel Déat, deux illustres exemples de ce glissement vers le fascisme « d'éléments socialement avancés mais fondamentalement opposés à la démocratie libérale ».

Pour comprendre ces dérives intellectuelles, il faut voir que, « dans les an-

Suite à la page 32



Zeev Sternhell: un socialisme national — Photo Jacques Grenier

Martine Epoque, chorégraphe

En 15 ans, une vingtaine d'oeuvres majeures



Photo Jacques Grenier
Martine Epoque, prix Gilford E. Lee

par
Suzanne Asselin

DÉCIDÉMENT, les créateurs québécois en danse se taillent une place de plus en plus remarquée dans l'ensemble du Canada. Récemment, à Toronto, le théâtre Harbourfront a mis sur pied la série « New Québec dance », avec Daniel Léveillée, la compagnie de danse Jo Lechay, Diane Carrière, Danse-théâtre Paul-André Fortier, Marie Chouinard et la troupe Edouard Lock Danseurs.

Les Québécois raflent aussi les prix. Après Edouard Lock, qui a reçu le prix Chalmers (chorégraphes en herbe) en juin dernier au festival annuel de Danse au Canada, c'est au tour de Martine Epoque (Lock a commencé sa carrière de chorégraphe dans sa compagnie), qui devenait, ces jours derniers, la sixième lauréate du prix de chorégraphie Clifford E. Lee pour l'ensemble de ses oeuvres chorégraphiques.

Depuis son arrivée au Canada en 1968, Martine Epoque a été extrêmement active dans le milieu de la danse à Montréal. En 1968, elle fonde le groupe de danse contemporaine Nouvelle Aire (qui a cessé ses activités depuis environ un an) puis crée plus d'une vingtaine d'oeuvres majeures, souvent accompagnées de musiques commandées à des compositeurs québécois et canadiens tels que Michel Longtin, Micheline Coulombe Saint-Marcoux et André Prévost. Ces oeuvres ont été présentées au Canada et à l'étranger ainsi qu'à la télévision. Elle a aussi créé quatre oeuvres pour des films expérimentaux en danse avec Denis Poulin (son mari), dont deux présentées dans des salles publiques.

Le prix de chorégraphie Clifford E. Lee, présenté sous les auspices de l'École des beaux-arts du Centre Banff, a été institué en 1978 par la Fondation Clifford E. Lee dans le but d'encourager le développement de la chorégraphie canadienne. Ce qui a valu le prix Lee à Martine Epoque, c'est une série de six oeuvres sur vidéo qu'elle a soumises au comité de sélection (Susan Cohen du Ontario Arts Council, Brian Macdonald, chorégraphe aux Grands Ballets Canadiens et responsable du programme de danse du Banff Centre, et Grant State, directeur du Centre for the Arts de l'Université Simon Fraser).

Les oeuvres qu'elle a choisies représentent, en fait, trois époques dans sa démarche créative. Les oeuvres dites « formelles » et souvent très hermétiques (*Amiboïsm*-1970, *Diallèle*-1975 et *Pour conjurer la montagne*-1977, une oeuvre d'une grande puissance évocatrice sur une musique non moins inspirée de Longtin); une pièce de style impressionniste, (*Fil d'images*-1979) d'ailleurs présentée au théâtre Riverside Church de New York et enfin deux oeuvres qui s'inscrivent dans son dernier tournant chorégraphique en danse-théâtre (*Tour à tour*-1980 et *Monsieur est servi*-1982, laquelle pièce fait allusion, de manière humoristique, aux problèmes épineux des relations entre les sexes). À cela, Martine Epoque a joint deux autres pièces (*Rituel II* et *De Profundis*) qui datent du début de ses créations pour Nouvelle Aire, et ont été présentées à la télévision.

Le prix qu'elle vient de recevoir, accompagné d'une bourse de $5,000, lui permettra de passer cinq semaines au Festival de Banff, où elle créera une nouvelle oeuvre dont elle a soumis le plan détaillé au comité. *Constellation I*, d'après le titre d'une musique électroacoustique originale de Micheline Coulombe Saint-Marcoux, sera une oeuvre de près de 20 minutes créée pour des groupes de six ou huit danseurs. « Ce sera une pièce à la fois formelle et impressionniste, où j'inscrirai des déplacements circulaires le long d'une dia-

Suite à la page 32

LA PLUS BRILLANTE ÉTUDE JAMAIS PRÉSENTÉE SUR LA SEXUALITÉ MASCULINE

SHERE HITE
LE RAPPORT HITE SUR LES HOMMES

Voici une enquête menée auprès de 7000 hommes de 13 à 97 ans. Tout y est abordé: l'hétéro et l'homosexualité, ce que signifie aujourd'hui «être un homme», comment se manifeste le désir et l'amour. Tout y est exprimé: de la pire misogynie à l'idolâtrie la plus lyrique.

COLLECTION "RÉPONSES"/ ROBERT LAFFONT

850 pages 19,95 $

CULTURE ET SOCIÉTÉ

LA VIE LITTÉRAIRE

LE Festival national du livre se termine aujourd'hui. Voici quelques-unes des activités reliées à ce festival pour la région montréalaise: à l'Université Concordia (1455, boul. Maisonneuve ouest), exposition de livres et de périodiques de langue anglaise; rue Saint-Denis, *course au trésor* dans les librairies où l'on doit répondre à des questions sur la littérature québécoise, les prix consistant en des repas au restaurant ou des livres; à 13 h, Place aux poètes au 1682 rue Saint-Denis avec un spécial pour les 9 à 14 ans; il y aura table ronde sur ce que lisent les adolescents. Au Toucan (343, rue Sainte-Catherine est), jeu d'improvisation de texte, sur un thème déterminé par le public et, en soirée, à la Bibliothèque de Laval, rencontre avec l'auteur Jean Éthier-Blais.

■

Ceux qui désirent entendre quelques-unes des interventions faites lors de la récente Rencontre internationale des écrivains à Québec --dont le thème était *Écrire l'amour* --peuvent synthoniser à compter de lundi la chaîne FM de Radio-Canada, à 18 h 30. *Actuelles*, une réalisation d'André Corriveau, vous transportera sur les lieux de cette rencontre où écrivains et écrivaines se sont interrogés sur la façon de comprendre, d'interpréter et de traduire ce sentiment universel, l'amour.

■

Jusqu'au 8 mai, dans six villes du Québec, l'auteur Martin Gray rencontre le public lecteur, souhaitant poursuivre le dialogue amorcé dans des livres tels *Au nom de tous les miens* et *Les pensées de notre vie*. M. Gray sera aujourd'hui au Centre culturel de Shawinigan; les 1er et 2 mai à Montréal (Théâtre Arlequin); le 3 mai à Sherbrooke, le 4 à Québec et les 5, 6, 7 et 8 mai à Chicoutimi, Rimouski, Beloeil et Valleyfield.

■

Dans le domaine de l'édition, les sommes versées en 1982-83 par le ministère québécois des Affaires culturelles totalisent près de $850,000 se répartissant ainsi: $378,000 pour le Programme de régime universel d'aide à l'édition; $296,000 pour aider la publication de périodiques et $174,000 pour les grands travaux d'érudition.

Un communiqué du ministère précise que 41 éditeurs ont bénéficié de ces sommes, dont 30 de la région montréalaise qui ont touché $306,000 tandis que sept éditeurs de la région de Québec recevaient un peu plus de $51,000. Le ministère déclare avoir aidé à la publication de 27 revues, en plus d'avoir aidé trois équipes universitaires à poursuivre leurs travaux -- notamment cette équipe de l'Université Laval qui publie le *Dictionnaires des oeuvres littéraires du Québec*.

■

Le Conseil des Arts du Canada vient de publier sa brochure indiquant la façon de s'y prendre pour obtenir une bourse. *Aide aux artistes* rappelle aux dramaturges et à tous ceux qui oeuvrent à la « création littéraire » que les bourses offertes doivent permettre à un auteur de travailler à une oeuvre de création.

Ainsi, pour les documents qui seraient mis à la poste au plus tard le 1er octobre, les résultats seraient connus le 1er mars suivant. La personne à contacter pour connaître le détail des conditions est l'agent de la création littéraire au service des bourses du CAC, M. James de Gaspé Bonar. Appels interurbains sans frais: (800) 267-8282 ou, dans la région de Hull-Ottawa: 237-3400.

À Monte-Carlo cette semaine, un jury composé de membres de l'Académie française et de l'Académie Goncourt a décerné le prix Prince-Pierre-de-Monaco à Jacques Laurent pour l'ensemble de son oeuvre. Jacques Laurent a obtenu le Goncourt en 1971 pour *Les bêtises* et, sous le nom de Cecil Saint-Laurent, il est l'auteur de la série *Caroline chérie* qui a été portée à l'écran, mettant l'auteur à l'abri du besoin.

■

À Moncton paraît une revue acadienne d'analyse politique, *Égalité*, qui en est à son huitième numéro et dont le comité de rédaction est formé de Michel Bastarache, Melvin Gallant, Gérard Étienne, Roger Ouellette, DonaldPoirier, Gérard Snow et Gérard Saint-Louis (secrétaire de rédaction: Rachelle LeBlanc). Au sommaire, entre autres, un article sur la refonte des cartes électorales provinviale et fédérale, un article sur *L'Acadie dans la galaxie de la vidéomatique* et une recension de *La Question du pouvoir en Acadie* de Léon Thériault. Cette revue de réflexion qui se veut osée et combative n'atteint pour l'instant que 200 abonnés et ses rédacteurs pensent que des « frères québécois » pourraient lorgner de leur côté pour grossir un peu le nombre de lecteurs réguliers. (Égalité, C.P. 2815, succursale A, Moncton N.B. E1C 8T8).

■

L'écrivain juif américain Elie Wiesel a reçu ces jours-ci le Prix littéraire international de la paix, attribué par un jury d'hommes de lettres francophones, à Bruxelles. Jean Fourastié et Denis de Rougemont font partie de ce jury qui a distingué Wiesel particulièrement pour ses deux derniers ouvrages: *Paroles d'étranger* et *Le Testament du poète juif assassiné*. C'est en 1954 que d'anciens résistants belges ont institué ce prix. Elie Wiesel est né en Transylvanie et a survécu aux camps nazis où il a vu mourir son père et toute sa famille. Il est de culture française, écrit en français et vit aux États-Unis. On le mentionne comme candidat possible au prix Nobel de littérature cette année.

LA VITRINE DU LIVRE

LES volumes d'ici. **Lorsque notre littérature était jeune**, entretiens avec Pierre Tisseyre, par Jean-Pierre Guay, Cercle du Livre de France, 264 p., $14.95. Pierre Tisseyre livre ici sa vie et son oeuvre. Fort intéressant. En plus de faire connaître l'homme, l'ouvrage apporte beaucoup de renseignements de première main sur les débuts de l'édition francophone actuelle au Québec. Des index permettent de mieux utiliser le volume, sans altérer le caractère du récit.

■

De quoi t'ennuies-tu Éveline?, par Gabrielle Roy, Éditions du Sentier, 76 p. Ce bref récit met en scène une femme âgée du Manitoba qui s'en va en Californie assister à l'enterrement d'un frère perdu de vue depuis des dizaines d'années. Elle y découvre un monde vivant, presque irréel par moments, dépeint avec beaucoup de sensibilité et de talent.

■

Maurice Constantin-Weyer, écrivain de l'Ouest et du Grand Nord, par Roger Motut, Les Éditions des Plaines (Saint-Boniface), 187 p. Le livre fait le tour du sujet: la vie et l'oeuvre de Constantin-Weyer, l'auteur de *Un homme se penche sur son passé*, écrivain fort discuté au Canada. Nombreuses notes et bibliographie.

Toute proportion gardée, par Michel Coutu, Éditions Coopératives de la Mêlée, 57 p., illustré, $4.50. Essai sur l'existence en vers et en prose.

■

Mystérieux et sensible, par Laurent Bérubé, s.c., 106 p., distribué par l'auteur (Trois-Pistoles). Poésie (pages intimes), recherche authentique certes, mais plutôt pour consommation locale.

■

Le printemps. Voici deux volumes sur le jardinage: **Agenda du jardinier**, par Odile Carisse, Libre Expression, $4.95, contient quantité d'informations précises pour semer, planter et réussir dans nos régions. Des notes permettent de garder les résultats obtenus, devenant ainsi des documents précieux pour les travaux ultérieurs. Le deuxième volume: **Le Potager au naturel**, par Victor Renaud, Éditions Camugli, 286 p., illustrations hors-textes, $27.65, est une initiation aux méthodes agrobiologiques. Le côté pratique présenté s'applique à l'Europe, mais les idées de base sont vraies ici aussi.

■

Le Rapport Hite sur les hommes, par Shere Hite, Robert Laffont, coll. « Réponses », 850 p., $19.95. Une brique, c'est sûr, qui a obtenu beaucoup de succès. Enquête menée auprès de 7,000 hommes, de 13 à 97 ans, sur leurs relations sexuelles avec les femmes.

■

Un nom prestigieux dans la science-fiction: Isaac Asimov donne un nouveau volume, **Fondation foudroyée**, Denoël, « Présence du futur », 508 p., $9.95. C'est en fait le quatrième volume d'une série où les trois premiers volumes ont été publiés il y a 30 ans. Succès assuré.

■

Cinq volumes sur l'histoire. Quatre portent sur l'histoire récente: **Nous avons fait Hitler**, par Philippe Boudrel, Éditions Ramsay, 351 p., $19.95. L'auteur présente toutes les erreurs et les faiblesses des démocraties occidentales qui ont permis à Hitler de prendre et de garder le pouvoir. **Alber Speer**, par Mathias Schmidt, Belfond, 221 p., $19.95. Sous-titre: « La Fin d'un mythe ». Avec une compétence et une réussite incontestables, Speer avait revigoré l'industrie de guerre allemande dans les années 40. Speer disait qu'il était un simple administrateur qualifié. L'auteur du livre montre qu'il était plus que cela. Le troisième titre montre des réactions à l'emprise nazie sur l'Europe: **Le Sacrifice du matin**, par Guillain de Bénouville, Laffont, 411 p., $23.40. Réédition d'un volume paru en 1946 et qui fut l'un des premiers à présenter la résistance française. Son auteur avait occupé des postes très importants. Le quatrième volume: **7000 jours en Sibérie**, par Karlo Stajner, Gallimard, coll. « Témoins », 422 p., $24, est le récit de la déportation en Sibérie, de 1936 à 1956, d'un communiste autrichien et yougoslave, fidèle partisan du régime vivant en Russie en 1936. Pas de théorie, l'auteur raconte ce qu'il a vu.

■

Et le cinquième volume: **La vie quotidienne des Cathares du Languedoc au XIIIe siècle**, par René Nelli, Livre de poche no 5804, 350 p., nous mène très loin en arrière avec un guide incomparable pour ce monde si singulier.

■

Quatre volumes sur la musique ou alentour. La réimpression de **Beethoven légendes et vérités**, par Edmond Buchet, Buchet/Chastel, 440 p., $26.30. Un volume qui a donné une nouvelle connaissance de Beethoven. **Petit dictionnaire Rameau**, par Jean Melignon, Aubier, 280 p., illustré, $16.50, donne une analyse des oeuvres de Rameau et leur discographie. Travail poussé, très intéressant. Un volume pour les spécialistes: **L'envers d'une oeuvre: De nature sonorum**, par Bernard Parmegiani, Buchet/Chastel, 201 p., $23.70. En sous-titre: « La musique électro-acoustique, comment ça se fait? » Avec des analyses de Philippe Miou, Jean-Jacques Nattiez (professeur à l'Université de Montréal), Jean-Christophe Thomas. Et le quatrième, faut-il dire, hélas: **Marie Callas, ma femme**, par G.B. Meneghini, avec la collaboration de Renzo Allegri, Flammarion, 349 p., $14.95. Le livre présente des éléments très intéressants sur la carrière de « la Callas », mais l'amertume de l'auteur ne paraît pas tellement dominée...

Paul MANCEL

Nouvelle équipe à *Estuaire*

par Hélène de Billy

QUÉBEC — Au printemps 1976, une revue de poésie naît à Québec. On parle alors d'urgence et de l'impérieux désir de se dire.

Estuaire, c'est donc cet espoir d'une génération d'écrivains dont la parole traçait les contours du « pays ». *Estuaire* c'est aussi ce lieu où, depuis sept ans, près de 200 poètes ont publié.

L'expérience a survécu. « Pour ceux qui l'ont initiée, une telle perspective relevait du domaine du rêve », dit Suzanne Paradis, romancière et poète.

Arrivée à la revue un an après sa fondation, Mme Paradis a participé aux différentes étapes de l'aventure et a côtoyé tous ceux qui y ont contribué. « Les événements marquants en poésie ne sont pas légion et se produisent lentement, remarque-t-elle. Une équipe comme la nôtre ne peut accomplir des choses vraiement essentielles qu'en découvrant des poètes ».

Un nouveau collectif et présentement en train de se constituer à la barre d'*Estuaire*. À quelques exceptions près, ce sont tous des jeunes dont le dynamisme risque d'être prometteur.



Suzanne Paradis

De prime abord, le numéro qu'ils viennent de signer, le numéro 27, ressemble comme un frère à tous les autres exemplaires de la collection : même couverture blanche coiffée du seul nom d'*Estuaire;* même austérité dans la présentation, même sobriété exemplaire.

Côté contenu, on a toujours recours à des textes inédits pour façonner le corps de la revue. Et on fait encore appel à un peintre pour dire l'affinité entre le texte et l'image. Mais, au fil des ans, *Estuaire* a accentué son potentiel d'ouverture : vis-à-vis la francophonie d'abord mais aussi vis-à-vis d'autres communautés culturelles et linguistiques. Ainsi, dans la dernière livraison, Michel Beaulieu présente une réalité souvent ignorée, celle de la poésie anglophone au Québec.

« Il est très important de témoigner de la pluralité et de la diversité des courants littéraires, soutient Suzanne Paradis. Et il ne faudra pas s'arrêter là. Actuellement, un dossier sur la poésie italienne est en attente. Il s'agit d'aller chercher les ressources pour le mettre en forme. Le projet pourrait se concrétiser sous peu car je sais que la nouvelle équipe ne ménagera pas ses efforts dans ce sens-laà ».

On a, par ailleurs, souvent reproché à *Estuaire* son absence de politique éditoriale. À son sujet, on a déjà écrit « qu'aucune revue d'ici ne va plus loin dans le refus de se définir comme projet idéologique ».

« Il est vrai, souligne Mme Paradis, que la revue se veut un témoin, un sismographe de l'écriture poétique actuelle. Nos seules prises de position jusqu'ici ont consisté à réagir aux textes qui nous sont proposés, et à faire un choix : celui de publier ou non. Mais, depuis quelque temps, il existe une section de chroniques. La dimension critique ne s'y et pas encore tellement affirmée mais je crois que ça pourrait changer. Car si on dit être la seule revue de poésie au Québec, il faudra prendre les responsabilités que ça implique. C'est à nous de donner une opinion sur la poésie. Là consisterait, peut-être, l'engagement d'*Estuaire* ».

Si Mme Paradis fait toujours partie du collectif de la revue, c'est qu'elle y a oeuvré à un rythme pondéré, « le moins et le mieux possible », dit-elle. Cette façon de faire lui a évité de se fatiguer trop rapidement. Car la collaboration à une telle entreprise se fait parfois aux dépens de ses propres projets d'écrivain.

Beaucoup de poètes sont passés par la rédaction d'*Estuaire*. Contrairement à Suzanne Paradis, la plupart ont investi leurs énergies en bloc. « Pour certains, rappelle-t-elle, la revue était devenue quelque chose de vital et de fondamental. Ils s'identifiaient à elle. Après plusieurs mois de ce bénévolat intense, ils sont retournés à leurs occupations personnelles. Et c'est normal ».

Or le renouvellement a toujours été assuré. « Je crois qu'*Estuaire* a tenu et tient encore à cause de ceux qui la font, dit Suzanne Paradis. Il y a aussi cet esprit. Moi, c'est ce qui m'y a amenée et ce qui m'y a maintenue. De voir côte à côte, dans un même recueil, les textes d'un jeune inconnu et ceux d'un auteur confirmé donne cet esprit dont je parle ».

Mais, ajoute-t-elle, « il faut être conscient que chaque parution est un défi ». Aussi à *Estuaire*, même après sept ans d'édition, l'avenir se conjugue toujours au conditionnel.

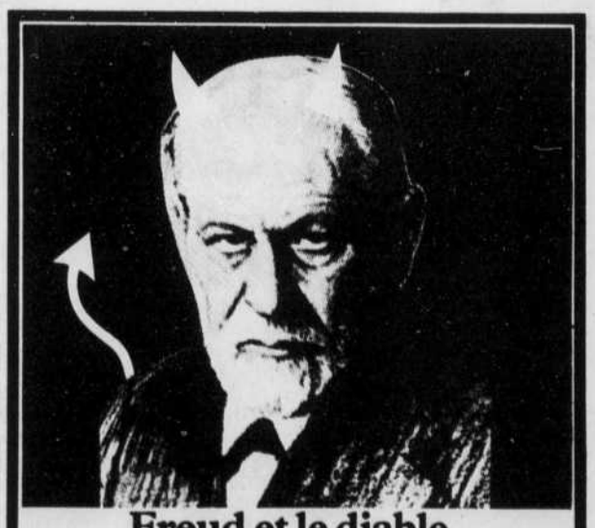
la nouvelle barre du jour

nbj

mensuel de création littéraire

numéro 124: femmes

abonnement 35$
12 numéros
c.p. 131, succ. outremont, outremont, qué. H2V 4M8



Freud et le diable.

Par Luisa de Urtubey

Freud s'intéressait passionnément au diable. Celui-ci occupe une place importante dans sa pensée et ses fantasmes comme l'élément central du monde irrationnel. Luisa de Urtubey met indiscrètement Freud à la question sur ce sujet "brûlant".

puf

Collection "Voix nouvelles en psychanalyse" dirigée par Jean Laplanche - 208 pages - 25.5

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

Distributeurs exclusifs: les éditions françaises, 1911 rue Ampère, Boucherville, J4B 5W2 tél.: (514) 641-0514

Merci à vous, Monsieur Asimov!

Merci à la collection "Présence du Futur"!

Merci à toutes les librairies!



Vision réellement galactique — et plausible! — de l'évolution d'un empire sur plusieurs millions d'années, le cycle de FONDATION est une réflexion pénétrante sur l'humanité et son devenir. Plus qu'un grand classique de la science-fiction, l'oeuvre maîtresse d'Isaac Asimov est une suite d'aventures, de mystères et de rebondissements qui en font une des plus grandes et des plus stimulantes séries romanesques de notre temps. Trente ans après FONDATION ET EMPIRE, Asimov nous donne aujourd'hui FONDATION FOUDROYÉE que la collection "Présence du Futur" publie directement en format de poche et que l'on trouvera dans toutes les librairies, au prix de $9.95.

isaac asimov / fondation

simov / fondation et empire

ov / seconde fondation

Merci à vous, Monsieur Asimov!
Merci à la collection "Présence du Futur"!
Merci à toutes les librairies qui rendent possible cet événement!

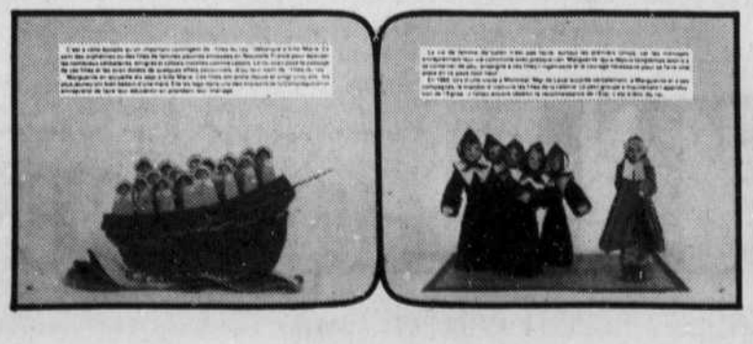
éditions hurtubise hmh ltée

Marguerite Bourgeoys

Texte: ***Henriette Major***

Conception visuelle: ***Claude Lafortune***

56 p. — **11,95$**



Vient de paraître

Un ouvrage relatant quelques grandes étapes de la vie de Marguerite Bourgeoys.

Les photographies en couleur des personnages et maquettes de papier fabriqués par Claude Lafortune sont accompagnées d'un texte clair et intéressant.

Cet ouvrage est disponible chez votre libraire et chez MARCEL DIDIER INC. 2050 rue de Bleury bureau 500 Montréal, tél.: 288-7191.

7360, boul Newman, LaSalle, Qc H8N 1X2 tél.: 364-0323

CULTURE ET SOCIÉTÉ / *littérature*

De l'amour et des hôtels

par Madeleine Ouellette-Michalska

Jean-François Somcynski, **Vingt minutes d'amour**, Éditions du Livre de France, Montréal, 1983, 100 pages.
Donald Alarie, **La Vie d'hôtel en automne**, Éditions du Cercle du Livre de France, 1983, 169 pages.


Jean-François Somcynsky

TOUT le monde a probablement déjà vécu ce scénario. Dans une chambre, après le discret déshabillage qui n'est en fait que le prélude d'une mise à nu plus fondamentale, l'hésitation, l'ambiguité ou même la peur du désir subitement confronté à ses limites, l'inconnu de l'autre et l'inconnu de soi qui s'affrontent dans l'indicible.

Elle pensant, comme dans **Vingt minutes d'amour** de Jean-François Somcynsky: « Mais pourquoi ne peut-on être bien avec quelqu'un sans avoir besoin de faire l'amour? » Lui se demandant, face à ces résistances: « Les femmes ne veulent pas aimer et ne veulent pas être aimées? » Incompréhension radicale qui peut conduire, si le désir d'aimer ne dépasse le désir lui-même, aux avatars de la non-rencontre ou aux simulacres de l'érotisme dont le plus commun est sans doute la tentation de la performance. Sauver les apparences pour sauver sa peau.

Mais l'on sait, pour avoir déjà lu Somcynsky, que ses personnages nourrissent une exigence de tendresse et de vérité qui ne se satisfait pas d'aussi peu. Voilà donc une femme et un homme que le métier a conduit à Dakar, ville d'accueil des « experts » venus de pays riches. Elle, Américaine, lui Canadien. Un an plus tôt, lors de leur première rencontre, ils ont esquissé des gestes maladroits que la séparation a effacés sans pour autant dissiper « ce qu'il y a de désespéré dans un couple qui voudrait s'aimer ».

Se savoir une part infime de la totalité cosmique, charnelle, spirituelle, qui tend, impossible gageure, à ne réaliser en chacun de nous par et dans l'amour.

Ces amants de la fin de la vingtaine ont vécu le boum de la révolution sexuelle. Ils connaissent l'usage des préservatifs sans pour autant se croire préservés des risques du désir nourri par une tradition judéo-chrétienne méfiante à l'égard du corps et de ses plaisirs. D'où cette réflexion à propos de leur génération: « On faisait peut-être l'amour plus souvent, mais pas plus facilement. On risquait davantage, mais pour perdre plus souvent. » Cet aveu de la perte, cette ardeur sensuelle qui pousse au choc amoureux fait l'authenticité des personnages de Somcynsky et le charme de ses livres.

Chez cet auteur, aucun temps mort. Une fois l'élan initial donné, tout s'enchaîne dans la disponibilité, la confiance et la complicité d'êtres qui se choisissent à la faveur de ce que l'on appelle, à tort, le hasard des circonstances. Mais le vocabulaire explicite, quasi clinique, confronté à la tentation du subline, gâche à certains moments la finesse et la profondeur de l'analyse. Des amateurs d'érotisme pourraient consommer *Vingt minutes d'amour* comme un poster de *Playboy*, en escamotant bien sûr les ruines de Pompéi et les jardins du temple de Daphné auxquels nous sommes conviés pendant la minute de pause, tant l'anatomie de l'amour paraît, à certains moment, céder le pas à la physiologie de l'acte.

Comment échapper aux pièges d'une écriture habile? Envoûtés par l'intensité du registre émotif, et cette facilité qu'a l'auteur de conduire l'intrigue à terme, on passe l'éponge sur certains emportements lyriques: « Au bord de l'abîme, mais c'est un abîme de luxure. Le bonheur! » Ou sur ce lieu commun, au propos: « Instant confus et splendide de l'orgasme simultané. »

★★★

Avec Donald Alarie, nous évacuons le culte du bonheur. Dans **La Vie d'hôtel en automne**, le double mystérieux de l'autre prend les traits d'un ami disparu qui laisse des traces inquiétantes. Une Volvo jaune affichant un portrait de Balzac, vêtu d'une djellaba, propos auquel on blaguait « C'est un ancêtre du côté maternel », un paquet de feuilles tenant lieu de journal intime, une clé portant les mots *Hôtel de la Baie 302*.

Michel, qui détient tous ces objets, part vers cet hôtel dans l'espoir de résoudre l'énigme — « se réfugier dans le ventre anonyme d'un hôtel de province », avait écrit l'autre. Mais la vérité ne se laisse pas réduire aussi facilement. Et la filature, habilement menée, conduit à des pistes imprévues, c'est-à-dire largement inconscientes. Cet homme, qui finit par occuper le poste abandonné par l'ami, reçoit un jour de Paris, dans un paquet ficelé, $4,000 — belle invraisemblance, sinon psychanalytique! — de l'ami réfugié en Bretagne, pays mère où conduit inévitablement la quête des origines et la symbolique du ventre.

Le reste est sans doute secondaire. Rouages de l'intrigue, techniques de narration, simplicité, précision ou lourdeur d'écriture. Ce livre, par sa thématique, s'écarte du précédent également publié dans la collection sans nom, mais sobrement classique, du Cercle du Livre de France. Le premier cherchait le temps mobile dépisté dans le face-à-face amoureux. Celui-ci, le temps fixe de l'absence, « temps qu'on ne voit plus agir sur le visage d'autrui ».

L'audace en 1899

Georges Eekhoud, **Escal-Vigor**, Paris, Persona, 1982, 202 pages.

ESCAL-VIGOR (nous sommes au XIXe siècle) est le nom d'un château. Deux personnages l'habitent: le châtelain, beau ténébreux, et Blandine (ce n'est pas sa femme) qui l'adore. Elle donnera tout pour lui, jusqu'à sa vertu (une vraie sainte).

Hélas, amour non partagé. Le châtelain aime ailleurs, en la personne d'un charmant petit paysan du village. Qu'il réussira à emmener dans son château... pour faire son éducation, *et cetera*. Le roman est l'histoire de cet amour romantique et passionné. Amour maudit. Et qui finira mal.

Version « gaie » du conte classique: prince charmant qui s'éprend d'une belle bergère délaissée. L'auteur est un fervent du romanesque à l'état pur. Univers manichéen. Caractères tranchés. Situations dramatiques. Chromos (entretiens amoureux au clair de lune...). Avec, en prime, un vibrant plaidoyer en faveur de la liberté des moeurs.

Ce livre est brûlant de passion. Mais étant donné les pauvres moyens de l'auteur (d'incroyables lourdeurs de style), cette passion laisse plutôt froid. L'intérêt du roman est ailleurs. Publié en 1899 pour la première fois, il passe pour être le premier roman moderne à traiter des amours masculines. Notable audace qui lui valut un procès à Bruges pour délit de pornographie.

On sourit aujourd'hui qu'un livre si anodin ait pu provoquer le scandale. Le livre refermé, je propose un petit jeu: il y a encore des moeurs qui scandalisent aujourd'hui; se demander quel scandale fera sourire dans 50 ans?

Pierre QUESNEL

Vient de paraître



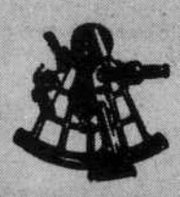
360 pages 14,95$

Enrichi de commentaires, d'anecdotes et de témoignages pertinents, *L'Écrivain devant son oeuvre* nous fait voyager dans l'univers fascinant de l'imaginaire tel qu'il est vécu par des écrivains importants, jeunes et moins jeunes, du Québec et d'Acadie.

Dans *L'Écrivain devant son oeuvre*, quatorze écrivains d'ici répondent à des questions sur l'ensemble de leur oeuvre, sur le pays, sur l'acte d'écrire.

Entrevues de Donald Smith avec Félix-Antoine Savard, Anne Hébert, Yves Thériault, Jacques Ferron, Gérard Bessette, Marie-Claire Blais, Jacques Godbout, Gatien Lapointe, Michel Tremblay, Antonine Maillet, Adrien Thério, Gilbert La Rocque, Jean Barbeau et Pierre Morency.

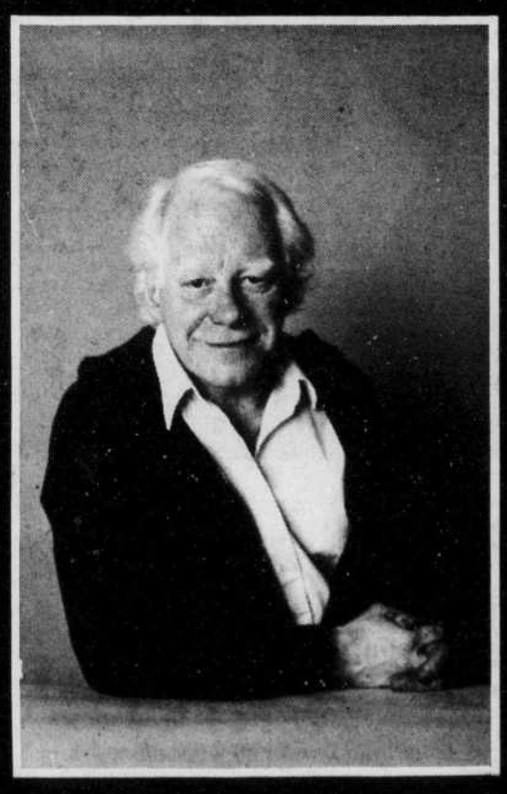
Chez votre libraire, le professionnel du livre



QUÉBEC/AMÉRIQUE
450 est, rue Sherbrooke
Suite 801, Montréal H2L 1J8
Tél.: 288-2371

vlb éditeur

« La petite maison de la grande littérature »



PIERRE BOURGAULT

Écrits polémiques 1960-1983
2. La culture

Voici enfin le deuxième tome des meilleurs textes polémiques de Pierre Bourgault. La culture, bien sûr, mais aussi des réflexions très pertinentes sur la langue et la communication, des observations osées et amusantes sur l'amour, l'amitié et la tendresse, signées Chantal Bissonnette, de l'intelligence, de la sensibilité et une grande finesse d'esprit. On dira désormais: *du très très bon Bourgault!*

328 pages — 14,95$



JEAN BASILE

Iconostase pour Pier Paolo Pasolini

Une réflexion sur la sexualité qui propose un modèle nouveau, si possible viable et organique, de l'homosexualité. Une charge à fond de train contre toutes les formes de récupération de la « libération sexuelle ». Un plaidoyer radical pour l'établissement de nouveaux rapports hommes-femmes. Une mise à nu de l'homme pasolinien ô combien dérangeante!

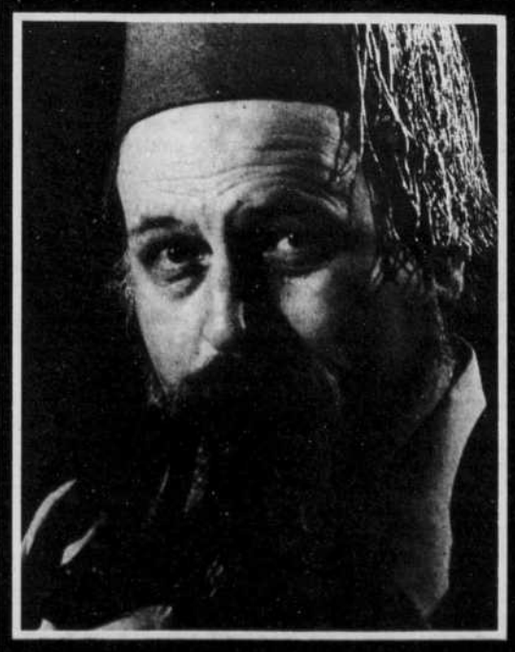
116 pages (grand format) — 10,95$

JEAN-CLAUDE GERMAIN

Les nuits de l'Indiva

Une queste héroï-comique qui a toutes les apparences d'une brosse monumentale, une mascapade cosmopolite et internationale qui nous fait revivre toutes les étapes d'une nuit qui en vaut bien mille. L'oeil ironique, le verbe haut et la plume de son aigrette triomphante, voici la Sarah Ménard que Nicole Leblanc a campée à tout jamais dans son délire avec *Les hauts et les bas dla vie d'une diva.*

160 pages — 9,95$





RENAUD LONGCHAMPS

Miguasha

Ici, tout s'oppose: lyrisme versus formalisme, la vie et l'inertie, la signification et la non signification. Un seul mouvement, un souffle vital hors de l'histoire grégaire, de la morne nature et du rituel culturel. *Miguasha* est surtout une écologie libérée de son contenant, de son environnement. Ce qui s'y joue, c'est la vie, et la seule vie, à la fois biologique et chimique, malade de la matière.

106 pages — 9,95$

L'INTÉGRALE DES RÉCITS INÉDITS D'YVES THÉRIAULT

« Un chef-d'oeuvre! » *Jean Royer*



L'herbe de tendresse

Un livre de très beau racontement qui nous fait redécouvrir l'Amérindien et l'Esquimau, ces peuples rebelles se débattant tragiquement au milieu des éléments déchaînés – températures inclémentes, bourrasques neigeuses, blizzards, banquises et bêtes énormes — héros et victimes d'un combat qui n'est surtout pas celui du triomphe de la civilisation blanche. Avec une préface magistrale de Victor-Lévy Beaulieu.

244 pages — 14,95$

La femme Anna

Une poésie intense, une humanité profonde, une ironie sans faille qui nous plongent en quelques lignes au coeur même de ces petits drames de la vie quotidienne.

328 pages — 14,95$

Valère et le grand canot

Une véritable saga du pays perdu et retrouvé. Du premier au dernier récit, le lecteur n'aura de cesse de découvrir un monde merveilleux fait d'amour, de tendresse avouée, de violence exacerbée.

292 pages — 14,95$

BON DE COMMANDE

Je désire recevoir le ou les ouvrages suivants:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Ci-joint mon chèque ☐ mon mandat postal ☐
au montant de: $.....
NOM:.....
ADRESSE:.....
VILLE:..... CODE POSTAL:.....

Retourner à VLB ÉDITEUR, 2016, rue Sherbrooke Est, Montréal H2K 1B9

les carnets de Jean Éthier-Blais

DONC, nous partons. En route vers Québec, ville dont la personnalité enchantera tout voyageur qui sait garder l'oeil ouvert. L'arrivée, en car, ne laisse pourtant rien présager de bon; aux terrains vagues succèdent les postes d'essence et les usines faussement neuves. Le boulevard Charest fait penser aux pages que Roger Lemelin n'a pas écrites. Peu importe. Il règne dans l'air une espérance. On sait que Québec vous réservera des surprises. La surprise, cette année, ce sera le Salon du Livre. La foule est bon enfant, allant d'un stand à l'autre, parents et enfants, amoureux, on se dirait dans une fête foraine. Des amis me disent que les Québécois, en matière de livres, sont conservateurs. Ils regardent, sortent un calepin, notent des titres, rentrent à la maison, munis de cette provende bientôt magique. Le soir, dans la quiétude du salon, devant l'être, ils font leur choix. La commanda ira à leur libraire. Pas question d'acheter sur place. Le Salon est un lieu de promenade, un pur divertissement.

Moi aussi, je me suis promené, j'ai regardé les titres. Je n'ai pas acheté l'autobiographie du Hollandais Édouard du Perron, le seul livre qui m'ait vraiment attiré. J'irai chez mon libraire. C'est là mon premier hommage à ce Salon du Livre. Le second, le voici. Je ne puis résister au plaisir d'ajouter quelques mots aux nombreux éloges qui ont, depuis plus d'un quart de siècle, salué la poésie d'Alphonse Piché.

Au détour d'une allée, je tombe sur Gatien Lapointe. C'est le poète, dans son amour du réel et sa luminosité. Je me souviens de lui, rentrant d'Europe, par un jour de septembre d'une belle douceur. Nous étions tous deux à bord d'un transatlantique de la ligne grecque en route vers Montréal. Une femme s'y appelait Lydwine. Sur le pont, dans le vent du Golfe, Gatien Lapointe me montrait au loin la terre, dont nous entrevoyions à peine les contours. Il me disait son amour de ces espaces, de cette richesse et de cette désolation. Le sol natal renaissait, dans sa vitalité native, des paroles du poète. Il devenait ces mots mêmes. La poésie de Gatien Lapointe est faite de cette transformation, de cette renaissance de la vie dans la parole et par elle.

Le poète, qui est aussi le fondateur et l'animateur des Éditions des Forges, m'amène à son kiosque. J'y rencontre des collaborateurs qui, comme lui, croient au pouvoir créateur de la poésie. Nous badinons. Je les quitte, emportant deux livres, l'essai de M. Gérald Gaudet: *Les Écrits des Forges. Une poésie en devenir* (1) et le *Dernier profil* d'Alphonse Piché (2). Les courts essais de M. Gérald Gaudet permettent de situer les auteurs de la maison dans leur ordonnance poétique; vision impressionniste des choses. Souvent, M. Gérald Gaudet donne la parole aux poètes. Ce n'est pas leur rendre service. Le lecteur devine ce qu'ils veulent dire, mais leur connaissance-méconnaissance du langage les rend inutilement obscurs. J'ai souvent constaté que la poésie libre exclut l'approfondissement de la prose et qu'un excellent poète du cri, de l'inarticulé, est incapable, dès lors qu'il s'agit d'utiliser la syntaxe, de s'exprimer à l'intérieur d'un rythme naturel; il donne dans un charabia que même l'utilisation du vocabulaire le plus à la mode ne peut masquer. Cela est dommage pour nous, lecteurs contemporains; mais combien se réjouiront, dans un siècle, les spécialistes des niveaux de langage. Les interventions parlées de nos écrivains constitueront des exemples intéressants d'anthropologie sémantique (une nouvelle science). Ces remarques n'enlèvent rien à l'enthousiasme et à la chaleur qui se dégagent du livre de M. Gérald Gaudet, qui a le don rare de savoir faire se livrer les gens.

On trouve deux poètes dans le *Dernier profil* de M. Alphonse Piché. Il y a d'abord celui que j'appellerai le photographe de l'instant intérieur. Cet homme contemple le fond de lui-même, comme un enfant sérieux penché sur le bocal des poissons rouges. Il sait tout ce qui se passe là, dans cette région si intime de l'être qu'on ne saurait lui donner un nom. Cette région que, dans notre ignorance des choses immatérielles, nous appelons l'âme, M. Alphonse Piché ne cherche pas à décrire cet espace. Simplement, il en note, à la manière orientale, le frémissement d'ondes. Ce n'est rien et c'est tout. *Un souvenir vieil/informe la solitude/il neige à plein ciel.* Un jeune homme lira ces vers et sentira passer le vent de la solitude. Mais un homme mûr, que l'idée de la mort accompagne, sera surtout sensible au choix des images de M. Alphonse Piché, car elles forment, en quelques mots, une gerbe d'imagination. *Visage à la vitre/un enfant éternel/regarde le vide.* Le poète voit en effet devant lui et, du tréfonds de sa conscience, monte une certitude, qui est que rien ne l'attend dans l'au-delà, que seul compte cet instant qui se présente à lui sous forme d'absence. On peut dire qu'il y a là une moisson essentielle. M. Alphonse Piché trouve dans le paysage de tous les jours la matière de sa réflexion poétique; ce sont les saisons qui passent, les ciseaux qui soudain s'immobilisent, la neige qui transforme l'hiver en un squelette déjà tout blanchi. On pose à Villon. N'est-ce pas là le compliment absolu qu'on puisse faire à ce poste?

Et puis, il y a l'autre Alphonse Piché, celui non plus des instantanés, mais des séquences méditatives centrées elles aussi sur l'idée du vieillissement et de la mort. Le déroulement en est constamment dramatique, les images s'inscrivent d'elles-mêmes dans un champ de profondeur. Elles ne sont jamais immédiates; M. Alphonse Piché les préfère au second degré. Peut-on mieux exprimer l'immobilité de la vieillesse, dans l'attente d'une autre chose qu'en écrivant: *Immobile et de craie le visage/sur les religiosités à tranche d'or/pour l'arythmie des heures de peur*? On voit le passé qui surgit, très baudelairien, de l'espace vécu. L'enfant qui regardait par la fenêtre se transforme en voyageur de la mort. Et pourtant, il s'agit du même homme, les yeux fixés sur l'inévitabilité du destin. L'impossible est véritablement ici immense, puisqu'il est interdit à l'homme d'affronter vivant l'éternité. Notre appartenance à la race des mourants soulève de tristesse et d'indignation le coeur de M. Alphonse Piché. Il y a, dans son esprit, un dieu qui existe, un Moloch, aux besoins insatiables de sang humain, à qui l'âcre odeur des holocaustes est bonne. Pour parvenir jusqu'à lui, il nous faudra tous emprunter le long couloir de la fin. La mort. Hélas! Tout ceci est vrai. Mais comme, autrefois, on chantait les louanges de la Croix qui nous avait offert Jésus en son martyre, ainsi je me demande si le thème de la mort n'est pas le plus beau, qui produit un pareil chant. (1) et (2) Écrits des Forges 1982.

Emmanuel Bove, romancier des nouveaux pauvres

par
Guy Trottier

Emmanuel Bove, **Henri Duchemin et ses ombres,** Paris, Flammarion, 1983, 236 pages.
Emmanuel Bove, **Journal écrit en hiver,** Paris, Flammarion, 1983, 194 pages.

ON réédite quelques bons écrivains oubliés. Qui s'en plaindrait? Certes pas le lecteur. Beaucoup, à cette occasion, redécouvrent, ou simplement découvrent. Ainsi, Emmanuel Bove n'était, il y a peu, que le grand écrivain méconnu d'un petit cénacle d'amateurs. Samuel beckett, à qui l'on demande le nom de l'écrivain méconnu dont il recommande le plus la lecture, répond: « Emmanuel Bove; il a comme personne le sens du détail toucnant ».

Flammarion nous permet de le redécouvrir avec quatre titres: *Mes amis, Armand, Henri Duchemin, Journal écrit en hiver.* Mêlant un humour meurtri à un réalisme minimal, Bove décrit la solitude des laissés-pour-compte de la chance dans un univers miteux de garnis et de cafés. Et sa prose froide, fuligineuse, ironique, frappe au premier coup d'oeil.


Emmanuel Bove: une prose froide, ironique

Né à Paris le 20 avril 1898, Emmanuel Bobovnikoff avait un père russe, sans profession, et une mère luxembourgeoise, domestique. Mort à Paris le 13 juillet 1945, d'une fièvre paludéenne contractée en Algérie, il avait eu entre-temps les occupations les plus diverses, dont auteur de romans populaires puis écrivain, à partir de 1922.

Deux livres ont été réédités en 1977: *Mes amis* et *Armand.* Ce sont les plus purs, ceux où l'écriture est la plus compacte, la plus essentielle, sans la moindre fioriture. Et les personnages descendent de Dostoievski, par leur densité terrible.

« Je sais que vous voulez mourir, me dit-il. Je ne répondis pas: le silence me rendait intéressant.

—Je le sais.

Je levai les yeux le plus haut possible, pour les faire pleurer.

—Oui, je le sais.

Mes yeux ne pleurant pas, je les fermai. Il y eut un silence, puis je murmurai:

—C'est vrai, je veux mourir... »

Le recueil de nouvelles *Henri Duchemin et ses ombres* est de la même inspiration, a la puissance d'un vocabulaire grâce auquel bondissent à nos yeux la chose et le mot qui lui donnent existence, d'un seul geste, comme le ballon lancé dans les buts. « Quand je m'éveille, ma bouche est ouverte. Mes dents sont grasses: les brosser le soir serait mieux, mais je n'en ai jamais le courage. Des larmes ont séché aux coins de mes paupières. Mes épaules ne me font plus mal. Des cheveux raides couvrent mon front. De mes doigts écartés je les rejette en arrière. C'est inutile: comme les pages d'un livre neuf, ils se dressent et retombent sur mes yeux ».

Journal écrit en hiver est une chronique maritale en forme de puzzle qui nous invite à recomposer l'image d'un homme que la vie avait quelque peu réduit en miettes. L'anti-héros moderne s'enrichit ici d'un caractère tout à fait inédit, celui du médiocre, du lâche. Une lâcheté quotidienne, banale, celle qui nous traverse tous. Sentiment qui va au plus bas et provoque l'horreur, tant il est vrai qu'il n'est de lâcheté authentique que dans la petitesse et la mesquinerie.

Le héros de Bove est un journalier paresseux, petit pensionné de guerre, qui attend, les bras ballants et l'oeil coupable, la rencontre d'une âme généreuse, d'un *ami* en rêvant de fortune et d'amour radieux. Valide, plutôt bien portant, il se tâte, s'ausculte avec la lente précaution des malades. Ses vêtements sont éreintés, ses chaussures baillent: aussi évite-t-il, par un souci constant de sauver les apparences, de s'essuyer les pieds en entrant chez quelqu'un à cause e la semelle qui eût pu s'accrocher au tapis.

Dans un logis sans feu, il se tient au milieu des pièces, afin d'être à égale distance des occupations qui pourraient se présenter... Lente descente vers le malheur expliquée mot à mot, avec une précision d'horloger, dans un langage simple, presque innocent, qui parfois fait rire jaune.

Écrivain de la grisaille, Emmanuel Bove a 50 ans d'avance sur la découverte des « nouveaux pauvre ».

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA



ROMAN QUÉBÉCOIS CONTEMPORAIN ET CLICHÉS

Patrick Imbert

Cahiers du Centre de recherche en civilisation canadienne-française n° 21

En prenant comme corpus de recherche le roman contemporain du Québec, l'ouvrage offre un véritable traité de sémantique. À partir de l'étude des clichés, l'auteur dégage les courants qui ont traversé la littérature québécoise depuis les années quarante : de la convention à sa prise de conscience et à son dépassement. Et la lutte contre le lieu commun, la convention participe du combat pour une littérature bien nationale (et qui l'est devenue). Il va sans dire que cet acharnement chez nombre d'auteurs du Québec eut des incidences idéologiques, politiques et sociologiques.

ISBN 2-7603-4101-1 **$12,00**

Chez votre libraire ou directement aux Éditions de l'Université d'Ottawa 65, avenue Hastey, Ottawa K1N 6N5 (payable d'avance par chèque ou mandat)

L'incertitude de Bianciotti

par
Naim Kattan

Hector Bianciotti, **L'amour n'est pas aimé,** traduit de l'espagnol par Françoise Rosset, Éditions Gaillimard, Paris.

NÉ en Argentine, Hector Bianciotti vit en Europe depuis 1955. Il a écrit des romans et des nouvelles en espagnol et il écrit des critiques littéraires au *Nouvel Observateur.* Il est le fils d'immigrants italiens qui ont quitté leur Piémont natal pour s'installer dans la *pampa* argentine.

Ces éléments épars constituent la toile de fond de ses nouvelles. Ses ersonnages cherchent à fuir l'espace où ils sont bien implantés. Le temps est l'ailleurs, la vie autre, la promesse ou l'attente et surtout un passé embelli, idéalisé, recréé par la nostalgie.

L'amour n'est as aimé comprend 11 nouvelles, dont chacune raconte un déplacement. Dans la première, *Les Initiales,* un garçon adresse à sa mère un mesage d'amour. Il ne l'a pas vraiment connue car sa conscience est restée enfouie dans un passé qu'elle ne possédait pas. Italienne, sans connaître l'Italie, elle ne se rendait même pas compte de l'existence de la grande civilisation qu'elle a quittée, dont elle fut privée. Le déplacement dans le temps fait éclatr les illusions du destin.

Pour Bianciotti, l'écrivain est un témoin et surtout un spectateur exemplaire. Il assiste à des passages et à des modifications. S'il ne participe pas, ce n'est pas par indifférence ou par mépris, mais en raison de l'emprise d'une vie personnelle aussi contradictoire, aussi médiocre que celles qu'il perçoit et qu'il enregistre. Ce n'est pas pour rien que Bianciotti met en scène des concierges. Dans une grande ville comme Paris, tout le monde est un déplacé à moins qu'il ne découvre son village propre.

J'ai beaucoup aimé la nouvelle *La Barque sur le Neckar* écrite directement en français, où un Allemand venu à Paris en occupant survit comme déserteur et se cache sous le masque d'un concierge. Il écoute en secret Brahms et partage la vie d'une chanteuse de foire qui le couvre et le protège.

Les personnages de Bianciotti ne s'appuient sur aucune certitude. Sont-ils des paysans piémontais, des hommes d'affaires argentins ou des intellectuels parisiens? Les frontières sont mouvantes et ne leur fournissent pas d'appui. Pire encore, leurs propres sentiments ne sont pas moins fragiles. Tel le personnage de la nouvelle *Des imprudences de la courtoisie* qui, pour contrôler sa violence naturelle, se laisse envahir dans sa propre maison et atteint la limite quand un voyou s'installe chez lui et le pousse dans le vide à travers la balustrade de son balcon.

Et puis, il y a l'incertitude de l'amour: Une femme, encore une concierge, qui épouse un home qui la maltraite. Le jour de ses noces, celui-ci s'enivre avec ses copains et la gifle devant ses invités; elle en meurt. Des hommes s'approchent l'un de l'autre, nouent une relation amicale qui pourrait donner lieu à un lien érotique si la fugacité des sentiments et les incertitudes des gestes n'arrêtaient pas les élans. La langue elle-même n'est pas une certitude.

Pour un écrivain qui en habite trois comme Bianciotti, il s'agit d'une expérience vécue. Pourtant la littérature demeure sinon une certitude, du moins une arme contre l'incertitude.

La Table
de
Francis Ponge

ATELIER D'ÉCRITURE (1967-73)

Présentation de Bernard Beugnot

Édition à tirage limité, imprimée à la main. 60 exemplaires numérotés de 1 à 60 et signés par l'auteur, accompagnés de six clichés d'écriture.

En vente chez l'éditeur, 2348 Hingston, Montréal, H4A 2J2. Quelques exemplaires également disponibles chez Flammarion 1243 rue Université, Mtl. Prix de lancement chez l'éditeur: 84$ (frais de port inclus). Chèques et mandats acceptés.

ÉDITIONS DU SILENCE

parti pris **Nouveauté disponibles chez votre libraire**



Un parti pris révolutionnaire
Pierre Maheu

Textes parus dans la revue Parti Pris et postface inédite de 1978

J'ai vécu l'aventure de Parti Pris au jour le jour,(...) nous pensions que nous allions faire la révolution,(...) quinze ans plus tard, ça ne semble toujours pas pour bientôt.

COLLECTION ASPECTS 42
ISBN 2-7602-0157-0 312 pages **17,95$**



Un parti pris anthropologique
Paul Chamberland

Textes parus dans la revue Parti Pris de 1963 à 1967, plus un texte sur la commune utopie

Et ces mots: indépendance, libération, révolution, ne sont pas d'abord, pas plus qu'à la fin, des notions, ou des slogans, mais les sceaux du pressentiment, de la vigilance, de la délivrance.

COLLECTION ASPECTS 43
ISBN 2-7602-0156-2 324 pages **$17,95**

Distribués par les Messageries Littéraires 900 rue Ontario Est, Montréal H2l 1P4 Tél.: 525-2511

éditions hurtubise hmh ltée

Dans ma « shoppe »

Roger Paré

128 p. — **7.50$**

7360, boul Newman, LaSalle, Qc H8N 1X2 tél.: 364-0323



Vient de paraître

Paré (Roger de son prénom) publie dans le journal Le Métallo des dessins d'humour qui font rire ou sourire les 45,000 métallos québécois... Et bien d'autres personnes encore!

Ce livre (qui fait rire, sourire et réfléchir) est un recueil de dessins pétillants d'humour publiés dans Le Métallo, le journal du Syndicat des Métallos au Québec.

Des milliers de gens auront plaisir à jouer avec ce merveilleux outil de communication.

Jean-Marc Carle,
service de l'information,
Syndicat des Métallos (FTQ)

Cet ouvrage est disponible chez votre libraire et chez MARCEL DIDIER INC. 2050 rue de Bleury bureau 500 Montréal. Tél.: 288-7191.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

La vie et les chansons des « voyageurs »

par
Maurice Carrier

Madeleine Béland,
Chansons de voyageurs, coureurs de bois et forestiers, Presses de l'Université Laval, Québec, 432 pages.

DANS *Les Travailleurs de la frontière,* Michel Oriano évoque, en une magistrale « étude socio-historique »,l'univers des bûcherons, des cowboys et des cheminots qui, au XIXe siècle, créent l'espace américain et le peuplent de haut faits, voire de légendes, qu'ils prennent le temps d'enfermer dans des chansons. Comme pur se prouver que leur aventure mythique est réelle...

Chansons de voyageurs, coureurs de bois et forestiers, de Madeleine Béland, entend, pour sa part, reconstituer la vie des divers types de voyageurs, « espèce plus ou moins admirable de hors-la-loi », aventuriers, interprètes, devenus, au fil des ans, pour certains, « cageux et draveurs », et... pour d'autres, plus nombreux, « forestiers ».

Le livre comporte deux parties. L'auteur évoque d'abord « la vie des voyageurs ». Elle produit en anthologie le corpus des 91 chansons qui ont fait l'objet de l'analyse.

Arrêtons-nous d'abord à ces chansons. L'auteur les a réunies en puisant dans ce vaste et considérable mémorial que sont les archives de folklore de l'Université Laval, celles du Centre canadien d'études sur la culture traditionnelle du Musée national de l'homme, à Ottawa. Leur transcription musicale est, pour une part substantielle, l'oeuvre de Lorraine Carrier-Aubin. Pour chaque chanson, l'auteur indique, selon les informations accompagnant les enregistrements conservés,le nom de l'exécutant, le lieu et le moment de l'exécution, et le nombre de versions que l'on en peut retrouver. Un travail très académique, très « recherche », très propre, sous tous aspects que cette anthologie, travail que M. Conrad Laforte, que ses oeuvres ont imposé à l'attention des chercheurs, a « guidé avec science, patience et intérêt ».

C'est à partir de ces *chansons-documents* que l'auteur reconstitue en première partie la vie des voyageurs. Tour à tour sont évoqués, en autant de divisions: « l'engagement et le voyage », « la vie dans les bois ou les chantiers » et « le retour ». Chacun de ces trois volets se subdivise en neuf, huit et six sous-parties... La rigueur prévaut en cette reconstitution.

Mais en n'appelant à la barre que l'un ou l'autre couplet de l'une ou l'autre chanson sur un objet intéressant en soi, comme, par exemple, les « Haltes » que faisaient les « voyageurs » ou « l'alcool » qui sollicitait « les voyageurs de toutes les époques qui avaient la chance de revenir au bercail », l'auteur ne peut qu'effleurer le sujet traité, ne lui consacrer que deux, parfois trois pages. Rarement plus. C'est peut-être un mérite de laisser le lecteur sur sont appétit!

En un « raccourci » qui tient en deux ou trois paragraphes, l'auteur identifie, peut-être trop cavalièrement, « voyageur », « coureur debois » et « bûcheron » et, du coup, grève d'autant son exposé sur chacun des moments de la vie de ces hommes d'un ailleurs. Autre, en effet, est, pensons-nous, le départ d'un « voyageur » et celui de Bruno des *Fils de la liberté* de Louis Caron. Le statut presque mythique du « voyageur » qu'en a tracé Michel Lemay dans la revue *Éthnologie québécoise* n'a rien de commun avec celui du Jos Phydime Michaud de *Kamouraska de mémoire,* plongé, à 14 ans, dans un monde tout au moins « éton-

Suite à la page 22

Les « petits » de Flammarion et Larousse

par
Paul Morisset

Dictionnaire usuel illustré 1983, Librairies Flammarion et Quillet, Paris, I,973 pages, $29.50.
Petit Larousse illustré 1983, Éditions Larousse, Paris, I,906 pages, $34.

LE *Petit Larousse illustré* a désormais, dans sa catégorie, un sérieux concurrent: le *Dictionnaire usuel illustré* de Flammarion et Quillet.

Le « Petit Flammarion », comme l'appellent ses promoteurs, est issu de la refonte complète, en 1981, du pâle *Dictionnaire usuel Quillet-Flammarion.* L'édition 1983 vient de paraître, et comporte de nouvelles améliorations. En particulier, le très utile « tableau des pays du monde » (avec des renseignements précis d'ordre économique, politique, démographique, etc.) a été considérablement enrichi.

Le *Dictionnaire usuel illustré* présente des noms propres, comme le *Larousse,* mais il en donne au surplus la prononciation. Cela permet de prononcer en public avec une belle assurance les noms, entre autres, de François Mitterand (Mitèran), Marguerite Duras (le 's' final se prononce) et Somerset Maugham (Mom). Cependant les noms propres, au lieu d'être réunis dans une section distincte, se trouvent mêlés aux noms communs, ce qui donne lieu à un entrelardement peu propice au repérage rapide.

Le *Larousse* et le *Flammarion* semblent s'équivaloir, en gros, pour le nombre et la présentation des termes scientifiques ou techniques. Le *Petit Larousse* paraît en revanche un peu plus riche en néologismes.

Qu'en est-il des canadianismes (ou, si l'on préfère, des « québécismes », terme maintenant inscrit dans les deux dictionnaires)? Larousse et Flammarion en accueillent une soixantaine, ce qui est loin d'être abusif. Pour l'essentiel, Larousse s'en tient précautionneusement à la liste officielle des « canadianismes de bon aloi » établie à une époque reculée par l'Office de la langue française. Flammarion a eu l'heureuse initiative de s'adresser directement à un spécialiste, en l'occurence le professeur Gaston Dulong de l'Université Laval, mais les « contraintes de mise en page » ont obligé l'éditeur à supprimer une bonne partie des termes initialement proposés. Le résultat est donc très arbitraire: le *Dictionnaire usuel illustré* présente par exemple *tabagie* mais pas *dépanneur* (qui vient d'ailleurs d'être normalisé par l'Office), *gelotter* mais pas *magasiner.*

Même « contraintes » du côté des noms propres, dont le choix a été confié à nul autre que Pierre Vallières. Il y avait sans doute plus de place dans les G que dans les D car le brave Adélard Godbout, premier ministre du Québec durant la Seconde Guerre mondiale, a eu droit à un article dans le Flammarion, mais pas son illustre confrère, Maurice Duplessis. Par ailleurs, quelques sympathiques hameaux comme Sainte-Anne-de-Beaupré et Sainte-Thérèse-de-Blainville ont droit à une mention, alors qu'on ne souffle mot de Laval, deuxième ville de la province.

Et comment excuser cette énorme coquille dans la légende de l'unique photo illustrant l'article « Canada »? On y parle d'un lac des Rocheuses dans la région de « Bang » — baptisée, pourrait-on croire, par un cowboy à la gâchette nerveuse. Il fallait, selon toute vraisemblance, lire « Banff »...

Pour ce qui est des illustrations et de la présentation typographique, le *Dictionnaire usuel illustré* a encore du chemin à faire avant d'égaler le *Petit Larousse,* dont la nouvelle toilette, qui date de 1981, demeure un modèle du genre.

Mais au total, et malgré ces réserves, le « Petit Flammarion » reste un ouvrage solide et sérieux. À force d'améliorations, il pourrait bien finir un jour par ébranler la forteresse laroussienne.

Vient de paraître

Le neuvième numéro du magazine ***Québec/Amérique.*** 64 pages d'information et d'articles-chocs.

LA PRESSE: UN DÉSERT CULTUREL — Coupable de complaisance et de nonchalance, Réginald Martel perd toute crédibilité (et Roger Lemelin, perd ses dernières plumes avec son mauvais roman, **Le Crime d'Ovide Plouffe,** un navet littéraire).

- QU'EST DONC CE MYSTÉRIEUX "EFFET SIEBER"? — C'est l'interrogation palpitante que propose le roman de Pierre Billon, **L'Enfant du cinquième Nord,** un nouveau best-seller international.
- UN MAL DU SIÈCLE: L'HYPERACTIVITÉ.
- TOUT SUR LE F.L.Q.
- PEUT-ON FAIRE DE L'ARGENT AVEC L'ARGENT DES AUTRES?
- LE BLOC POPULAIRE, UN PHÉNOMÈNE MAL CONNU DE NOTRE HISTOIRE.


QUÉBEC/AMÉRIQUE
MAGAZINE D'INFORMATION VOL. 5, N°9 2.00$
Max Sieber: le mystérieux enfant du cinquième Nord
Le Pouvoir? Connais pas! — Un retour en force de Lise Payette; un succès exceptionnel
Le Bloc populaire, un phénomène mal connu de notre histoire
Tout sur le F.L.Q.
Littérature d'Amérique : quatre ans après
Survivre aux soins médicaux
Un mal de siècle : l'hyperactivité
Défendez vos droits — La loi dans la vie quotidienne : un guide pratique pour s'y retrouver
Peut-on faire de l'argent avec l'argent des autres?

Maintenant en vente partout au prix de 2,00 $

Les Belles Rencontres de la Librairie HERMÈS

aujourd'hui de 14 h à 16 h
Gilles Potvin
autour de l'encyclopédie de la musique au Canada

samedi 7 mai de 14 à 16 h
Louis Caron

samedi 14 mai de 14 h à 16 h
Claude Janelle
auteur de
« Les éditions du Jour, une génération d'écrivains »
en présence de Jacques Hébert

samedi 28 mai de 14 h à 16 h
Naïm Kattan

samedi 4 juin de 14h à 16h
Roger Duhamel et le Père Genest
Pour le 50e anniversaire de la fondation de "L'Action Nationale"

1120 ouest, av. Laurier
(entre Querbes et De l'épée)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669

vient de paraître

ÉVANGELINE

par HENRY WADSWORTH LONGFELLOW

Illustré par MONIQUE MERCIER

Pour marquer l'anniversaire de la mort de HENRY W. LONGFELLOW, un des plus grands poètes de langue anglaise né aux États-Unis, nous vous présentons dans son texte original une de ses plus belles oeuvres.
Édition de 90 volumes imprimés sur papier Vélin Lana Pur Fil, 160 grs. À savoir : 60 exemplaires accompagnés de 11 lithographies en noir et blanc: 10 exemplaires contenant en plus des 11 lithographies en noir et blanc;, une suite de ces mêmes lithographies en noir et blanc; 20 exemplaires contenant les 11 lithographies, plus une suite de ces lithographies, coloriées à la main par MONIQUE MERCIER.

ÉDITIONS LA FRÉGATE INC

C.P. 157 Station H, Montréal H3G 2K7 Tél.: (514) 861-0791.

Oui, nous produisons des didacticiels
(logiciel pour l'enseignement)

- Oui, ils correspondront aux exigences du ministère de l'Éducation
- Oui, ils correspondront aux nouveaux programmes
- Oui, ils accompagneront nos nouveaux manuels scolaires

Mathématique primaire: Mathématique arc-en-ciel 1er à 6e année
Français primaire: coll. Piloé 1er à 6e année
Mathématique secondaire: coll. Mathématique Soleil 1er sec. à 5e sec.
Français secondaire: coll. Clé, 1er sec. à 5e sec.
Histoire générale: 1er secondaire
Géographie générale: 2e secondaire
Initiation à l'étude scientifique de l'environnement: 2e secondaire
Éducation économique: 5e secondaire
Physique I et II: 4e et 5e secondaire
Biologie humaine: 3e secondaire
Pour une pensée écologique: 1er secondaire
et plusieurs autres matières

Tous ces didacticiels seront compatibles avec le seul système auteur développé par un québécois M. Jacques Sainte-Marie, Ph.D. professeur en applications pédagogiques de l'ordinateur, Département des techniques de l'enseignement de l'Université Laval de Québec.

Les deux premiers de ces systèmes auteur ont été expérimentés par plus de 500 enseignants à l'intérieur de cours universitaires sur les applications pédagogiques de l'ordinateur.

Actuellement disponibles: Micro-scope/2 et Micro-scope/5

- MICRO-SCOPE/2 développé pour l'évaluation permet la production de tests avec choix aléatoire de questions dans une banque, analyse de réponses ouvertes, commentaires et diagnostic. On peut aussi produire sur papier des questionnaires à partir d'une banque d'item.
- MICRO-SCOPE/5, pour sa part, a été conçu pour la création de dialogues sur micro-ordinateur. Il peut servir à l'évaluation formative avec enseignement correctif, à l'enseignement assisté, à des exercices répétés, à des jeux et simulations, en fait à toute activité pédagogique où l'interaction sous forme de dialogue est présente.

Micro-SCOPE

Le nom de « SCOPE » a été donné à un système auteur développé par Jacques Sainte-Marie pour la production de matériel didactique sur ordinateur. SCOPE signifie « Simulation de Conversation sur Ordinateur entre un Professeur et son Élève ».

Plusieurs systèmes dérivés de SCOPE sont déjà développés ou en cours de développement par la société LEGATOSCOPE Ltée de Québec.

Parmi ces systèmes, on a donné le nom de micro-SCOPE à une famille de logiciels destinés aux enseignants de tous niveaux et de toutes disciplines qui veulent produire des didacticiels (leçons, tests, exercices répétés, jeux et simulations, etc...) sur mirco-ordinateur sans avoir à s'initier à un langage de programmation.

Micro-SCOPE/5 et Micro-SCOPE/2 (même prix pour l'un ou l'autre des deux systèmes). Logiciel complet: 1 disquette « MAÎTRE », 1 disquette « AUTEUR » et 1 disquette « ÉLÈVE » plus documentation pour l'usager:

Prix de détail suggéré:
Logi complet **295,00$**
Disquettes « AUTEUR » individuelles **85,00$**
Disquettes « ÉLÈVE » individuelles **29,00$**
Disquettes « BANQUE » (pour micro-SCOPE/2) **85,00$**
Disquettes « ÉLÈVE » (combinées micro-SCOPE/5+2) **39,00$**

Actuellement en préparation

Micro-SCOPE/3 tenue de dossiers d'étudiants Micro-SCOPE/6 tenue de dossier d'étudiants plus programmation d'études Micro-SCOPE/7 graphiste

Pour informations supplémentaires, communiquez avec M. Gaétan Dufour, Vice-président, Éditions Guérin, 4501, rue Drolet, Montréal H2T 2G2 Tél.: (514) 842-3481

Des séances d'information auront lieu sous peu à Québec et à Montréal Toutes personnes voulant produire des didacticiels ou étant intéressées à écrire des livres en informatique, sont priées de communiquer avec la personne ci-haut mentionnée.

guérin l'éditeur des écoles
4501, rue Drolet, Montréal, Qué. H2T 2G2 Tél. (514) 842-3481

C. Milosz visite l'Institut polonais

par
Clément Trudel



Czeslaw Milosz, prix Nobel de littérature

L'Université McGill héberge depuis 40 ans l'Institut polonais des arts et des sciences au Canada --voisin, rue Peel, du Centre d'études canadiennes-françaises. Formé en 1942 à New York par des universitaires polonais en exil, l'Institut Polonais répondait en 1943 à l'initiative de Polonais vivant à Montréal pour y implanter une filiale canadienne, émancipée depuis longtemps. L'une des fondatrices de l'Institut, Mme Wanda Stachiewicz, disait cette semaine sa joie de pouvoir accueillir pour la première fois à Montréal (au Moyse Hall, le mardi 3 mai à 20 h 15) le poète et essayiste polonais en exil Czeslaw Milosz, prix Nobel de littérature en 1980 et professeur de littératures slaves à Berkeley (Californie).

L'Institut est particulièrement fier de sa bibliothèque spécialisée de 30,000 volumes, dont la moitié sont en langue polonaise. Chercheurs et abonnés y trouvent périodiques, volumes et répertoire (trilingue) sur les articles traitant de la Pologne et de l'Europe de l'Est -- une subvention récente de $10,000 du Secrétariat d'État, à Ottawa, a permis de poursuivre ce répertoire mais il faut bien se rendre compte que l'Institut a toujours eu de la difficulté à compter sur des subventions statutaires : Montréal cessa au début des années 50 de lui verser des subsides et les allocations que versait le gouvernement québécois cessèrent en 1964. La survie est en somme due à un bénévolat persistant, qui permet toujours d'ouvrir la bibliothèque au public deux jours par semaine.

Dans les années 40, l'Institut Polonais avait comme coprésidents d'honneur, le Dr Cyril James, recteur de McGill, et Mgr Olivier Maurault, recteur de l'UdeM. Les conférences organisées par Mme Stachiewicz étaient fort courues et pouvaient constituer un apport à un multiculturalisme avant la lettre, soulignent les responsables de cet Institut qui fut l'instigateur, en 1967, du don à la ville de Montréal d'un monument à Copernic, jouxtant le Planetarium Dow.

Le neurologue Wilder Penfield, diplômé de l'Université de Cracovie, fut de l'équipe initiale de cet Institut; c'est lui qui plaida auprès du recteur James pour que l'organisme naissant soit hébergé sur le campus de McGill et qu'on lui reconnaisse tous les attributs d'un Institut universitaire.

La soirée où Milosz lira de ses poèmes se déroulera, mardi, sous la présidence du recteur D. L. Johnston et c'est le professeur W. Krysinski qui présentera son illustre compatriote. Czeslaw Milosz avait choisi de s'exiler en 1951. Il a publié notamment *La Prise du pouvoir* et *La Pensée captive. Cloches en hiver* est le titre de l'un de ses recueils de poèmes, publié peu avant que l'Académie suédoise ne lui décerne le Nobel de littérature.

La naissance du « grand empire »

par
Roger Duhamel

Jean Tulard, Le Grand Empire, collection « L'évolution de l'humanité » Éditions Albin Michel, Paris, 1982, 365 pages.

UN volume paraissant à l'enseigne de cette collection prestigieuse, fondée il y a 60 ans par Henri Berr et comportant près de 80 titres, a tout pour retenir l'attention de l'amateur sérieux du passé. Il est clair que des ouvrages portant la signature d'historiens chevronnés, tels entre autres Lucien Febvre, Marc Bloch, Louis Halphen, Ferdinand Lot, sont devenus des classiques dans leur catégorie et ne visent nullement à satisfaire la curiosité des lecteurs friands d'anecdotes croustillantes. Le nom de Jean Tulard, à qui les études napoléoniennes doivent beaucoup, s'inscrit tout naturellement dans cette série.

Encore un livre sur le Consulat et l'Empire? N'y-a-t-il pas saturation? Il faut comprendre l'intention de l'auteur, qui n'entreprend pas de raconter un homme, mais de dégager les lignes maîtresses d'une domination. En outre, de nouvelles sources d'archives sont devenues accessibles, qui favorisent une remise à jour dans un éclairage inédit. C'est à peine un paradoxe de noter que notre connaissance d'une période historique s'approfondit dans la mesure où nous nous en éloignons dans le temps...

Avant d'entrer dans les détails d'une opération gigantesque par sa conception, Tulard prend soin de dater la prépondérance française de 1792, et non pas de l'accession au pouvoir du Corse aux cheveux plats. Mais à quoi tient donc cette prépondérance? Les facteurs intellectuels y jouent un rôle déterminant: « La conquête philosophique a précédé celle des armes; les idées ont frayé la voie aux soldats. » L'universalité de la langue française célébrée par Rivarol n'a pas été étrangère à cette influence, de même que la puissance accrue de la presse et de la franc-maçonnerie.

Le poids de la démographie demeure un élément fondamental. Au début de la Révolution, la France compte environ 28 millions d'habitants, à comparer à 8 millions pour l'Angleterre, moins de 7 millions pour la Prusse, 10 millions pour l'Espagne, 18 millions dans la péninsule italienne. Les deux gérants, la Russie et l'empire autrichien, ont respectivement 30 et 27 millions d'âmes. Au surplus, la France a une population plus jeune que celle de ses rivales et à la suite des annexions successives, elle peut disposer, à partir de 1804, de plus de 40 millions de sujets. Les chiffres n'expliquent pas tout, mais ils aident à saisir la portée des événements et leur enchaînement.

Il n'y a rien d'abusif à rattacher étroitement le Consulat aux idées de 89. Au moment de Brumaire, Bonaparte est perçu avant tout comme un homme de la Révolution, « l'ardent défenseur de l'idéologie jacobine ». Il reprend à sa manière les vues de Danton, de Carnot, des Girondins, à rechercher les frontières naturelles du pays, s'éloignant ainsi de la position de la monarchie à son déclin, comme en témoigne Vergennes: « La France doit craindre les agrandissements bien plus que les ambitionner. » Le dynamisme révolutionnaire contribuera à la multiplication des annexions pures et simples, auxquelles s'ajoute peut à peu la création de gouvernements apparemment indépendants, mais en réalité sous tutelle française.

La paix d'Amiens, signée avec l'Angleterre en 1802, se révèle une trêve de brève durée. La rupture franco-anglaise est à l'origine d'un duel impitoyable qui ne prendra fin que dans la solitude insulaire de Sainte-Hélène. C'est que Londres ne peut admettre une France forte sur le continent et à plus forte raison à Anvers, ce pistolet braqué contre son coeur...Sans doute y eut-il mauvaise foi de part et d'autre. Napoléon était-il sincère quand il confiait beaucoup plus tard à Las Cases: « C'est le cabinet anglais qui a tout rallumé...Pour moi, j'allais me donner uniquement à l'administration de la France. » Il y a lieu aussi de rappeler que l'engourdissement est néfaste aux dictatures qui risquent toujours d'ébranler leurs bases en voulant se reposer sur leurs lauriers.

En se tournant vers la Russie, lors de l'entrevue de Tilsit de 1807, l'Empereur souhaite obtenir d'Alexandre une alliance contre l'Angleterre et la fermeture de l'empire des tsars au commerce britannique. Au départ, les auspices paraissent favorables: « Sire, je hais les Anglais autant que vous », déclara Alexandre à Napoléon, qui lui répond aussitôt: « En ce cas, la paix est faite. » C'est plutôt la guerre qui est assurée, cette guerre qui s'achèvera par l'effondrement d'une construction hâtive, ambitieuse et artificielle.

Tulard se livre à une analyse déliée et éclairante sur le glissement d'une conception carolingienne de l'empire à une conception romaine, une évolution à laquelle ne peut échapper Napoléon, une fois engagé dans une voie sans retour et victime d'un mécanisme qu'il a lui-même mis en branle et dont il demeure prisonnier. Si l'on en croit Metternich, quand il accueille le tsar Alexandre à Erfurt, Talleyrand lui aurait dit: « Le Rhin, les Alpes, les Pyrénées sont la conquête de la France; le reste est la conquête de l'Empereur; la France n'y tient pas. » Une fois de plus, Talleyrand, dont l'intelligence valait mieux que le caractère, exprimait la pensée profonde de son pays, lassé de combats incessants et de conquêtes toujours fragiles.

Dans sa conclusion, l'historien démontre un grand souci de probité qui l'éloigne des condamnations systématiques. Il estime que c'est sous l'angle économique que l'entreprise napoléonienne a surtout péché. Ainsi l'application rigoureuse du blocus pour faire échec à l'Angleterre a heurté l'opinion européenne en raison des restrictions imposées aux industries locales et des privations subies par les particuliers. Esprit de conquête? À la vérité, le caractère du conflit contre Albion rendait les annexions inévitables. Toutefois, « rien de comparable à Cambyse ou Attila », c'est justice de le reconnaître, à l'encontre de Benjamain Constant...

Le drame de Napoléon, c'est que l'impression était répandue en Europe que la paix demeurerait inaccessible aussi longtemps qu'il régnerait. À distance, il semble néanmoins excessif d'assimiler sa chute prévisible à la défaite de l'oppression face à la liberté. Ce fut beaucoup plus sûrement la victoire temporaire de la vieille Europe, le retour sur la scène de monarchies plus ou moins absolues. Le congrès de Vienne ne s'est pas inspiré des principes de 1789...

Carrefours du roman moderne

par
Heinz Weinmann

Wladimir Krysinsky, **Carrefours de signes: essais sur le roman moderne,** Mouton Éditeur, 452 pages.

LA littérature comparée, entrée par la petite porte dans nos universités, n'a pas encore le statut qui lui revient de plein droit. Se tenant aux carrefours où les idées et les formes littéraires s'échangent, les comparatistes, tout naturellement, se sont intéressés au commerce littéraire entre les pays. N'en déplaise à nos douaniers des littératures nationales, les oeuvres et les formes littéraires circulent bien au-delà des frontières des territoires nationaux. Voyez comment le sonnet de Pétrarque a traversé allègrement la France, intercepté un moment par Du Bellay pour continuer aussitôt son chemin vers l'Angleterre de Shakespeare!

Le comparatiste, en ouvrant la littérature nationale sur l'horizon de la littérature des autres, met en cause, « relativise » la place centrale que nous avons consentie à certaines de nos gloires littéraires nationales. Le plus grand auteur français? « Victor Hugo, hélas », avait répondu André Gide en pensant aux Goethe, Dante et Shakespeare. On comprend dès lors les résistances que rencontre l'implantation de la littérature comparée dans nos institutions d'enseignement. Elle froisse, blesse ce narcissisme ethnocentrique au coeur de toute littérature nationale qui nous chuchote que nos oeuvres sont in-comparables.

W. Krysinski est un comparatiste né. D'origine polonaise, il possède six langues étrangères. Spécialiste de la théorie romanesque et sémioticien, il est mieux armé que quiconque pour explorer les dédales du roman moderne. Est-il nécessaire de préciser que Krysinski appartient à cette nouvelle race de comparatistes formée par le structuralisme, ayant lu Lacan, Foucault et Lévi-Strauss et qui sait que ce ne sont pas les seules influences directes qu'une oeuvre a eue sur une autre qui appellent les comparaisons, mais aussi les analogies structurelles, en dehors de tout contact matériel. Que peut en effet rapprocher des oeuvres aussi différentes que *Le Château* de Kafka. *Ulysse* de Joyce, *Cosmos* de Gombrowicz sinon ce même espace de la modernité qu'ils habitent? C'est cet espace que son livre se propose d'explorer.

Livre complexe, livre-carrefour, il mène de front l'analyse du roman moderne en même temps qu'il renouvelle la théorie du roman sur bien des points. Par exemple, il reprend de fond en comble la théorie, du narrateur, guettée par un formalisme stérile par une véritable « herméneutique » de la narration. Signalons aussi la remarquable discussion critique qui va à la source du « Carnavalisme » de Bakhtine.

Se mettant au point de vue de Sirius du comparatiste, l'auteur procède à une importante réévaluation critique des romans nationaux. Ainsi les *Faux-Monnayeurs* de Gide, comparé à *Niebla* d'Unamuno et à *Paluba* du Polonais Irzykowski révèlent leur jeu formel gratuit, sans lendemain pour le roman moderne. par contre, les Québécois sont heureux d'apprendre qu'Hubert Aquin fait son entrée (hélas posthumement) dans cet aréopage du roman moderne international, cotoyant Gombrowicz, Thomas Mann et Joyce.

Reconnaissance et consécration internationale d'une oeuvre qui est pourtant tissée avec la fibre de la plus « pure laine » québécoise. Preuve encore une fois de la fragilité des concepts « local », « national » et « international ». Joyce et Kafka n'ont ils pas été *d'abord* des écrivains locaux dont l'oeuvre complexe, aux résonances multiples, comme celle d'Hubert Aquin, fait vibrer les cordes sensibles des lecteurs les plus divers? L'oeuvre d'Hubert Aquin est l'objet d'une lecture psychanalytique serrée au cours de laquelle l'auteur vérifie la dialectique freudienne de la pulsion de vie et de mort.

L'étude se terMine sur un feu d'artifice interprétatif, fête critique, à laquelle sont conviés les romanciers sud-américains Alejo Carpentier, Miguel-Angel Asturias et Gabriel Garcia Marquez, dernier prix Nobel de littérature.

Livre difficile, exigeant certes, mais indispensable pour quiconque veut connaître la théorie du roman moderne.

Le passé et l'avenir des écologistes d'ici

par
Louis-Gilles Francoeur

Jean-Guy Vaillancourt, **Essais d'écosociologie,** Éditions coopératives Albert Saint-Martin, Montréal, 1982, 262 pages.

LES groupes écologistes sont de plus en plus présents au Québec depuis quelques années, par les batailles qu'ils livrent contre le nucléaire et les multiples dossiers environnementaux qu'ils animent. Si on les voit souvent dans la « vitrine » de l'information, on sait généralement peu de choses sur leur histoire, leurs structures, leurs modes de fonctionnement, voire sur les objectifs qui les différencient et les réunissent tout à la fois.

Essais d'écosociologie, de Jean-Guy Vaillancourt, apporte une contribution intéressante dans la mesure où il décrit les composantes du mouvement écologiste québécois mais aussi parce qi'il le situe par rapport aux mouvements étrangers.

Ce livre vient à point: il permet d'entrevoir les avenues offertes au jeune mouvement écologiste québécois, qui, de plus en plus, s'oriente comme ses semblables d'Europe vers une conception plus politique de son action. La pensée écologiste évolue rapidement depuis quelques années. D'une logique d'intervention ponctuelle, elle se cristallise de plus en plus dans une approche globale de l'homme en symbiose avec son univers.

Cette perspective fascine d'autant plus la « gauche » désabusée, qu'elle réussit à mettre en cause avec cohérence les principaux systèmes économiques, capitalistes et socialistes, jugés surconsommateurs et pollueurs au détriment de la qualité de vie des générations actuelles et futures. La croissance démographique, source de marchés nouveaux pour les économies traditionnelles, devient pour plusieurs le défi d'une planète dont on étire inconsidérément les capacités énergétiques et biologiques par une technologie qui est devenue une fin en soi.

Essais d'écosociologie situe par rapport à ce système de pensée l'histoire du mouvement écologiste québécois, de plus en plus conscient de action et de ses revendications. La forme choisie par l'auteur limite toutefois l'approche synthétique et analytique qu'on sent omniprésente chez lui. D'abord parce que son livre est une mosaïque de 25 articles publiés depuis le début des années 1970, notamment dans LE DEVOIR, ce qui entraîne un certain nombre de répétitions et laisse en appétit à plusieurs endroits. Le livre fournit une intéressante perspective historique des groupements écologistes d'ici: mais leur force relative sur l'échiquier politique québécois et canadien n'est pas aussi découpée qu'on le souhaiterait.

Il est non seulement important de savoir ce qu'un groupe cherche, ce qui l'a fait naître mais aussi de connaître ses assises dans son milieu. Les groupes écologistes ont souvent une force de frappe qui dépasse leur représentativité. Mais leur quotidienneté est souvent aussi modeste que leurs effectifs. On aurait souhaité une analyse plus serrée de cet aspect de la question, non pour mettre en cause leur représentativité mais pour mieux comprendre le pouvoir d'attraction et de mobilisation de la pensée « verte » d'ici.

La vie des voyageurs

Suite de la page 21

nant » d'un vrai chantier peuplé de vrais hommes...

Si l'anthologie constitue un apport important à la connaissance de « notre patrimoine de tradition orale », *Chansons de voyageurs, coureurs de bois et forestiers* ne nous fait cependant pas pénétrer dans cette univers des « travailleurs de la frontière » d'Oriano. On ne franchit pas cette frontière qui se situerait au-delà de ce monde des « habitants », des « sédentaires » que nomme tout au plus Madeleine Béland, de cette frontière qui s'ouvrirait, pensons-nous, sur la *démesure*.

QUÉBEC SCIENCE

LA RÉVOLUTION TÉLÉMATIQUE

Vidéotex, télévision payante, logiciels, satellites: intéressés, mais un peu perdus?

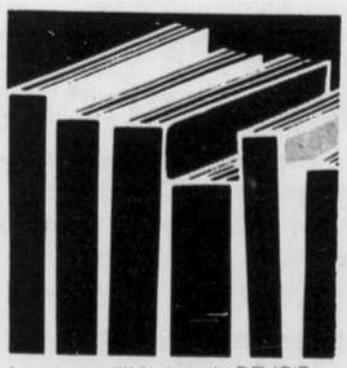
Lisez le numéro spécial de mai de **Québec Science.** Un numéro qui fait le point sur les nouveaux développements en technologie de la communication.

Et aussi, deux nouvelles chroniques régulières: «Info-puce» pour comprendre l'informatique et «Cinéscience».

À ne pas manquer. Dans tous les kiosques.

*Abonnement 1 an (12 numéros): **23 $** chez votre libraire participant ou à **Québec Science,** C.P. 250, Sillery, Québec G1T 2R1*
(joindre votre paiement)

COMMENT SURVIVRE à la GUERRE NUCLÉAIRE
Séminaire d'études intensives
Sous la direction de Yvon Rocher
Auteur — « Le Livre de Survie »
à Sherbrooke
24-25-26 juin 1983
Les réservations doivent être faites avant le 1er mai
819/564-1814 — C.P. 2334, Sherbrooke J1J 3Y3

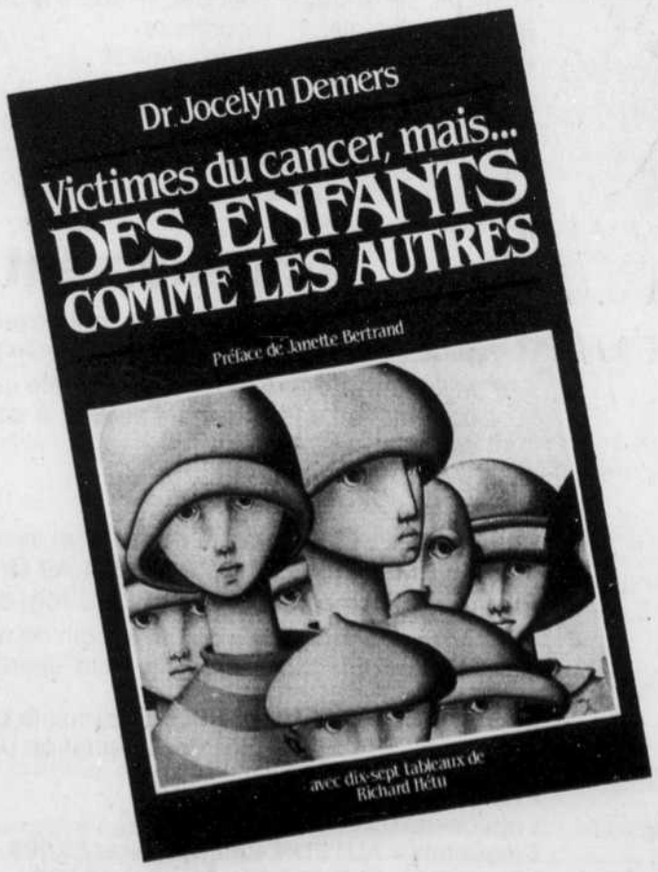


Les pages littéraires du DEVOIR publiées ici tous les samedis sont un excellent lieu de rencontre pour les lecteurs, auteurs, éditeurs, libraires... Ainsi donc,la publicité étalée dans ces pages devient également une source de renseignements pour le bouquineur à l'affût des plus récentes parutions. Pour toute information concernant la publicité, demandez Jacqueline Avril au 844-3361.

LE DEVOIR

Un livre profondément humain...

Publié par LES ÉDITIONS HÉRITAGE INC.
300 Arran, St-Lambert, P.Q. J4R 1K5



Saviez-vous qu'un enfant sur 600 souffrira de cancer avant d'avoir 15 ans?

Ce livre résume les étapes du dur combat que livrent ces jeunes leucémiques ou cancéreux pour survivre. Il est aussi un témoignage des exploits qu'ils accomplissent en secret, dont souvent sont seuls témoins les membres de leur famille et l'équipe médicale qui les soigne.

"Ces enfants d'un monde à part, celui du cancer, se livrent à vous. Ils sollicitent votre amour et votre aide au même titre que tous les autres jeunes . . . Pour moi, ils sont cependant plus que des enfants comme les autres; ce sont les enfants-héros d'aujourd'hui."

Jocelyn Demers

Le beau voyage de Dumouchel

par Gilles Daigneault

De tous nos artistes ayant une certaine stature historique, Dumouchel est probablement celui dont l'oeuvre a été le plus mal diffusée. Et celle-ci étant éclectique, le mal est d'autant plus grand. Or, la galerie Fucito présente actuellement un corpus exceptionnel de 16 pièces de Dumouchel — 15 tableaux et une gouache — qui s'échelonnent de 1945 à 1967 et qui racontent l'histoire des influences subies, assimilées et, bien sûr, transmises par celui qui ne fut pas seulement le père de la gravure québécoise.

S'agissant d'une galerie commerciale et non pas d'un musée, l'accrochage est généreux en ce qu'il ne se limite pas aux périodes les plus prisées de l'oeuvre de Dumouchel, mais qu'il assume pleinement toutes les dimensions de ce sympathique coq-à-l'âne. Le visiteur y verra, *revues et corrigées* (parfois avec humour), diverses écritures qui ont marqué l'histoire de notre peinture, de Bonnard au Pop anglais en passant, entre autres, par Picasso, Klee, Pellan et le paysagisme abstrait.

Dumouchel n'était certes pas le spécialiste d'*un* style et, à revoir un ensemble significatif de son travail, on a le sentiment que cette ouverture spontanée à tout ce qui l'émerveillait permet aujourd'hui à sa peinture de vieillir mieux que celle de certains de ses contemporains pour qui il eut peut-être une admiration trop vive. Il faudra bien un jour que tout cela fasse l'objet d'une vaste rétrospective. (Jusqu'au 22 mai).

* * *

Denyse Gérin nous accueillera pendant huit jours dans son atelier (4060, boul. Saint-Laurent, espace 607) où, avec la collaboration de Jean Leduc, elle a mis en place une installation intitulée *Récapitulation 1980-81-82*. Comme cela se produit souvent dans ce genre de proposition, le visiteur ne distingue pas d'emblée ce qui appartient au lieu vierge — déjà très connoté et très beau — de ce qui constitue les interventions spécifiques de l'installation, et cette ambiguïté (qui ne sera jamais vraiment levée) commente par elle-même la complexité des rapports entre l'« art » et la vie.

D'autre part, le propos de *Récapitulation 1980-81-82* est de réfléchir sur le travail même de Denyse Gérin, et cette fonction critique est assumée aussi bien par l'artiste que par Jean Leduc qui est orfèvre en la matière. Et cela va donner à la fois l'oeuvre la plus prégnante de Gérin, qui crée toute une fiction sur ses recherches des dernières années et sur le lieu qui les a provoquées, et aussi l'oeuvre la plus efficace de Leduc dont les textes et les interventions créent une fiction d'un autre ordre à propos de ce travail de l'artiste et de sa propre expérience de cet atelier qu'il connaît bien lui-même.

L'élément le plus spectaculaire de l'installation — et qui vaudrait à lui seul le déplacement — est un agrandissement d'un contact en couleurs qui représente des détails du plancher de l'atelier et qui se présente comme un tableau extraordinaire. C'est d'ailleurs la seule intervention qui a partie liée avec le mur, tout le reste se passant sur le sol qui est à la fois le thème formel le plus présent dans l'oeuvre de Gérin, le lieu où se construit véritablement cette oeuvre et où devra se placer le visiteur pour en faire l'expérience.

« Une oeuvre au sol pour un spectateur au sol », dit le texte de Leduc. Et, une fois positionné ainsi et mimant la posture de l'artiste, le spectateur peut avoir avec l'oeuvre à peu près toutes les relations qu'il lui plaira. Outre ces expériences euphorisantes, *Récapitulation 1980-81-82* propose un livre d'artiste d'une liberté et d'une inventivité inouïes, comme en contrepoint à la réflexion principale de l'installation. À voir absolument! (Jusqu'au 7 mai).

* * *

Dans le hall d'entrée de la Salle Wilfrid-Pelletier de la **Place des Arts,** la cinquantaine d'oeuvres d'André Bergeron donne une bonne idée du travail de ce graveur consciencieux qui consulte soigneusement, en même temps que le dictionnaire de la nature, celui de la lithographie et qui nous parle un peu scolairement des possibilités expressives de l'une et de l'autre.

Ses paysages en couleurs, qui ont parfois des allures oniriques un peu primaires, conviennent bien aux romans du terroir qu'on lui a demandé d'illustrer tandis que ses estampes en noir et blanc, plus allusives, m'ont paru la part la plus suggestive de l'exposition. Cela dit, j'ai l'impression que toutes ces images doivent beaucoup plus aux charmes inhérents à la lithographie qu'au tempérament propre de Bergeron. (Jusqu'au 29 mai).

* * *

À coup sûr, la direction de la nouvelle galerie assez curieusement nommée **La Collection Tudor** aime bien le panache (et ne craint pas le ridicule). En effet, pour annoncer l'exposition des travaux récents du peintre torontois York Wilson, elle écrit: « La Galerie Uffizi de Florence, qui abrite les chefs-d'oeuvre de Michelangelo et de Leonardo, expose en permanence son autoportrait », et elle clôt le curriculum vitae de l'artiste par un triomphal « Listed in 13 Foreign Who's Who ».

Plus simplement, York Wilson, qui n'a pas exposé à Montréal depuis une vingtaine d'années, faisait partie du Groupe des Onze (Painters Eleven) qui a contribué au réveil de la peinture à Toronto, au milieu des années 50. Il n'était pas un grand ténor du Groupe (qui comprenait notamment Jack Bush) et sa production actuelle, qui dodeline entre une figuration tantôt douceureuse tantôt expressionniste et un paysagisme abstrait tributaire du cubisme, n'est guère convaincante. Les dessins, même s'ils ne révolutionnent rien, seraient les éléments les plus consistants de l'accrochage. (Jusqu'au 16 mai).

* * *

À la galerie **La Magie de l'art,** on peut voir un ensemble d'estampes récentes de Stanley Lewis intitulé *Puissances primitives.* On sait peut-être que l'artiste pratique, depuis plus de 20 ans, un type de gravure très particulier qui lui vient autant de sa formation de graveur que de son goût pour certaines techniques inuit, et qui consiste à graver la pierre (dont on fait généralement des impressions planographiques). Cela donne un dessin assez fruste — paradoxalement caractéristique de la gravure en relief — et tout à fait propre à traduire les visions extrêmement connotées et au symbolisme plutôt lourd de Lewis. Il y a des amateurs. (Jusqu'au 14 mai).

* * *

Finalement, à la galerie **Noctuelle** (rue Saint-Laurent, à Longueuil), j'ai été agréablement surpris par la fraîcheur et l'intelligence des oeuvres sur papier de Christiane Lemire, une jeune artiste qui travaille dans la région de Trois-Rivières. Ses travaux, qui créent des tensions entre le dessin et la peinture, les noirs et la couleur, l'ordre et le désordre, la sensualité des matières et la relative austérité des images, trahissent une conscience certaine des moyens plastiques et indiquent un programme à la fois exigeant et généreux à remplir. Une aventure à suivre. (Jusqu'au 12 mai).

Niki de Saint Phalle
PREMIÈRE EXPOSITION À MONTRÉAL
12 avril - 14 mai
du mardi au samedi 11 h - 18 h
GALERIE esperanza
2144 MacKay, Montréal, Québec, Tél: (514) 933-6455

LE CLUB DES ARTS
exposition des huiles de
Marino ALT
LES 5, 6 et 7 mai 1983
Ouvert jeu.: de 13h à 17h, ven.: de 13h à 21h
sam.: 13h à 17h
1410 rue Guy, suite 15-16 (coin Ste-Catherine) — 933-6405

"Récapitulation 80-81-82-83"
Installation à l'atelier
DENYSE GÉRIN
en collaboration avec Jean Leduc
4060 boul. St-Laurent, espace 607
du 30 avril au 7 mai de 12 hres à 17 hres.

Oeuvres exceptionnelles
F. IACURTO
du 30 avril
au 14 mai
GALERIE ART ET STYLE
4875A ouest, Sherbrooke, Westmount • 484-3184

HENRY MOORE
40 bronzes 25 dessins 40 oeuvres graphiques
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438, rue Sherbrooke ouest 845-7471 et 845-7833

Musée des beaux-arts de Montréal

1379, rue Sherbrooke ouest
Du mardi au dimanche, de 11 à 17h
de même que **tous les jeudis soirs** jusqu'à 21h

Autobus 24 ou métro Guy
Renseignements: (514) 285-1600

Expositions

Dessins et estampes de Henri de Toulouse-Lautrec
6 mai au 12 juin
Organisée par le San Diego Museum of Art et diffusée par la International Exhibitions Foundation de Washington, D.C.

Liebermann, Corinth et Slevogt
6 mai au 19 juin

Boiseries de la maison Mallard-Beaudry
Jusqu'au 5 juin

Fragments et figures
Jusqu'au 5 juin
Organisée par le Centre d'Arts Plastiques Contemporains de Bordeaux en collaboration avec **AIR FRANCE**

Rencontre avec l'artiste Bernard Piffaretti le dimanche 1er mai à 14h dans les salles de l'exposition

Jeu de signes peints
conçu par le Service éducatif du CAPC pour le grand public tous les dimanches de 13h30 à 15h30 dans les salles de l'exposition



Henri de Toulouse-Lautrec
Aristide Bruant dans son cabaret
lithographie en couleurs, 1893

Théâtre pour enfants
String Dream par la troupe Cranky Consort le dimanche 1er mai à 13h30 en français et à 15h30 en anglais, à l'auditorium du Musée.

Billets: 2$ en vente au comptoir d'accueil une heure avant la représentation

C.C. ROCHES du LAC
LIVRES et PÉRIODIQUES de COLLECTION
Sur rendez-vous :
(514) 527-7336

83 galerie denyse delrue Inc.
Ouverture le 1er août
Artistes de la galerie
75 ouest, Sherbrooke, Mtl. H2X 1X2
737-6373 (résidence)

LA GALERIE CULTART
J. Ph. Peides, directeur
REYNALD CONNOLLY
Vernissage dimanche 1er mai de 14h à 18h
L'exposition se poursuivra jusqu'au 21 mai
386 ouest, Laurier • 273-5149
mer. et jeu. de 10h à 18h, ven. de 12h à 20h, sam. et dim. de 12h à 18h

Jean-Jacques Thibault présente...
Marc-Antoine Nadeau
"L'exposition est d'une grande intensité... Nadeau est toujours un dessinateur prodigieux et un merveilleux raconteur d'histoires" — Gilles Daigneault, *Le Devoir*
Dernière semaine
4226 av. Laval Rens. 844-9193
Sam. dim. de 13h. à 17h. Sem. sur rendez-vous

François JOLLY
du 4 au 23 mai 1983
Vernissage le mercredi, 4 mai à 19h30
Les Deux B
4872, rue St-Denis, Montréal, Qué. H2J 2L6
Tél.: (514) 284-2668

John-Franklin KOENIG
rétrospective l'oeuvre gravé
1954-1982
et six collages 1983
du 17 avril au 15 mai
Galerie TREIZE
4015, Drolet (coin Duluth) Montréal, tél.: 288-5903
Ouvert du mercredi au dimanche de 12h. à 17h.

galerie jolliet
279, Sherbrooke ouest, suite 211, Montréal H2X 1Y2
(514) 842-8883
Salles 1 et 2
tableaux récents de
JACQUES HURTUBISE
L'exposition se termine aujourd'hui, 30 avril
du mercredi au samedi de 12 h à 18 h
et sur rendez-vous

EXPOSITION
DES OEUVRES DE
RENÉ DESPRÉS de montréal
&
JOHAN MICHO
JUSQU'AU 7 MAI, 1983
LA GALERIE ALEXANDRE
1456, ouest rue Sherbrooke
Montréal, Qc. H3G 1K4
(514) 844-2593

VENTE AUX ENCHERES
D'OEUVRES D'ART CANADIENNES ET EUROPEENNES,
LE SAMEDI, 30 AVRIL 1983
A 17:00 HEURES,
AU SALON AMEUBLEMENT ET DECORATION
PLACE BONAVENTURE
KIOSQUE D'ANIMATION (F-2)
• Eaux-fortes, lithographies, sérigraphies, bois gravés, burin, etc. •
L'examen des tableaux se fera dès le vendredi, 29 avril,
au kiosque d'Atelier 68 Inc., Salon d'ameublement et décoration

Artistes Canadiens	Artistes Européens	Canadiana (19e Siecle)
J.P. LEMIEUX	J. FRIEDLAENDER	G. HERIOT
J.P. RIOPELLE	A. CLAVE	W.H. BARTLETT
R. PICHET	G. RODO BOULANGER	J. BOUCHETTE
C. SIMARD	R. CARCAN	L.R. O'BRIEN
M. MERCIER	A. CALDER	F.B. SCHELL
A. BERTOUNESQUE	G. ROUAULT	

info: 279-2188 atelier 68 inc.

jusqu'au 7 mai
Oeuvres récentes
SEYMOUR SEGAL
Galerie Don Stewart
1460 ouest, Sherbrooke, 845-2905

EXPOSITION
Oeuvres récentes de
Claude Vermette
sculptures de
Yvette Mintzberg
vernissage le jeudi 5 mai à 17 h.
L'exposition se poursuivra jusqu'au 19 mai
ART PLUS...
vente et location d'oeuvres d'art
398 rue Laurier o. suite 200, montréal (514) 271-4751

Le nouveau marché de la peinture
Conférence par:
Guy Robert
&
Louis Bruens
Lundi 9 mai à 19 h 45
Hôtel Reine Elizabeth
(Salon Saguenay)
900, Dorchester O. Montréal
Participation: $30.00 par pers.
Rens. & réserv. (514) 641-2367

Exposition
Geneviève Jost
oeuvres récentes
Vernissage le mardi 3 mai à 19h30
galerie l'art français
ANNE-MARIE/JEAN-PIERRE VALENTIN
370 ouest, avenue Laurier, Montréal
Téléphone (514) 277-2179
Membre de l'Association professionnelle des galeries d'art du Canada



La Galerie Uffizi de Florence qui abrite les chefs-d'oeuvre de Michelangelo et de Leonardo expose en permanence son autoportrait.
LA COLLECTION TUDOR
1538 O. SHERBROOKE #306 (514) 933-3694

galerie uqam
APERÇU DES COLLECTIONS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Francine Chaîné
INSTALLATION
DU 28 AVRIL AU 8 MAI 1983
PAVILLON JUDITH JASMIN
UNIVERSITE DU QUEBEC A MONTREAL
GALERIE UQAM
1400 RUE BERRI
JR-120
MONTREAL (QUEBEC)
MERCREDI AU DIMANCHE INCLUSIVEMENT
DE 12 À 18 HEURES
L'ENTRÉE EST LIBRE
Université du Québec à Montréal

Querelle : une descente aux enfers

par
Richard Gay



Brad Davis dans le rôle du marin troublant nommé Querelle, dans le film de Fassbinder

Il y a bientôt un an, très exactement le 10 juin 1982, mourait Rainer Werner Fassbinder, possiblement le cinéaste le plus important des 15 dernières années, très certainement le plus prolifique. Et c'est ainsi que s'arrêtait subitement, abruptement, une oeuvre troublante, d'une richesse inouie dont *Querelle*, que certains ont pu voir au Festival des films du monde, constitue l'ultime composante.

Librement adapté du roman *Querelle de Brest* que Jean Genet écrivait en 1947, *Querelle* s'avère une véritable descente aux enfers, un enfer suintant de sensualité, d'homosexualité, de meurtre. De violence et de passion, aurait dit Visconti. Mais nous sommes loin de Visconti ici, plus près de Pasolini et de Fellini, plus près de Genet bien sûr et surtout au plus profond de l'univers trouble, passionnel et stylisé qu'est celui de Fassbinder.

« L'idée de meurtre évoque souvent l'idée de mer, de marins », lit-on au tout début du roman de Genet, phrase reprise au tout début du film. Et Querelle est le nom d'un marin qui pendant l'escale de son bateau à Brest exerce un véritable pouvoir, une fascination sur tous ceux qui l'entourent: son lieutenant, la patronne d'un bordel, le mari de celle-ci, des policiers, des êtres louches. Et cette relation avec les autres passent par la masturbation, la sodomie et le meurtre, d'où la valeur de choc de l'ensemble.

Mais la portée de *Querelle* dépasse largement l'anecdote et ses temps forts que certains s'empresseront peut-êtr e de juger scandalisante. Car si ce film nous entraîne en enfer, cet enfer est celui de l'être humain, de sa solitude, de son vide intérieur que rien, depuis l'amour jusqu'au meurtre considéré comme l'acte d'amour suprême, ne peut éliminer. Cet enfer est somme toute le nôtre et c'est nous en dernière analyse que nous regardons dans le miroir que nous tend Fassbinder.

Mais quel miroir magnifiquement stylisé! Et c'est précisément cette stylisation, l'assemblage des artifices qui confèrent à *Querelle* toute sa valeur, son évocation et son infernale sensualité: les décors oniriques créés en studio par Rolf Zehetbauer à qui l'on doit aussi les décors de *Cabaret*, les éclairages baroques et flamboyants où dominent le rouge et le jaune, la photographie fluide, souple, mobile de Xaver Schwarzenberger qui en cinémascope saisit les êtres comme à travers un brouillard, un mauvais rêve, souvent au travers d'une vitre ou dans le reflet d'un miroir. Tout cela accompagné d'une musique qui participe directement à la sensualité primaire, menaçante et sauvage de l'ensemble. Enfin n'oublions pas la mise en scène lyrique de Fassbinder qui transforme le jeu des comédiens — Brad Davis dans le rôle principal, Franco Nero dans celui de l'officier, Jeanne Moreau dans le rôle de la patronne, les autres aussi — en véritable ballet des corps, des gestes et des regards.

Et autant les personnages s'imposent à nous dans leur chair même, autant Fassbinder réussit en même temps à distancer son récit par la voix-off du narrateur, par des citations qui apparaissent ici et là, par les propos de l'officier qu'on entend sur son magnétophone.

Mais c'est peut-être là une des faiblesses de *Querelle* où plus le récit progresse plus la parole devient envahissante et moins l'usage se renouvelle, l'enfer du début perdant ainsi progressivement de son impact.

Il reste que les nombreux cinéphiles, qui ont apprécié la performance de Brad Davis dans *Midnight Express*, le retrouvent dans un autre enfer, celui de l'humiliation sexuelle et de la domination, de l'abandon et de la possession.

Enfin, il est intéressant de juxtaposer *Querelle* et *Le Secret de Veronika Voss*, le film précédent de Fassbinder. Autant *Veronika Voss* est un film froid, glacial, glacé, autant Querelle dégouline de sueur et de chaleur sensuelle. Fassbinder ne peut être réduit ni à l'un ni à l'autre, d'où sa force et son intérêt.

Notons en terminant que *Querelle* qui regroupe des comédiens américains, français, italiens, allemands, a été tourné en anglais. La version originale de ce film est donc anglaise et c'est cette version qui avait été projetée au dernier Festival des films du monde. La version qui a pris l'affiche hier est une version allemande avec sous-titres anglais et par conséquent pas plus originale que la version française que vous voudrez peut-êtr e attendre et qui doit prendre l'affiche le 12 mai prochain. (Place Ville-Ma rie).

■

Meurtres à domicile, une co-production franco-b elge, a été réalisée par Marc Lebet, d'après le roman *Hôtel* meublé de Thomas Owen. Il s'agit d'un film policier.

En effet, dans un immeuble où logent d'étranges personnages, un des locataires est assassiné. Le policier chargé de l'enquête est une femme, interprétée par Anny Duperey, qui habite précisément l'immeuble où s'est déroulé le drame. Son enquête est d'autant plus compliquée que d'autres meurtres surviennent dans l'immeuble et qu'elle a des raisons de soupçonner un peut tout le monde dont un locataire interprété par Bernard Giraudeau.

Qui est le coupable? Voilà la question, autant pour le policier que pour nous spectateurs. La formule n'est pas nouvelle. Cette fois cependant, le genre nous est servi épicé d'insolite et de comique.

Si l'insolite fonctionne, on ne peut malheureusement en dire autant des prétentions comiques. Et si la fin surprendra plusieurs spectateurs, cette fin réussie ne suffit pas vraiment à sauver l'ensemble qui, sans être raté, reste somme toute assez banal.

Quant à Anny Duperey, elle est encore une fois charmante, mais comme toujours on a du mal à croire à son personnage. Elysée).

■

Flashdance. Un titre vibrant d'énergie et par moments le film lui-même l'est tout autant. Par la musique qu'on y entend. Par la danse qu'on y voit.

Le scénario cependant est d'un ridicule consommé. Imaginez: une feune femme travaille le jour comme soudeuse donne par ailleurs tous les soirs un spectacle de danse dans un club, s'amourache de son patron d'usine, rêve de devenir danseuse professionnelle...Enfin un scénario fourre-t out, invraisemblable, mélo aussi.

Mais ce scénario permet quand même de mettre en scène plusieurs numéros de danse et de faire entendre la musique de Giorgio Moroder. Et dans ces séquences, le film s'impose irrésistiblement. Le spectateur tape du pied, vibre sur son siège et ses yeux suivent fébrilement chacun des gestes de Jennifer Beals, une nouvelle venue qui accapare tout l'écran. Du bon cinéma? Non. Mais avis aux amateurs de danse. (Loews et Avenue).

400 nouveaux emplois

QUÉBEC — Plus de 400 nouveaux emplois seront créés dans le domaine du cinéma au Québec grâce aux crédits additionnels de $6 millions qui seront ajoutés au budget de la Société générale du cinéma.

C'est ce qu'a déclaré cette semaine à l'Assemblée nationale, le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, dans le discours de clôture qu'il prononcait à l'occasion du débat en deuxième lecture du projet de loi 109. Tenant compte des sommes déjà prévues, le gouvernement du Québec injectera donc cette année plus de $11 millions dans le fonds de soutien du cinéma.

« La remise à la tâche de nos créateurs, producteurs, techniciens, scénographes et interprètes, a déclaré le ministre, permettra d'obtenir cette continuité dans le travail indispensable pour relever le défi d'excellence et doter le Québec d'une production nourrie d'oeuvres de qualité. »

M. Richard a d'autre part réaffirmé que l'article 79 du projet de loi 109 vise essentiellement à mettre un terme à des pratiques commerciales inadmissibles et à accélerer la présentation de versions françaises au public francophone. Il a notamment précisé: « En accordant un délai de 60 jours pour présenter en première exclusivité un film en langue autre que française, a loi ne prive aucune communauté culturelle de possibilités raisonnables de voir des films dans leur langue originale, qu'elle soit anglaise, grecque, italienne ou autre. »

Le ministre a également signalé qu'il entend déposer plusieurs amendements lors de l'étude article par article du projet de loi mais qu'il ne faut pas s'attendre à ce qu'il recule sur les objectifs visés.

en tête d'affiche

■ **Clarence and Angel.** Un jeune Noir et un Portoricain. Le tableau d'une adolescente, l'histoire d'une amitié et une virulente critique du système scolaire. (New-Yorker, 1er mai).

■ **Local Hero.** Un jeune employé d'une compagnie pétrolière américaine est envoyé en Écosse pour négocier rien de moins que l'achat d'un village et de ses plages. Insolite et humoristique. Un ton personnel, celui d'un cinéaste à suivre: Bill Forsyth. (Kent).

■ **Qu'est-ce qui fait courir David?** Va librement de la vie réelle du personnage à la mise en images du scénario qu'il écrit. D'Eli Chouraqui, un film drôle, tendre et surtout pénétré d'un amour passionné pour le cinéma. Avec Francis Huster, Nicole Garcia et Anouk Aimée. (Dauphin).

■ **The King of Comedy.** Le nouveau film de Martin Scorsese: un inconnu aux prétentions comiques idolâtre l'animateur d'un talk-show et est prêt à tout pour présenter son numéro à l'émission en question. Un regard percutant et cinglant sur l'Amérique et sa soif de célébrité. Avec Robert De Niro et un Jerry Lewis étonnant. (Westmount Square).

■ **The Meaning of Life.** La nouvelle réalisation du groupe Monty Pythom. Plus folle, plus outrancière, plus visuelle que jamais! Un film à sketchs: la vie, depuis la naissance jusqu'à la mort. (Alexis Nihon et Côte-des-Neiges).

■ **Betrayal.** Un couple d'amants au moment où tout est fini entre eux. Et de là on remonte dans le temps jusqu'à l'instant où l'homme et la femme se sont rencontrés. Pour l'ingéniosité et l'ironie du récit d'Harold Pinter, pour l'excellence des comédiens aussi: Jeremy Irons, Ben Kingsley et Patricia Hodge. (Place Ville-Marie).

■ **L'Étoile du Nord.** Un meurtrier se réfugie dans une pension. Un roman de Simenon porté à l'écran par Pierre Granier-Deferre. Avec Simone Signoret et Philippe Noiret. Soigné mais conventionnel. (Elysée).

■ **Sophie's Choice.** Le romand de William Styron porté à l'écran par Alan J. Pakula. Dans le rôle principal, Meryl Streep nous offre la meilleure performance de sa carrière. Un film bouleversant! Alexis Nihon et Square Décarie; en français, Berri, Longueuil, Cartier).

■ **Gandhi.** Le grand gagnant des Oscars. Pour mieux connaître un personnage historique et la lente marche de l'Inde vers la libération et l'indépendance. Facture conventionnelle des grandes productions mais interprétation étonnante de Ben Kingsley dans le rôle-titre. (Place du Canada; en français Brossard et Crémazie).

■ **Tootsie.** Déguisé en femme, un acteur devient un meilleur homme. Une comédie de Sidney Pollack qu'il faut voir avant tout pour la performance de Dustin Hoffman. (Bonaventure, Côte-des-Neiges; en français, Brossard, Verdun, Jean-Talon, Champlain).

■ **Le Retour de Martin Guerre.** Dans la France du XVIe siècle, Martin Guerre disparu depuis de nombreuses années, revient auprès de sa femme. Mais ce revenant est-il le vrai Martin Guerre? Un procès élucidera la question. Une histoire d'autant plus passionnante que véridique. Avec Gérard Depardieu et Nathalie Baye. (Berri).

Richard GAY

ÉCHOS

En solidarité avec les femmes du Salvador, un groupe de jeunes montréalais organise un encan-vente qui se tiendra du 5 au 8 mai, au 2380, rue Sainte-Catherine est (angle Fullum). Le comité *Marianela* — du nom d'une militante des droits de l'homme assassinée en mars au Salvador — a obtenu une centaine de gravures, toiles ou sculptures, oeuvres d'étudiants ou de professionnels, qui seront mises en vente le dimanche 8 mai, lors d'un encan que présidera la comédienne Monique Miller.

Les sommes recueillies serviront à la création d'ateliers de vÊtements pour les réfugiés et les habitants des communautés rurales. Du jeudi au dimanche, des ateliers-discussions se tiendront et quelques groupes d'artistes se produiront pour épauler cette campagne. Renseignements: 721-1665 ou 522-2430.

■

À l'Hôtel de l'Institut (3535 rue Saint-Denis) se poursuit jusqu'au 4 mai l'exposition du peintre Bertrand Laroche : une étude 'pigmentaire et technique' où Laroche s'attaque au rendu de la nature dans ce qu'elle a de plus sauvage.



Que vous soyez connaisseur en vins ou non, vous aurez l'occasion de déguster une bonne sélection de vins et fromages et d'apprécier leur qualité. Quelques vignobles participant – CRIBARI & SONS, DOMAINE CHANDON, DRY CREEK VINEYARD, E. & J. GALLO, LOUIS MARTINI, PAUL MASSON WINERIES, MIRASSOU VINEYARDS, ROBERT MONDAVI WINERY, QUADY WINERY, ROYAL WINE, SEBASTIANI VINEYARDS, WENTE BROS., MONT LASALLE VINEYARDS (CHRISTIAN BROS.). Cette soirée vous offrira des entretiens instructifs et amicaux, des prix de présence, des surprises, . . . vous aurez tout simplement, du plaisir!

Parmi les invités d'honneur: M. William D. Morgan, Consul général des États-Unis d'Amérique et d'autres représentants du Consulat; Kenneth Welsh, vedette de l'émission télévisée "Empire Inc."; Wayne Grigsby (Radio-Canada); Leonard Cohen; des personnalités du poste de radio CJAD 800, le caricaturiste, Bruce Roberts; les acteurs de la pièce "Balconville".

Musiciens: piano: Dorothy Fraiberg; clarinette: Sherman Friedland; violoncelle: Katherine Skorzewska.

Prix de présence: premier prix – voyage pour deux à San Francisco via CP Air, classe touriste (arrêt facultatif à Vancouver).
prix sensationnels – abonnement pour deux au théâtre Centaur pour la saison 1983/84; un week-end pour deux au Centre Sheraton; des billets pour les finales des Internationaux Player's organisées par Tennis Canada.
prix additionnels de – Caplan-Duval; club de danse Monte Carlo; Player's International organisé par Tennis Canada; Le Théâtre Populaire du Québec; Encore Theatre; The Piggery Theatre; Le Pot Aux Roses; Au Cépage; Stash's Restauracja Polska; Les Serres; l'Orchestre Symphonique de Montréal; Les Grand Ballets Canadiens; le Théâtre du Nouveau Monde; la Compagnie Jean-Duceppe; la librairie Double Hook; la librairie Paragraphe; Le Pot de Fleurs.

Billets: 25$ (10$ déductibles d'impôt)
visa/mastercard, au guichet/au téléphone:
288-3161
centaur THEATRE COMPANY
453 St-François-Xavier, Montréal H2Y 2T1

avec la collaboration des organismes suivantes: le Consulat Général des États-Unis d'Amérique, LE DEVOIR, The Gazette, CJAD 800 et CP Air.







Événement Cocteau

par
Clément Trudel

ON connaissait six films de Jean Cocteau, dont *La Belle et la Bête* et *Le Testament d'Orphée*. Voilà que dans une voûte, à Paris, on vient d'exhumer *La Villa Santo Sospir*, sorte de divertissement de vacances que Jean Cocteau s'offrit à l'été 1951.

Le Cinéma Parallèle en a obtenu la primeur pour l'Amérique du Nord. Cette oeuvre en 16mm, sur film Kodachrome, nous fait voir ce que Cocteau appelle une « villa tatouée ». Près du Cap Ferrat, sur la Côte d'Azur, nous sommes les hôtes de Francine Weissweiller dont la villa se métamorphose en galerie. Fascinant documentaire sur ce poète qui sait être facétieux et dont les idées-force et les mythes nous sont rendus présents par l'auteur lui-même.

À noter que du 2 au 15 mai, en alternance, les sept films de Cocteau seront présentés, pour compléter « l'événement Cocteau » coïncidant avec le 20e anniversaire de sa mort survenue en 1963. Deux semaines durant, Marc Briand incarnera sur la même scène du Cinéma Parallèle Jean Cocteau; le spectacle de Christian Delmas est mis en scène par Charles Binamé. Un hommage à l'artiste multidisciplinaire qui sera suivi, chaque soir, du visionnement du film de *La Villa Santo Sospir*.



Jean Cocteau

La trame sonore de ce film a visiblement souffert et les accents de Bach et de Vivaldi nous reviennent comme une lamentation, à certains moments. Il y a la voix et la personne même de Cocteau qui guident les « amis connus et inconnus » dans ce site enchanteur. Sauf une voûte donnant sur une cage d'escalier, il n'y eut pas de « peinture » à proprement parler. D'où l'image suggérée d'un tatouage de murs blancs dont Jean Cocteau nous signale chaque fois les thèmes et emprunts.

Orphée, ce leitmotiv de l'oeuvre de Cocteau, nous suit ou nous précède. Partout des massifs de fleurs et cette lumière méditerranéenne que Cocteau nous fait aimer, comme le firent dans des circonstances analogues Picasso, Chagall ou Matisse. Les créations envahissent l'atelier inachevé, gagnent les troncs d'arbres ou le fond des placards.

On aurait sans doute tort de crier au chef-d'oeuvre mais il est toujours intéressant de satisfaire sa curiosité face à un « prestidigitateur » qui eut le dessin, le roman, le théâtre, le cinéma pour véhiculer sa vision de l'univers. Cet été 1951, Cocteau confiait dans une lettre avoir filmé « la villa jusqu'à l'âme dans tous les sens ». Cocteau s'y amuse vraiment, avant de prendre possession de l'atelier que Francine Weissweiller lui avait fait construire.

Steve Reich: un régal musical

par
Clément Trudel

Steve Reich and Musicians. Au programme: Music for Mallet Instruments, Voices and Organ (1973); Octet (1979); Tehillim (1981) en première canadienne. Avec le chef invité Georges Manahan. À la salle Claude-Champagne jeudi soir.

EN invitant Steve Reich et ses musiciens pour son 144e concert, la Société de musique contemporaine du Québec a offert aux Montréalais un régal fait de précision, de rythme, d'enthousiasme allié au recueillement.



Steve Reich

Steve Reich n'est pas que musicien, fût-il d'avant-garde; il m'apparaît comme un ethnologue puisant dans le jazz américain, en Afrique, en Inde ou ailleurs les sources de pensée et d'expression qui enrichissent ses oeuvres et suscitent curiosité et adhésion.

Ces *Tehillim* ou *Louanges* en hébreu puisent dans les Psaumes et culminent dans un flamboyant Alleluia pour clore le Psaume 150 (*Que tout ce qui respire loue l'Éternel*). Pièce pour quatre voix et 18 instrumentistes, cette oeuvre est la plus récente de Steve Reich et CBF/FM la rediffusera le 8 mai à 18 h 30 dans le cadre de *Musique de notre siècle*.

Georges Manahan, qui en 1981 avait dirigé *Tehillim* dans une tournée européenne qui en marquait la création, était de nouveau au pupitre à la salle Claude-Champagne; l'ovation qui a suivi l'exécution fut insistante et convenait à la virtuosité de ces quatre voix féminines chantant (en hébreu) ces quelque 20 versets.

Reich a étudié la cantilation hébraïque et souligne que les Juifs occidentaux chantent très peu les Psaumes, ce qui l'aidait à créer, sans emprunt à des coutumes consacrées. La mise en musique a recours à deux orgues électriques, à un vibraphone, aux maracas, à deux violons (18 instrumentistes au total).

Les deux autres constructions rythmiques au programme: *Music for Mallet Instruments, Voices and Organ* (avec notamment deux marimbas et deux glockenspiels et trois voix) et *Octet* (huit exécutants, dont deux pianistes) fournissent des sons soutenus qui peuvent faire penser au *hum* méditatif de certains *ashrams* et, pour *Octet*, la partition la plus difficile que Reich ait jamais écrite pour deux pianos, selon ce qu'il confiait dans *Écrits et entretiens sur la musique* (éd. C. Bourgois).

Est-il futile de rappeler que Reich fut élève de Darius Milhaud (*Sept danses sur des airs palestiniens* » et qu'il recherche des instrumentistes aptes à lui servir de premiers critiques? Et qu'en 10 ans, lui et ses musiciens ont effectué 12 tournées européennes? Que nombre d'organismes officiels lui passent commande d'oeuvres originales, tel le San Francisco Symphony, dont ce sera le 75e anniversaire en 1987 ? Steve Reich a livré jeudi des échantillons précieux d'une esthétique musicale originale dont il est toujours rafraîchissant de se pénétrer; *ken ina hora* ou, qu'il soit protégé du mauvais oeil!

Un opéra-rock inepte

par
Mireille Simard

UNE vampire extra-terrestre qui, pour survivre, se nourrit de sang masculin, un imbécile qui se prend pour un inépuisable tombeur de femmes et deux prostituées qui arpentent la rue Saint-Laurent. Voilà les personnages qui composent l'insipide opéra-rock *Les Aventures d'Ultra-Vinyl*, présenté jusqu'à ce soir au Patriote A. Lejeune.

N'écrit pas un opéra-rock qui veut. Le lamentable échec de ce spectacle le prouve. Sylvie Boucher (qui jouait dans la version québécoise de *Starmania*), Pierre Beauregard (textes), Germain Gauthier (musique) et les autres comédiens-chanteurs présentent une performance qui semble descendre en droite ligne de ce que le Québec a connu de plus médiocre: des textes ineptes, un humour d'une vulgarité ahurissante et une histoire hautement kétaine dans laquelle la vampire voit ses instincts sanguinaires momentanément court-circuités par le charme (tout relatif d'ailleurs) du gigolo-macho. Un spectacle désolant à tous les points de vue qui fait revivre, un bref instant, le fantôme des tristement célèbres *Tannants*.

Que vient faire ce spectacle en cette fin de saison surchargée? Aucune idée. Mais il est clair qu'il s'adresse à un public qui raffole des scénarios tarte-à-la-crème et des farces grossières.

Ce spectacle n'aurait jamais dû être monté et pourtant, il l'a été. Dans la salle, des rires malingres fusaient de temps à autre. Que faut-il penser de tout ceci? Rien du tout. Le Québec vit encore enchaîné à son passé de dominé. Parfois, il se reconnaît à son passé de dominé. Parfois, il se reconnaît dans un spectacle où des êtres prétentieux cachent leur médiocrité derrière des artifices dérisoires. Et c'est alors qu'il rit.

Le cahier
CULTURE ET SOCIÉTÉ
du journal
LE DEVOIR
est dirigé par
Paul Morisset

ÉCHOS

À la Maison de la culture Marie-Uguay, du 4 au 25 mai, se tient une exposition d'illustrations de livres pour enfants, organisée par Communication-Jeunesse en collaboration du Service des activités culturelles de Montréal et de Culinar. Une occasion de voir concrètement les créations de jeunes illustrateurs québécois. Un concert de flûte et de guitare suivra l'inauguration, à 20 h le 4 mai.

L'ESKABEL présente la «Quarantaine» du Théâtre Expérimental



Inf.: 272-6412
277-8370

5402 St-Laurent
« Albio »
mise en scène de Charles Roux
27 au 30 avril 20 h 30

3819 Calixa Lavallée
(parc Lafontaine)
« Vol. P.-459 »
mise en scène de Alain Gabriel
du 4 au 8 mai 20 h.

Musica camerata montreal
Le samedi 30 avril 1983 à 17 heures
CATHÉDRALE CHRIST CHURCH
rue Ste-Catherine et Université
Concert de musique de chambre
SCHUBERT: Trio pour cordes (un mouvement)
BEETHOVEN: Quatuor pour piano et cordes
ADASKIN: Nocturne pour clarinette et piano
BRAHMS: Trio pour piano, clarinette, violoncelle
Michael Dumouchel, clarinette
Berta Rosenohl-Grinhauz, violon
Luis Grinhauz, violon
Robert Verebes, alto
Marcel Saint-Cyr, violoncelle
Entrée: $5.00
$3.00 étudiants, âge d'or
Renseignements: 482-4629

"NU DE FEMME" SE LAISSE VOIR AVEC PLAISIR"
— Francine Laurandeau, Le Devoir



nu de femme
avec NINO MANFREDI • ELEONORA GIORGI
JEAN PIERRE CASSEL un film de NINO MANFREDI
Produit par Franco Committeri pour Massfilm Rome/Marceau Cocinor Paris
Vivafilm
Le PARISIEN 5
480 ST-CATHERINE O. 866-3856
1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. SAM. DERNIER SPECTACLE: 11.15.

"Ne le ratez pas!... Vous aurez du plaisir!"



meurtres à domicile
ANNY DUPEREY BERNARD GIRAUDEAU
un film de MARC LOBET
Vivafilm
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053
SAM. DIM. 1.10, 2.50, 4.30, 6.10, 7.50, 9.30, SEM. 6.10, 7.50, 9.30

Le dernier film de Rainer Werner Fassbinder et le plus controversé...
Écrit par un homme qui réussit fort bien dans la controverse, en explorant un monde de passion et de sexualité.
C'est Querelle
L'exposé final de Fassbinder



Querelle
Based upon the novel by Jean Genet
EN ALLEMAND AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS
A TRIUMPH FILMS RELEASE © PLANET FILM MUNICH - GAUMONT PARIS
MCMLXXXII All rights reserved © 1983 TRIUMPH FILMS
À L'AFFICHE! PLACE VILLE-MARIE CINEMA-1 866-0689
12.30, 2.50, 5,05, 7.20, 9.35.

karim et le journal de montréal présentent
L'HOMME QUI A PRÉVU L'APOCALYPSE
PROPHÈTE OU CHARLATAN?



NOSTRADAMUS 1999
avec ORSON WELLES
et RICHARD BUTLER dans le rôle de NOSTRADAMUS
ver. fran. de "THE MAN WHO SAW TOMORROW"
une production DAVID L. WOLPER un film de ROBERT GUÉNETTE
Lisez le livre "NOSTRADAMUS, HISTORIEN ET PROPHÈTE"
WARNER BROS
PARISIEN: 1.00, 2.45, 4.30, 6.15, 8.00, 9.45. SAM. DERNIER SPECTACLE 11.30. GREENFIELD: SAM. DIM.: 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.40, 9.20. SEM. 6.00, 7.40, 9.20. LAVAL: SAM. DIM. 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.40, 9.20. SAM. DERNIER SPECTACLE: 11.20, SEM. 6.00, 7.40, 9.20. CHÂTEAU: Triangle d'Or: 1.20, 4.45, 8.10. Nostradamus: 3.10, 6.35, 10.00.
Le PARISIEN 2 — 480 ST-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 4 — CENTRE LAVAL 688-7776
CHATEAU 2 — ST-DENIS & BELANGER 271-0209
GREENFIELD PARK 3 — PL. GREENFIELD PARK 671-6129

"UNE OEUVRE SINCÈRE ET SANS CONCESSION SUR L'HOMOSEXUALITÉ."
— Jean Bresson, NICE-MATIN



version anglaise sous-titrée en FRANÇAIS de
NIGHTHAWKS
un film de RON PECK et PAUL HALLAM
avec KEN ROBERTSON • TONY WESTROPE
DE RETOUR
LaCité 2
3575 AV DU PARC 844-9470
LA CITÉ: SAM. DIM. 12.55, 3.00, 5.05, 7.10, 9.15. SEM. 7.10, 9.15.

L'OPÉRA DE MONTRÉAL
Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte
Cette production est présentée grâce à Air Canada
Une oeuvre bouleversante qui associe le génie de Shakespeare à celui de Verdi.
Quelques-uns des plus beaux airs de l'opéra romantique italien.
Macbeth
de Verdi
(chanté en italien)
31 mai, 4, 7, 10, 14, 18 et 22 juin 1983
Louis Quilico
Marita Napier



Louis Quilico en Macbeth, au Metropolitan Opera, l'automne dernier.

L'Opéra de Montréal remercie pour leur contribution:
La Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec
Northern Telecom
Shell Canada
Madame J. Desmarais
Standard Life

Autres chanteurs invités:
Harry Dworchak
André Turp
Richard Turp
Thérèse Sévigny
Roland Gosselin

Chef d'orchestre
Anton Guadagno
Mise en scène
Václav Kašlik
Décors
Josef Svoboda
Costumes
Richard Lorain
Maître des choeurs
René Lacourse
Orchestre symphonique de Montréal

Billets:
12 $, 17 $, 25 $, 30 $
Rideau:
20 heures précises
L'Opéra de Montréal est membre de l'Association des Directeurs de Théâtre.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6 $ s'ajoute un montant de 0,75 $ à titre de redevance à la Place des Arts.

Théâtre: la saison des gros bateaux

par Robert Lévesque

SAISON des gros « bateaux », comme *Amadéus, Mère Courage, les Belles-soeurs*, saison américaine où plus de 50 % des productions seront consacrées aux succès de Broadway, saison où se précisera chez Duceppe et au Nouveau Monde la formation de véritables troupes, l'année théâtrale 83-84, qui verra le théâtre de création québécois marquer le pas (deux nouvelles pièces sur plus de 20 spectacles), ne sera pas banale.

Deux des grandes compagnies, le Théâtre du Nouveau Monde (TNM) et la Nouvelle Compagnie Théâtrale (NCT), ont un nouveau directeur qui ces jours-ci montrait ses couleurs. Olivier Reichenbach au TNM et Jean-Luc Reichenbach tente de ramener le TNM au répertoire (« d'Eschyle à Ionesco ») et Bastien donne dans « la forte saveur québécoise ».

Il est d'abord étonnant de constater qu'à la NCT, on semble tourner le dos au théâtre classique, alors que la maison de Gilles Pelletier et Françoise Graton a toujours respecté sa vocation d'initiation aux grands textes pour le public scolaire. Pour



Albert Millaire



Monique Mercure

la première saison Bastien (la 20e de la compagnie), qui comprend deux grandes reprises du répertoire moderne, *Mère courage* de Bertolt mis en scène par Bastien et *Les Belles-soeurs* de Michel Tremblay (mis en scène par Brassard à Ottawa et à la NCT), on comprend mal cependant la décision de reprendre un texte comme *Une amie d'enfance*, amusante comédie caustique créée en 77 que Jean-Luc Bastien a un peu généreusement qualifiée de « classique de demain ».

Avec Tremblay et Brecht, Bastien aurait sans doute trouvé un meilleur équilibre en proposant aux étudiants qui fréquentent en grand nombre le théâtre Denise-Pelletier un texte qui a plus de preuves à son actif. Il était inquiétant d'entendre M. Bastien, directeur artistique, tracer un peu trop rapidement une cartographie du théâtre québécois du genre: « les personnages du Plateau Mont-Royal (Tremblay) sont maintenant rendus à Laval ». La pièce de Louise Roy et Louis Saia est excellente, mais il ne faudrait pas charrier sur son importance historique.

Au TNM, cette semaine, Richard Gervais, toujours président du conseil, était fier de présenter à la presse « le premier menu d'Olivier ». Et Reichenbach débordait d'énergie et de plaisir à parler de « sa » saison, la 33e de la maison, qui marque un retour progressif vers les textes classiques et le répertoire moderne avec d'abord un *Tartuffe* que Reichenbach mettra en scène au début de saison (pour marquer la filiation avec les fondateurs du TNM) et un Goldoni (*Arlequin serviteur de deux maîtres*) que dirigera Guillermo de Andréa.

Reichenbach n'était pas peu fier non plus d'annoncer qu'on traduira et mettra en scène le fameux *Amadéus* de Peter Shaffer. Il avait été un temps question que Duceppe affiche cette oeuvre où Saliéri affronte Mozart et qui, partout où elle est jouée remporte un triomphe exceptionnel. C'est le TNM qui a gagné la course *Amadéus*, et l'intérêt de ce spectacle qui prendra l'affiche le 18 novembre 83 est rehaussé par la présence dans le rôle exigeant de Saliéri, du comédien Albert Millaire qui fait ainsi un retour au TNM après huit ans d'absence.

« J'ai sauté sur la première chance qui se présentait pour donner à Millaire un grand rôle », a déclaré Reichenbach.

Olivier Reichenbach entend faire du TNM « une maison de comédiens ». « Une de mes préoccupations majeures est de réunir des acteurs de talent, j'entends leur remettre en quelque sorte le TNM et développer le style de la compagnie à partir du travail fait avec eux, ce sont les comédiens qui sont l'âme d'une compagnie de théâtre. » Reichenbach souligne à cet égard que même si le nombre de productions passera de six à cinq pour la saison prochaine, le nombre de comédiens engagés passera de 34 (pour 82-83) à 57.

Déjà, sept comédiens forment un premier noyau de troupe au TNM. Il s'agit de Luc Durand, Sophie Clément, Raymond Bouchard, Normand Chouinard, Christiane Raymond, Markita Boies et Pierre Chagnon. « Ils ont le loisir de travailler ailleurs, s'ils en ont le temps », précisait Reichenbach qui entend éventuellement former une véritable troupe où les acteurs sont liés par contrat exclusif.

Une seule créaction québécoise au TNM en 83-84. « Je ne croyais pas que le TNM pouvait monter la première pièce d'un auteur québécois », déclarait Reichenbach cette semaine. Dans l'air flottaient des allusions à l'échec magistral de *La Statue de fer*. « J'ai cependant fait une entorse à mes principes pour la pièce de Michèle Allen (*La Passion de Juliette*) qui a des qualités remarquables ». La pièce de Michèle Allen sera créée en janvier 84.

Juste avant le Goldoni qui clôturera la saison, Olivier Reichenbach dirigera la création montréalaise d'un succès off-Broadway qui avait pour titre *Cloud Nine* (signé Caryl Churchill) et que Maryse Pelletier traduira sous le titre de *Cul-de-sac au septième ciel*. Il s'agit d'un regard loufoque sur la libération sexuelle dans le sillage de l'héritage victorien. La presse new-yorkaise a célébré ce « scrambled sex ».

Chez Duceppe, c'est la banlieue de New-York. Des cinq productions qu'on affiche pour la 11e saison, quatre sont des traductions de succès de Broadway. Cela va de *Agnes of God* (qui aura pour titre *Soeur Agnès* et sera mis en scène par Lorraine Pintal) de John Pielmeier, à *Morning's at Seven* de Paul Osborn (*Les Petits Matins*), et à *Brothers* de George Sibbald (*Le Clan*) que Duceppe présentait à la presse comme « une pièce sur le syndicalisme qui n'est pas tendre pour les unions ».

Michel Dumont, Marc Grégoire et Benoit Girard travailleront à la traduction de ces pièces américaines. La seule exception à cette saison-Broadway sera une comédie légère qu'on a joué partout au Québec *Caviar ou lentilles*, des Italiens Scarmicci et Tarabusi que Gaétan Labrèche mettre en scène pour le spectacle des Fêtes.

Si l'on regarde la liste des comédiens qui jouent au Port-Royal, l'on voit que là aussi, comme au TNM, on se dirige vers la formation d'une troupe permanente. Les Michel Dumont, Béatrice Picard, Roger Le Bel, Benoit Girard, Claude Maher participent à presque tous les spectacles en jouant, traduisant ou dirigeant. Trop de problèmes techniques, précisait Duceppe, empêchent la formation définitive d'une troupe exclusive, mais c'est le rêve que l'on caresse.

Au Théâtre Populaire du Québec (TPQ), il n'y a pas encore eu d'annonce de la saison, mais l'on sait que l'année 83-84 comportera un Beaumarchais (*Le Barbier de séville*), que la production du Trident *Les Enfants du silence*, de Mark Médoff, fera partie de la programmation de tournée, et qu'une reprise de la pièce de Louis-Marie Dansereau, *Chez Paulette bière, vin, liqueur et nouveautés* est envisagée.

À Québec, le Trident aussi s'américanise. On reprend au début de saison *Quelle vie?* de Brian Clark que le TNM avait jouée en 80, on jouera *Crimes du coeur* qui est la traduction de *Crimes of heart*, le Pulitzer 81 signé Beth Henley, et *Feu follet*, la pièce de Suzan Cooper et Hume Cronyn qui s'appelait *Fox Fire* à Broadway. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une co-production avec le Rideau-Vert, que Guillermo de Andréa mettra en scène. Pour le reste de la saison du Trident, on accueillera l'*Amadéus* du TNM avec les deux premiers rôles (Millaire en Saliéri et Hubert Gagnon en Mozart), le reste de la distribution étant formé à Québec.

Et le Trident proposera une seule création québécoise, une pièce de Marc Doré qui a pour titre *Autour de blanche Pelletier*, que l'auteur mettre en scène.

Pour l'instant, la programmation de ces cinq compagnies dénote un net recul du théâtre québécois. Duceppe disait n'avoir rien trouvé de valable parmi les 25 manuscrits reçus. Au TNM, on fait une exception pour un texte « remarquable ». Le Trident poursuit une politique qui privilégie le répertoire étranger et en particulier américain. Quant à la NCT et au TPQ, leurs vocations n'ont jamais été dirigées vers la création. Il reste le Théâtre d'Aujourd'hui dont on ne connaît pas encore le sort pour l'an prochain, ni le futur directeur.

Mais cette saison 83-84 promet de grandes joies théâtrales: Monique Mercure qui reprendra à la NCT le grand rôle de Denise Pelletier, *Mère Courage*, avec Marie Tifo qui dans le rôle de la muette prend la succession de Dyne Mousso; Albert Millaire dans Saliéri, ce rôle énorme défendu à Paris par François Périer; Nicole Leblanc et Angèle Coutu dans *Les Belles-soeurs*, 15 ans après la création, dans une nouvelle mise en scène de Brassard; Normand Chouinard qui sera le nouveau *Tartuffe* du TNM...

David Bowie « straight »

par Nathalie Petrowski

Où que vous alliez, écrivait l'autre, il y a des chances que David Bowie y soit allé avant vous. L'éphèbe blond au teint diaphane a fait des ravages cette semaine à Montréal. Seize mille billets pour ses spectacles du 12 et 13 juillet au Forum de Montréal se sont envolés en moins de 24 heures.

Absent des scènes depuis près de cinq ans, le maître-poseur, roi-iconoclaste et adepte d'un dandysme délirant, revient de loin. Il renaît de ses cendres. *Straight* cette fois. Sans poses, sans déguisements, sans dédoublements. Pour amorcer son retour à la réalité, il fouille son passé, ses racines musicales et se porte contre la vague froide et électronique qu'il a lui-même provoquée.

Tout simplement intitulé *Let's Dance*, son plus récent microsillon est un hommage à la musique noire de la fin des années 50, début des années 60, la musique d'avant le déluge de chrome glacial qui devait propulser Ziggy Stardust, son double, sur les scènes hallucinées du monde entier et lui faire goûter aux fruits amers du succès.

Dix ans déjà. Bowie ne se souvient pas toujours des tournants tortueux de sa vie pendant ces années d'errance entre New York, Los Angeles et la planète Mars. Il sait qu'à force de cultiver une distance cool et une démence robotique, il a dérivé sur une banquise froide et inhumaine. Les effets et artifices sont devenus autant de couches de fonds de teint l'isolant du monde et l'empêchant d'avoir accès à lui-même. À 36 ans, il a envie de se délester de tous les artifices qui neutralisaient sa sensibilité. La simplicité est devenue sa nouvelle religion, son panacée néo-romantique.

Lets Dance témoigne de la transformation. Toujours un pas en avance sur les mutations sociales, Bowie est resté à l'écoute de son temps. Il est peut-être le plus fidèle chroniqueur du changement. Son retour au rythm'n blues, au soul noir, est tout à fait de circonstances.

Son ami et émule Brian Eno a déjà tenté l'opération avec le groupe Talkin Heads en recyclant les patrons rythmiques syncopés du rythm'n blues. La musique de James Brown connaît ces temps-ci un regain d'intérêt symptômatique. Les gens ont envie de revenir aux sources plus humaines et moins plastiques de la musique populaire. Bowie l'a tout de suite compris. Le succès le hante à nouveau.

Quittant sa soucoupe volante et son laboratoire cybernétique, Bowie est revenu sur terre. Il est aussi retourné sur le plancher de danse, avec le vrai monde. La première pièce du disque, *Ricochet*, témoigne d'une volonté de fusion musicale entre la tribalisme africain et le trépidance urbaine sur un fond d'apocalypse moderne. De temps à autre des voix marquent les tempos en criant: « C'est pas la fin du monde. » La basse, telle un marteau-pilon, creuse le rythme et lui confère une profondeur presque obsessionnelle. C'est la pièce la plus consistante du disque.

Ailleurs, comme dans *China girl*, Bowie retrouve une légèreté musicale alliée à un humour un peu jaune. Tandis qu'il s'excite et s'émousse aux côtés de sa Chinoise, celle-ci lui conseille avec nonchalance de se la boucler. Dans *Criminal World*, une rengaine sautillante vient accompagner des paroles plutôt cyniques sur l'ambivalence des nouvelles générations.



David Bowie

Let's Dance, sa pièce fétiche, conçue expressément pour la radio, laisse monter la rumeur chaude et rutilante des saxophones. Il s'inspire cette fois de l'énergie des « big bands » américains et nous invite à retrouver l'optimisme et le goût de la fête « sous une lune sérieuse ». Les paroles reprennent tous les clichés de l'amour Harlequin mais leur agencement parfois incongru font vite ressortir leur absurdité.

Bowie garde encore un pouce de distance entre lui et le monde trouble des émotions. *Ricochet*, la pièce la plus ressentie du disque, annonce toutefois qu'un changement s'est produit chez lui. Dans sa vision affolée d'un monde de crimes et de châtiment, où les démons font des promesses qu'ils ne tiennent pas, Bowie nous rappelle et se rappelle à lui-même que personne ne supporte l'oubli. Même pas David Bowie. Le maître-poseur, expert manipulateur, admet pour la première fois sa défaite, sa vulnérabilité et dans le même souffle son goût de vivre et sa nouvelle appartenance au monde futile des vivants.

théâtre du rideau vert
direction yvette brind'amour mercedes palomino
MARDI AU SAMEDI: 20h. DIMANCHE: 19h
LA RÉPÉTITON OU L'AMOUR PUNI
de JEAN ANOUILH



Mise en scène: FRANÇOIS CARTIER
FRANÇOISE FAUCHER - FRANÇOIS CARTIER
DIANE LAVALLÉE - GÉRARD POIRIER
MICHÈLE MAGNY - GUY HOFFMANN
BERNARD MENEY
Conception visuelle: BARBEAU - BORBOËN
Éclairages: CLAUDE - ANDRÉ ROY
Réservations de 12h à 19h Métro Laurier, sortie Gilford 4664, rue St-Denis 844 1793

DUCEPPE
COMPLET CE SOIR
SUPPLÉMENTAIRES les 17 et 18 mai
LES GARS
de JEAN BARBEAU
DU 7 AVRIL AU 14 MAI
mise en scène: Claude MAKER
avec: Michel DUMONT, Claude MICKAUD, Paul SAVOIE, Esther LEWIS
décors: Marcel DAUPHINAIS
costumes: François BARBEAU
éclairages: Luc PRAIRIE
du mardi au vendredi à 20h, samedi à 17h et 21h
THÉÂTRE PORT-ROYAL PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

LE THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE PRÉSENTE
EN COLLABORATION AVEC LA BRASSERIE O'KEEFE LTÉE
YVON DESCHAMPS
ET
LINDA SORGINI



DANS CAMILLE ET CYRENNE:
Tapage Nocturne
DE CHARLES DYER
AVEC ALAIN ZOUVI
TRADUCTION: JEAN-LOUIS ROUX
MISE EN SCÈNE: OLIVIER REICHENBACH
DÉCOR ET COSTUMES: MICHEL DEMERS
ÉCLAIRAGES: MICHEL BEAULIEU
MUSIQUE: MICHEL HINTON
À L'AFFICHE
tnm DIRECTION ARTISTIQUE OLIVIER REICHENBACH 84, OUEST STE-CATHERINE 861-0563
-25 -60 ANS. RÉDUCTION 40% H AVANT LE SPECTACLE

Concerts de musique de chambre Allegra
Quatuor
violon Vladimir Landsman
violon et alto Eleanora Turovsky
violoncelle Yuli Turovsky
piano Dorothy Fraiberg
Des oeuvres de Bocchermi, Copland, Prokofieff et Dohnanyi
Samedi, 30 avril 1983, 20 heures
Université McGill, salle Pollack
555 rue Sherbrooke ouest
Entrée libre
Présenté en collaboration avec "Music Performance Trust Funds" par l'entremise de la Guilde des Musiciens de Montréal.

ENFIN DUCHESSES

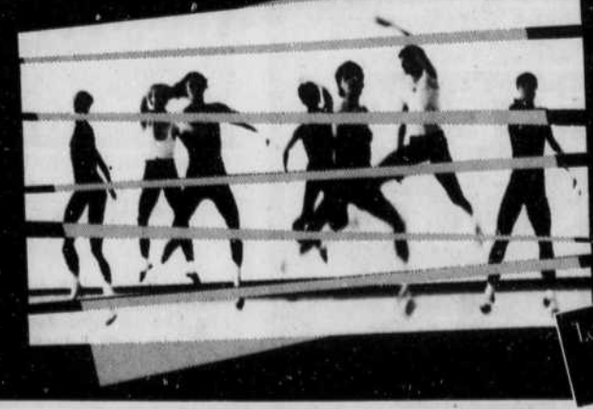


Un spectacle fou, fou, fou... sur le phénomène des duchesses et des "miss" de tout acabit
les folles alliées
AU THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
100 avenue des Pins Est (métro Sherbrooke, autobus 144)
Du 4 au 29 mai à 20 h. Relâche les lundis et mardis.
Réservations : 845-7277

PRO MUSICA
SAISON 1983-84
14 NOVEMBRE Leonard Rose violoncelle
12 DECEMBRE Benita Valente soprano / Cynthia Raim piano
9 JANVIER Cecile Licad piano
23 JANVIER Quatuor Cleveland
20 FEVRIER Trio Beaux Arts
2 AVRIL Brigitte Engerer piano
30 AVRIL Ensemble Pro Musica dirige par Charles Dutoit
14 MAI Ensemble Pro Musica dirige par Charles Dutoit
Les nouveaux lundis de Pro Musica au Théâtre Maisonneuve.
Venez entendre de brillants jeunes talents, des artistes de renommee internationale, et l'Ensemble Pro Musica sous la direction de Charles Dutoit dans deux programmes Bach.
20 HEURES
ABONNEZ-VOUS!
Obtenez une reduction de 25%
Assistez à deux concerts gratuits
Payez aussi peu que 5$ par concert
8 Concerts: 40$ - 50$ ou 60$
Telephonez a nos bureaux du lundi au vendredi entre 13h30 et 15h et portez à votre compte Visa ou Master Card Pro Musica 1270 ouest, rue Sherbrooke, Montreal, Que. H3G 1H7
TEL.: (514) 845-0532
A nos abonnés: vos sièges sont réservés jusqu'au 1er juin
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Le Théâtre La Cannerie inc. et LA SPEC PRÉSENTENT:
Yolande Cuomo
Spécial anti-inflation 2 billets pour le prix d'un du 4 au 15 mai
du 4 au 22 mai à: 20h30
À la Spec, 1670 Desjardins une rue à l'est de Pie IX
$7.00 et $6.00 (étudiants, âge d'or)
Relâche lundi-mardi
Réservations: 524-8565

pointépiénu



Louise Lafreniere et Pointépiénu
3 soirées: 19, 20, 21 mai à 20h30
1 matinée (pour enfants): 21 mai à 15h
Théâtre Marie Gérin-Lajoie (U.Q.A.M.) 1455 St-Denis (métro Berri)
Adultes $8.50 • Étudiants - Enfants $6.50
Adultes acc. d'un enfant $6.50 • Enfants $4.00
Billets en vente dès maintenant à Pointépiénu, 5415 Chemin Queen Mary et au guichet de l'U.Q.A.M. à partir du 2 mai de 11h à 17h30.
Pour renseignements ou réservations: (514) 487-5622

CULTURE ET SOCIÉTÉ

André Gagnon et le défi de Mozart

par Carol Bergeron

« La musique, c'est d'abord un plaisir, ensuite une science et un art. » Voilà ce qui semble avoir guidé, jusqu'à présent, André Gagnon dans sa carrière de musicien. Voilà également ce qui l'incite à relever cet important défi que lui lance l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM). Il jouera avec eux le *Concerto* en mi bémol majeur, K 482 de Mozart, les 2 et 3 mai, dans la série des Concerts Air Canada et le 8 mai, dans la série des Concerts Esso.

Grande vedette dans le domaine de la musique de variété, André Gagnon n'en est cependant pas à ses premières armes du côté de la musique classique: plutôt que de changer de voiture, fait-il remarquer, il s'est offert, le 31 mars 1967 — certains s'en souviennent-ils? — une soirée Mozart. « Je m'étais loué



André Gagnon

les service d'un orchestre et la Place des Arts pour pouvoir jouer deux concertos, le *Ré Mineur* K 466 et le *La majeur* K 488. Personne d'autre que moi ne voulait alors prendre ce risque; ça a bien tourné, ajoute-t-il, même si financièrement j'ai dû perdre environ $12,000. »

Il faut avouer que les trajectoires de carrière sont fortement balisées, peut-être trop, diront certains: ainsi, un musicien « sérieux » ne doit pas se commettre à des genres diamétralement opposés comme la musique « pop » et la musique « classique ». À la rigueur acceptera-t-on comme péchés véniels les anodines incartades des grands interprètes du côté de la musique de variété mais le contraire sera très vite considéré comme sacrilège.

« On verrait bien Régine Crespin faire des chansons de Charles Trenet, précise André Gagnon, mais sans doute très mal Gilbert Bécaud faire un concerto de Tchaikovsky; et pourtant, avec sa formation pianistique, il pourrait sans doute le faire. »

André Gagnon n'est sûrement pas un cas unique mais il faut chercher longtemps pour trouver une démarche semblable à la sienne. Il mentionne André Previn, qu'il admire beaucoup. Il est vrai qu'avant d'atteindre le prestige de chef-d'orchestre qu'on lui reconnaît maintenant, il s'est fait d'abord remarquer comme pianiste de jazz et orchestrateur de musique de cinéma. Mais son but ultime était cependant la musique classique.

Il faut donc admettre que pareille aventure n'est pas facile, surtout si, comme André Gagnon, on cherche l'excellence. «Je ne veux pas, dit-il, qu'on m'entende avec condescendance mais comme un pianiste qui joue du Mozart et qui le fait ni mieux ni moins bien que n'importe qui. »

Pour cela, il s'est remis très sérieusement à son piano: d'abord huit heures par jour, des gammes, des exercices, le travail détaillé de la partition de Mozart et beaucoup de lecture au clavier. « Depuis 15 ans que je ne faisais plus de musique classique, il m'a fallu travailler très fort pour me remettre en doigts. J'ai d'ailleurs pris la résolution de travailler après la Place des Arts, mon piano au moins deux heures par jour. »

Nous parlons maintenant du *Concerto* en mi bémol majeur de Mozart et soudain la conversation s'anime: à préciser sa conception de l'interprétation, André Gagnon devient volubile. Les tempi: « Il doit y avoir un rapport étroit entre le premier et le troisième mouvement, mais il faut aussi se mettre d'accord avec le chef d'orchestre », précise-t-il. Un détail important et délicat, les cadences: « J'ai choisi un concerto pour lequel Mozart n'avait pas écrit de cadences car je voulais faire les miennes. Dans celle du premier mouvement, remarque-t-il, tout en respectant le style, je me suis permis d'introduire un thème nouveau de mon cru. Je n'ai pas voulu que le langage dépasse celui de Beethoven, j'ai eu peur d'aller au-delà. » Aussi loin que Glenn Gould dans le *Premier Concerto* de Beethoven? « Oui, c'est ça. »

Quant aux schématiques passages du deuxième mouvement, poursuit-il, « j'ai constaté que personne ne fait la même chose, les versions de Brendel et de Perahia sont fort différentes ». Et là, pour illustrer ce qu'il avait dû faire dans ces passages, il propose de passer du salon où nous étions jusqu'à présent — un salon un peu austère dont seule une chaîne stéréo avec ses nombreux disques pouvait trahir la présence d'un musicien —, à la salle de musique sous les combles.

Gravissant rapidement les deux grands escaliers, nous pénétrons dans une vaste pièce où trône dans toute sa majesté (couvercle grand ouvert), un magnifique Baldwin de concert. On remarque à peine la présence d'un petit clavecin qui, timidement, se blottit contre le mur, près de la porte. André Gagnon se met au clavier, explique, joue quelques accords, des arpèges, des trilles, des éclats de musique. Il s'arrête pour me dire, d'un air un peu embarrassé, qu'il n'a pas l'habitude de dévoiler ainsi ses batteries: « Ça me rend un peu nerveux. »

Revenus au salon, André Gagnon ajoute en soupirant: « Quand je pense aux scrupules de certains grands musiciens à jouer Mozart, je panique. Il faut cependant ajouter que ma démarche se veut très modeste. Je pense que je comprends bien Mozart et que je ne me trompe pas en le choisissant. C'est sans doute ce qui me convient le mieux, physiquement et musicalement. » Il ajoute encore: « Je ne suis pas un virtuose, je n'ai pas cet avantage, mes possibilités techniques sont limitées; j'aimerais bien jouer le troisième concerto de Rachmaninoff, mais... »

« Je souhaiterais enregistrer, un jour, un concerto de Mozart comme d'ailleurs je serais très heureux de faire autre chose; je pense au mi mineur de Chopin, au Poulenc, au Stravinsky pour piano et vents ou aux deux concertos de Chostakovitch. »

À entendre André Gagnon parler ainsi avec autant d'enthousiasme de la musique classique, il ne faut pas se hâter de conclure qu'il est sur le point de se reconvertir à ce mode d'expression: « Je pense, souligne-t-il, que l'on peut faire sérieusement toutes sortes de musiques. »

Elle est belle, Geneviève...

par Mireille Simard

Au mitan de la vingtaine, Geneviève Paris semble frappée d'un désir de calme et de sérénité plutôt inusité pour une si jeune artiste. Et pourtant... Partie en tournée à 19 ans affronter les foules houleuses de Maxime Leforestier puis de Julien Clerc, l'enfant-prodige de la guitare électrique a vécu comme une saltimbanque, toujours coincée entre deux hôtels et un avion. Avec pour toute compagnie la fidèle présence de sa guitare. Et une certaine angoisse.

À 24 ans, le silence qui succède toujours à sa lancinante question « C'est où chez moi? » devient trop fort. Elle quitte la ronde de ses spectacles-solos et opte pour une année sabbatique qu'elle passe dans la maison familiale de Deauville. Là, elle prend conscience de son besoin indéracinable d'avoir une maison bien à elle. Pour la



Photo Jean Lavallée
Geneviève Paris: une certaine plénitude.

circonstance, ce désir prendra la forme d'une « cabane » au Canada. Mais avant de quitter sa mère-patrie, elle enregistre un quatrième microsillon, qui vient tout juste d'être distribué ici. Un an plus tard.

Geneviève vit aujourd'hui à Montréal, dans un appartement qu'elle a rénové de ses mains de virtuose. Elle a fui ce Paris où elle ne pouvait rien exprimer, trop occupée à maintenir une barrière pour se défendre contre la vitesse, l'agressivité et l'impolitesse du monstre urbain. « Je ne suis pas venue ici pour le paysage, les montagnes et les sapins, même si c'est très beau. Ce sont les gens qui m'ont attirée ici. »

Dans cette terre d'adoption dont le rythme plus lent lui convient à merveille, Geneviève se prend en main et, à son habitude, règle tout, tout en même temps: elle perd 11 kilos, coupe l'alcool et songe même à abandonner la cigarette. Depuis un an, sa vie suit un chemin plus paisible, loin du temps hachuré des spectacles et des tournées. Le plein d'énergie semble avoir été fait pour un bout de temps.

Son récent spectable au Spectrum exprime tout à fait sa nouvelle sérénité. Ses anciennes chansons ont subi une cure de rejeunissement (« On les a repeintes à neuf », blague-t-elle en entrevue) et elle affiche une aisance qu'on ne lui avait jamais connue. Des costumes de scène soignés qui jouent sur les contrastes, des coiffures à l'emporte-pièce et, surtout, une présence sur scène qui subjugue dès les premières notes. Hypnotisée, la salle respire au rythme de sa musique aux étiquettes impossibles. Trois rappels plus tard, la sihouette épuisée revient furtivement saluer le public en délire. Elle semble gênée. Pendant une minute délicieuse, le glacial Spectrum semble enfin posséder une âme.

Geneviève sur scène, c'est l'explosion de la passion musicale sans frontière. Mais elle ne semble pas d'accord avec cette définition; la musique, pour elle, c'est bien plus qu'une passion. « J'ai bien des passions. Je dessine beaucoup et je suis une maniaque de cinéma. Mais j'ai l'impression que la passion, c'est extérieur à soi, qu'on peut s'en débarrasser. Alors que la musique, c'est ma personne, c'est moi. Ça ne peut pas sortir ailleurs. Ça va toujours rester là. »

Geneviève n'a jamais considéré 20 ans comme un âge magique. Depuis toujours, elle s'est imaginé atteindre une certaine plénitude vers 30 ans. À la voir si éclatante, si envoûtante en spectacle, on ne doute nullement de sa certitude. L'enfant angoissée s'est transformée en une artiste sublime. Elle est belle, Geneviève...

LA FONDATION DE DANSE TRISKELIAN présente
EN VENTE LUNDI
L'oeil du printemps
Quatre nouvelles œuvres de LINDA RABIN, chorégraphe, et ses danseurs
26, 27, 28 mai à 20H30
Billets: 9$
2.00$ de réduction aux étudiants et citoyens de l'Âge d'Or
Billets en vente à l'auditorium D.B. CLARKE, Édifice Hall, UNIVERSITÉ CONCORDIA
1455 ouest boulevard de Maisonneuve, sortie MÉTRO GUY
Heures et jours d'ouverture des guichets: 12H00 à 18H00 heures, les lundi, mardi, mercredi
Réservations: 879-4341

L'ENSEMBLE VOCAL TUDOR
sous la direction de WAYNE RIDDELL
présente
AMERICANA PLUS
Artistes invités:
* PAUL HELMER, pianiste
* Le choeur de l'école F.A.C.E.
IWAN EDWARDS, directeur
Les 8 & 9 mai à 20 h
SALLE de CONCERT POLLACK
555 Sherbrooke ouest.
RENSEIGNEMENTS: 932-3376
(Pendant les heures d'affaires)
Adultes: $9.00 Étudiants et Âge d'Or: $6.00
Billets en vente chez:
Musique Internationale Ltée, 1334 Ste-Catherine Ouest
Paragraphe Inc., 2065 Mansfield
Ed. Archambault Inc., 500 Ste-Catherine Est
(Frais $0.75)
et à la porte le soir du concert

Une présentation de l'Orchestre symphonique de Montréal
EN RECITAL
L'INCOMPARABLE VIOLONISTE
ITZHAK PERLMAN
et SAMUEL SANDERS, pianiste
le lundi 16 mai 1983 à 20 h.
Programme:
BACH — Sonate en mi majeur, BWV 1016
FRANK — Sonate en la majeur
EARL KIM — 12 Caprices pour violon solo
DVORAK — 4 Pièces romantiques, opus 75
Autres oeuvres à être annoncées de la scène
Billets 10$, 15$ et 20$
SALLE WILFRID-PELLETIER, PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

GIGOGNE
ESPACE LIBRE
DARA BIRBAUM (Vidéo) 5 au 26 mai
El Asnaam, installation de JUAN GEUER jusqu'au 5 juin
SUR TOILE ET SUR PAPIER (art américain) jusqu'au 29 mai
ULYSSE COMTOIS 1952-1982 jusqu'au 22 mai
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN MONTRÉAL
Cité du Havre, Montréal H3C 3R4 Tél.: 873-2878
ENTRÉE LIBRE
Ligne 168, stations McGill et Bonaventure
Samedi et dimanche: autobus du Musée
Ministère des Affaires culturelles, Musée d'art contemporain

OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT
FESTIVAL À NOTRE-DAME '83
MOZART PLUS
1er juin — MARK ELDER, André Lapointe, Picnic — MOZART Idomeneo: ouverture; Concerto pour piano no 24, K.491 — BEETHOVEN Symphonie no 7
8 juin — MARIO BERNARDI, Richard Roberts, Violon, Robert Verebes, Alto — MOZART Les Noces de Figaro: ouverture; Sinfonia concertante pour violon et alto, K.364 — BRAHMS Symphonie no 2
21 juin — NEEME JARVI, Theodore Baskin, Hautbois — MOZART Così fan tutte: ouverture; Concerto pour hautbois, K.314 — TCHAIKOWSKY Symphonie no 4
28 juin — CHARLES DUTOIT, Pascal Rogé, Piano — MOZART Don Giovanni: ouverture; Concerto pour piano no 26, K.537 (Couronnement) — R. STRAUSS Also sprach Zarathustra (violon solo: Richard Roberts) (orgue: Pierre Grandmaison)
5 juillet — CHARLES DUTOIT, Joseph Kalichstein, Piano — MOZART La clemenza di Tito: ouverture; Concerto pour piano no 21, K.467 — SIBELIUS Symphonie no 2
12 juillet — CHARLES DUTOIT, Cecile Licad, Piano — MOZART L'impresario: ouverture; Concerto pour piano no 17, K.453 — BERLIOZ Symphonie fantastique
19 et 21 juillet — CHARLES DUTOIT, Colette Boky, soprano; Susanne Mentzer, mezzo-soprano; Mark Dubois, tenor; Christopher Cameron, basse; Choeurs de l'OSM - Wayne Riddell — MOZART Messe en do mineur, K.427 (Solennelle) — BACH Magnificat, BWV 243
ABONNEZ-VOUS et recevez un disque de l'OSM GRATUITEMENT
7 concerts pour 70 $ ou 52,50 $
Abonnements en vente à l'OSM seulement 200 ouest, de Maisonneuve tél.: 842-9951
Billets individuels 10 $, 7,50 $ en vente * aux comptoirs [illegible] (+ 0,75 $) * aux guichets de la Place des Arts (+ 0,75 $) * à l'OSM
Sièges réservés. Les concerts débutent à 19:30
CE FESTIVAL EST RENDU POSSIBLE GRÂCE À LA GÉNÉROSITÉ DE LA COMPAGNIE
POWER CORPORATION DU CANADA

OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT
La renommée internationale de l'OSM a fait de Montréal une capitale de la musique.
Joignez-vous à Ozawa, Serkin, Galway, Mehta, Milstein, Argerich, Barenboim...
Célébrez avec nous notre grandiose 50e saison... Appelez-nous au 842-9951.
NOTRE FIERTÉ NOTRE ORCHESTRE
Charles Dutoit, Directeur artistique
50e saison

Les créations de la jeunesse

Le festival Créations-jeunesse qui avait lieu récemment à la polyvalente Pierre-Dupuis aura son prolongement du 1er au 8 mai. Dans trois salles différentes, en effet, les oeuvres retenues seront accessibles au grand public.

C'est ainsi que le 3 mai, à la salle Alfred-Laliberté de l'UQAM, deux groupes présenteront leurs créations théâtrales: *L'An 2000* et *Potpourri* tandis qu'un groupe de musiciens (avec Johanne Lebrun) exécutera une oeuvre et que Catherine Bazin jouera sa création primée.

Le festival ne revêtait pas un caractère de compétition. Ce qui explique que les jurys aient choisi d'accorder des mentions à pratiquement tous les participants. Le 2 mai, à la Cinémathèque québécoise, un visionnement permettra de se rendre compte de ce que de très jeunes adeptes du cinéma super-8 peuvent réaliser. On verra notamment *Rira bien qui rira le dernier, Imagination, Mélange de légumes, Transformation* et *Rapt*.

Au Musée d'art contemporain de la Cité du Havre, du 1er au 8 mai, seront exposés une douzaine de photos d'Eric Canuel et une quinzaine de dessins ou toiles d'autres participants. Quatre vidéos seront également disponibles,qui traitent de problèmes d'adaptation des jeunes ou encore de leurs fantasmes.

Notons que, tel qu'il avait été préalablement annoncé, l'éditeur HMH/Hurtubise publiera bientôt la nouvelle créée par Joan Genest, de Jonquière, sur le thème du festival Créations-jeunesse: *La situation est grave mais pas désespérée*.

LA BOÎTE À ÉCHOS

La troupe de danse folklorique Montréalaise *Les Sortilèges* est maintenant reconnue officiellement comme troupe professionnelle au sein du ministère des Affaires culturelles du Québec et sera désormais soutenue financièrement selon les mêmes critères que les autres troupes de danse. Soulignant l'«excellence reconnue» et le «professionnalisme» des *Sortilèges*, le ministère signale dans un communiqué le caractère exceptionnel de cette mesure, les groupes folkloriques relevant habituellement du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

■

Au café Espéranto (3553 Saint-Urbain) les 4, 5 , 6 et 7 mai, l'on présente *Le Jardin de la maison blanche*. La pièce se déroule dans un lieu à la fois imaginaire et réel: le coma, et cinq personnages d'ascendances diverses se croisent. Présentée par le Théâtre autonome des ateliers d'éducation populaire.

■

La Quarantaine du théâtre expérimental se poursuit. L'on rappelle qu'à la salle Calixa-Lavallée jouera, du 4 au 8 mai *Vol P-459* et du 11 au 14 mai, *Une histoire encore possible*. À l'Eskabel (5402 Saint-Laurent, entre Fairmount et Saint-Viateur) l'on présentera *L'Heure du thé*, du 11 au 13 mai, et *L'Hôtel des glaces*, le 14 mai à 21 h. Renseignements: 272-6412 ou 277-8370.

Annonces classées 286-1200

■ Avis

M.B.F. - 30 MAI 1949. Je suis née le 30 mai 1949, Crèche-Hôpital de la Réparation, Pointe-aux-Trembles, Québec. Si mes parents désirent me connaître, s.v.p. écrire: C.P. 183, South Mountain, Ontario, K0E 1W0. Correspondance confidentielle assurée. Marie B.F. 02-05-83

■ Ameublements à vendre

CAUSEUSE et table à café, style Provincial Français, 463-2863. 2-5-83

OUTREMONT, vente d'appartement Jacobin 3 pièces: causeuse, 2 chaises, bureau, cristal, porcelaine, argenterie, etc... 25 Vincent d'Indy, #209. 2-5-83

■ Antiquités

ATTENTION

Encan d'antiquités à tous les dimanches à 13 h au: 155 boul. de l'Industrie, St-Mathieu de Beloeil, Sortie 112, Trans-Canadienne.

Pour informations:

Langlois & Frères Inc.
464-2755

2-5-83

ANTIQUITÉS À VENDRE

Table (secrétaire) en pin mesurant 4'4" x 2'4" x 2'7" de hauteur, avec 2 tiroirs. Fauteuil assorti. Demander Bertrand: jour: 844-3361 poste 243, soir: 525-5676.

02-05-83

ANTIQUITÉS

Meubles, antiquités, objets d'art, portes anciennes en pin, etc... Samedi 30 avril, dimanche 1er mai, 10 à 19h: 3025, Sherbrooke ouest, # 111, coin Atwater. 2-5-83

Rustique table ronde 48" plus 20" rallonge, merisier, 8 chaises "captain" orme. Voir 4095-A Décarie. Jeu.-ven. 1h - 7h; sam. 1h - 5h. Autrement: 738-4528. 2-5-83

MEUBLES ANCIENS à vendre, succession. 384-1508. 2-5-83

IEGOR DE ST-HIPPOLYTE commisaire priseur autorisé à l'hôtel des encans de Montréal, 4521 boul. St-Laurent, vendra aux enchères au meilleur prix vos meubles antiques, vos objets d'art ou de collection et vos tableaux. 849-2505. 9-5-83

PARTICULIER VEND: antiquités québécoises authentiques, table réfectoire, petite table à traverses, armoire à panneaux soulevés, coffre, moule à sucre. 482-0755. 2-5-83

EXPOSITION ET VENTE D'ANTIQUITÉS de Westmount les 29-30 avril - 1er mai. 4675 Ste-Catherine ouest, arena de Westmount. 486-8153. 2-5-83

ARMOIRES, chaises, tables, cruches, etc... 342-5427. 2-5-83

PIANO TABLE, rare, magnifique, bois de rose, marque Bacon. Tél.: 276-6262. 2-5-83

■ Appartements/Logements

VAN HORNE PRÈS WILDERTON, 4½ chauffé, eau chaude fournie, appareils, ensoleillé, très propre, 1er juillet $365. 389-2090, 526-2123. 5-5-83

ÉDOUARD-MONTPETIT - Woodbury, 5½ chauffé, appareils, spacieux, boiseries, 1er juillet, $525. 389-2125, 735-6743. 5-5-83

OUTREMONT, (adjacent), 4½ près U. de M., impeccable, balcon, très éclairé, chauffé, s. lavage, 1er juin - 1er juillet. $425, aussi 4½ s/s. $315. 733-6801. 2-5-83

C.D.N., 3445 Ridgewood, 2½, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, 1er mai, 737-6241. 2-5-83

OUTREMONT, 5½ - 7½, tout moderne, chauffé, eau chaude, garage et stationnement inclus. $650./mois. 271-1186. 2-5-83

ST-HUBERT près Sherbrooke, 7½, haut triplex, très ensoleillé, stationnement, petit jardin, balcons avant-arrière, libre 1er juillet, $625, références. 844-7153 (soir - W.E.) 2-5-83

OUTREMONT, rue Stuart, haut de suplex, luxueux, 9½, chauffé, 4 chambres à coucher, 1½ s.b. boiseries naturelles, 2 balcons, garage, $910. Références, 271-6529 ou 274-6900. 2-5-83

OUTREMONT (ADJACENT): 7½, 3 c.c., r-de-ch., stationnement s/sol, $480, libre 1er juillet, visites samedi - dimanche. 524-1798. 2-5-83

ÉDOUARD-MONTPETIT près Decelles, 1½ et 3½, chauffé, tout équipé, $300, taxe d'eau incluse. 744-1731 sauf samedi. 2-5-83

CÔTES-DES-NEIGES, grand 5½ à sous-louer, chauffé, éclairé, balcon, $325, 1er juin, 739-3081. 2-5-83

N.D.G., sur Victoria (adjacent Westmount), 7½, rénové, bas duplex, entièrement détaché, très lumineux, grand jardin, complètement équipé. Contacter: 844-7264 soir et fin de semaine. 30-5-83

RUE DROLET, 3½, neuf, idéal pour professeur ou professionnel près UQAM recherche personne tranquille avec références. 843-4961. 2-5-83

HAUT DE DUPLEX DÉTACHÉ, spacieux, chauffé, 1½ s.b., 7 pièces, garage, Outremont. $900. 274-1486. 9-5-83

SNOWDON, bas duplex, 5½, foyer, s/s fini, boiseries, face parc, libre juin, $600. 481-4219. 2-5-83

V.M.R., près gare, haut duplex, 6½, propre, ensoleillé, chauffé, taxe, cuisinière, réfrigérateur, $580, places stationnement, 1er juillet. 739-7559. 9-5-83

LOGEMENT À LOUER, 5½, 2 chambres, entièrement meublé, petit jardin. Juin, juillet, août, $500/mois. Tél.: 525-7728. 2-5-83

PRÈS CARRÉ ST-LOUIS, superbe 4½ rénové, 2ème étages, 1100 p.c., libre 1er juillet, $700. 522-6845. 2-5-83

PARC LAFONTAINE, 2½ rez-de-chaussée, chauffé, poêle, frigo, libre 1er mai, $250. Références 525-6125, 522-6801. 2-5-83

N.D.G., haut de duplex, 6½ avec s/sol. Chauffage électrique, boiseries, redécoré, très bien isolé, $625, non chauffé. 489-5416. 2-5-83

OUTREMONT, 4½ moderne, bien situé, béton armé, intercom, ascenseur, cuisinière, réfrigérateur, chauffage eau chaude. 766-0470, 272-0351. 2-5-83

C.D.N. et de la Peltrie, rue tranquille, haut duplex, 7½, luxueux, 2 s.b., chauffé, appareils, garage, près métro, hôpitaux, université, loyer raisonnable, juillet. 739-9902. 2-5-83

LASALLE, Hébert - Lapierre, près Coll. André Laurendeau, 4½ demi s/s 3½. Chauffage électrique, locataire, loyer raisonnable, juillet, 739-9902. 2-5-83

■ Appartements/Logements

CÔTE-DES-NEIGES, haut 7½, chauffé, duplex, cuisine moderne, $575, université. 731-5522. 2-5-83

À SOUS-LOUER, 6½, meublé sur boul. St-Joseph, face métro Laurier, garage, $575/mois, 1er juin - 31 août. 849-8498, 691-1753. 2-5-83

MAISONNEUVE, rue Adam, grand 8 pièces, bas, non chauffé, chauffage huile, eau chaude, verranda, cour fermée, cave et caveau, 220 volts, entrée laveuse-sécheuse. $600. 255-2129. 2-5-83

N.D.G., 6½, s/s fini, occupé, $650. 487-5041, 525-5150. 2-5-83

NOUVEAU BORDEAUX, 3½, haut triplex, 2 balcons, $265. 334-4936. 2-5-83

SNOWDON bas duplex chauffé, 7 grandes pièces, 2 s.b., juillet, $695. Préférence adultes, 738-2561. 2-5-83

OUTREMONT, boul. St-Joseph, 5½, chauffé, équipé, moquette, libre 1er juillet, $600, références. 270-4992. 2-5-83

1½ à sous-louer, 3580 Lorne, $240, occupation 1er mai, excellente condition. 288-0308, 735-7061. 2-5-83

EARNSCLIFFE près Isabella, 5½, cuisine, s. bains rénovées, garage, laveuse-sécheuse, chauffage électrique, $550, non chauffé. 381-4248, 270-4171 de 9 à 5 h lundi à vendredi. 6-5-83

TERRASSES OUTREMONT, sous-location, bail renouvelable, 3½, piscine, garage, $415. soir-w.e., 733-0409, 620-1258. 2-5-83

ST-ANDRÉ, 1654, beau 6½, tranquille $560, 1er juillet, 522-3023. 2-5-83

NOUVEAU ROSEMONT, Carignan et Gérard Morrisset, construction 82, bas de triplex 8½, non chauffé, foyer, cour, garage, face au parc, pas d'animaux, $775/mois. 384-0383. 2-5-83

SANGUINET — Ontario, 6 pièces, libre mai, $390. 842-7405. 2-5-83

N.D.G., haut duplex, 7, près métro Villa Maria - Loyola, $600, références. De 10 à 13h, 484-0189 de 17 à 21 h: 844-5721. 5-5-83

N.D.G., 8½, haut duplex, 4 c.c., soleil, garage, 2 balcons, équipé, foyer, boiseries, isolé, $800, non chauffé, libre 15 juillet. 486-9976. 2-5-83

CARRÉ ST-LOUIS, 3 belles pièces, balcon sur parc, métro, soleil, meublé ou non, libre immédiatement. Tout compris $575. 282-1617. 2-5-83

C.D.N., bas duplex et s/sol, 7½, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, résidentiel, jardin, près métro Plamondon, libre 1er juillet, $575/mois. 739-0373. 2-5-83

LONGUEUIL, 5½, chauffé, entrée laveuse-sécheuse, $425. 659-7397. 3-5-83

N.D.G., rue Brodeur, bas duplex près métro Villa Maria, 6½, pièce au sous-sol, foyer, $600. 486-3764. 2-5-83

BOUL. ST-JOSEPH EST, logement chauffé, 4½, $375, 1er mai, 1er juillet. 282-0855. 2-5-83

OUTREMONT, WISEMAN, 6, eau chaude, chauffé, adultes. 737-3995, 273-1813. 2-5-83

OUTREMONT, haut de duplex avenue McEachran, 7 pièces, foyer, garage, 2 s.b., $800. 276-7907. 2-5-83

OUTREMONT, pour adultes aimant calme et vie privée, 2e étage d'un triplex, face à un parc, chauffage électrique, 5½, $435. Tél.: entre 14 et 21h: 276-0609. 2-5-83

CHEMIN CÔTE STE-CATHERINE, 4½-6½, chauffés. Vue sur parc, montagne. $550, $850. 276-7975. 2-5-83

AVENUE DE L'ESPLANADE près du Parc, grand 7½, rénové à neuf, bas, cave, stationnement, chauffage électrique, $560. 684-2032, 273-0194. 2-5-83

VILLE LASALLE, bas de duplex, grand 4½, neuf, garage, chauffage électrique, près du CEGEP André Laurendeau. 684-2032. 2-5-83

PAPINEAU ET RACHEL, 3½, équipé, $350, références. 522-4678. J.N.O.

CEDAR, 2 pas hôpital Général de Montréal, 1½-3½-4½. Concierge 935-5321. 1-5-83

■ Articles à vendre

BICYCLETTE MIKADO d'homme semi-équipée, barrure Kryptonite, $250 ou meilleure offre. Aussi divers articles, 522-6995. 02-05-83

MAGNÉTOPHONE UHER 4400 report stéréo, état neuf, équipement compris, $1195. 656-5166, 326-3691. 02-05-83

BAIGNOIRE sur pattes 60" avec robinets, bon état, $80. 672-5953. 2-5-83

■ Autos-motos

BMW 320i, 1980, impeccable, comme neuve, toute équipée, Normand Laberge, 281-1515, 769-1876. 2-5-83

RABBIT décapotable 1980, 62 000 km, comme neuve. 464-5950, 467-1668. 2-5-83

■ À partager

PROFESSIONNEL partagerait bungalow, Boucherville, près facilités, couple ou personne seule 50 ans et +. Références. 274-1776, 655-9666. 2-5-83

C.D.N., grand 5½ sur Lacombe près Decelles, non fumeur(euse) seulement. Laissez message dans boîte aux lettres. 3175 Lacombe #2. 4-5-83

■ Bijoux

OPALE. Mineur d'Australie vendrait opales taillées ou non à bas prix. 288-7489. 14-5-83

■ Bureaux à louer

FLEURY/ CHRISTOPHE-COLOMB

Bureaux modernisés à louer, prêts pour occupation immédiate.

S'adresser à M. Sauvé:
389-1301

5-5-83

ÉDIFICE PROFESSIONNEL, bureau d'environ 1700 p.c., idéal pour médecins, avocats, comptables, etc... Situé au 580 rue St-Georges 5-6, à St-Jérôme. Libre 1er juin, informations (418) 527-2638. 2-5-83

BOULEVARD ST-JOSEPH près métro, bureaux pour psychiatre, psychologue, etc... Propre, système électrique contrôlée individuelle tapis mur-à-mur, stationnement compris, prix raisonnable. 323-8398. 2-5-83

COIN SHERBROOKE St-Hubert, tout rénové, de 200 à 2000 p.c. près métro, 825 est Sherbrooke, stationnement. 667-4336, 276-5203. 25-04-83

ST-HUBERT sud Ontario près Université du Québec, 800 p.c., rénové, idéal bureau professionnel. 277-3870. 02-05-83

■ Bureaux à louer

N.D.G., bureau de médecin 3½, chauffé, foyer, cuisinière, rétrigérateur, près autobus et métro Villa-Maria; achat mobilier et équipement en place possible. Libre 1er août. $400. 486-9976. 2-5-83

■ Chalet à louer

DOMAINE CHANTECLER, 3 étages, saison: $2500. 487-5041, 525-5150. 02-05-83

PRÈS DE STE-ADÈLE, la campagne à l'année, sur une ferme, dans une magnifique maison de pièce rénovée, près de lac, cabane à sucre, piste de ski. Complètement meublée, 2 chambres, foyer. Possibilité de jardinage et d'élever des animaux en été. Désirons louer à deux personnes tranquilles avec références. $150 par mois. Mtl 526-9621 ou 1-229-4176. 02-05-83

ORFORD luxueux chalet, 3 chambres à coucher, salon, salle à mmanger, foyer, tennis, plage privée, équitation. Saison $3300. 1-297-2213, 488-4089. 02-05-83

LAC OUAREAU, 5 c.c., foyers, lave-vaisselle, saison jusqu'au 15 octobre bord du lac, plage privée, 488-6570, 524-2870, 1-819-424-3214. 09-05-83

1er juillet - 1er septembre, bord de lac, à St-Donat, foyer, (bois fourni). Laveuse-sécheuse, lave-vaisselle. $3200. 254-6901. 02-05-83

LAURENTIDES, région Sun-Valley, maison québécoise, neuve, très éclairée, luxueuse, 2 s.b., tranquille, lac protégé, mai - oct. 688-0902, 1-819-322-5871. 2-5-83

STE-ANNE-DES-LACS, 3 chambres à coucher, foyer, plage, tennis, $2,500. 733-8798. 3-5-83

LAURENTIDES, Lac Echo. 40 milles. Grand chalet bord lac tranquille, foyer, $200/semaine, du 18 juin au 16 juillet et du 31 juillet au 27 août. Références, famille seulement. 739-6157, 1-224-7119. 2-5-83

DAUVILLE, Ste-Adèle, magnifique chalet surplombant lac non pollué, 5 c.c., 2 foyers, meublé, mai - novembre, $5,000. 273-7983, 1-228-3664. 2-5-83

■ Chalets à vendre

PRÈS ST-JOVITE chalet 26 X 40, 3 chambres à coucher, foyer, tout équipé, terrain 160 X 200, petit lac paisible. 1-819-623-1748. 2-5-83

ORFORD sur le lac, Eastman, chalet 4 saisons, meublé, fini pin et cèdre, foyer, terrain boisé, accès lac, tennis, écurie, terrain de jeu. Soir: 651-7300 02-05-83

■ Chalets demandés

CHERCHONS À LOUER (juillet), beau chalet, 3 ou 4 c.c., lac, calme, 1 h 30 maximum Montréal. Tél.: 521-8316. 2-5-83

■ Commerces à vendre

QUINCAILLERIE: Cantons de l'Est, 20 milles des frontières américaines. Bâtisse 40 X 100 plus marchandise. Raison: retraite. Tél.: (819) 657-4744. 2-5-83

■ Copropriétés à vendre

DROLET (Carré St-Louis), pour qui cherche la qualité de vie: 3 beaux 5½ dans triplex impeccable ayant fait l'objet d'une rénovation complète, originale et de bon goût, murs brique, cachet intéressant, idéal pour copropriété; possibilité d'occupation pour 2 logements (lc.c.), $150 000. 738-7533. 2-5-83

■ Copropriété à vendre

GRAND appartement de 8 pièces, situé face PARC LAFONTAINE, rénovations de qualité avec terrasses, instalation laveuse-sécheuse, chauffage individuel au gaz naturel, disponible immédiatement. 523-2340 02-05-83

NAPOLÉON (centre-ville), logement 4½ sur 2 étages, environ 900 p.c. rénovations exclusives et personnalisées, cour intérieurs $40 000, 849-4004, 844-1863,842-3656. 09-05-83

CÔTE-DES-NEIGES, 4½ rénovés, près métro, hypothèque 11½% juin 85, comptant $3 000 et +, prix $23 500, $29 500. Visite libre 1 h à 5 p.m. samedi et dimanche, semaine sur rendez-vous: 4355 St-Kevin, 376-1401, 725-2700. 02-05-83

OUTREMONT, condo spacieux, ensoleillé, 2 chambres, foyer, solarium, boiseries chêne, libre, 1er juillet ou plus tôt, pas d'agent. $109 000. 272-9826. 02-05-83

À VENDRE OU À LOUER appartement 4½ en condominium, cuisine et buanderie équipées, 2½ salles de bain, foyer, garage, occupation 1er septembre ou à convenir. 935-4208 02-05-83

■ Copropriétés à vendre

OUTREMONT, en haut de la côte, cottage 14 pièces, $350 000, Farley Courtier. 725-4797, 747-5029. 02-05-83

OUTREMONT, duplex en parfaite condition, béton, $165 000. bas libre juillet. Farley Courtier. 725-4797, 747-5029. 02-05-83

■ Cours

L'UNIVERSITÉ SUR INFO-CASSETTES, Cours, conférences, interviews exclusives, donnés par des communicateurs et des universitaires de réputation internationale. Catalogue sur demande. Info-Cassettes, 800 Berri, Montréal, H2Y 3E7, 842-4389 11-5-83

SPÉCIALISTE en micro-ordinateur donnerait cours privés de programmation, jour—soir, à domicile si désiré. André, 337-6873 2-5-83

■ Déménagements

DISPONIBLE en tout temps pour déménagements. Spécialité cuisinière, rétrigérateur. Local et longue distance. Aussi emballage, entreposage et assurance complète. Permis M304695, 253-3275. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: apareil électriques. Assurances. Bien-être social accepté. Téléphone 253-4374 J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

■ Divers

Faites réparer vos horloges à sonnerie

Travail très soigné et garanti. Longue expérience.

671-1530 2-5-83

SYSTÈME stéréo à télé-commande, prix à discuter. 342-6990. 2-5-83

■ Propriétés à vendre

Maison datant du régime français



Construite en 1726 par Jean Baptiste Maheu, maître charpentier, sur les bords de la rivière l'Assomption, en la partie de Repentigny zonée agricole, comprenant des arbres d'essence différente, un terrain de 155' de façade par 220' de profondeur.
Très rare et exquise maison dite de pièces sur pièces, à poteaux en coin, tenons et coulisses, enduite à la chaux à l'extérieur, entièrement restaurée selon les règles de l'Art, avec patience et amour, durant 5 ans.
Maison aux pièces apparentes à l'intérieur, ainsi que la charpente du toit, les planchers et les murs en madriers de pin de belle largeur, vaste salon avec foyer de pierre, chambre des maîtres aussi avec foyer, cuisine et salle à manger rénovées avec des matériaux issus de la maison, électricité, plomberie, chauffage neufs, etc...
Aussi grande remise de 20 x 40, également restaurée, pourvue de nombreuses fenêtres à vantaux, pouvant servir de garage et d'atelier d'art, de théâtre, de tout...
Le tout devant être vendu et sacrifié par le propriétaire pour la somme de $129 000.
Et si vivre dans une maison ANTIQUE vous intéresse: appeler le soir: (514) 1-562-9670 2-5-83

Trust Royal
Services immobiliers

VIEUX LONGUEUIL — Superbe split-level, 5 c.c., grande salle à dîner, grand salon, 3 salles de bains, foyer au sous-sol, garage double, piscine intérieure, porte-patio, beaucoup d'extra. **DENIS LECLAIR 463-3731.**

CONDOMINIUM RIVE-SUD — Ce condominium est vraiment spécial, entièrement transformé, vastes espaces ouvertes, immense c.c.m. avec salle de bain privée, salle familiale foyer, piscine, garage $79,000. **JOCELYNE DOSTALER 463-3731.**

2-5-83

COURTIER

TRUST GÉNÉRAL

OUTREMONT: Cottage spacieux, 10 pces, élégant sous-sol, garages, secteur recherché. **Micheline Trudeau 731-4338.**
OUTREMONT: Duplex 5-7 pces, cuisines rénovées, garages, secteur paisible. **Micheline Trudeau 731-4338.**
OUTREMONT: Choix de cottages et de duplex de $159 000 à $248 000, tous bien situés. **Michèle Asselin 279-9803.**
OUTREMONT: 17 x 4½, 2 x 3½ chauffage gaz, revenu $79 020., hypothèque $255 000., faut vendre. **P. Pétrucci 342-1039.**
courtier 2-5-83

■ Équipement de bureau

PHOTOCOPIEUR Xerox 600, contrat d'entretien, $500. 259-2575. 2-5-83

■ Entretien/Réparations

DÉCAPAGE meubles et boiseries. Demandez Raymond 273-1139. 1-6-83

DÉCORATION, rénovation, entretien menuiserie, plomberie, électricité. 286-1203. 3-5-83

■ Fermes à vendre

HEMINGFORD (Havelock), 75 arpents, ruisseau, bâtiment, maison authentique rénovée, foyer, Jenn-air, $105 000. 594 Cowan. 1-826-3963, 481-1356. 3-5-83

■ Fermes à louer

PETITE FERME à louer à 25 milles de Montréal, Maison de 2 étages, 8 pièces, garage, grange, piscine. 588-5723. 2-5-83

■ Hébergement

MAISON STE-URSULE. La petite auberge différente au coeur du Vieux Québec, $20 et plus. (418) 694-9794. 23-4-83

■ Encan

GIGANTESQUE ENCAN DE 2 JOURS

Domaine Val Orford — Chemin Bonely ou Rang 10 Nord — Eastman, Qué. Sortie 106 Autoroute Cantons l'Est direction Eastman, suivre les indications. **À NOTER:** Le tout est impeccable, luxueux et de haute qualité.

Voir détails dans le journal de mercredi 27/04/83.

ARGENT COMPTANT, VISA & MASTER CHARGE, CANTINE

YVON BOUCHER
ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ
INFORMATION TÉL.:
(819) 567-7781

2-5-83

■ Instruments de musique

ORGUE BALDWIN, valeur $6000, prix à discuter. 342-6990. 2-5-83

■ Propriétés à vendre

■ Propriétés à vendre

MAISON EXCEPTIONNELLE



Vente privée

4 chambres à coucher - air climatisé central - pompe de chaleur - sauna royal 4 x 5 - piscine intérieure en béton, nettoyage ionisation, 14 x 32, salle de déshabillage et système dectron déshumidificateur le plus moderne - bain tourbillon - toit vitré - entièrement meublé style moderne - 2 terrains - bureau privé - 3 salles de bains - garage double chauffé ouverture automatique - plan exclusif d'architecte - facade brique et cèdre - Lorraine en haut - salle de jeux de 17 x 22 au sous-sol - foyer et poêle à combustion lente - alarme centralisée - bouton d'urgence, relié à la police - intercom central - tour t.v. - tous les appareils ménagers encastrés - 4,133 pi.c. habitables.

445,000$ - possibilité de financement partiel.
Visite seulement sur rendez-vous à l'avance.

Monsieur Laurin (514) 621-9064 2-5-83

■ Propriétés à vendre

■ Propriétés à vendre

LA PETITE CHAPELLE ATTEND BIEN SAGEMENT



Dans un oasis de paix et de verdure, située à St-Paul d'Abbotsford au pied de la montagne à peine 30 milles de Montréal sur une ferme de 105 arpents découpée de 2 ruisseaux qui sillonnent un superbe boisé de cèdres et de bouleaux.
Cette chapelle attend d'être transformée en une superbe résidence.
Endroit idéal pour connaisseurs, artistes, écrivains, et professionnels. Prix: 125 000$.
Personnes sérieuses seulement St-Lambert. Tél.: 672-5717.
2-5-83

■ Propriétés à vendre

■ Propriétés à vendre



RIVE SUD: 20 minutes centre-ville, 300 ans, res-taurée, 2 foyers, poutres, dépendances, 3 arpents. **NICOLE LABRIE 653-4111/0436.**

le Permanent
courtier 2-5-83

■ Propriétés à vendre

HAMPSTEAD, visite libre dimanche 1er mai 1.30 à 4.30h, 164-166 Dufferin, duplex détaché, 6½-6½, 3 c.c., s/s fini, garage 3 places, jardin, occupation double. Impeccable. $175 000. Andrée Trudeau courtier, 733-1871. 2-5-83

CANTONS DE L'EST, Compton, maison victorienne, 1895, cachet authentique, 13 pièces, 2 escaliers, planchers de bois, grand terrain paysagé, bâtiments. 1-819-835-9126. 2-5-83

STE-THÉRÈSE-EN-HAUT, rue Bélair, luxueux cottage 7 pièces, 2 s.b. ½, cuisine moderne, garage, très grand terrain paysagé, $130 000. Andrée Trudeau courtier. 733-1871. 2-5-83

DIMANCHE 2 à 16h, 64-66 St-Cyrille, $74 000, face au parc Kennedy. Lorraine Chatillon. 731-7103. Trust Général. 2-5-83

N.D.G., 4527 Draper, visite libre dimanche 1.30h - 3.30h, duplex détaché, 7½-6½-2½, 5 s.b., 2 garages. 482-7510. 2-5-83

WESTMOUNT ADJACENT, visite libre dimanche 2-4h, 4707 Roslyn, impeccable, $225 000. Sheila Witzman. 937-3949, 934-1818. Montréal Trust, courtier. 2-5-83

N.D.G., cottage, 4 c.c., boiseries chêne doré, 2 foyers, sous-sol, garage. Immeubles PAL, courtier. 489-1260. 3-5-83

HAMPSTEAD, bungalow 3 c.c., 2 foyers, s/s fini, garage, air climatisé central, système d'alarme, magnifique jardin et patio. Immeubles PAL, courtier. 489-1260. 3-5-83

DUVERNAY grand bungalow pierre et brique, 4 chambres à coucher plus bureau, 2 salles de bain, sous-sol fini, 6200 p.c., $65 000. Privée, 667-0604. 2-5-83

LE GARDEUR cottage moderne, concept unique, 1981. 581-7732. 2-5-83

TRIPLEX VICTORIEN rénové, 2X5½ - 1X5½, quartier agréable, centre-ville. Logements très facile à louer. 843-3630. 2-5-83

MONT-ROLLAND, maison antique, 118 ans, pièce sur pièce, deux étages complètement rénovée, 12 appartements, 2 foyers avec en plus, grand logement au sous-sol, 2 acres de terrain, valée avec ruisseau, possibilité d'ériger un lac. $98 000. 526-9621. 2-5-83

VIMONT: cité, $129 000. près hôpital, superbe split, électrique, équipé, foyer, garage, impeccable. Terry Meloche 621-4205, 681-6491. Le Permanent, courtier. 2-5-83

N.D.G., VENTE PRIVÉE, adjacent Westmount. Métro Villa Maria, C/Marguerite Bourgeoys. s/détaché, boiseries chêne. Foyer naturel. Ensoleillé. 4 c.c., 3 toilettes, 2 garages. Jardin clôturé. 482-6818. 2-5-83

OUTREMONT, condominium 5 pièces, boiseries, foyer, impeccable. Y. Leblanc: 735-2281, 733-8713. Montréal Trust, courtier. 2-5-83

OUTREMONT, Côte Ste-Catherine, en flanc de montagne, 4 magnifiques cottages, finition de grand soin, grandes pièces, 3 c.c., 2½ s.b., cour privée, stationnement double intérieur. Prix pré-construction: $175 000. Prêts pour 1er juillet 1983. 842-1046, 849-1072, 632-8402. 2-5-83

JOLIETTE, grande maison 1895, 15 pièces, annexe 30 x 40 de 3 étages, très bon état, construction solide, terrain 200 x 200, cause transfert. Après 5h: (514) 759-5345. 2-5-83

AHUNTSIC, cottage s/d, 6½ pièces, 3 c.c., très propre, électricité, plomberie, toit refaits, boiseries chêne verni, grand terrain, piscine, tranquille $70 000. Après 17h: 389-1598. 2-5-83

■ Propriétés à vendre

WESTMOUNT (près centre-ville), duplex ou 2 condos à vendre,,deux 5½ — un avec s/s aménageable, autre avec en plus appartement 3½ sous les combles, grand jardin, 2 garages, ancienne architecture avec tourelles, toit d'ardoise. Propriétaire actuel, designer d'intérieur, prêt à transformer aux goûts du co-acheteur. Possibilité serre, terrasse, etc... Actuellement duplex, bon revenu, rénové. René Parent, s.d.e.: 931-3595. 4-5-83

OUTREMONT en haut, cottage de 5 c.c., 2 foyers naturels, s/s fini, garage, jardin. Occupation immédiate. $185 000. Andrée Trudeau courtier. 733-1871. 2-5-83

■ Propriétés à vendre

MAISON HISTORIQUE

Villa georgienne, 3 foyers, 12 chambres, complètement restaurée, 20 milles de Montréal, idéal pour professionnels, docteur, dentiste, etc... Visite libre samedi, midi à 5h. Autoroute 15 sud vers New York, sortie 21 Napierville, à gauche à l'arrêt, ¾ mille maison à gauche. Pas d'agent, $90 000 ferme.

488-4089 2-5-83

DUVERNAY, split-level, 8 pièces, 4 chambres, garage, $98 000. 661-4494. 7-5-83

DUVERNAY, bungalow brique et cèdre, foyer naturel, bar avec évier, s. de billard, 2 s.b., garage, piscine 24', aluminium, très bien situé. Pas d'intermédiaire. 667-3665. 7-5-83

N.D.G., adjacent Westmount, superbe cottage, cachet ancien, 8 pièces, boiseries naturelles, foyer, jardin, garage. À VOIR. Louise B. Lacas, 738-0229. A.E. Lepage courtier. 2-5-83

WESTMOUNT, nord de Sherbrooke, rue calme, "town house" moderne, faisant dos au parc. Chambre principale avec suite 25'. Très grande cuisine céramique. 2 grands puits de lumière. Garage + stationnement 2 voitures. À 2 minutes des magasins et transports en commun. Taxes $2800. Prix $169 000. 484-7088. 2-5-83

ST-BRUNO, grand cottage, secteur de choix, façade pierre des champs, 4 c.c., 2½ s.b., s. familiale, 1er plancher avec foyer pierre des champs. Escalier en chêne, s/s fini, garage double, grand terrain clôturé, $146 000. 653-1246. 03-05-83

■ Maisons à louer

DEUX-MONTAGNES, 3 c.c., salon, salle à dîner, sous-sol fini, foyer, piscine, $550 par mois. Tél.: 473-8855. 3-5-83

OUTREMONT "EN HAUT", luxueuses maisons de ville de 3 étages. Prix $1200/mois, comprenant chauffage, taxe d'eau, déneigement, entretien des gazons et garage intérieur. 340-9646. 1-5-83

BROMONT, magnifique cottage québecois, 3 chambres, foyer, meublé ou non, $750/mois. 1-263-0190, ou 671-5394. Possibilité saisonnière. 02-05-83

LACHENAIS, maison de campagne, 8 pièces, cave, atelier, garage, $585/mois. 492-0135. 02-05-83

OUTREMONT, bas de duplex 6½, s/s fini 3½, foyer, garage, face école et parc, $700, possibilité de location avec appareils électroménagers, références. 279-1821. 02-05-83

■ Oeuvres objets d'art

ATTENTION COLLECTIONNEURS

À vendre, collection chevaux incluant une très belle série de 8 petits chevaux chinois en ivoire représentant les 7 vies du cheval et prototype. Très belle valeur, certificat d'évaluation, prix à discuter. Appeler Bertrand, jour: 844-3361, poste 243; soir: 525-5676. 2-5-83

HUILES RIOPELLE

Petits formats

845-8633

02-05-83

■ Oeuvres/objets d'art

CADRES (de) style Asiatique, personnages féminins, très beaux. $75. Tél.: 728-6203 04-05-83

AIMERAIS ACHETER gravures, bonne condition, par F. Taylor, R. Pilot, H. Raine, G.W. Stephen, C.W. Simpson, W.F. Godfrey, C.P. 43, Succ. H. Montréal H3G 2K5 02-05-83

HUILES de Piché et Basque, sérigraphies de Gosgrove et Soulikias, prix à discuter. 342-6990. 2-5-83

JEU D'ÉCHEC de conception unique. Échiquier de verre avec pièces en aluminium anodisé. Demande $400. 738-2446, 1-418-651-5033. 2-5-83

À DUMOUCHEL, huile 111/2X141/2, 1944-45, 1ère oeuvre abstraite, pièce de collection, $2200. 655-3685. 2-5-83

JACK BEDER, huile 1939, 22X18, prix à discuter. 270-5275. 2-5-83

■ Offre d'emplois

SECRÉTAIRE DE NOTAIRE, 5 ans d'expérience, bilingue, Berri-de-Montigny. 845-2271. 02-05-83.

■ Professionnels

LE DOYEN
TRADUCTIONS SPÉCIALISÉES

Français, anglais, allemand, espagnol, rédacteurs, correcteurs, interprètes, service d'imprimerie. Ramassage et livraison à domicile. 7 jours par semaine à toute heure. 255-9064. 2-5-83

■ Sociétés/Loisirs

RENDEZ-VOUS...

...est une agence de rencontre professionelle. Une intervention discrète de notre part vous permettra de nouer des relations avec des gens sérieux

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

INGÉNIEUR DE PROJETS

Le Service du Génie de Ville Mont-Royal requiert présentement un Ingénieur de Projets.

Fonctions: Sous l'autorité de l'Ingénieur de la Ville, il voit à la préparation et à la surveillance des plans et devis pour différents projets municipaux. Procure une aide technique au service des travaux publics et s'occupe de l'entretien des bâtiments municipaux.

Exigences: diplôme universitaire en Génie et être membre reconnu de l'Ordre des Ingénieurs du Québec, bilingue et possédant 1 à 2 années d'expérience dans le Génie Municipal ou autres fonctions connexes.

Rémunération et avantages marginaux intéressants.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae au:

Directeur du Personnel
90, avenue Roosevelt
Ville Mont-Royal (Québec)
H3R 1Z5
737-1141, ext. 52 ou 53.

PROFESSEURS ET DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE

L'Institut d'Enseignement de Sept-Iles recherche trois professeurs à temps plein pour enseigner mathématiques et sciences en 2e, 3e et 4e secondaire, le français en 3e secondaire, la cathéchèse en 2e secondaire, l'histoire en 2e et 4e secondaire.

Recherche également un **DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE** à temps plein.

Brevet d'enseignement exigé.
Lettre de références appréciée.

Contacter: **Roger Bélisle,**
directeur général
86 Maltais
Sept-Iles, Cté Duplessis
G4R 3J1
tél.: (418) 968-9104

Université de Montréal
Département d'éducation physique

Poste de professeur à plein temps

Le Département d'éducation physique est à la recherche d'un professeur à plein temps, spécialiste de l'intervention en activités physiques.

Fonctions
Enseignement; encadrement; recherche.

Exigences
Ph.D. en sciences de l'activité physique, en sciences de l'éducation ou en sciences de la communication.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le 1er juillet 1983.

Date de clôture des candidatures
Le 16 mai 1983.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Monsieur Yvan Girardin
Directeur
Département d'éducation physique
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

CENTRE D'INNOVATION INDUSTRIELLE

INGÉNIEUR DE RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT

FONCTIONS
- Aider à la définition et à la solution de problèmes techniques en entreprise dans divers secteurs.
- Poser des diagnostics sur les possibilités d'amélioration de technologies manufacturières par la R-D.
- Élaborer des projets de R-D au profit des entreprises.
- Renseigner les entreprises sur les sources de financement de R-D disponibles.
- Promouvoir l'innovation technologique dans les PME.

EXIGENCES DU POSTE
- Ingénieur diplômé ayant une expérience d'au moins deux années en recherche scientifique.
- Bonne connaissance pratique du milieu de la PME.
- Bilingue, bon administrateur, débrouillard, avec belle personnalité et sens pratique.
- Consentant à voyager beaucoup en province et faire des travaux sur le terrain.

EMPLOI
- Poste disponible immédiatement.
- Contrat d'un an, renouvelable.
- Traitement selon qualifications et expérience.

Envoyer curriculum vitae et lettre d'appui avant le 7 mai 1983:

Directeur
Centre d'Innovation Industrielle (Montréal)
C.P. 6079, Succ. A
Montréal, Québec
H3C 3A7

Rivière polluée, source d'eau potable en DANGER!

ASSOCIATION QUEBECOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU



PSYCHIATRE DEMANDÉ

RÉGION DE GASPÉ

Lieu de travail principal situé au CENTRE HOSPITALIER SANATORIUM ROSS.

POUR INFORMATIONS COMPLÈTES CONCERNANT LES DIVERS ASPECTS D'UNE PRATIQUE PSYCHIATRIQUE DANS CETTE RÉGION, COMMUNIQUER AVEC:

Docteur André Beaudoin
Centre Hospitalier Sanatorium Ross
Gaspé, Qué. G0C 1R0
Tél.: (418) 368-2291

Port au Port
Roman Catholic School Board
recherche

PROFESSEUR

(français par immersion)

Poste d'enseignement débutant en septembre 1983.

Le candidat devra être bilingue et enseigner au Cap St-George, le français par immersion. La préférence sera accordée à ceux qui possèdent de l'expérience ou de l'entraînement dans ce domaine.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur demande à:

M. Harold Stapleton
Directeur de District
Port au Port R.C. School Board
P.O. Drawer 510
Stephenville, Newfoundland
A2N 3B4

UNIVERSITÉ LAVAL — **Faculté des sciences et de génie**

PROFESSEUR D'INFORMATIQUE

LE POSTE:

Le Département d'informatique de l'Université Laval est à la recherche de candidat(e)s pour un poste de professeur. Le poste est à pourvoir dès juin 1983.

Les fonctions principales comprennent l'enseignement à tous les cycles, la recherche, l'encadrement d'étudiants et la participation à la vie départementale.

Le poste est à pourvoir par un spécialiste dans l'un des domaines de pointe de l'informatique. La recherche au Département est principalement axée sur les réseaux d'ordinateurs, le traitement réparti, les bases de données, la bureautique, le génie de logiciel, les systèmes d'information et les systèmes d'exploitation.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Les candidat(e)s devront posséder un Ph.D. ou être en bonne voie de l'obtenir.

ADRESSER SON CURRICULUM VITAE À:

Monsieur Robert Caillibot, directeur
Département d'informatique
Faculté des sciences et de génie
Pavillon Pouliot, bureau 3504
Université Laval
Québec G1K 7P4

CENTRE DE TRADUCTION ET DE DOCUMENTATION JURIDIQUES

recherche

TRADUCTEUR JURIDIQUE

Le Centre de Traduction et de Documentation Juridiques recherche les services d'un traducteur juridique pour traduire de l'anglais au français des textes juridiques variés et faire de la recherche terminologique.

Exigences:
— Diplôme en Droit;
— Expérience en traduction.

Rémunération:
Selon les aptitudes et l'expérience.

Lieu de travail: Université d'Ottawa

Les aptitudes des candidats seront vérifiées au moyen d'un examen écrit.

Faire parvenir votre demande accompagnée d'un curriculum vitae complet au plus tard le 16 mai 1983, à l'adresse suivante:

Le Directeur
Centre de Traduction et de Documentation Juridiques
598, avenue King Edward
Ottawa, Ontario
K1N 6N5

ctcum

Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal

CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES
SERVICES OPÉRATIONNELS

Dans le cadre d'une réforme administrative des activités de gestion des ressources humaines de ses services opérationnels, la C.T.C.U.M. est à la recherche de professionnels dans ce domaine.

Les titulaires seront appelés à jouer un rôle conseil important auprès de la direction et des gestionnaires des services opérationnels en matière de relations de travail, formation, santé-sécurité et administration de la main-d'oeuvre. De plus, ils participeront aux négociations en tant que représentant de leur service.

Les candidats recherchés possèdent une formation de premier cycle dans une discipline appropriée (relations industrielles, administration), et environ six (6) ans d'expérience pertinente.

La C.T.C.U.M. offre une excellente rémunération, accompagnée d'une gamme complète d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, à la:

Division Dotation
1199 rue Bleury
12e étage
Montréal, Québec
H3B 3J1

Agence de traduction d'envergure à Toronto cherche une personne chevronnée pour le poste de:

RÉVISEUR ET CHEF D'ÉQUIPE
au sein de la direction

Nous préférons un(e) associé(e) ambitieux(se) qui désire participer à la compagnie à titre d'actionnaire et contribuer au développement de l'administration.

Le (la) candidat(e) choisi(e) doit posséder le sens du leadership ainsi qu'une vaste expérience dans la traduction, tant vers l'anglais que vers le français et doit pouvoir travailler dans une grande variété de domaines.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'échantillons de traduction, si possible, en mentionnant le niveau de salaire, à:

Esprit Translation Ltd.
365, rue Bloor est
suite 1206
Toronto, Ont. M4W 3L4

Toutes les réponses seront gardées strictement confidentielles.

MANOIR CARTIERVILLE

Type d'établissement:

Le Centre d'accueil Manoir Cartierville est un centre d'accueil de 285 lits dont 137 lits pour clientèle à soins prolongés et 148 lits pour handicapés auditifs, duquel relève aussi le Centre de Jour Rolland-Major.

Le poste:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Responsabilités:

Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration et du bon fonctionnement de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, le tout en confirmité avec la loi, les politiques et les directives émises par le conseil d'administration.

Exigences:
— formation académique appropriée et 2e cycle en administration est souhaitable. Expérience de 5 ans dans un poste à responsabilités équivalentes
— **Qualités personnelles:** leadership, capacité de bien définir le Manoir dans l'ensemble des institutions du réseau, sensibilité particulière aux 2 clientèles.

Rémunération:

Selon les normes du ministère des Affaires sociales. Classe salariale 20.

Inscription:

Veuillez faire parvenir votre offre d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae au:

Président du Conseil d'administration
Centre d'accueil Manoir Cartierville
12, 235 rue Grenet
Montréal, Québec
H4J 2N9

avant le 18 mai 1983

Prière d'inscrire sur l'enveloppe: "Concours, Poste de Directeur général".

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent **1.00$** la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

Le service de dossiers ne **coûte que huit dollars et** est strictement confidentiel La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution. Pour suggestion, rédaction, montage...

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon,
Rens.: 844-3361

INDUSTRIE ALIMENTAIRE

DIRECTEUR D'USINE

Une entreprise de transformation alimentaire est à la recherche d'un directeur pour une de ses usines de la région de Montréal.

Relevant du vice-président à la production, le gérant d'usine assume la responsabilité du contrôle et de la surveillance de la production, de même que les services de soutien. Il a également à voir au règlement des problèmes de relations de travail au sein de son unité de production.

Ingénieur industriel, possédant au moins cinq ans d'expérience en supervision de production de produits de consommation. Vous êtes doté d'aptitudes manifestes pour la planification, l'organisation, la coordination et le contrôle du travail dans un contexte de recherche optimale de la qualité.

Faites parvenir votre Curriculum Vitae en toute confiance à:

DOSSIER 1122
Le Devoir
C.P. 6033, Succ. Place d'Armes
Montréal H2Y 3S6

C.L.S.C. ST-LOUIS DU PARC
recherche un(e)

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Le C.L.S.C. St-Louis du Parc est situé à proximité du centre-ville de Montréal. Il est établi depuis huit (8) ans et il dessert, en bonne partie, une population multi-ethnique.

RESPONSABILITÉS:
— Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, le tout en conformité avec la Loi sur les services de santé et les services sociaux, les politiques et les directives émises par le conseil d'administration.

EXIGENCES:
— Formation universitaire en sciences administratives ou autre formation appropriée.
Une expérience pertinente dans un domaine relié à la fonction peut compenser l'absence de diplôme universitaire.
— Expérience générale de travail d'au moins cinq (5) ans.
— Expérience de gestion minimale de trois ans, dans un domaine relié à la fonction.
— Une connaissance appropriée du réseau des affaires sociales est considérée comme un atout.
— Le candidat devra démontrer un intérêt pour un travail en milieu multi-ethnique.

REMUNÉRATION:
— Selon les normes du Ministère des Affaires sociales — Classe salariale 18.

Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae, avant le 31 mai, 1983 à:

JURY DE SÉLECTION:
C.L.S.C. St-Louis du Parc
30 est St-Joseph, 2e étage,
Montréal H2T 1G9

AUX ANNONCEURS — *Carrières et professions*

D'une pierre deux coups...

ÉCONOMISEZ DOUBLEMENT
EN ANNONÇANT VOS OFFRES D'EMPLOIS
DANS LE DEVOIR

En matière d'annonces de recrutement, on ne mesure pas un journal à son tirage, mais plutôt à la qualité de son auditoire.

LE DEVOIR est l'instrument privilégié des universitaires, des professionnels(les), des gestionnaires, des hauts fonctionnaires et du personnel du milieu de l'éducation. En vous adressant à cet auditoire:

- *vous recueillez rapidement des réponses pertinentes de candidats(es) aptes à une entrevue;*
- *vous profitez de nos tarifs incomparablement bas;*
- *vous couvrez tout le Québec;*
- *vous publiez dans un contexte éditorial qui rehausse la crédibilité et l'efficacité de vos messages.*

Faites d'une pierre deux coups; ***évitez les délais*** *de procédures en visant juste et* ***économisez*** *en profitant de nos tarifs avantageux.*
Nous offrons, gracieusement, les services de composition, montage et épreuves.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

LE DEVOIR, 211, rue du St-Sacrement, Montréal, Qué. H2Y 1X1
Micheline Turgeon, *publicité, tél.: 844-3361*

ctcum

Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal

CONSEILLERS EN RELATIONS DU TRAVAIL
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Dans le cadre d'une réforme administrative de ses activités dans le domaine des relations du travail, la C.T.C.U.M. est à la recherche de professionnels chevronnés habilités à travailler à un palier supérieur de gestion.

Les titulaires agiront à titre de négociateurs principaux aux différentes tables de négociations. De plus, ils seront appelés à jouer un rôle conseil auprès des responsables en ressources humaines dans les divers services de l'organisation.

Les candidats recherchés possèdent une formation de premier cycle dans une discipline appropriée (relations industrielles, droit, administration), et un minimumn de dix (10) ans d'expérience pertinente.

La C.T.C.U.M. offre une excellente rémunération, accompagnée d'une gamme complète d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à la:

Division Dotation
1199 rue Bleury,
12e étage
Montréal, Québec
H3B 3J1

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-023696-828. LA REINE, Partie demanderesse -vs- SYLVAIN SÉNÉCHAL, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 mai 1983 à 10:30 heures au 10335, Merritt à Montréal dans le dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de SYLVAIN SÉNÉCHAL saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil 3 places en tissu rouge, 1 télécouleur consol (meuble) de marque Zenith 26 po. et acc., 1 fauteuil 2 places en tissus rouge et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (Tél: 284-1148). Montréal le 27 avril 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-018637-829. LA REINE, Partie demanderesse -vs- LUSSIER PIERRE, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 mai 1983 à 11:30 heures au 1251, Everett #5 à Montréal dans le dit seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE LUSSIER saisis en cette cause, consistant en: 1 bahu en bois 2 tiroirs 2 portes en bois, 1 télécouleur consol (meuble) de marque Zenith 26 po. et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier de l'étude: Paquette Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (Tél: 284-1148). Montréal le 27 avril 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 505-27-015424-824. LA REINE, Partie demanderesse -vs- GÉRARD MAROIS, Partie défer. deresse. PRENEZ AVIS que le 11 mai 198 à 10:30 heures au 1259, Girard à St-Hubert dans le district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GÉRARD MAROIS saisis en cette cau se consistant en: 1 téléviseur couleur console de marque Philips et acc., 1 fauteuil inclinable en cuir brunet autres biens meubles Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES FORTIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion Grenier & ass., huissiers (Tél: 284-1148) Montréal le 27 avril 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 505-27-010407-824. LA REINE, Partie demanderesse -vs- RÉJEAN MARCIL, Partie défen deresse. PRENEZ AVIS que le 11 mai 1983 à 10:00 heures au 4151, 51e rue #3 à St-Michel dans le district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RÉJEAN MARCIL saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur console couleur Zenith et acc., 1 récepteur stéréo Lloyd's et acc., 1 bibliothèque en bois et acc., et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: GERMAIN DELISLE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (Tél: 284-1148). Montréal le 27 avril 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 250-27-001737-828. LA REINE, Partie demanderesse -vs- HENRI PERREAULT, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 mai 1983 à 14:00 heures au 3378, Adam à Montréal dans le dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HENRI PERREAULT saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif de marque Zenith et acc., 1 réfrigérateur de marque admiral, 1 téléviseur console de marque Zenith et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (Tél: 284-1148). Montréal le 27 avril 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 505-27-010059-823. LA REINE, Partie demanderesse -vs- CLERMONT COUTURE, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 mai 1983 à 11:30 heures au 4814, Delaroche à Montréal dans le dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLERMONT COUTURE saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque Juliette avec table tournante et 2 boîtes de son AM FM cassettes. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (Tél: 284-4811). Montréal le 27 avril 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 505-27-009283-82. LA REINE, Partie demanderesse -vs- GÉRALD GIRARD, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 mai 1983 à 11:30 heures au 2244, St-Hélène à Longueuil dans le district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GÉRALD GIRARD saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Chevrolet Monte Carlo de couleur noir immatriculé 884M232 Qué. 1982. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (Tél: 284-1148). Montréal le 27 avril 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 505-27-020044-815. LA REINE, Partie demanderesse -vs- JEAN GAUTHIER, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 mai 1983 à 10:30 heures au 3173, Berthiaume à Vimont Laval dans le district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN GAUTHIER saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque Hitachi 26 po. console et acc., 1 bicyclette d'exercice de marque Super Cycle, 1 laveuse et sécheuse de marque Ingliss de couleur or et acc.,1 mobilier de salon 2 mcx fini en velour bleu et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (Tél: 284-1148). Montréal le 27 avril 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 760-05-108835-83. BANQUE DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- PAUL HEIN, défendeur. Le 11 mai 1983, à 11:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au 2295 rue Chemin Saint François en la cité Dorval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion G.M.C. 1975, DC 9702 Astro Diesel. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARCEL GOBEIL, huissier 1-373-7542. Montréal, 30 avril 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-050380-810. ME JEAN-PIERRE FRENETTE, demandeur -vs- TERRASE FABREVILLE INC., défenderesse -et- BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE, tierce saisie. Le 16 mai 1983, à 12:30 heures à la place d'affaires de la tierce saisie Banque de Nouvelle Écosse au 444, rue Curé Labelle, en la cité Fabreville district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce saisie BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE saisis en cette cause, consistant en: 1 classeur en métal, 1 paymaster, équipement varié, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DEMERS/fb, huissier 845-1147. Montréal, le 28 avril 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-000346-838. PLOMBERIEGILLES DAVID ET FILS LTÉE, demanderesse -vs- MICHEL SIMARD, défendeur. Le 10 mai 1983, à 13:00 heures au domicile du défendeur au 625 rue Guybourg, #1, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salle à manger, 6 chaises, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE/fb, huissier 845-1147. Montréal, le 28 avril 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-006786-808. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC partie demanderesse -vs- KONIAS KONSTANTINOS partie défenderesse. Prenez avis que le 12 mai 1983 à 12:00 heures au 3150, Bélanger est à Montréal dans le dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de KONIAS KONSTANTINOS saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Plymouth 1973 immatriculée 115M563081, de couleur brune, 1 fontaine distributrice à liqueur douces et acc., 6 machines à musique AMI Music et ass., et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (Tél: 284-1184. Montréal le 29 avril 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-005116-825. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC partie demanderesse -vs- KONIAS KONSTANTINO partie défenderesse. Prenez avis que le 12 mai 1983 à 12:00 heures au 3150, Bélanger est à Montréal dans le dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de KONIAS KONSTANTINO saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur de marque Weepfreeze, 1 air climatisé de marque Welbilt, 1 caisse enregistreuse de marque National, 1 congélateur de marque Kelvinator, 1 aspirateur de marque Econolux et acc., et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél: 284-1184. Montréal le 29 avril 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-043282-826. SIMPSONS SEARS LIMITÉE, demanderesse -vs- DANIELLE VIENS, défenderesse. Le 12 mai 1983, à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au 2900 rue Trudeau apt. 405 en la cité Longueuil district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Zenith. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier 288-6317. Montréal, 30 avril 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-001510-831. LES IMMEUBLES IMBROOK LIMITÉE, demanderesse -vs- LES ENTREPRISES DU BOLET LTÉE, défenderesse. Le 12 mai 1983, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 1610 rue Boul. Provencher suite AA en la cité de Brossard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau et équipement etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier 288-6317. Montréal, 30 avril 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-024615-821. VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- JEAN ROCK LAVOIE "Jean Rock Auto Body", défendeur. Le 16 mai 1983, à 11:30 heures à la place d'affaires du défendeur, au 1747-A Boul. Des Laurentides en la cité de Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 3 chaises, 2 fusils à peinture, équipement de garage,etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DEMERS/fb, huissier 845-1147. Montréal, le 28 avril 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-058350-823. LE BOTTIN LOCAL ORANGE INC., demandeur -vs- RAYMOND PILON, défendeur. Le 11 mai 1983 à 13:00 heures au domicile du défendeur, au 82 rue Ste-Marguerite en la cité de Chateauguay district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle Hotpoint, 1 aspirateur compact, 1 mobilier de salon fleurie 2 mcx, effets mobiliers divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier 879-1007. Montréal, le 27 avril 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-036854-821. CAPCO CONSTRUCTION INC., demanderesse -vs- BAGEL SAMSON LIMITÉE, défenderesse. Le 13 mai 1983, à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 200 rue Dorval en la cité de Dorval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Bradford et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier 842-9192. Montréal, le 30 avril 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-012644-824. ROLLAND JACQUES INC., demandeur -vs- LYSETTE TCHANGHA-TEJI, défendeur. Le 10 mai 1983, à 10:00 à la place d'affaires du défendeur, au 4755 rue Van Horne #106 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 4 chaises séchoir avec support et séchoir, 1 caisse enregistreuse Victor, 1 support à rouleaux à friser, équipements divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier 879-1007. Montréal, le 27 avril 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-000990-836. LES IMMEUBLES POLARIS (CANADA) LTÉE, demanderesse -vs- H.V. CHAPMAN & ASSOCIATES LIMITED, défenderesse. Le 12 mai 1983, à 14:00 heures à la place d'affaires au 1253 rue McGill College, suite 1000 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 3 dictaphones& acc., 1 filière 4 tiroirs, 1 bureau en L, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier 842-9192. Montréal, le 30 avril 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-020795-824. DRUKER, FREED & OIKNINE, demandeurs -vs- GILLES DAUDELIN, défendeur. Le 12 mai 1983,à 12:00 heures à la place d'affaires du défendeur au 871 rue Curé Poirier, app. 1 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire IBM, 1 lot d'équipement de bureau assorties, 1 track et 3 spot, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier 842-9192. Montréal, le 30 avril 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-047612-804. RAYMOND BRODEUR INC., demanderesse -vs- PAUL LEBREUX, défendeur. Le 12 mai 1983, à 11:00 heures au domicile du défendeur au 6880 rue Chambord en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Panasonic et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier 842-9192. Montréal, le 30 avril 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-060215-824. CENTRES D'AFFAIRES DU CANADA LTÉE, demanderesse -vs- CARLOS ANTONIO LYZANA, défendeur. Le 12 mai 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au 595 rue Rousillon, app. 401 en la cité de Longueuil et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier 842-9192. Montréal, le 30 avril 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-023798-82-2. PROCUREUR GÉNÉRAL - PROVINCE QUÉBEC, Partie demanderesse -vs- LEITNER ALAIN, Partie défenderesse. Le 11 mai 1983 à 10:30 heures au 12190 Lorenzo Prince Rivière des Prairies district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LEITNER ALAIN saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque Optonica, 1 T.V. couleur meuble de marque RCA, & équipement de musique, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier 288-0211. Informations: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Potevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour d'avril 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-014031-82-9. MONIQUE DION, Partie demanderesse -vs- RÉAL MÉNARD, Partie défenderesse. Le 11 mai 1983 à 10:00 heures au 520 Ampère, app. 16 Laval des Rapides district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RÉAL MÉNARD saisis en cette cause, consistant en: 1 radio AM-FM stéréo cassette de marque Crown, 1 banc pour haltérphilie, et équipement de gymnase, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier 288-0211. Informations: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Potevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour d'avril 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-028446-826. SIMPSONS SEARS LIMITÉE, Partie demanderesse -vs- SID PECK, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 mai 1983 à 10:30 heures au 43, Apple Grove Dollard des Ormeaux dans le district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SID PECK saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Mercury modèle Cougar année 1977, immatriculée au Québec pour l'année 1983 No. 753H679. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT POULIOT, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (Tél: 284-1148). Montréal le 27 avril 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-043542-781. RONALD CHEVRIER, Partie demanderesse -vs- MONIQUE DAIGNEAULT, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 mai 1983 à 11:30 heures au 7931, Fontaine Lasalle dans le district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MONIQUE DAIGNEAULT saisis en cette cause, consistant en: 1 ste de salon 2 mcx. en matériel carrelé, 1 télécouleur de marque Electrohome (meuble) et acc., 1 téléviseur portatif noir et blanc Panasonic, 1 set de chambre comprenant 1 lit avec tête en bois, 2 table de chevet, 1 bureau pour homme et un bureau pour dame avec miroir et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CAROL PAUZÉ, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (Tél.: 284-1148). Montréal le 27 avril 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-020465-827. BANQUE NATIONALE DU CANADA, Partie demanderesse -vs- SACHETTI EXCAVATION LTÉE, ROBERTO SACHETTI ET AL, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 13 mai 1983 à 13:00 heures au 5611, Sabin à Cote St-Luc dans le district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERTO SACHETTI saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salon de 3 mcx. comprenant 1 sofa de 3 places matériel rouge, 1 fauteuil, 1 causeuse, 1 laveuse automatique G.E., 1 congélateur Horizontal R.C.A., 1 téléviseur couleur (meuble) console de 26 po. de marque Zenith, et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (Tél: 284-1148). Montréal le 27 avril 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-054300-822. DECOMARBRE INC., Partie demanderesse -vs- LES DÉCORATIONS DU RICHELIEU INC., Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 13 mai 1983 à 11:00 heures au 2158, Bourgogne à Chambly dans le district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES DÉCORATIONS DU RICHELIEU INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 table à dessin en bois avec lampe de travail, 1 machine à écrire électrique Brother, 1 machine à coudre singer Electronique, 1 machine à coudre Consew, 1 véhicule automobile de marque Toyota Corolla 1979, blanche No. de plaque 513M946 Qué. 82 et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES FORTIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (Tél: 284-1148). Montréal le 27 avril 1983.

Province de Québec. District de Terrebonne. COUR MUNICIPALE. NO: 5-686-CSRV. S.M. MORIN-HEIGHTS, Partie demanderesse -vs- M. THIMOTHY SUPINSKY, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 mai 1983 à 11:30 heures au 2125, Place Ronsard à Chomedey Laval dans le district de Monréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de THIMOTHY SUPINSKY saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mustang 1973 immatriculée en 1982 No. 353S586 et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (Tél: 284-1148). Montréal le 27 avril 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-024304-821. SIMPSONS SEARS LIMITÉE, partie demanderesse —vs— RITA GODIN, partie défenderesse. Prenez avis que le 12 mai 1983 à 11:00 heures Au: 31, Des Pinsons à St-Basile Le Grand dans le district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RITA GODIN saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à laver les tapis Electrolux et acc., 1 congélateur de marque Brentwood, 1 set de salle à diner en bois brun 6 mcx., 1 vaissellier en bois brun 2 mcx. 3 portes vitrées et 3 tiroirs, 1 balayeuse Electrolux avec acc., 1 divan et 1 fauteuil en matériel couleur beige fleurie orange et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE PAUL HAINAULT, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal 27 avril 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. NO: 83-0053. CITÉ DE DORVAL, Partie demanderesse -vs- BAXTER WESTBROOK DAVID, Partie défenderesse. Le 11 mai 1983 à 10:00 heures au 300 rue Deslauriers, app. 14 Dorval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BAXTER WESTBROOK DAVID saisis en cette cause, consistant en: 1 camion remorqueuse immatriculé F397-363 de marque GMC. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier 288-0211. Informations: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Potevin, Giguère. Montréal, ce 27ième jour d'avril 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-001162-831. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse -vs- BERTOZZI JOHN, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 mai 1983 à 10:00 heures au 2087, Evans Lane à Montréal dans le dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BERTOZZI JOHN saisis en cette cause, consistant en: 1 scie radiale de marque Sears Croffman, 1 moteur électrique Rockwell Beaver, 1 lot de 20 madrier, 1 lot d'outils assorti, 1 lot de fenêtre de pièces de métal et de nécessaire de construction, et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (Tél: 284-1148). Montréal le 27 avril 1983.

Canada, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-011026-825. SIMPSONS SEARS LIMITÉE, partie demanderesse —vs— NORMAN MATTON, partie défenderesse. Prenez avis que le 12 mai 1983 à 10:00 heures Au: 8255, A, rue Perras à Rivières-des-Prairies dans le district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NORMAND MATTON saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Plymouth Relian 1982, couleur grise No. de plaque 421H004, 1 système de son de marque Juliette et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal 27 avril 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-043407-787. VILLE DE LAVAL, Partie demanderesse -vs- JACQUES LE ROY, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 mai 1983 à 10:00 heures au 31, Pl. grand Pré à Lorraine dans le district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES LE ROY saisis en cette cause, consistant en:2 fauteuils avec un cadre de bois de couleur mauve et un coussin bleu, 1 amplificateur récepteur de marque Lloyd's, 1 enregistreuse à cassette de marque Lloyd's et acc., 2 haut-parleurs de couleur brune. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (Tél: 284-1148). Montréal le 27 avril 1983.

Canada, Province de Québec, GREFFE DE LA PAIX, No: 250-27-002185-829. LA REINE, partie demanderesse —vs— IVANHOE ARSENEAU, partie défenderesse. Prenez avis que le 11 mai 1983 à 12:00 heures Au: 11990, Lapierre #8 à Montréal-Nord, dans le dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de IVANHOE ARSENEAU saisis en cette cause consistant en: 1 chaine stéréo comprenant un récepteur Kenwood et acc., 1 amplificateur Kenwood et acc., 1 table tournante Technics et acc., 2 enceintes acoustiques AudioSphere Research et acc., et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GERMAIN DELISLE, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no tél.: 284-1148). Montréal 27 avril 1983.

Canada, Province de Québec, District de Kamouraska, GREFFE DE LA PAIX, No: 250-27-002243-826. LA REINE, partie demanderesse —vs— DANIELLE ST-LAURENT, partie défenderesse. Prenez avis que le 11 mai 1983 à 12:00 heures Au: 11990, Lapierre #8 Montréal-Nord dans le dit district, serontr vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIELLE ST-LAURENT saisis en cette cause, consistant en: 1 chaine stéréo comprenant un récepteur Kenwood et acc., 1 table tournante Technics et acc., 2 enceintes acoustiques AudioSphere Research et acc., et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GERMAIN DELISLE, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal 27 avril 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No: 705-27-000375-821. LA REINE, partie demanderesse —vs— ANDRÉ MAYER, partie défenderesse. Prenez avis que le 11 mai 1983 à 12:00 heures Au: 4593, De Lorimier à Montréal dans le dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ MAYER saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur noir et blanc de marque Viking et acc., 1 récepteur AM FM sans marque apparente et acc., 2 enceintes acoustiques sans marque apparente, 1 bureau 4 tiroirs 1 porte en bois de couleur orange et blanc, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal 27 avril 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No: 505-27-009501-827. LA REINE, partie demanderesse —vs— CAMILLE BRETON, partie défenderesse. Prenez avis que le 11 mai 1983 à 11:00 heures Au: 1834, Murray à St-Hubert dans le district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CAMILLE BRETON saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac de modèle Le Mans 1977 de couleur beige et acc., immatriculée 482M909 Qué. 83. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES FORTIER, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal 27 avril 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-044724-826. VACUM REBUILDERS OF MONTREAL INC., partie demanderesse —vs— ACE MAINTENANCE INC., partie défenderesse. Prenez avis que le 11 mai 1983 à 11:00 heures Au: 1788, De Lorme à Vimont Laval dans le district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ACE MAINTENANCE INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire de marque I.B.M. électrique, 1 photocopieur de marque 3M Brand VGC III copier et acc., 1 classeur de marque Econex 3 tiroirs de couleur beige, 1 bureau style exécutif 3 tiroirs, 1 credance style exécutif de couleur brun 3 tiroirs 2 portes, 1 machine de marque G.M.C. Adler 120 P et acc., 1 camion de marque G.M.C. 1974, modèle Vantura immatriculé en 1983, F366S571 et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal 27 avril 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-000194-832. PROGESTIM INC., partie demanderesse —vs— PIERRE OUELLETTE, partie défenderesse. Prenez avis que le 12 mai 1983 à 10:00 heures Au: 11952, Laurentien #1 à Montréal dans le dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE OUELLETTE saisis en cette cause, consistant en: 1 divan 3 places en velourorange, 1 fauteuil, 1 téléviseur couleur portatif Candle avec support, 1 téléselecteur Phillips, 1 bahut en bois 3 portes, 1 téléviseur Admiral couleur portatif et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148).

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No: 700-02-003920-825. B. DESNOYERS INC., partie demanderesse —vs— FERNAND FAFARD, partie défenderesse. Prenez avis que le 11 mai 1983 à 11:00 heures Au: 1399, Curé Gervais à Terrebonne dans le dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FERNAND FAFARD saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Dodge Charger 1978 couleur rouge et gris No. plaque 154S075, 1 laveuse de marque Inglis et acc., 1 congélateur de marque Moffat et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissier (no. tél.: 284-1148). Montréal 27 avril 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 505-27-001820-829. LA REINE, Partie demanderesse -vs- JOHN KENTY, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 mai 1983 à 10:30 heures au 3390, Montée St-Hubert à St-Hubert dans le district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOHN KENTY saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif de marque Admiral et acc., 1 récepteur AM FM, 1 table tournante de marque Lloyd's et acc., et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES FORTIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (Tél: 284-1148). Montréal le 27 avril 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 505-27-015451-827. LA REINE, Partie demanderesse -vs- ACHTEMICZOK WOLODYMYR, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 mai 1983 à 11:30 heures au 4391, Beausséjour à St-Hubert dans le district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets e ACHTEMICZOK WOLODYMYR saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur de marque Roy de couleur beige et acc., 1 téléviseur couleur portatif de marque R.C.A. Victor et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES FORTIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (Tél: 284-1148). Montréal le 27 avril 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 540-27-001437-829. LA REINE, Partie demanderesse -vs- CRAIG JONES, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 mai 1983 à 13:00 heures au 3323, Boul. Lévesque à Chomedey Laval dans le district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CRAIG JONES saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire de marque Olympia électrique, 1 système de son antique et acc., 1 télécouleur de marque Sears modèle portatif 20 po. et acc., 1 jeu vidéo de modèle Odyssey et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (Tél: 284-1148). Montréal le 27 avril 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. NO: 416396713. LA VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse -vs- NETTOYEUR DE CHATEL, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 13 mai 1983 à 10:00 heures au 2100, Guy à Montréal dans le dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NETTOYEURDE CHATEL saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à coudre de marque Consew avec meuble, 1 caisse enregistreuse, 1 machine à coudre Pfaff modèle 343-712 avec meuble et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier de l'étude

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE, No: 200-02-010851-824. SERVICE DE PNEUS CTR LTÉE, demanderesse —vs— CLAUDE GIROUX défendeur. Le 12 mai 1983, à 11 heures au domicile du défendeur au No 6800 boul. Des Laurentides # 5 en la cité Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque Hitachi, 1 chaise bercante en bois et articles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DEMERS huissier, 845-1147. Montréal, le 30 avril 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-057928-827. CHRISTOS GATSINOS, demandeur —vs— LE TRAMPOLINISTE INC., défenderesse. Le 12 mai 1983, à 12 heures au lieu d'entreposage de la défenderesse au No 4794 boul. Ste-Rose, Fabreville en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 soudeuse électrique Mig Mate 150 avec acc., 1 scie à bande de marque Ket K Rolla Way Saw, 1 drill press série 005034, et articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT: SERGE DEMERS huissier, 845-1147. Montréal, 30 avril 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-014919-805. ALINE VALIQUETTE, demanderesse —vs— JACQUES SHAROCK, défendeur. Le 12 mai 1983, à 14 heures au lieu d'entreposage du gardien, au No 445 rue Arthur-Sauvé en la cité de St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 remorque de marque Fruehauf, rouge, no série: DX 2447602 & acc.; 1 camion White Freightliner, blanc & rouge no. plaque Qué/F-438-710, # série/10 T H V 044545. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY huissier, 879-1007. Montréal, 27 avril 1983.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No: 700-02-002000-827. LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, demanderesse —vs— MARCEL BINETTE, défendeur. Le 12 mai 1983, à 13 heures au domicile du défendeur au No 3072 rue Louise en la cité Ste-Marthe-sur-le-Lac, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Hitachi, 1 aspirateur Electrolux & acc., 2 aquariums & acc., effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY huissier, 879-1007. Montréal, 27 avril 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-037047-821. COMPAGNIE D'HUILE CORTINA INC., demanderesse —vs— RICHARD SEARS, défendeur. Le 12 mai 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 11133 rue Garon # 2 en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Ford Custom brun 1975, # série/5B52S210487, licenciée Qué. 82/480M322 & acc.; 1 stéréo Phana-Sonic & acc.; 1 horloge meuble, effets mobilier divers etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER huissier, 879-1007. Montréal, 27 avril 1983.

Province de Québec, District d'Iberville, COUR PROVINCIALE, No: 755-02-00096-839. CENTRE DU CAMION LAPRAIRIE LTÉE, demanderesse —vs— JACQUES CHAMPAGNE, défendeur. Le 12 mai 1983, à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 27 rue St-Joseph Nord en la cité St-Philippe, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Toshiba Blackstripe couleur, 1 téléviseur Electrohome couleur avec support, 1 buffet en bois 2 portes et articles divers etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEFEBVRE huissier, 845-1147. Montréal, 30 avril 1983.

Par la présente, avis est donné que RÉMI LAFLEUR INC., 839 Principale, St-Donat, (Qué) J0T 2C0, adresse à la Commission des Transports du Québec une demande de permis spécial de location de véhicules, en vertu du règlement sur la location de véhicules automobiles; (C.T.-12, r.10) par procédure particulière (articles 22 à 26 incl.) Tout intéressé d'introduire une opposition ou une intervention doit se prévaloir de ses droits dans les cinq (5) jours qui suivent la 2ième parution.

Première parution: 29 avril 1983
Deuxième parution: 30 avril 1983

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 mars 1983 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 120983 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 24ième jour de mars 1983, sous le numéro 3341088.
Ce 6ième jour d'avril, 1983.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

À: Marilyn Elaine Scurfield (née Ramsey)
SOYEZ AVISÉ qu'une demande en divorce a été lancée contre vous par votre mari, Thomas William Scurfield, résidant à 7 Avenue Stinson, Winnipeg, Manitoba, R3L 2F3. SI vous désirez faire opposition à la demande vous devez déposer une Réponse au bureau de cette Cour, et la remettre en dedans de vingt-huit (28) jours de cette publication, autrement le demandeur sera permis de procéder sans autre avis.
La Cour du Bani de la Reine
224 Edifice Woodsworth
405, Avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba
R3C 3L6

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-123229-837
LINA HUGES,
requérante
-vs-
RONALD COUILLARD
intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, Ronald Couillard, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours (60) de la publication.
Une copie de la Requête en divorce a été laissé à son intention au bureau e la direction générale des greffes, au Palais de Justice de Montréal, 1 est, Notre Dame, à Montréal.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagnée toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 28 avril 1983
Dominique Di Bernardo,
Protonotaire adjoint
Me Richard Ouellet
625 President Kennedy
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-001576-835
MARIE CLEONIE MATHIEU, opératrice, domiciliée et résidant au 6955 rue Papineau, App. 3, à Montréal, district de Montréal,
demanderesse
-vs-
EDMOND NELSON, présentement de domicile inconnu,
défendeur
-et-
M. LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DU DISTRICT DE MONTRÉAL, et M. LE CURÉ DE LA PAROISSE ST-MATHIEU,
mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur EDMOND NELSON est, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication du présent avis.
Une copie de la déclaration en déchéance de l'autorité parentale a été laissée à son intention au greffe de la Cour supérieure.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut.
MONTRÉAL, le 26 avril 1983
DOMINIQUE DI BERNARDO,
Protonotaire adjoint
MES TOULET BUSHEY LAPORTE & TURGEON
3236 rue Masson, Suite 201,
Montréal, Qué.
Procureurs de la demanderesse

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la corporation CENTRE DES AUDITEURS DE MONTRÉAL INC. demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission de se dissoudre.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-023004-836
GASTON HAROON,
partie demanderesse
—vs—
DAME MONIQUE JEAN GILLES,
partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse, DAME MONIQUE JEAN GILLES est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe de Montréal à son intention.
PLANTE & BLACKBURN
Avocats
6984 St-Denis
Montréal, P.Q.
H2S 2S4

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)

No: 500-12-124013-834
JOAN BLIZIOTIS,
Requérante
c.
CONSTANTINOS GALANAKIS,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'Intimé CONSTANTINOS (KONSTANTINOS) GALANAKIS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre Comparution ou Contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 21 avril 1983.
(S) ME MARCELLE AUBRY
REGISTRAIRE-ADJOINT
MES ST-LOUIS, BIBEAU & FAUTEUX
4255, rue Wellington # 101
Verdun, Québec H4G 1V9
Tél.: 761-4838

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-005779-838
COMPAGNIE TRUST ROYAL,
demanderesse
-vs-
GESCOVERT INC.,
défenderesse
-et-
LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,
mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR
Gescovert Inc., la défenderesse, d'adresse inconnue, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation déclaratiion et avis a été laissée à son intention à la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au numéro 1, rue Notre-Dame est, à Montréal.
FAUTE PAR la défenderesse de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
MONTRÉAL, le 26 avril 1983.
(S) Me Marcelle Aubry, P.A.
Me Robert Tessier
Mes Boisclair, Brizard
Duranleau & Tessier
Avocats
Place Victoria
Tour de la Bourse
Suite 2604
Montréal, P.Q.

MARIE CLAIRE FRANCINE CASTILLOUX
PRENEZ AVIS que Marie Claire Francine CASTILLOUX, domiciliée au 1544 boul. Gouin est, Montréal, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin de changer son nom patronymique en celui de DAIGLE.
BOISCLAIR, KOZINE, DESY, SASSEVILLE, LAFORTUNE, avocats
4906 est, boul. Gouin,
Montréal-Nord, Qué.
H1G 1A4

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Greffe des Divorces

NO: 500-04-001475-830
Présent:
FRANCINE HAMELIN, Protonotaire adjoint
DAME CHRISTIANE BÉLAIR, ménagère domiciliée et résidant au 8075 des Érables, app. 4, en les cité et district de Montréal;
Ci-après nommée la Requérante
-vs-
DENIS ROCHELEAU, de domicile inconnue
Ci-après nommé l'Intimé
ORDONNANCE DE LA COUR
Il est ordonné à l'intimé de comparaître d'ici trente (30) jours, copie de la requête pour garde d'enfant lui ayant été laissée au greffe à son intention.
Montréal, le 21 avril 1983.
PIERRE-LOUIS BENOIT
BLANCHETTE, BENOIT & BERNIER
210 est, rue Ste-Catherine
Suite 300
Montréal, Québec
H2X 1L1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-009461-836
SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES,
Partie demanderesse
-vs-
EXCEL AIR INC.,
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse, EXCEL AIR INC., d'adresse inconnue est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis 119 A a été laissée à son intention à la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal au no: 1 est, rue Notre-Dame à Montréal dit district.
Faute par la défenderesse, EXCEL AIR INC., de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande, et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques, qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 28 avril 1983
MARCELLE AUBRY,
Protonotaire Adjoint
Mes Gadbois, Legault & Ass.,
Avocats,
800 est, Boul. De Maisonneuve,
Montréal P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-006104-838
A: ERIC WALTER KRUGER
débiteur
DE: LA BANQUE MERCANTILE DU CANADA
créancière
Par jugement daté du 22 avril 1983 rendu par Me Marelle Aubry, Protonotaire-adjoint de la Cour Supérieure du district de Montréal, avis est donné à Eric Walter Kruger qu'un Avis de Soixante Jours tel que requis par les articles 1040a et suivants du Code civil de la province e Québec a été déposé au bureau du protonotaire. Ledit Avis de Soixante Jours concerne une propriété connue comme étant: le lot 341-97 Paroisse de Ste-Geneviève, portant le numéro civique 318 Andras Drive, Dollard-des-Ormeaux.
Selon cet avis, si vous ne remédiez par en dedans de soixante jours de la publication de l'avis, au défaut décrit dans ledit avis ci-haut mentionné, la Banque Mercantile du Canada deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.
LAFLEUR, BROWN, DE GRANDPRÉ
Procureurs de la Créancière

Prix international pour Alain Stanké

L'éditeur et journaliste montréalais Alain Stanké vient de recevoir le Prix du meilleur communicateur décerné par la section nord-américaine de Toastmasters International (État de New York, Ontario et Québec) à un individu manifestant des « qualités exceptionnelles de leader, d'humaniste et de communicateur ».

M. Jim Smith, directeur international du siège social de l'organisation en Californie, a remis la médaille de bronze à M. Stanké au cours d'une cérémonie tenue ces jours derniers à Montréal. L'an dernier, le même prix avait été décerné à M. Paul Taylor, l'ex-ambassadeur du Canada en Iran, précise un communiqué des éditions Alain Stanké.

M. Smith a souligné que M. Stanké oeuvrait « avec succès depuis 30 ans dans tous les domaines touchant les communications, la presse écrite, la radio, la télévision et l'édition ».

Fondée en 1924 et établie dans 47 pays, l'organisation à but non lucratif Toastmasters International regroupe plus de 100,000 membres et est vouée à la promotion de l'art des communications.

Paul Piché au Spectrum

Mercredi prochain, 4 mai, Paul Piché présentera au Spectrum un tour de chant qui sera diffusé en direct sur les ondes de la chaîne Premier Choix, celle-là même qui avait soulevé toute une controverse, l'hiver dernier, en s'associant avec le groupe de presse Playboy, des États-Unis.

Certains abonnés à ce service de télé payante regarderont son spectacle, comme il y en aura pour regarder l'émission de Playboy. Mais pour Piché, c'est avant tout une question de choix, de l'une ou l'autre émission ou encore des deux.

« Je suis contre toute censure, quelle que soit la forme qu'elle adopte », déclarait-il récemment dans une brève entrevue. Après Piché, Premier Choix doit présenter les spectacles de Nanette Workman (juin) et Diane Tell (juillet). Puis, à un rythme mensuel, d'autres artistes québécois s'inscriront au programme.

S'il refusait de s'engager avec Premier Choix parce que la chaîne présente des émissions Playboy, déclare Paul Piché, pourquoi ne le ferait-il pas avec une foule d'autres médias offrant un produit que des citoyens ou groupes de pression condamnent?

« Je refuse déjà de chanter à Télé-Métropole à cause de leur grève et ça me coûte cher », ajoute le compositeur et interprète en faisant allusion au conflit des techniciens CSN du canal 10, qui dure depuis novembre 1982.

Gisèle Schmidt aura $40,000

(par Bernard Morrier) — La comédienne Gisèle Schmidt recevra une somme de $ 40,732 pour s'être fracturée une cheville, le 17 décembre 1975, après avoir glissé sur une plaque de glace dans le terrain de stationnement de Radio-Canada.

C'est Radio-Canada qui avait tout d'abord été condamnée à payer cette somme à la comédienne, mais la société d'État s'est tout aussitôt retournée contre l'entrepreneur en déneigement, Normand Legault Démolition Inc., et le juge John Gomery, de la Cour supérieure, vient de décider que c'est ce dernier qui devra payer la note.

Dès la poursuite de Mme Schmidt, Radio-Canada avait poursuivi en garantie la compagnie engagée par contrat pour déneiger le terrain et le tenir libre de glace.

La preuve a révélé qu'à l'endroit où Mme Schmidt a chuté, on ne trouvait aucune trace de sel, sable ou autres abrasifs, bien que le terrain eut été déneigé depuis plus d'une journée. Le tribunal estime qu'il s'agissait là d'un piège dangereux et que l'entrepreneur n'a rien fait pour l'éliminer ou du moins en atténuer les dangers.

AVIS PUBLICS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-023006-831
GASTON HAROON,
Partie demanderesse
-vs-
VICTOR GUIRAND,
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse, VICTOR GUIRAND, est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe de Montréal à son intention.
PLANTE & BLACKBURN
Avocats
6984 St-Denis
Montréal, P.Q.
H2S 2S4

REMERCIEMENTS
M. René Renaud

Mme René Renaud, ses neveux et nièces remercient parents et amis pour l'affection et la sympathie qu'ils ont témoignées lors du décès de M. René Renaud survenu le 10 mars dernier à Montréal. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

LA BOÎTE À ÉCHOS

Francis Mazière, ce 'grand explorateur' qui avait déjà présenté aux Québécois son film *Fantastique île de Pâques* est de retour avec un documentaire sur la route des grands initiés: *Du Sinaï à la mer Morte* . Jusqu'à dimanche soir, M. Mazière commente son film à la salle Louis-Fréchette du Grand Théâtre de Québec puis, du 3 au 12 mai, c'est au théâtre Arlequin, à Montréal, que l'on pourra voir le film. Auteur, Francis Mazière a fondé chez Robert Laffont la collection « Les grandes énigmes de l'univers ». Son ouvrage sur l'île de Pâques a été traduit dans 25 langues et lui vaut d'être fort recherché comme ciné-conférencier.

■

À la galerie Graff (963 Rachel est) dimanche à 15 h 30, conférence du professeur René Payant, critique d'art, sur *La critique post-moderne*. M. Payant, qui est professeur d'histoire et de théorie de l'art à l'Université de Montréal, est aussi membre de la rédaction de plusieurs revues spécialisées comme *Parachute* et *Spirale*.

■

Le lundi 2 mai, à 18 h, a lieu le lancement officiel du deuxième numéro du trimestriel *Forum-Afrique* au Centre multiculturel afro-québécois, 5177 av. du Parc. Journalistes québécois et professionnels de l'information originaires d'Afrique se groupent pour relever le défi d'analyses et de commentaires allant plus en profondeur que les autres médias n'ont le loisir de le faire.

■

Jusqu'au 12 juin, à la maison Chevalier (Québec) se poursuit une exposition sur la dentelle ancienne: *Il était une fois une dentellière*. Les Augustines ont prêté deux ouvrages qui remontent à 1740 tandis que le cardinal Léger fournissait des pièces réalisées dans sa famille. Le tout en hommage aux artisanes d'autrefois et, vu l'importance des ornements liturgiques, aux religieuses qui ont transmis cet art depuis plusieurs générations.

■

Le samedi 7 mai, en la chapelle Loyola, concert des *musiciens de chambre de Concordia* (entrée libre) à 20 h 30. Avec le concours du quatuor à cordes Morency et clarinettiste Sherman Friedland.

■

La *Grande marche de solidarité internationale pour le tiers-monde* débute , le 7 mai, au parc de La Vérendrye (métro Jolicoeur), à 9 h. Organisée par le Club 2/3, cette marche entend procurer des fonds à de multiples petits projets de développement aidant à encourager l'autosuffisance de petites agglomérations situées dans des pays où sévit la faim tandis que, aux États-Unis par exemple, les animaux consomment 12 fois plus de céréales qu'un humain.

■

Le ministère québécois des Affaires culturelles a versé au cours de 1982-83, à même son programme d'aide aux expositions dans les galeries d'art, 51 196 $ à 17 galeries. Surtout pour favoriser la circulation d'oeuvres exécutées par de jeunes artistes ou créateurs.

■

Le théâtre de la Cannerie joue à compter du 4 mai, à la SPEC, 1670 Desjardins, la création collective *Graffiti Blues*. La mise en scène est d'Annie Gascon et la distribution comprend Danielle Allie, Mario Desjardins, Yves Labbé et Johanne Létourneux. Tableau inspiré de la génération des 18-30 ans particulièrement frappée par la crise. Un spécial anti-crise, du 4 au 8 mai: deux billets pour le prix d'un. Réservations au 524-5909.

VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-016284-810
LES MATÉRIAUX BOFER LTÉE, demanderesse, contre GESTION KATER INC. défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Orléans en la ville de Montréal et composé comme suit:

a) de l'extrême partie nord-ouest du lot numéro six cent quinze de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix-huit (no 18 ptie N.-O. 615) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga, de forme triangulaire, mesurant cinquante centièmes de pieds (0.50 pi) de largeur dans sa ligne sud-ouest sur vingt-sept pieds et quatre-vingt-six centièmes de pieds (27.86 pi) dans ses lignes nord-ouest et sud-est, formant une superficie de sept pieds carrés (7 pi²), mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit: au sud-ouest par la rue Orléans (lot 18-619); au sud-est par le résidu dudit lot no 18-615 et au nord-ouest par le lot no 18-616 du même cadastre;

b) du lot numéro six cent seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix-huit (18-616) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga; à déduire cependant dudit lot l'extrême partie sud-est, de forme triangulaire, mesurant quatre-vingt-dix centièmes de pieds (0.90 pi) de largeur dans sa ligne nord-est sur cinquante pieds et quatorze centièmes de pieds (50.14 pi) de profondeur dans sa ligne sud-est et cinquante pieds et quinze centièmes de pieds (50.15 pi) de profondeur dans sa ligne nord-ouest, formant une superficie de vingt-deux pieds et cinq dixièmes de pieds carrés (22.5 pi²), mesures anglaises et plus ou moins, et bornée ladite partie comme suit: au nord-est par la ruelle (lot no 18-581); au nord-ouest par le résidu dudit lot 18-616; et au sud-est par le lot no 18-615 dudit cadastre, ladite partie a été échangée aux termes de l'acte enregistré à Montréal sous le numéro 1128158. Avec toutes constructions y érigées et notamment une maison portant les numéros d'immeuble 2435, 2437 et 2439 de ladite rue Orléans, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement. »

La mise à prix est fixée à 11 970 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le DEUXIÈME jour de JUIN 1983, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-016284-810
LES MATÉRIAUX BOFER LTÉE, demanderesse, contre GESTION KATER INC. défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Orléans en la ville de Montréal et composé comme suit:

a) de l'extrême partie nord-ouest du lot numéro six cent quinze de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix-huit (no 18 ptie N.-O. 615) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga, de forme triangulaire, mesurant cinquante centièmes de pieds (0.50 pi) de largeur dans sa ligne sud-ouest sur vingt-sept pieds et quatre-vingt-six centièmes de pieds (27.86 pi) dans ses lignes nord-ouest et sud-est, formant une superficie de sept pieds carrés (7 pi²), mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit: au sud-ouest par la rue Orléans (lot 18-619); au sud-est par le résidu dudit lot no 18-615 et au nord-ouest par le lot no 18-616 du même cadastre;

b) du lot numéro six cent seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix-huit (18-616) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga; à déduire cependant dudit lot l'extrême partie sud-est, de forme triangulaire, mesurant quatre-vingt-dix centièmes de pieds (0.90 pi) de largeur dans sa ligne nord-est sur cinquante pieds et quatorze centièmes de pieds (50.14 pi) de profondeur dans sa ligne sud-est et cinquante pieds et quinze centièmes de pieds (50.15 pi) de profondeur dans sa ligne nord-ouest, formant une superficie de vingt-deux pieds et cinq dixièmes de pieds carrés (22.5 pi²), mesures anglaises et plus ou moins, et bornée ladite partie comme suit: au nord-est par la ruelle (lot no 18-581); au nord-ouest par le résidu dudit lot 18-616; et au sud-est par le lot no 18-615 dudit cadastre, ladite partie a été échangée aux termes de l'acte enregistré à Montréal sous le numéro 1128158. Avec toutes constructions y érigées et notamment une maison portant les numéros d'immeuble 2435, 2437 et 2439 de ladite rue Orléans, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement. »

La mise à prix est fixée à 11 970 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le DEUXIÈME jour de JUIN 1983, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-006895-823
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse, contre ANITA RHÉAUME GAGNON, faisant affaires sous les nom et style de ENCADREMENT LONGUEUIL ENRG., défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Prévost, en la ville de Longueuil, connu et désigné comme étant formé des subdivisions cent quatre-vingt-dix-neuf, deux cent, deux cent un du lot quatre-vingt-quatre (84-199, 200 et 201) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, division d'enregistrement de Chambly. Avec bâtisses dessus érigées, notamment une maison portant le numéro d'immeuble 436 de ladite rue Prévost, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 18 358,40 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le TROISIÈME jour de JUIN 1983, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-012442-826
CAISSE DESJARDINS DE FINANCEMENT DE LONGUEUIL, demanderesse, contre GUY HÉROUX, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur l'avenue de l'Épée, en la ville de Montréal, division d'enregistrement de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro trois cent quatre de la subdivision du lot originaire numéro six cent trente-huit (638-304) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent. Ainsi que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans aucune exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 19 836 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le SIXIÈME jour de juin 1983, à QUATORZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-012443-824
CAISSE DESJARDINS DE FINANCEMENT DE LONGUEUIL, demanderesse contre GUY HÉROUX, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur l'avenue de l'Épée, en la ville de Montréal, division d'enregistrement de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro trois cent trois de la subdivision du lot originaire numéro six cent trente-huit (538-303) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent. Ainsi que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans aucune exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 19 836 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le SIXIÈME jour de juin 1983, à QUINZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-012444-822
CAISSE DESJARDINS DE FINANCEMENT DE LONGUEUIL, demanderesse, contre GUY HÉROUX, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Bloomfield, en la ville de Montréal, division d'enregistrement de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro cinq cent cinquante-huit de la subdivision du lot originaire numéro six cent trente-sept (637-558) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent. Ainsi que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans aucune exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 19 836 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le SIXIÈME jour de JUIN 1983, à QUATORZE heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-02-015095-826
BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre ROLLAND HENRY, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

« Un emplacement situé en la ville de Laval (Fabreville), connu et désigné comme étant les lots numéros cent quatre-vingt-dix et cent quatre-vingt-onze de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent soixante-douze (172-190 et 191) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Rose, le tout, avec les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant affecter ledit immeuble. Avec une maison dessus construite et portant le numéro 888, 1re Avenue, Fabreville, Laval. Sans exception ni réserve et tel que le tout se trouve présentement. »

La mise à prix est fixée à 5 310 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, QC, le SEPTIÈME jour de JUIN 1983, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour municipale de Laprairie

NO: 12-82 à 17-82
22-82 à 35-82
39-82 à 49-82
et 57-82 et
59-82 à 77-82
VILLE DE LAPRAIRIE, demanderesse, contre AUTO RECYCLAGE INTERMUNICIPALE INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1200, Chemin St-José, Laprairie, district de Montréal, défenderesse, et le RÉGISTRATEUR de Laprairie, mis en cause.

« 1. Le lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent cinquante-deux (552-1) au cadastre officiel de la paroisse de Laprairie de la Magdeleine;

2. Une partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-deux (552 Ptie) au cadastre officiel de la paroisse de Laprairie de la Magdeleine, division d'enregistrement de Laprairie, mesurant deux cent cinquante-sept pieds et vingt-sept centièmes de pied (257.27') en front, dans une ligne sud-est, où elle est bornée par le chemin Saint-José, deux cent vingt-deux pied et neuf dixièmes de pied (222.9') en arrière, dans une ligne nord-ouest où elle

Maria

Suite de la page 17

C'est donc avec une certaine appréhension que j'attendais l'adaptation de cette oeuvre magistrale qui a engendré trop de malentendus. Me voici, pour l'essentiel, rassurée. Le scénario qu'en ont tiré Guy Fournier et Gilles Carle sait être à la fois inventif et fidèle à l'esprit du roman, évitant mal cependant un écueil sur lequel je reviendrai.

Après un début surprenant, à la *Fitzcarraldo* (Maria traverse le lac Saint-Jean, romance italienne et nuit mystérieuse), la situation est rapidement exposée, les personnages trouvent leur place. Comme le roman, le film sera rythmé par les saisons et la nature revêtira une importance de premier plan. Comme dans le roman, mais plus encore, on insiste sur l'existence tout proche des Indiens, sur leurs pouvoirs occultes, sur leur complicité avec cette nature si hostile aux Blancs.On a créé de nouveaux personnages, reconstitué une vie de chantiers. Je n'ai pas très bien compris l'utilité de cette Marie-Ange, amoureuse de François Paradis, comme Phonsine l'était du Survenant. Peut-être parce que ce personnage est insuffisamment développé dans la version cinéma. (Rappelons qu'il y aura également une version de quatre heures destinée à la télévision.)

Le fait que ce film soit une co-production franco-canadienne ne semble pas avoir alourdi ni dénaturé un produit authentiquement québécois. La participation de quelques acteurs français n'a rien de plaqué. Il est tout à fait plausible que ce curé de mission (Claude Rich) soit d'origine française. C'est d'ailleurs une tradition chez Gilles Carle (c'est Jacques Dufilo qui incarnait le curé dans *Les Corps célestes*. Quant aux trois pauvres émigrants français qui se sont fourvoyés, sans préparation, dans ce pays ingrat, ils sont bel et bien décrits dans le roman.

Dans l'ensemble, la distribution est homogène et judicieusement composée. dans le rôle de la mère Chapdeleine, Amulette Garneau est d'une présence de tous les instants, merveilleusement juste, sobre et vraie. Parmi les fils Chapdeleine, mentionnons Gilbert Sicotte dont une courte scène en particulier (son retour à la maison après l'hiver au chantier) est émouvante et drôle. Le choix de Yoland Guérard pour le père Chapdeleine étonne tout d'abord mais s'éclaire au fur et à mesure que progresse l'action. Pierre Curzi incarne un très plausible Eutrope. Du personnage de François Paradis, le bien-aimé de Maria, Nick Mancuso possède le charme physique mais son interprétation demeure fade. Quant à Maria...

Rien que l'idée d'avoir confié à Carole Laure le rôle de Maria Chapdeleine nécessiterait à elle-même une dissertation. Cette actrice nerveuse, toute en gestes, peut sembler à première vue aux antipodes de Maria, décrite dans le roman par les gens de Péribonka comme « une belle grosse fills », jeune fille intense et secrète, très introvertie, presque silencieuse. On pourrait même hasarder le mot de « miscasting ».

Mais Carole Laure s'explique très bien sur cette contradiction qui, d'après elle, n'est qu'apparente. « Il n'y a pas de plus beau défi, pour une comédienne, qu'un contre-emploi, m'a-t-elle dit en entrevue. Plus j'avance dans ce métier, plus j'ai envie de jouer des rôles différents, des rôles qui ont l'air loin de moi, des rôles radicalement opposés. On a tort de nous confiner aux mêmes personnages. »

J'étais donc disposée à découvrir une nouvelle Carole Laure dans *Maria Chapdeleine*, comme j'avais découvert une nouvelle Carole Laure dans *Préparez vos mouchoirs*. Malheureusement, le problème que posait l'adaptation s'est révélé ici insurmonté. La Maria de Gilles Carle et de Guy Fournier est un mélange mal dosé de timidité rougissante et de colères subites, comme si on avait voulu rajouter des scènes pour le tempérament extraverti de Carole Laure.

« Vous serez encore icitte au printemps prochain? » avait demandé François Paradis. « Oui », avait simplement répondu la jeune fille mais ce oui était solennel comme un serment. Or voici que dans le film, Maria a des accès inattendus d'effusion épistolaire, des « Ne m'oubliez pas mon amour » qui jurent terriblement avec ce parler pudique québécois avec, par exemple, la déclaration d'amour d'Eutrope: « L'amitié que j'ai pour vous, ça se dit pas »...

Est-ce pour ces contradictions inhérentes au personnage de Maria qu'on a du mal à croire à l'intrigue sentimentale? La mort de la mère Chapdelaine m'a touchée, pas celle du beau François. Le cadre est pourtant d'une austère beauté, la direction artistique (Jocelyn Joly) et la photographie (Pierre Mignot) sont impeccables. Mais on attend vainement qu'un grand souffle de lyrisme et d'émotion vienne enfin nous arracher de notre siège.

Un film attrayant et décevant. Ce n'est pas une re-création inspirée de *Maria Chapdelaine*, comme *Le Tambour*, de Volker Schlondorff, était une re-création du roman de Gunter Grass. Ce serait plutôt une série de belles illustrations, un album richement enluminé, agréable à feuilleter, qui vient s'ajouter, moderne Clarence Gagnon, à l'iconographie d'un grand roman peut-être, au fond, inadaptable. (Aux cinémas Berri, Place Longueuil et Laval.)

Fascisme

Suite de la page 17

nées 30, le fascisme est la véritable force révolutionnaire. Non pas les socialistes réformistes, devenus depuis l'affaire Dreyfus ce que Nizan appelle les 'chiens de garde de la bourgeoisie'. Et non pas les communistes qui, par le Front populaire, participent en fait à la stabilisation de la situation. Ils avaient les moyens de contribuer à la rupture du système; ils ne l'ont pas fait. Qui est vraiment révolutionnaire, qui veut détruire l'ordre établi, sinon le fasciste? »

« Il est très difficile de rendre compte aujourd'hui de l'attrait que les idées fascistes exerçaient alors sur des hommes qui n'étaient pas fascistes. C'était une idéologie obsédée par un idéal de modernité et de jeunesse, par un culte de la mécanique, de l'architecture futuriste (Le Corbusier, Marinetti, Gropius), de l'homme nouveau. Le fascisme tirait une grande fierté de la jeunesse de sa clientèle et s'affichait comme la seule idéologie fille du XXe siècle, comme l'idéologie de l'avenir. »

Mais pourquoi la France a-t-elle résisté au fascisme, et pas l'Italie?

« En Europe, le fascisme ne réussit que là où la droite est trop faible pour préserver elle-même ses positions. C'est pourquoi, en période de crise aiguë, elle s'en remet au nouveau mouvement révolutionnaire seul capable, pense-t-elle, de barrer la route au communisme. La droite française, installée dans une société dont la vitesse de modernisation est lente, jouit d'une force et d'une stabilité qui lui permettent à tout moment de se passer de l'appui politique des mouvements fascistes qu'elle combat d'ailleurs avec vigueur, comme le Faisceau de Georges Valois.

« La société française est en outre plus stable pour avoir traversé une étape rarissime et extrêmement importante dans l'Histoire: une révolution libérale (1789). Rien de tel pour la société italienne qui est morcelée, peu structurée. L'Italie sort de la Première Guerre mondiale formellement dans le camp des vainqueurs, mais psychologiquement dans celui des vaincus. Elle a accumulé énormément de frustrations et elle est donc beaucoup plus touchée que la France par l'instabilité du monde occidental après guerre. »

C'est pourquoi Sternhell considère l'étude de la France tellement importante. « C'est là que les idées ont mûri, que le corps de doctrine fasciste est élaboré. Et il y règne des conditions de laboratoire précisément parce que cette idéologie n'a pas réussi à se transformer en mouvement politique capable de prendre le pouvoir. Elle n'a donc pas été dénaturée par les compromissions naturelles à tout exercice du pouvoir. La nature d'une idéologie politique est toujours plus claire dans ses aspirations que dans son application ».

Au fil de sa recherche, Sternhell révèle les mécanismes qui conduisent à « l'imprégnation fasciste » de larges couches de la société française. « À partir de milieux très restreints, habituellement regroupés autour de revues laboratoires, ces idées suintent vers des courants intellectuels extérieurs qui, eux, servent de courroies de transmission vers la grande presse, la littérature populaire et à grand tirage. Par exemple le journal du parfumeur François Coty, *L'Ami du peuple*, véhicule dans un langage populaire et vulgaire des idées fascistes élaborées dans de petites revues, qui prennent ainsi les formes d'idées reçues. Ce serait donc une erreur de penser que cette idéologie restait enfermée dans des cercles confidentiels d'intellectuels marginaux. »

Cette imprégnation est d'ailleurs facilitée par l'incessant travail de sape menée contre la démocratie libérale, parlementaire et capitaliste depuis la fin du XIXesiècle « par des secteurs d'opinion beaucoup plus nombreux, des milieux beaucoup plus variés que ceux des fascistes authentiques, ce qui assurément permet à ces derniers d'apparaître simplement comme les sentinelles avancées, plus radicales, d'une grande armée unie dans le même combat, contre le même mal. »

Même les sciences sociales, affirme Sternhell, favorisent, plus ou moins consciemment, l'apparition d'une idéologie anti-libérale et anti-égalitaire, en sapant la confiance en elle-même de la démocratie, en la délégitimisant. « La psychologie sociale de l'époque insiste sur l'irrationnel dans l'homme, sur le rôle des mobiles inconscients et des instincts. Elle détruit le modèle de l'individu conscient et rationnel construit par la philosophie du XVIIIe siècle, et sur lequel repose explicitement l'idéal libéral et démocratique. »

L'écroulement moral et politique de 1940, le gouvernement de Vichy, sont inexplicables sans la juste perception de ce travail de destruction en profondeur, auquel ont participé des intellectuels qui affichent maintenant un libéralisme bon teint, tel Jouvenel.

Et aujourd'hui?

« Il n'y a pas un tel travail de sape,si ce n'est sur les marges. Mais la 'nouvelle droite' et ses revues très bien faites (*La Nouvelle École, Éléments*) représentent un laboratoire d'idées assez comparable à ceux des années 30. Le message suinte vers la grande presse par *Le Figaro Magazine*. Mais comme l'a dit Marx, l'Histoire ne se répète jamais autrement que sous forme de comédie.

« Mais le corps de doctrine est là; il ne s'est pas modifié et n'a pas disparu. La grande question est de savoir si des conditions concrètes, économiques et psychologiques, se créeront à nouveau pour refaire de cette idéologie une force politique. Il n'y a aucune raison de penser que ce n'est pas possible, car ce corps de doctrine n'est pas le fruit d'une situation spéciale des années 30. Il fait partie de notre civilisation. »

Note

(1) publié au Seuil (1983). Voir aussi *La Droite révolutionnaire, 1885-1914* chez le même éditeur (1978) et *Maurice Barrès et le nationalisme français* chez Colin (1972).

Epoque

Suite de la page 17

gonale, avec un pas de deux et des ensembles », explique Martine Epoque.

Depuis qu'elle enseigne la danse à l'UQAM, Martine Epoque poursuit plus que jamais son travail de création, et elle a formé une autre troupe sous le nom de D.A.M.E. (Danse actuelle Martine Epoque), laquelle fonctionne uniquement à partir de projets. Ainsi, dans le prochain spectacle qui se tiendra du 5 au 7 mai, ainsi que le 8 en matinée, au Pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM, Martine Epoque inscrira entre autres une oeuvre intitulée *Point-virgule* qui est, dit-elle, « une étude préliminaire à *Constellation 1*, dans laquelle les danseurs se déplaceront en formations circulaires, armés de petites lampes de poche qui donneront l'impression de constellations d'étoiles. » *Constellation 1* promet d'être une oeuvre élargie, où elle explorera cette forme de déplacement dans l'espace.

Chaque chorégraphe a sa manière toute personnelle de travailler à une nouvelle oeuvre: certains dessinent à leur façon les jeux d'espace et la forme de la gestuelle, d'autres écrivent des textes, certains n'élaborent leur travail qu'une fois en studio en s'inspirant ou non d'une musique, etc. Martine Epoque n'a pas peur d'avouer qu'elle est une structuraliste. Le scénario de sa nouvelle oeuvre est clair et défini. Son cahier de notes ressemble à un plan pour la réalisation d'un film ou d'une émission de télé. Le découpage est fait de façon minutieuse entre les scènes, l'action (à laquelle se greffera sa gestuelle), la scénographie, le minutage et enfin la musique qu'elle choisit avec beaucoup de discernement.

Car, en plus d'être chorégraphe, Martine Epoque a une formation en musique et détient une maîtrise en composition de la faculté de musique de l'Université du Michigan, où elle a également suivi des cours de composition chorégraphique lors de l'année sabbatique qu'elle a prise de Nouvelle Aire en 1975-76. Et bientôt, elle sera l'une des rares personnes au Canada à détenir un doctorat en psychopédagogie de la danse qu'elle terminera l'an prochain à l'Université Laval.

Martine Epoque fait partie de ce que j'appellerais la deuxième vague de chorégraphes modernes du Québec, après les Jeanne Renaud, Françoise Riopelle et Françoise Sullivan. C'est dans le cadre du département d'éducation physique de l'Université de Montréal qu'elle a fondé Nouvelle Aire. Quelques danseurs et chorégraphes de la nouvelle vague au Québec ont passé par Nouvelle Aire, où Mme Epoque a également développé sa propre technique. « Je voulais faire en sorte que le danseur qui se destine à la danse contemporaine, soit reconnu comme tel et non comme un danseur classique raté. »

Elle qualifie sa technique d'« expériencielle », c'est-à-dire fondée sur son expérience. « J'ai voulu qu'elle soit la plus complète possible et qu'elle fasse travailler plusieurs parties du corps », contrairement à d'autres techniques qui se concentrent sur une partie du corps, comme le Graham avec son emphase sur les contractions et le plexus solaire. Elle insiste sur le fait qu'il faut faire travailler le corps avec le cerveau. « Il faut arriver à intégrer la motricité, le sens rythmique et les facultés mentales et émotives. Autrement, nous n'avons pas affaire à un danseur complet », explique la pédagogue.

Pour faire en sorte que la danse contemporaine fasse partie du curriculum des jeunes danseurs, Martine Epoque a travaillé à la mise sur pied d'un programme qui serait intégré à l'école de formation Pierre-Laporte à Montréal. Là où la danse classique est glissée à travers les cours académiques des élèves choisis par audition à travers le Québec, et lesquels se préparent à une carrière en danse. Le ministère de l'Éducation n'a malheureusement pas encore trouvé les fonds nécessaires pour réaliser ce projet qui traîne depuis près de deux ans. Martine Epoque est inlassable: elle reviendra à la charge pour faire en sorte que la danse contemporaine ait droit de cité, tout autant que la danse classique.

cinéma

ASTRE I: (327-5001) — "Les bronzés font du ski" 1 h 00, 6 h 00, 10 h 40. "Le fou de la classe" 2 h 35, 7 h 30. "La chèvre" 4 h 15, 9 h 10.
ASTRE II: — "Les Misérables" 1 h 15, 4 h 30, 7 h 45.
ASTRE III: — "Salo ou les 120 journées de Sodome" 1 h 30, 5 h 40, 9 h 50 — "Masock" 3 h 40, 7 h 50.
ASTRE IV: — "Scanners" 1 h 00, 6 h 05, 11 h 00 — "Hurlements" 2 h 40, 7 h 45 — "New York 1997" 4 h 25, 9 h 20.
AVENUE: (937-2747) — "Flashdance" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BERRI I: (288-2115) — "Maria Chapdelaine" 12 h 45, 2 h 50, 5 h 00, 7 h 15, 9 h 30.
BERRI II: —. "Le retour de Martin Guerre" 12 h 10, 2 h 30, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 40.
BERRI III: "Le choix de Sophie" 12 h 50, 3 h 40, 6 h 30, 9 h 20.
BERRI IV: — "Le Verdict" 1 h 40, 4 h 25, 7 h 10, 9 h 50.
BERRI V: — "Le cristal magique" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
BONAVENTURE I: (861-2725) — "Tootsie" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 10.
BONAVENTURE II: — "E.T." 12 h 40, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 20.
BROSSARD I: — "Tootsie" 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9h 25.
BROSSARD II: (465-3851) — "Gandhi" 12 h 00, 4 h 00, 8 h 00.
BROSSARD III: — "The Treasure of the four crowns" 1 h 20, 3 h 20,.5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Tootsie" 12 h 20, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 15.
CHAMPLAIN II: — "E.T. l'extra-terrestre" 12 h 30, 2 h 40, 5 h 00, 7 h 10, 9 h 20.
CHÂTEAU I: (271-1103) — "Le dévastateur" 2 h 40, 6 h 15, 9 h 50. "Dieu pardonne moi pas" 12 h 50, 4 h 25, 8 h 00.
CHÂTEAU II: — "Nostradamus 1999" 3 h 10, 6 h 35, 10 h 00. "Triangle d'Or" **1 h 20, 4 h 45, 8 h 10.**
CINÉMA LUMIÈRE: — "Le cerf-volant au bout du monde" 12 h 00, 2 h 00, 4 h 00, 7 h 00. "The song remains the same" 9 h 15.
CINÉMA DE PARIS: — "The treasure of the four crowns" 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.
CINÉMATHÈQUE: (842-9763) — "Clair de femme" 18 h 35, "Section spéciale" 20 h 35.
CINÉPLEX I: (849-4518) — "Let's spend the night together" 1 h 50, 3 h 30, 5 h 20, 7 h 10, 9 h 00.
CINÉPLEX II: — "Ma favorite year" 1 h 35, 5 h 40, 9 h 45. "Victor Victoria" 3 h 15, 7 h 20.
CINÉPLEX III: — "Missing" 2 h 10, 4 h 35, 7 h 05, 9 h 30.
CINÉPLEX IV: — "The sword in the stone" 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 30, 9 h 25.
CINÉPLEX V: — "The Verdict" 2 h 00, 4 h 30, 7 h 00, 9 h 30.
CINÉPLEX VI: — "Frances" 1 h 50, 4 h 30, 7 h 00, 9 h 30.
CINÉPLEX VII: — "Muddy River" 1 h 40, 3 h 35, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX VIII: — "Gregory's girl" 1 h 45, 3 h 35, 5 h 25, 7 h 20, 9 h 15.
CINÉPLEX IX: — "Winter Kills" 1 h 35, 3 h 30, 5 h 25, 7 h 20, 9 h 15.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — "Le cristal magique" 2 h 20, 5 h 50, 9 h 20 "Le trésor de la montagne sacrée" 12 h 30, 4 h 00, 7 h 30.
CINÉMA MONTRÉAL II: — "Dumbo l'éléphant volant" 12 h 25, 3 h 30, 6 h 35, 9 h 40, "Namou le fils de la jungle" 1 h 40, 4 h 45, 7 h 50.
CINÉMA NEW YORKER: — "Tour un bouquet de film" 5 h 15 — "Clarence & Angel" 7 h 30 — "Alien" 11 h 45.
CLAREMONT: (486-7395) — "The Outsider" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h 00, 7 h 50, 9 h 40.
COMPLEXE DESJARDINS I: — "Love you" 12 h 10, 13 h 45, 15 h 20, 16 h 55, 18 h 30, 20 h 05, 21 h 40.
COMPLEXE DESJARDINS II: — "Comment draguer toutes les filles" 12 h 40, 16 h 05, 19 h 30. "La poursuite la plus folle du monde" 14 h 30, 17 h 55, 21 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS III: — "Journal érotique d'une Thaïlandaise" 12 h 05, 14 h 15, 16 h 25, 18 h 35, 20 h 45 "Recettes très spéciales du chef" 13 h 10, 15 h 20, 17 h 30, 19 h 40, 21 h 50.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — "Victor, Victoria" 12 h 45, 15 h 20, 17 h 55, 20 h 30.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349) — Relâche.
CÔTE-DES-NEIGES I: (735-5528) — "Monty python's, the meaning of life" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CÔTE-DES-NEIGES II: "Tootsie" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 10.
CRÉMAZIE: (388-4210) — "Gandhi" 12 h 00, 4 h 00, 8 h 00.
DAUPHIN I: (721-6060) — "Les valseuses"2 h 15, 4 h 30, 7 h 00, 9 h 20.
DAUPHIN II: "Qu'est ce qui fait courrir David" 1 h 20, 3 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
DORVAL I: (631-8587) — "The Outsiders" 12 h 15, 2 h 00, 3 h 45, 5 h 30, 7 h 15, 9 h 05.
DORVAL II: "High road to China" 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 7 h 00, 9 h 10.
DORVAL III: "Love Wolfe McQuade" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
DÉCARIE I: (341-3190) — "The treasure of the four crowns" 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 00.
DÉCARIE II: "Sophie Choice" 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 15.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — "Meurtre à domicile"1 h 10, 2 h 50, 4 h 30, 7 h 50, 9 h 30.
ÉLYSÉE II: — "L'étoile du Nord" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 00, 9 h 10.
FAIRVIEW I: (697-8095) — "Max Dugan return" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
FAIRVIEW II: — "Man, Woman & Child" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
IMPÉRIAL: (288-7102) — "The Outsiders" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 7 h 45, 9 h 35.
JEAN-TALON: (725-7000) — "Tootsie" 12 h 20, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 15.
KENT I: (489-9707) — "Local hero" 1 h 00, 3 h 00, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15.
KENT II: — "Man, Woman & Child" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
LA CITÉ I: (844-2829) — "Les uns les autres" 1 h 00, 4 h 30, 8 h 00.
LA CITÉ II: — "Cité de la nuit" 12 h 55, 3 h 00, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15.
LA CITÉ III: — "Le bateau" 1 h 30, 4 h 00, 6 h 30, 9 h 00.
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — "La maison du lac" 7 h 00 — "Tron"7 h 15.— "Tron" 9 h 00. "La fièvre des planches" 9 h 30.
LAVAL I: (688-7778) — "Le dévastateur" 2 h 30, 6 h 15, 9 h 55. — "De plein fouet" 12 h 35, 4 h 15, 8 h 00.
LAVAL II: — "Officier et gentleman" 12 h 00, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 00, 9 h 20.
LAVAL III: — "Le chef se déniaise" 12 h 20, 2 h 45, 5 h 10, 7 h 35, 10 h 00 — "L'initiation d'Hélène" 1 h 35, 4 h 00, 6 h 25, 8 h 50.
LAVAL !V: — "Nostradamus 1999" 1 h 00, 2 h 40, 4 h 20, 6 h 00, 7 h 40, 9 h 20.
LAVAL V: — "Les diplômés du dernier rang" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h 00, 7 h 45, 9 h 30.
LAVAL-ODÉON I: — "Maria Chapdelaine" 12 h 40, 2 h 45, 5 h 00, 7 h 05, 9 h 15.
LAVAL-ODÉON II: — "E.T." 1 h 00, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 30 .
LOEW'S I: (861-7437) — "Flashdance" 12 h 10, 2 h 05, 4 h 00, 6 h 00, 7 h 55, 9 h 30.
LOEW'S II: — "Flashdance" 12 h 10, 2 h 05, 4 h 00, 7 h 55, 9 h 45.
LOEW'S III: — "An Officer & A Gentleman"12 h 00, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.
LOEW'S IV: — "Man, woman & child" 12 h 00, 2 h 00, 4 h 00, 6 h 00, 8 h 00, 10 h 00.
LOEW'S V: — "The year of Living dangerously" 12 h 25, 2 h 40, 5 h 00, 7 h 15, 9 h 35.
MERCIER: — "Parasite" 1 h 20, 3 h 00, 4 h 40, 6 h 20, 8 h 00, 9 h 40.
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — "Victor, Victoria" 7 h 00, 9 h 45."Interdit aux moins de 13 ans" 7 h 15, 9 h 15.
OUTREMONT: — "Les aventures de Tom Pouce" — "Pierre à feu qui fait feu" 1 h 00. — "L'état des choses" 4 h 30 — "Georgia" 7 h 00 — "La chasse" 9 h 30.
PALACE I: (866-6991) — "Lone Wolfe McQuade" 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35.
PALACE II: — "Hunger" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
PALACE III: — "Raiders of the lost ark" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 15.
PALACE IV: — "Road warrior" 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25.
PALACE V: — "Max Dugan returns" 12 h 20, 2 h 10, 4 h 00, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 30.
PALACE VI: — "48 hours": 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.
PARALLÈLE: (843-4725) — "Fox et ses amis" 19 h 00, 21 h 30.
PARADIS I: (866-6991) — "Annie" 1 h 15, 5 h 15, 9 h 10, "Les 7 cités d'Atlantis" 3 h 30, 7 h 30.
PARADIS II: — "Les monstres venus du ciel" 1 h 15, 6 h 00, 10 h 35 "Contamination" 2 h 45, 7 h 30. "Anthropophage" 4 h 25, 9 h 05.
PARADIS III: — "Amour extra-terrestre" 1 h 00, 7 h 20."La petite étrangère" 2 h 05, 5 h 15, 8 h 25. "Laninfette intriguante" 3 h 10, 6 h 20, 9 h 30.
PARISIEN I: (866-3856) — "Deux flics chez les folles" 12 h 10, 2 h 00, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 35, 9 h 30.
PARISIEN II: — "Nostradamus 1999" 1 h 00, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h 00, 9 h 45.
PARISIEN III: — "Officier et gentleman" 12 h 10, 2 h 25, 4 h 40, 7 h 00, 9 h 20.
PARISIEN IV: — "Les diplômés du dernier rang" 12 h 50, 2 h 40, 4 h 30, 6 h 15, 8 h 05, 9 h 55.
PARISIEN V: — "Nue de femme" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — "Maria Chapdelaine" 12 h 40, 2 h 45, 5 h 00, 7 h 05, 9 h 15.
PLACE LONGUEUIL II: — "Le choix de Sophie" 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 15.
PLACE VILLE-MARIE I: (866-2644) — "Querelle" 12 h 30, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35.
PLACE VILLE-MARIE II: — "Betrayal" 1 h 15, 3 h 10, 5 h 05, 7 h 00, 9 h 00.
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — "Monthy python's the meaning of life" 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 00.
PLACE ALEXIS NIHON II: — "Spring break" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON III: — "Sophie choice" 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 15.
PLACE DU CANADA: (861-4595) — "Ghandi": 12 h 00, 4 h 00, 8 h 00. Dim. 2 h 00, 8 h 00.
SAINT-DENIS II: — "La poursuite la plus folle du monde" 14 h 35, 18 h 00, 21 h 25. "Corps et âme" 12 h 45, 16 h 10, 19 h 35.
SAINT-DENIS III: (845-3222) — "Brillantine I" 12 h 10, 15 h 45, 19 h 25. "Brillantine II" 13 h 55, 17 h 30, 21 h 15.
VERDUN: — "Tootsie" 2 h 00, 5 h 50, 9 h 40. — "C'est ma chance" 6 h 05, 9 h 45.
VERSAILLES I: (353-7880) — "Le dévastateur", 2 h 45, 6 h 10, 9 h 35 — "De plein fouet" 1 h 00, 4 h 25, 7 h 50.
VERSAILLES II: — "Officier et gentleman" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 00, 9 h 10.
VERSAILLES III: — "Le chef se déniaise" 2 h 15, 4 h 50, 7 h 25, 9 h 55 — "Adolescentes au pensionnat" 12 h 50, 3 h 25, 6 h 00, 8 h 30.
VILLERAY: (388-5577) — "Parasite" 1 h 20, 3 h 00, 4 h 40, 6 h 20, 8 h 00, 9 h 40.
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — "King of comedy" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 00, 9 h 10.
YORK: (937-8978) — "Exposed" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

expositions

ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Altitude 3 (953-8030) — Sélection de tableaux de plusieurs artistes.
ATELIER GALERIE SERGE LACROIX: 4593 (843-4335) — Louise Pominville — eau-forte pour le 150e anniversaire de la Société St-Vincent-de-Paul, du 1er mai au 31 mai.
CENTRE DE CRÉATION ET DIFFUSION: 175 Av. du Président-Kennedy (282-4122) — Exposition d'affiches polonaises. Design graphique, jusqu'au 1er mai.
CENTRE ARTICULE: 4060 Boul. St-Laurent # 106 Mtl. (842-9686) — Neil Tenfaaf, Ian David Ross (montages photographiques, dessins) du 26 avril au 15 mai.
CENTRE DES ARTS VISUELS: 350 ave Victoria (488-9559) — Mois de la bijouterie, tous les vendredis et samedis d'avril.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 chemin Côte Ste-Catherine (739-2301) — Exposition des étudiants, École d'arts plastiques. Du 21 avril au 12 mai.
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — La Vision d'un monde sans frontière — oeuvres récentes de York Wilson, R.C.A.
CONVENTUM: 1237 Sanguinet, Céline Gilbert, oeuvres récentes "Perception" du 25 avril au 7 mai.
GALERIE ALEXANDRE: 1456 Sherbrooke Ouest (284-2493) — René Després et Johan Micho, du 27 au 7 mai.
GALERIE L'ART VIVANT: 3822 St-Denis (849-9690) — Aquarelles de J.P. Ladouceur, N. Ruiz, L. Tiengo, J.g. Meunier, N. Peacock et autres.
GALERIE AUBES 3935: 3935 rue St-Denis (845-5078) — Nicole Morisset, graphiste, du 5 mai au 29 mai.
GALERIE DU CENTRE DE POTERIE BONSECOURS: 444 St-Gabriel (866-6581) — exposition permanente de pièces céramiques.
GALERIE DU CENTRE: Artistes contemporains de la Galerie, du 4 mai au 22 mai.
GALERIE CONVERGENCE: 1285 de la Visitation (524-4060) — Milla Andrews, jusqu'au 14 mai.
GALERIE CULTART: 3620 Ridgewood, suite 616 (735-2033) — Raynald Connolly du 27 avril au 22 mai.
GALERIE DES 5 CONTINENTS: 1225 Greene Av. (931-3174) — Exposition "L'oiseau dans les arts et l'artisanat". Du 7 avril au 12 mai.
GALERIE D'ART LES DEUX B: 4872 rue St-Denis (282-0588). François Jolly, du 4 mai au 23 mai.
GALERIE DOMINION: 1438 Sherbrooke Ouest (845-7833, 845-7471) — Henry Moore, 40 bronzes, 25 dessins, 40 oeuvres graphiques, durant mai.
GALERIE ELCA LONDON: 1616 Sherbrooke ouest (931-3646) — Une grande sélection de sculptures, gravures et tapisseries inuites.
GALERIE ESPERANZA: 2144 Mackay (933-6455) — Sculptures et lithographies de Niki de Saint Phalie, jusqu'au 14 mai.
GALERIE FRANÇOIS LEMAI: 1437 Stanley (842-3639) — Maîtres japonais contemporains: Amano — Hoshi — Kuroda — Saito — Satoh — Sawada — Shimizu.
GALERIE FRÈRE JÉRÔME: 1601 rue St-Denis (739-3371) — Oeuvres de Mars — Bernard Legris — Mabel — Réjean Magny — Louise Masson — Ray — Monde — Doris Langevin — Jusqu'au 14 mai.
GALERIE FRÉDÉRIC PALARDY: 1170 rue Victoria (465-3337) — Huiles82-83 de Robert Nadon, du 1er mai au 15 mai.
GALERIE FUCITO: 5283 venue du Parc (279-1919) — Albert Dumouchel, jusqu'au 22 mai.
GALERIE GILLES CORBEIL: 2165 rue Crescent (844-7147)
GALERIE GILLES GHEERBRANT: 307 Ste-Catherine Ouest (842-0225) — "Transformations", aquarelles récentes de Jacques Palumbo, jusqu'au 7 mai.
GALERIE GRAFF: 963 Rachel est (526-2616) — Oeuvres de Sheelag Keely et photographies e Holly king, jusqu'au 17 mai.
GALERIE IT/DASTERLLUNG INC: 2013 — 15 St-Laurent (849-8246) — Exposition: Lavoie, Kotkoeska, Vaugier. Jusqu'au 12 mai.
GALERIE INTERACTION: "Sans-pied", Jacqus Lavigne, du 1er mai au 21 mai.
GALERIE JACQUIE: 1437 Stanley, (842-3639). Oeuvres de maîtres japonais contemporains: Amano, Sawada, Kuroda, Satoh, Hoshi, Sakamato, Maki, Riodei.
GALERIE CLAUDE LAFITTE: 1335 boul. des Laurentides, Laval (668-1531) — Albric Soly et Roy Garant et oeuvres chinoises du 20 avril au 10 juin.
GALERIE KASTEL: 1336 avenue Greene (933-8735) — Luigi Tiengo, du 25 avril au 7 mai.
GALERIE WALTER KLINKHOFF: 1200 Sherbrooke Ouest, Exposition de Fred Ross, du 10 au 21 mai.
GALERIE LAURIER: 398 Laurier Ouest, Étage 3B "Tic tac to de l'une" de Michèle Verrette, les 6-7-12-13-14 mai.
GALERIE LIPPEL: 1324 Sherbrooke Ouest, (842-6369) — Nouvelles acquisitions de la sculpture inuit du Cap Dorset et Lake Harbour.
GALERIE D'ART MARTIN: 805 rue Tellier, St-Hyacinthe (774-6764) — Jeannine EveRell, Françoise Pascals, Claire D. Valois, du 1er mai au 16 mai.
GALERIE MARIE-ANASTASIE: (4334 rue St-Denis). Peintures et aquarelles de Hélène Blais du 22 avril au 12 mai.
GALERIE MIHALIS: 1500, rue Sherbrooke Ouest (932-4554) — Exposition de Ken Danby. Jusqu'au 14 mai.
GALERIE MONTCALM: Maison du Citoyen, 25 Laurier, Hull. Chéne Clément, environnement jusqu'à la fin d'avril.
GALERIE MOTIVATION: 316 Ontario Est (845-5962) — Exposition François Jolly, du 6 au 24 avril et Pierre Leblan